DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13486 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 8 JUIN 1988

Des armes françaises pour les Saoudiens

La commande passée à la France par les forces saoudiennes de sécurité intérieure de matériels militaires évalués à 2 500 millions de francs redonne du tonus à une industrie de l'armement qui s'essoufflait, à l'image de ses rivales étrangères condamnées à réussir quelques « coups », ici ou là, sur un marché longtemps prospère mais maintenant sur le déclin.

Depuis quatre ans, le recul du commerce international des armes est sensible, partout, dans le monde. Entre 1981 et 1984, le montant de ces commandes à l'exportation a été supérieur, chaque année, à 50 milliards de dollars. Depuis 1984, la tendance est à la baisse, tous producteurs confondus : à peine 34 milliards de dollars en 1986 et, probablement, moins de 32 milliards en 1987 selon des estimations encore provisoires. La chute des cours du pétrole ou des autres matières premières et le fort endettement des pays clients expliquent la fin de l'« âge d'or » de ces ventes.

Tout en demeurant au troisième ou au quatrième rang dans ce commerce mondial, selon que la Grande-Bretagne la devance ou non au fil des bilans annuels, la France n'a pas échappé à ce renversement de tendance : le recul a commencé après 1985, et il s'est aggravé en 1987, avec un solde des échanges de la balance commerciale qui s'est dégradé lorsqu'elle a acheté des armements aux Etats-Unis.

La conclusion, la semaine dernière, du contrat avec Ryad ne doit pas faire illusion. Certes, les Saoudiens montrent ainsi à quel point ils entendent équilibrer leurs commandes entre différents fournisseurs : ils cherchent à ne pas oublier les Français dans des transactions où les Américains et les Britanniques se taillent la part du lion. L'érosion du marché n'en reste pas moins la tendance dominante, peut-être renforcée par les éléments de détente apparaissant çà et là dans les conflits régionaux.

La clientèle traditionnelle, au Proche-Orient, en Asie ou en Amérique latine, est saturée ou impécunieuse, au point, souvent, de se rabattre sur le matériel d'occasion. La compétition internationale se fait encore plus sauvage, avec l'apparition de nouveaux producteurs, comme Israël, l'Indonésie, la Chine populaire, le Brésil ou l'Argentine, qui allient une bonne maîtrise technologique à de très bas prix de revient.

Dans l'immédiat et même si des contrats, avec l'Inde ou le Koweït par exemple, peuvent déboucher prochainement, ce regain contraint les Français à tenter un délicat redéploiement géographique de leurs efforts commerciaux. Notamment en direction de pays alliés – en Europe et jusqu'au Canada – avec lesquels il faut désormais conclure des accords de coopération et de transferts de technologie. Au risque de devoir partager la charge de travail avec eux.

Il faudra vraisemblablement attendre le début de la prochaine décennie pour voir certains marchés extérieurs s'ouvrir à nouveau, pour cause de modernisation ou de renouvellement des arsenaux actuels. Ce sera le cas du parc international des avions de combat, dont les besoins sont de quatre à six mille appareils. On devine l'importance de l'enjeu : en ne s'alliant avec aucun Européen, ni avec aucun partenaire américain, la France pourrait rester bien seule, avec son Rafale.

(Lire nos informations page 48.)

La préparation du second tour des élections législatives

• L'URC et le FN concluent un accord dans les Bouches-du-Rhône
• Les socialistes cherchent à mobiliser les abstentionnistes

Les états-majors des partis politiques devaient achever, le mardi 7 juin, leurs négociations pour le second tour des élections législatives. La clôture officielle du dépôt des candidatures intervenait à minuit. Dans les Bouches-du-Rhône, M. Gaudin (UDF) a négocié avec le Front national le retrait des candidats arrivés en seconde position à droite. Les socialistes dénoncent ce qu'ils considèrent comme « une forme honteuse d'alliance », selon la formule de M. Jospin.

Le premier ministre a déclaré mardi : « Il faut savoir ce que l'on souhaite, Chirac ou moi-même. » M. Rocard a mis en garde contre le retour « des excités au gouvernement, la cohabitation et une France bancale et incertaine ». Communistes et socialistes se soumettront aux règles de la discipline républicaine et se désisteront en faveur des candidats de gauche les mieux placés.

Les socialistes croyaient faire la fête dès le soir du premier tour. Ils font la tête. Certes, ils atteignent en pourcentage un record historique, mais leur victoire au second tour, bien que possible, n'est pas assurée. *« Rien n'est joué »*, remarque Pierre Mauroy, le premier secrétaire du PS. La formule, qui se veut constat, est surtout un appel à la mobilisation.

La droite (UDF, RPR, divers droite et Front national) est majoritaire dans deux cent quarante circonscriptions en ballottage, et elle en a gagné soixante-dix neuf au premier tour. Le total arithmétique des voix donne trois cent dix-neuf circonscriptions de droite, soit vingt de plus que la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il est vrai, toutefois, que cette même droite, hors le cas spécifique de Marseille, n'est à l'abri des voix de l'extrême droite que dans trente circonscriptions. Tandis que trente-quatre circonscriptions sont à portée de la gauche, celle-ci y frôle la majorité et le Front national y réalise un score élevé. Le renfort de ces trente-quatre circonscriptions-là suffirait à donner au PS une majorité absolue de deux cent quatre-vingt-dix sièges.



JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7 et l'article sur la situation à Marseille page 32.)

Lire pages 6 à 14

- La stratégie des grandes formations
- Les circonscriptions en ballottage
- L'évolution des rapports de forces
- Dans l'Oise, des suffrages socialistes annulés

L'ouverture du sommet arabe à Alger

La revanche de M. Yasser Arafat

Le quatrième sommet extraordinaire de la Ligue arabe, qui devait s'ouvrir le mardi après-midi 7 juin, à Alger, sera essentiellement consacré au soutien arabe au soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël, qui entre dans son septième mois.

ALGER
de notre envoyée spéciale

Premier dirigeant arabe arrivé le lundi 6 juin dans la capitale algérienne, à la veille de l'ouverture, mardi en fin d'après-midi, du sommet arabe extraordinaire, M. Yasser Arafat y a été accueilli en chef d'Etat par le président Chadli Bendjedid, qu'accompagnait le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi. Une première en Algérie et aussi une « *revanche* » pour le chef de l'OLP, quelque peu « *oublié* » lors du précédent sommet arabe extraordinaire d'Amman, en novembre. Il est vrai que le sujet principal de ce sommet sera l'« intifada » – le soulèvement dans les territoires occupés par Israël, qui entre dans son septième mois.

Six mois de lutte, plus de deux cents morts et mille blessés palestiniens avant que la nation arabe décide au plus haut niveau d'examiner la situation. Encore aura-t-il fallu beaucoup de pressions de la part des responsables palestiniens pour que l'Algérie, par la voix de son président, appelle les dirigeants arabes le 8 mars à se réunir pour définir une position commune sur un règlement du conflit israélo-arabe et en particulier sur la question palestinienne. C'est donc sans trop d'illusions que les dirigeants de l'OLP abordent ce sommet qui constitue malgré tout, estime-t-on de source palestinienne, un encouragement aux populations des territoires occupés.

Au-delà d'un soutien financier au soulèvement, qui ne devrait pas poser de problème, c'est un clair soutien politique pour la réalisation de ses droits nationaux, y compris l'établissement d'un Etat indépendant, que l'OLP attend de ce sommet, tout en connaissant les divergences qui séparent sur ce point les pays arabes.

C'est la raison pour laquelle on prête aux Palestiniens l'intention de demander la réaffirmation des résolutions du sommet de Fès de 1982, qui prévoyaient « *l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale après une période transitoire de quelques mois durant laquelle la Cisjordanie et Gaza seraient placées sous mandat de l'ONU* ». Le plan de Fès reconnaissait « *le droit de tous les Etats de la région à l'existence* », donc implicitement celui d'Israël. Sur le plan des négociations, Fès prévoyait qu'une commission arabe comprenant un représentant de l'OLP prendrait contact avec les membres du Conseil de sécurité de l'ONU : une formule vague, dépassée aujourd'hui par l'idée d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Le millénaire du christianisme en Union soviétique

Les tribulations des catholiques d'Ukraine

Porteur d'un message du pape à M. Gorbatchev, le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, doit arriver le mercredi 8 juin à Moscou, pour participer à la célébration du millénaire du christianisme en Russie, en Biélorussie et en Ukraine. La question des uniates ukrainiens est la principale pomme de discorde dans les relations œcuméniques entre le catholicisme et l'orthodoxie. Des conversations sans précédent s'ouvriront à leur propos en Finlande en août, vient d'annoncer lui-même le métropolite Philarète de Kiev.

Les catholiques ukrainiens de rite byzantin unis à Rome (les uniates) sont les grands absents des célébrations du millénaire chrétien de la Russie. Leur frustration est d'autant plus grande que c'est à Kiev qu'a eu lieu en 988 le baptême du grand-prince Vladimir, événement fondateur du christianisme dans ce pays. La continuité géographique et ethnique entre l'Ukraine moderne et la Kiev de jadis n'est guère contestée. Le reproche est aujourd'hui adressé aux Russes de s'approprier l'héritage de saint Vladimir et la célébration du millénaire.

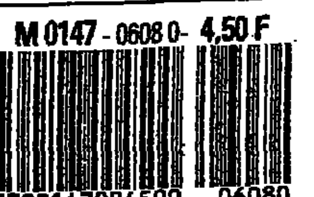
Clandestins à l'intérieur de leurs frontières – ils n'ont aucune existence officielle pour les autorités orthodoxes et politiques de Moscou, – mais très implantés dans la « diaspora » ukrainienne aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Amérique, en Europe, où ils forment une quinzaine de diocèses, les catholiques ukrainiens seraient environ quatre millions, mais ce chiffre est évidemment sujet à caution.

Ecartelés par l'Histoire, ils portent la marque des secousses qui depuis quatre siècles au moins ébranlent les relations entre Rome, Constantinople et Moscou, et des convulsions politiques – règlements de comptes, invasions, annexions, démembrements – qui, de la Pologne au nord à la Galicie au sud, n'ont cessé d'agiter les marches occidentales de la Russie.

L'« uniatisme » ukrainien est un brûlot dans les relations entre Rome et le patriarcat de Moscou. Considéré comme le « cheval de Troie » du Vatican dans les territoires de l'Est, il bloque les efforts de rapprochement œcuménique menés depuis le concile Vatican II (1962-1965) entre le catholicisme et l'orthodoxie.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 5.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

DIPLOMATIE

La France et la guerre du Golfe

par THIERRY MIGNON (*)

LA guerre de l'Iran et de l'Irak semble aux Français lointaine et son horreur exotique. L'illusion est si forte que rien ne peut la dissiper, pas même les éclats pourtant terribles du terrorisme et des prises d'otages que cette guerre sans merci lance jusqu'en France. Ainsi nous serions, au bout tranquille de l'Europe, défendus de ces violences par l'histoire, qui nous a guéris à jamais des affrontements nationalistes, et par la géographie, à qui nous devons le glacis à toute épreuve du Proche-Orient. Cette guerre serait à la fois d'hier et d'ailleurs. Et nous devrions à son absurdité bien plus qu'à la suspecte sagesse de nos gouvernants de pouvoir y figurer tout ensemble comme les alliés raisonnables d'un Irak agresseur, mais sur la défensive, comme les amis revenus de loin d'un Iran agressé mais belliqueux, comme les marchands officiels ou clandestins d'armes en tous genres pour tous et, par-dessus le marché, pourquoi pas ? comme les artisans inlassables de l'introuvable paix ! On peut rêver !... Est-ce bien raisonnable ?

Quatre évidences s'imposent :

1) La guerre du Golfe affaiblit l'Europe.

La région est pour l'Europe un proche réservoir énergétique et un marché à portée favorable de ses exportations.

Il y a dix ans, pour y justifier son rôle de gendarme, le shah d'Iran comparait le Golfe à un cœur et le mouvement incessant des pétroliers à Ormuz à un flux vital pour l'Occident. L'image était fausse pour les Etats-Unis ; elle n'était que forcée pour l'Europe. En pinçant sous les missiles l'artère pétrolière et en fermant la région à toute exportation qui ne soit d'armes ou de première nécessité, l'infarctus de la guerre du Golfe frappe l'Europe d'une hémiplégie discrète. La récession européenne ne serait pas la même sans ce conflit. Et le marché des armes aujourd'hui florissant est un pauvre et dangereux substitut au marché anéanti des biens d'équipement.

2) La guerre du Golfe est une guerre de demain.

On a vu dans la guerre de Sécession l'annonce des violences de la Grande Guerre, et dans la guerre d'Espagne la préfiguration de la seconde guerre mondiale. La question de ce que préfigure aujourd'hui la guerre du Golfe est posée de façon tragique. Avec le recours de l'Irak aux gaz interdits par une convention internationale conclue en 1925 dont la France est dépositaire, les armes chimiques antipersonnelles ont resurgi pour la première fois depuis plus de soixante ans. Avec la stratégie antivilles déclenchée par l'Irak en 1984 et généralisée depuis janvier 1988, ce sont les fusées balistiques lancées sur des populations civiles désarmées qui imposent leur horreur banale. En faisant ainsi reculer, sur deux points capitaux, les limites de la violence ouverte admise, non seulement la guerre du Golfe viole le droit des gens, mais encore elle entame le rempart imaginaire de la dissuasion qui protège la paix de l'Europe.

3) La guerre du Golfe profite aux super-puissances

L'ouverture sur le Golfe d'un second front arabe est une aubaine pour les trois fauteurs de guerre de la région : Israël et les Deux Grands.

Les Etats-Unis, que leur soutien à Israël coupait d'avec les régimes baasistes et gênait pour manipuler les régimes arabes modérés, tirent de ce conflit la force d'affirmer partout leur autorité, au besoin militaire. De façon symétrique, l'Union soviétique y gagne un accès diplomatique aux régimes arabes qui lui sont le plus hostiles et un accès militaire aux eaux du Golfe. Chacun fournit en armes les deux belligérants et dispute à l'autre la palme du scandale : les Etats-Unis avec l'hypocrisie historique de l'Irangate, et l'Union soviétique avec la fourniture des missiles balistiques qui se croisent dans le ciel entre Bagdad et Téhéran. En fait, tous deux ont intérêt à la prolongation du conflit et craignent ensemble l'effondrement de l'un des belligérants, qui a effectivement de quoi faire peur.

4) La guerre du Golfe menace la paix mondiale.

Les décisions géostratégiques fondatrices de la région remontent au début du siècle. Dictées par l'impérialisme des vainqueurs de la Grande Guerre, par leur volonté de contenir la révolution bolchévique et par leurs appétits énergétiques, elles ont permis l'avènement de nations, mais en ont broyé d'autres. Les structures géopolitiques qui en sont résultées, pour durables qu'elles aient été, demeurent fragiles. L'implosion dans la guerre de l'un des belligérants du Golfe ouvrirait un vide où pourrait s'avancer l'étrave soviétique, aujourd'hui contrainte au recul en Afghanistan. Mais dans ce vide, plus encore à l'heure où l'Asie soviétique frémit, une réaction en chaîne pourrait en fin de compte abîmer la mosaïque imprécise et compliquée des Etats, des empires, des nations et des tribus qui couvrent la Terre, de la Turquie au Pakistan. On peut même se demander si l'acharnement aujourd'hui de Khomeiny et de Saddam à poursuivre une guerre qui sauve leurs pouvoirs, au prix du harassement de leurs peuples, ne tient pas tout simplement à l'existence déjà de ce vide, à leur peur politique devant lui et à la certitude de chacun d'y disparaître le premier, sauf à pouvoir brandir pour l'y jeter la tête de l'autre !

Face à ce conflit inhumain et dangereux, notre politique n'est pas brillante, avouons-le. Et pourtant, la hauteur des ambitions de la France des droits de l'homme et les principes d'indépendance, de justice et de paix qu'elle a proposés au monde, à Cancun comme à Pnom-Phenh, ne permettent pas l'ombre d'une hésitation : la seule politique digne, la seule politique sage, est celle de la neutralité, de la défense des peuples violentés, de la dénonciation des fauteurs de guerre ! Nous en sommes, hélas, bien loin !

La droite française, qui a perpétué avec Giscard et Chirac la tradition boulangiste du chef brillant et inconsistant, a livré, sans contrepartie, au lendemain du boom pétrolier d'octobre 1973, la France à l'Irak de Saddam et aux marchands de canons. La gauche caporale, qui a flairé en Fabius un Mollet d'avenir, n'a rien compris ni rien repris. Le national-socialisme du Baas irakien doit même la tenter face à la révolution du peuple iranien et à ses incompréhensibles ayatollahs ! La médiocre diarchie conflictuelle dite « cohabitation », que les Français ont aimée parce qu'elle mettait leurs chefs en situation de se « cafter », a forgé son unanimité sécuritaire sous l'assaut terroriste de l'automne 1986. Le bouquet électoral de la libération « sans conditions » des otages en aura été l'apothéose ! Et la vraie droite a été surprise par la victoire de la politique de la ruse tranquille sur l'ardeur étourdie que la vraie gauche ne pouvait espérer, bien qu'une telle victoire ait été non seulement morale mais logique !

Le pire n'est que probable

Il reste que la question de la politique de la France face au conflit du Golfe doit être aujourd'hui posée.

Le pire n'est pas sûr, il est seulement probable : piégée par la droite la plus bête du monde, vassale des Etats-Unis et trop faible devant les intérêts des marchands de canons, la France ferait comme si la question ne se posait pas et persisterait dans son alliance avec l'Irak.

Le « vote Chirac » des ayatollahs et leur image diabolique dans l'opinion française poussent à cette faute, dont la cruelle expérience du terrorisme d'où nous sortons pourrait nous retenir.

La sagesse est difficile, elle n'est pas inimaginable : les deux belligérants sont à bout, même s'ils ne le sont pas de la même façon. La poursuite par l'Irak d'un effort de guerre dépassant ses forces et qui a blindé son régime dépend entièrement de l'appui militaire et financier de ses alliés, dont la France. Nous sommes ainsi les maîtres d'une part au moins du souffle irakien du brasier. En face, la poursuite par l'Iran d'un effort de guerre où le régime des ayatollahs a choisi d'entonner pour la dominer l'effervescence née de la révolution islamique dépend de la cohésion politique de la société iranienne et de la foi sacrificielle de ses « déshérités ». L'exigence de justice est au cœur du souffle iranien du brasier.

Dès lors, le chemin du rétablissement des intérêts essentiels et de l'honneur bien compris de la France est étroit, mais il est clair : la France de la justice Nord-Sud doit prendre corps et habiter enfin les mots dont elle se pare. Elle est la seule qui puisse reprendre dignement des relations diplomatiques avec l'Iran sans avoir l'air de payer les otages d'hier ni faire l'offre de ceux de demain ; elle est la seule qui puisse faire de son alliance avec l'Irak un levier de paix ; elle est la seule qui puisse, au sein du Conseil de sécurité, détacher sa voix de celles des Etats-Unis et de l'Union soviétique pour faire entendre une exigence vitale, en Europe comme dans le Golfe, d'indépendance et de justice.

(*) Avocat à la cour.

LÉGISLATIVES

Le temps des labours

par MARC ABÉLÈS (*)

ILS sont repartis en campagne. Deux ans après les dernières législatives, un an avant les prochaines municipales, sans compter les cantonales... Décidément, rien ne les arrête ! A peine l'Assemblée dissoute, tous nos hommes politiques s'étaient précipités dans les circonscriptions. Donc, les voici sur le terrain. Et comme l'on dit un peu partout, il leur faut « labourer ». L'expression mérite qu'on s'y attarde ; elle en dit long sur nos conceptions de la politique. *« Labourer le terrain », « cultiver sa circonscription »*, ce langage semble issu tout droit d'une formidable tradition de ruralisme politique. Nous n'avons pas grand mal à en discerner les deux valeurs maîtresses : autochtonie et patrimonialité. Les professionnels de la politique ne dédaignent jamais de souligner à quel point ils sont *« enracinés »* dans leurs circonscriptions respectives. Et, mieux encore, ils aiment à exhiber des *« attaches locales »*. Avoir sur place des parents même éloignés est un atout non négligeable pour un Parisien qui débarque à la recherche d'une *légitimité* qu'il faudra chèrement payer. A moins qu'on se contente d'une résidence secondaire, *« où l'on a passé toutes ses vacances quand on était enfant »*.

Si l'on a la chance d'être élu, les efforts ne sont pas finis : il faut apprendre à faire fructifier son patrimoine. Chacun s'engage à rester fidèle à ses électeurs, à devenir leur mandataire. Et, progressivement, le nouveau député va tenter de s'identifier à ce terroir pour assurer sa longévité politique : réussir, c'est faire souche pour pouvoir bien plus tard désigner son héritier et lui transmettre en bonne et due forme le résultat de tant d'années de fidélité mutuelle.

D'innombrableS rituels ont pour effet de rendre visible, de matérialiser, la permanence d'une appartenance commune entre l'élu et la collectivité. Rituels de commémoration où, à propos d'événements qui ont marqué la collectivité, les élus doivent agir et parler pour magnifier un passé et des personnalités qui incarnent le patrimoine commun. Cérémonial aussi des inaugurations, qui permet de rendre pleinement visibles les améliorations du patrimoine collectif auxquelles a contribué l'élu. L'une des activités essentielles d'un député, par exemple, consiste dans ces parcours répétés qu'il effectue chaque fin de semaine dans son département. Or ces rites diffèrent moins qu'il ne paraît de ceux que les anthropologues observent dans des sociétés éloignées : on ne pratique pas ici de sacrifices, on dévoile des monuments, on observe une minute de silence, etc., mais de part et d'autre la signification accordée à l'autochtonie et aux témoignages d'une territorialité commune est tout aussi fondamentale. C'est un véritable marquage cérémoniel du territoire auquel se livre l'homme public.

La campagne électorale s'inscrit, bien sûr, dans ce jeu de pratiques. Ici, encore en apparence, rien n'a changé, et les notables de la IIIe République ne seraient pas dépaysés si par enchantement ils retrouvaient leur fief. Car que font nos candidats du matin au soir ? On va de réunion en réunion, on se promène dans la rue, on serre des mains, on n'oublie pas les marchés. Au mieux, les médias sont présents et font écho à ces démonstrations. Cela nous a donné des reportages un peu répétitifs : Pierre Mauroy faisant ses emplettes dans un quartier populaire de Lille, Raymond Barre goûtant des spécialités lyonnaises, etc. Dans mon journal local, j'ai vu la photo du ministre-candidat Henri Nallet visitant une maternité le jour de la fête des mères.

⁂

Et chacun se demande au fond de lui-même à quoi peut bien servir tout cela. Mais rien n'y fait ; même l'homme de l'efficacité, Bernard Tapie, s'est mis au diapason de ses futurs collègues. Lui aussi aura serré un maximum de mains ; courageusement, il est allé au charbon. Ni le premier, ni le dernier : presque toutes nos célébrités ont un jour ou l'autre effectué ce parcours du combattant, au prix parfois de douloureuses désillusions. Néanmoins, il faut s'y résoudre : en France, un homme politique qui se respecte est un élu du sol ; d'où la vertu presque mythologique attribuée dans chaque camp à la présence sur le terrain, et ce dans une campagne où, pour une grande part, les jeux paraissaient faits.

C'est que la campagne électorale devient une sorte de rituel mimétique : j'accomplis tous ces actes parce que mes concurrents en font autant. Mieux : le postulat de base du bon candidat consiste à créditer l'antagoniste d'une énergie supérieure à la sienne. Dans ces conditions, il n'y a plus alors qu'à se lancer à corps perdu dans une succession d'actes dont on finit par oublier le sens, dans le tourbillon des efforts quotidiens. Ironie de l'histoire : c'est le public qui en vient de plus en plus à s'interroger sur l'efficacité du rite, au moment où les protagonistes redoublent sans cesse d'efforts pour être les meilleurs.

Situation paradoxale entre toutes : la multiplication des parachutages montre, à l'évidence, que les considérations politiques nationales priment sur les traditions locales ; et, surtout, on nous répète à satiété qu'il est grand temps de *« gouverner autrement »*, qu'il faut en finir avec des comportementS politiques qui ne sont plus de saison. Or, dans les faits, qu'observe-t-on ? Ce parcours du candidat résolument rétro, mais d'une conscience sans faille. Insoutenable légèreté de la politique ? Peut-être ; mais l'anthropologue sait bien qu'on ne change pas les rituels par décrets. Et ces pratiques électorales ne matérialisent pas seulement la relation qui unit le personnel politique avec les électeurs ; elles manifestent plus profondément le rapport qu'entretient notre société avec son territoire. A la manière dont dans les sociétés africaines la période de transmission des pouvoirs donne prétexte au nouveau gouvernant d'effectuer un grand voyage rituel tout autour de son royaume, le retour au terrain qui marque la campagne électorale vient inaugurer un cycle politique nouveau : geste du pouvoir central en direction du pouvoir local où réside la source de sa légitimité.

⁂

C'est de tout cela que nous parlent ces rituels de campagne ; sans doute apparaissent-ils de plus en plus inadéquats, mais curieusement, alors que l'élection présidentielle semble susciter l'innovation et se modeler sur les exigences des médias, ceux-ci n'ont guère de prise sur le déroulement des législatives. Ils suivent, ils transmettent, ils commentent ; cependant, ici, ils ne font pas l'événement. Cette relative neutralisation des professionnels de la communication est symptomatique : répétitives, décalées du réel, puissent-elles paraître, ces pratiques politiques relèvent d'un système de pensée cohérent. Dans la mesure où ce système n'est pas fondamentalement remis en question, on imagine mal que se trouve bousculée une tradition bien ancrée, et plus encore une représentation partagée par la plupart d'entre nous de l'inscription territoriale des pouvoirs dans notre société.

Les labours ont encore d'heureux jours devant eux !

(*) Anthropologue, CNRS.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1986

Etranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : à l'appel des syndicats noirs

Les journées de « protestation pacifique » perturbent l'activité économique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La première des trois journées de « protestation pacifique », lancées le lundi 6 juin, a entraîné de sérieuses perturbations dans la vie économique du pays, principalement dans les régions de Johannesburg et de Durban. Le reste de l'Afrique du Sud a été moins touché et le secteur minier pratiquement pas. Aucun chiffre officiel n'a été donné. Le Congress of South African Trade Unions (COSATU) – congrès des syndicats sud-africains – avançait le chiffre de trois millions de grévistes. Selon d'autres sources, entre un et deux millions ont suivi le mot d'ordre.

L'appel avait été lancé conjointement par le COSATU et le National Council of Trade Unions (NACTU), – conseil national des syndicats – les deux principales confédérations, en général opposées, et qui, pour une fois, avaient décidé de faire front commun. La première, qui regroupe 750 000 membres, est proche idéologiquement du Congrès national africain (ANC) et la seconde, qui revendique 150 000 adhérents, épouse les thèses du Mouvement de la conscience noire.

Le mouvement a été lancé pour protester contre une nouvelle législation des relations sociales examinée actuellement par le Parlement. Le texte est, selon ces syndicats, une atteinte au droit de grève et constitue une réduction des droits des travailleurs. En revanche, pour le patronat, il s'agit de régir les relations du travail avec les employés sur le même mode que ce qui existe dans les démocraties occidentales.

Les syndicats accusent les chefs d'entreprises d'avoir levé le masque et de faire cause commune avec le pouvoir. Les grèves de solidarité et les boycottages, en effet, ne pourront plus être utilisés comme arme politique sous peine de poursuite en dommages et intérêts pour perte de production. La voie syndicale restait pratiquement le seul moyen d'expression de la contestation noire.

Lundi, le ministre de l'emploi, M. Piet du Plessis, a lancé une violente attaque contre ce mouvement de protestation, le qualifiant d'« *illégal* » et le jugeant « *politiquement inspiré* ». *En fait, il s'agit d'une grève qui ne peut pas dire son nom. La radio d'Etat a fait valoir que l'absentéisme était principalement dû au manque de transports en commun, ceux-ci étant largement paralysés. Plusieurs incidents ont été signalés dans les gares. Des engins incendiaires ont été lancés contre des wagons. A Empangeni, dans le Natal, l'un d'eux, jeté contre un autobus, a fait quatre morts. Il n'y a eu, semble-t-il, aucun affrontement violent bien que des manœuvres d'intimidation aient été rapportées.*

A Soweto, les écoles étaient désertes et les magasins fermés. Certaines gares étaient gardées par les forces de l'ordre qui escortaient, par ailleurs, les autobus. Les rues de Johannesburg étaient aussi anormalement calmes et la présence des Noirs réduite. Certaines boutiques avaient tiré leur rideau de fer.

Le mouvement se poursuivra-t-il jusqu'à mercredi soir ? Il est vraisemblable que la participation sera moindre qu'au premier jour. Pour l'instant, ce n'est pas un succès complet, mais c'est loin d'être un échec si on tient compte de l'impossibilité pour les syndicats de faire ouvertement appel à la grève et compte tenu des autres restrictions imposées par l'état d'urgence. Le mot d'ordre, fait sans précédent, avait été soutenu par le conseil sud-africain des Eglises et par l'organisation qui regroupe les chefs d'entreprises noirs.

MICHEL BOLE-RICHARD

● **Les débats sur l'éventuelle réouverture du procès des « Six de Sharpeville ».** – Les débats sur une éventuelle réouverture du procès des « Six de Sharpeville » – ces six Noirs condamnés à mort pour le lynchage d'un élu local, en 1984 – ont commencé lundi 6 juin devant la Cour suprême de Prétoria. Le représentant du ministère public, qui s'oppose à la demande de réouverture demandée par la défense, a été le premier à présenter ses arguments devant le juge, M. Wessel Human. C'est ce même juge qui avait condamné les « Six » à la potence, en décembre 1985, et qui, le 17 mars dernier, quinze heures avant la date prévue pour leur exécution, leur avait accordé un sursis. – *(AFP.)*

MALI

Suppression du poste de premier ministre

Bamako. – Un remaniement ministériel marqué par la suppression du poste de premier ministre, deux ans jour pour jour après sa création, a été décidé lundi 6 juin par le président Moussa Traoré, moins de deux semaines après son élection à la tête de l'Organisation de l'unité africaine. Ce poste était détenu par le médecin personnel du chef de l'Etat, M. Mamadou Dembélé, chirurgien, qui reprend le portefeuille de la santé et des affaires sociales qu'il occupait précédemment.

Aucune explication officielle n'a été donnée sur ce retour à une concentration des pouvoirs dans les mains du chef de l'Etat, au moment où le premier ministre commençait à s'affirmer sur la scène politique.

Cette concentration se traduit, par ailleurs, par la reprise, par le président de la République, du portefeuille de la défense, dont l'ancien titulaire, le général Sékou Ly, l'une des personnalités de premier plan du régime, devient ministre de l'éducation nationale, secteur en proie depuis quelques mois à une agitation sporadique.

Cinq ministres quittent leurs fonctions : Mme Gakou Fatou Niang (information), le colonel Abdourahmane Maïga (administration territoriale), MM. El Hadj Oumar Tall (ressources naturelles et élevage), Ousmane Mohamed Diallo (plan) et Hamma Ag Mahmoud (emploi et fonction publique).

Quatre personnalités font leur entrée dans le gouvernement : Mme Diallo Lalla Sy (emploi et fonction publique), MM. Tiéna Coulibaly (finances et commerce), Morifing Koné (environnement et élevage) et le général Abdoulaye Ouologuem (ministre délégué à la défense). – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Un retrait militaire indien symbolique renforce la position du président Jayewardene

New-Delhi
De notre correspondant
en Asie du Sud

Les autorités sri-lankaises donnent, depuis quelques jours, la plus large audience à une décision de principe prise par New-Delhi : le retrait des éléments de la force indienne qui ne sont pas directement opérationnels dans la lutte contre la guérilla tamoule (*le Monde* du 7 juin). Le mardi 7 juin, les premiers détachements de ce contingent devaient quitter Sri-Lanka. New-Delhi n'a donné aucune indication sur le nombre de soldats concernés, se contentant d'indiquer qu'ils se retiraient de la zone de Trincomalee, le grand port de la côte orientale. Des matériels lourds (chars T-72 et des canons de 120 et de 105 mm) seront également évacués. La partie indienne a cependant pris soin de souligner qu'il ne s'agissait pas « *du début de retrait final* », mise au point qui tranche fort sur l'optimisme manifesté par les officiels sri-lankais, dont les préoccupations électorales sont évidentes.

L'UNP (Parti national unifié), formation au pouvoir, vient de l'emporter lors de l'élection de six conseillers provinciaux et s'apprête à mener des batailles politiques plus difficiles : élection du conseil de la province du Sud (fief des extrémistes cinghalais du Janata VVimuki Peramura, JVF) ; puis, à une date encore non précisée, élections provinciales du Nord et de l'Est ; enfin, à plus long terme, élections parlementaires et présidentielle. Longtemps accusé par sa propre majorité de « brader » la souveraineté nationale sri-lankaise en permettant à une armée étrangère de s'installer dans l'ancienne Ceylan, le président Jayewardene tente aujourd'hui de démontrer que ces accusations, qui constituent le cheval de bataille du JVP, étaient sans fondement.

Comme elle l'a fait à de nombreuses reprises dans le passé, l'Inde accepte de jouer ce jeu électoral dans la mesure où celui-ci sert ses propres intérêts : la force indienne de « maintien de la paix » a bien besoin de redorer son image de marque auprès des populations cinghalaise et tamoule. Le MFP de Mme Bandaranaïke (opposition) commence à regretter d'avoir boycotté les élections, qui n'ont pas, semble-t-il, été gravement entachées d'irrégularités et qui ont permis au pouvoir de l'emporter sur des adversaires, notamment l'USA (Alliance socialiste unie). Bref le vieux chef de l'Etat est en train de prendre quelques longueurs d'avance pour les prochaines étapes électorales.

Quant au contingent indien, il est composé de onze brigades, soit près de 70 000 hommes (50 000 officiellement). Le retrait de 2 000 à 3 000 hommes, pas forcément des combattants n'est donc pas très significatif. Ce qui semble l'être davantage est l'utilisation quasi systématique d'hélicoptères d'attaque MI-24 par l'armée indienne contre les poches de la rébellion tamoule, notamment dans la province du Nord.

LAURENT ZECCHINI.

Amériques

ÉTATS-UNIS : la fin des primaires

Vingt ans après, le mythe de Robert Kennedy

Alors que, mardi 7 juin, se sont achevées sans passion, en Californie, les interminables primaires américaines et que se profile déjà pour l'automne un inéluctable duel Bush-Dukakis, l'Amérique aurait-elle des nostalgies ? En voyant son nouveau champion, ce gouverneur du Massachusetts, pugnace et méritant, empiler avec méthode les victoires qui le rapprochent de la Maison Blanche, comment ne penserait-elle pas à « *lui* » ? Lui, que le gouverneur imite même, à l'occasion, avec ses airs de compassion à demi rentrée, son ton abrupt et ses chemises immaculées retroussées aux coudes. Lui, Robert Francis Kennedy, qui il y a vingt ans, le 4 juin 1968, célébrait aussi sa victoire en Californie.

C'était au soir d'une journée un peu folle, juste avant minuit, dans le grand salon au luxe tapageur de l'hôtel Ambassador à Los Angeles, haut lieu des stars d'Hollywood. Entré tard dans la compétition, sans trop y croire au début, « Bobby » avait mené une campagne étonnante, lourde d'une passion presque équivoque. Les derniers jours, il n'était pas rare qu'il laisse aux mains de la foule en délire boutons de manchettes et cravate. Un jour il y perdit même une chaussure... Mais en ce soir du 4 juin, les jeux étaient presque faits, Robert Kennedy venait d'annoncer à ses supporters en transe sa victoire sur le champion des libéraux, le sénateur Eugène McCarthy et le vice-président Humphrey. Ce ne serait pas facile, mais la route de la convention démocrate de Chicago lui était désormais ouverte, et sans doute aussi celle de la Maison Blanche, face à ce Richard Nixon si retors, qui l'avait traité un jour de « dégonflé ».

C'était compter sans la névrose nationaliste – manipulée (?) – d'un jeune homme de vingt-quatre ans, d'origine jordanienne, Sirhan Bishara Sirhan. Dans un carnet retrouvé plus tard, Sirhan, rendu furieux par le soutien de Kennedy à la vente de chasseurs Phantom à Israël, avait écrit : « *Robert Kennedy doit être assassiné avant le 5 juin* » (date anniversaire de la guerre de six jours). A quelques minutes près il tint parole. Il n'était pas 1 heure, quand atteint de trois balles dont une au cerveau, (comme son frère John cinq ans plus tôt), Robert Kennedy s'effondrait dans les cuisines de l'hôtel, par où il tentait de se faufiler pour rejoindre les journalistes. Ses dernières paroles audibles furent « *Est-ce que tout le monde est sain et sauf ?* ». Vingt-cinq heures plus tard il mourait. Il avait quarante-deux ans. C'était la fin d'un rêve encore fragile, le début d'un mythe tenace.

Vingt ans après, les propriétaires de l'Ambassador, devenu un hôtel de second ordre, viennent enfin d'obtenir un permis de démolir, dans l'espoir de rentabiliser au moins le terrain. Quant à Shiran Shiran, il purge sa peine à perpétuité dans le pénitencier de Soledad, près de San-Francisco. Pour passer le temps il lit, et fait, dit-on, de la musculation. Et puis lorsqu'on l'interroge sur le passé, très souvent il dit ne se souvenir de rien.

L'Amérique, elle, n'a pas oublié. Dans un sondage publié il y a quelques semaines, la revue *Rolling Stone* a découvert, en interrogeant de jeunes Américains de dix-huit ans à quarante-quatre ans, que les modèles qui les font rêver sont précisément ceux de deux hommes porteurs d'espoirs qui ont été assassinés : Robert Kennedy et Martin Luther King. Et du coup, pas une télévision américaine, pas une publication, à commencer par *Newsweek* et *Time magazine* (dont sa cover-story du 9 mai est consacrée à celui que l'hebdomadaire appelle « *le dernier héros* »), qui n'ait résisté à se poser la question : « *Et si* RFK *avait survécu ?* »

« Et si RFK avait survécu ? »

A croire qu'au sortir de bientôt huit ans de révolution reaganienne, au-delà de la nostalgie pour ces années 60 où comme l'écrit *Time* « *tout semblait possible* » : « *mettre fin à une guerre ou faire la paix entre les races* », c'est peut-être d'un peu plus de passion et d'engagement dont rêve l'Amérique. Surtout en cette année 1988 où le prétendant démocrate, déjà favori pour l'élection de novembre, prêche lui-même « *moins de charisme et plus d'efficacité* ». De la passion, certes, il n'y en a guère : imagine-t-on la foule amoureuse se ruant sur Bush ou Dukakis pour leur arracher leurs chaussures ?
Quant à l'engagement, il existe chez les démocrates, mais trop timide encore. Que ce soit contre cette guerre inavouée en Amérique centrale, par « contras » interposés, ou ce trafic de drogue, dont certains liens troublants avec l'administration Reagan ont été révélés dans les péripéties de l'affaire Noriega, ce général panaméen si gênant, dont la Maison Blanche ne parvient pas à venir à bout.

Comment, là encore, en voyant un Edwin Meese, ministre de la justice, sous le coup d'une enquête pour trafic d'influence et si compromis que ses plus proches collaborateurs ont démissionné en série, ne pas se souvenir de ce jeune ministre de la justice de trente-six ans, pourfendant le crime organisé, que fut Robert Kennedy ? Certes, les mythes ne souffrent pas de zones d'ombre, et sans doute est-il de mauvais goût aujourd'hui de rappeler le Bobby arrogant de la présidence Kennedy. Celui qui traitait ouvertement de « menteur » le vice-président Johnson qu'il détestait et réglait des comptes presque personnels avec le syndicat des camionneurs trop ouvertement corrompu, l'avait baptisé « petit monstre vicieux ». C'était au moment où les services de son propre frère ne dédaignaient pas, eux, de conspirer avec la Mafia contre Castro.

Auparavant, il y avait eu cette autre « tache » que fut la participation active de « RFK » à la chasse aux sorcières du mccarthysme, même s'il prit très vite ses distances. Et puis encore cette autorisation de mettre sur écoutes le pasteur Luther King qu'il accorda volontiers aux enquêteurs du FBI, convaincu que c'était pour le « *bien du pays* ».

Mais il y avait eu aussi la lutte inégale et pied à pied de Bobby, ce « *jeune bleu* » idéaliste en politique, contre Edgar Hoover, le machiavélique directeur du FBI, qui avait une conception particulière de la justice. Il y aura Bobby, seul conseiller lucide, qui prêche la modération lors de l'affaire des fusées de Cuba quand tous les autres ne rêvent que d'intervention.

Cette évolution de l'enfant gâté, « chien de garde » de son frère le président, prétendant et véritable héritier politique, ce mûrissement difficile de celui qui aurait pu être un grand leader charismatique, explique toute la fascination qu'exerce Robert Kennedy. Son mythe, c'est celui du « rassembleur » dont rêvent encore les démocrates ; la percée de Jesse Jackson aux primaires vient de le montrer : l'unité, y compris entre les races est loin d'être effective. En rendant hommage à Bob Kennedy, c'est aussi un regret qu'exprime *Time magazine* : « *Il était un homme politique qui pouvait parler de la loi et l'ordre sans passer pour raciste... il était peut-être le dernier leader blanc que les Noirs prenaient au sérieux.* » Est-ce un hasard ? Tandis que la Californie s'apprêtait à fêter la victoire du peu charismatique Dukakis, un séminaire sur l'ère Kennedy à Los Angeles s'est conclu par ces mots : « *Prenez la meilleure moitié de Dukakis et la meilleure moitié de Jackson et vous obtiendrez la moitié de ce qu'était Robert Kennedy.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Proche-Orient

IRAN : à la suite des défaites de Fao et de Chalamcheh

Le vice-président de l'Assemblée demande l'ouverture d'une enquête

Trois jours après la nomination de M. Rafsandjani au poste de commandant des forces armées par intérim, M. Medhi Karrubi, vice-président de l'Assemblée nationale (Majlis), a demandé l'ouverture d'une enquête détaillée sur les deux revers essuyés par l'armée iranienne depuis avril à Fao et Chalamcheh. « *Nous n'épiloguerons pas sur ces événements,* a-t-il dit dans une déclaration reproduite par le *Jomhouri Islami, mais s'il y a eu faute ou négligence toute personne responsable doit être sanctionnée afin que de tels événements ne se reproduisent pas.* » Avant sa nomination, M. Rafsandjani avait été accusé par certains de ses adversaires d'être en partie responsable de ces défaites.

D'autre part, le « dauphin » de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Montazeri, a demandé à M. Rafsandjani d'abandonner ses autres fonctions (celui-ci est en particulier président du Majlis) pour consacrer tout son temps à la tâche de la réorganisation des forces armées. Laissant entendre que la nomination de M. Rafsandjani aurait dû intervenir voici deux ou trois ans, M. Montazeri a dit que la guerre s'éternisait parce que l'Iran ne disposait pas de « *planification, de coordination ni de commandement unique* ». « *Nulle part ailleurs dans le monde,* a-t-il dit, *on ne trouve de pays qui ait cinq forces armées, disposant chacune d'une organisaiton indépendante aussi élaborée.* »

Par ailleurs, le futur guide de la révolution a demandé aux responsables du pays de respecter « *les valeurs essentielles de la révolution* ». « *Tout individu,* a-t-il dit, *devrait pouvoir exprimer librement sa pensée.* » M. Montazeri semblait ainsi répondre à un télégramme de M. Bazargan, qui lui avait demandé la levée des mesures prises à l'encontre de son mouvement, le MLI, dont le siège a été mis sous scellés par le parquet révolutionnaire et la libération des personnes arrêtées à la suite de cette mesure « *contraire à la loi et à la Constitution* ». M. Bazargan a également adressé un télégramme similaire à l'imam Khomeiny.

Asie

PHILIPPINES : un nouveau forum

La conférence des « démocraties restaurées »

MANILLE
correspondance

Les représentants de treize régimes *« en danger »*, mais fiers de leurs mandats populaires se sont réunis à Manille, du 3 au 6 juin, pour une première historique. A l'initiative du ministre philippin des affaires étrangères, M. Raul Manglapus, les représentants d'un nouveau club, celui des *« démocraties restaurées »* (1), ont évoqué la fragilité de leurs expériences respectives. Théoricien et chrétien-démocrate « nationaliste », M. Manglapus, voit en effet, la montée irrésistible d'un nouveau champ politique indépendant des extrêmes. Il a donc voulu donner corps à ces démocraties puisant leur légitimité dans la *« grande vague du changement amorcé en 1973 avec la chute des colonels grecs »*.

Venus d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe (le président portugais, M. Mario Soares, était l'invité d'honneur de cette grande messe de la *« révolution sage »*), et épousant des philosophies politiques bien différentes, les participants avaient, comme dénominateur commun, leur refus de tout pouvoir sans sanction électorale. Un consensus étant pour le moment impossible (le « club » doit se réunir de nouveau à Lima au printemps 1989), la conférence n'a eu d'autre volonté que le simple échange d'informations. Pour les protagonistes de *« l'alternative raisonnée et raisonnable »*, les dangers guettant toute *« nouvelle démocratie »* comprennent l'intervention étrangère, les mouvements insurgés d'inspiration communiste et le *« golpisme »* militaire.

Mais, de l'avis unanime, le premier facteur de déstabilisation est économique, même si, reflet des différences d'approches nationales, la déclaration finale adoptée par l'ensemble des participants — dont la dette extérieure cumulée dépasse 260 milliards de dollars — s'est contentée de dénoncer le *« protectionnisme des pays avancés »* et *« l'obstacle formidable au développement »* et à la sécurité qu'est le poids de l'endettement croissant. Si la *« déclaration de Manille »* est mesurée, des participants ont exprimé l'espoir de voir émerger à terme une politique collective capable d'imposer un nouvel ordre économique mondial aux grands créditeurs récalcitrants et peu compréhensifs...

Les Etats-Unis ont été vivement critiqués par les représentants du Nicaragua avec, apparemment, le soutien tacite de l'ensemble des participants. La décision du gouvernement philippin d'inviter Managua à la conférence et d'offrir ainsi aux autorités sandinistes un nouveau forum international a failli provoquer un incident diplomatique. L'ambassadeur américain à Manille s'est ému de cette présence. Le gouvernement Aquino, sous l'impulsion de son fougueux ministre des affaires étrangères, entend élargir ses *« horizons diplomatiques »*. M. Manglapus nous a ainsi confié que *« si le Mouvement des non-alignés nous invitait à rejoindre ses rangs, nous serions vraisemblablement d'accord... »*.

M. Roland Dumas a fait parvenir à M. Manglapus un message de solidarité : *« La France se félicite de votre initiative et souhaite le plein succès de cette conférence à laquelle elle s'associe tout particulièrement... »*, écrit-il notamment.

KIM GORDON-BATES.

(1) Participants : Argentine, Brésil, Equateur, El Salvador, Espagne, Grèce, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Pérou, Philippines, République dominicaine et Uruguay. La Bolivie, Haïti et la Corée du Sud ont décliné l'invitation (la République coréenne a néanmoins dépêché un observateur). Taiwan n'est plus reconnu par les Philippines comme nation indépendante.

● **Le Sénat philippin contre la présence d'armes nucléaires.** — Le Sénat phillipin a approuvé, le lundi 6 juin, un projet de loi interdisant l'introduction d'armes nucléaires dans le pays, législation qui doit encore être examinée par la Chambre des représentants. Le projet a été approuvé par 19 voix contre 3 et 1 abstention. Il fixe des peines pouvant atteindre trente ans de prison pour importation d'armes nucléaires sur le territoire des Philippines et allant jusqu'à douze ans de prison pour introduction de composants nucléaires. Cette mesure vise principalement les bases militaires américaines aux Philippines, les Etats-Unis refusant de confirmer ou d'infirmer la présence d'armes nucléaires. — *(AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Critiques étudiantes contre le régime

Pékin (Reuter). — La colère des étudiants de l'université de Pékin après le meurtre de l'un des leurs a pris, lundi 6 juin, une connotation politique, avec la floraison d'affiches hostiles au parti et au gouvernement. Griffonnés à la main, les dazibaos ont nommément accusé de corruption plusieurs personnalités et exhorté les étudiants à *« se sacrifier pour la démocratie »*. Au total, une centaine de dazibaos ont fait leur apparition dans la journée à proximité du portrait, entouré de couronnes funéraires, de Chai Qingfeng, assassiné la semaine dernière à deux pas du campus.

Un grand nombre d'affiches rendaient hommage à l'étudiant de géophysique, mais d'autres voyaient dans ce meurtre la conséquence d'une rupture de l'ordre social sous l'effet de la corruption, de la pauvreté et de l'incompétence du pouvoir. Plusieurs *dazibaos* attaquent nommément le premier ministre Li Peng, élu le mois dernier lors du Congrès du peuple quinquennal.

Fidji

Quarante personnes interpellées à la suite de la découverte de dépôts clandestins d'armes

Suva *(AFP)*. — Six dépôts clandestins d'armes, de fabrication soviétique, ont été découverts, lundi 6 juin, par la police dans l'île principale de Viti-Levu, dans l'ouest de l'archipel, et quarante personnes, dont un ancien ministre, sont interrogées à la suite de cette opération, a annoncé la police. Au cours de ces perquisitions ont été saisis 93 fusils de type AK-47, 4 mitrailleuses lourdes, 10 mitrailleuses légères, 10 lance-roquettes, 72 baïonnettes, ainsi que des caisses de munitions et 105 casques, a-t-on précisé.

Parmi les quarante personnes interrogées à la suite de ces perquisitions, toutes d'origine indienne, figure M. Krishna Datt, ancien ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Timoci Bavadra, chassé du pouvoir l'année dernière, et deux directeurs d'une compagnie d'assurances, a indiqué la police. Ces armes, qui font partie d'une cargaison illégalement introduite dans le pays le 11 avril, ont été découvertes grâce à une enquête menée depuis l'interception par les autorités australiennes d'une seconde livraison d'armes destinée à Fidji dans le port de Sydney la semaine dernière (*le Monde* du 2 juin), a précisé le responsable de l'enquête. Le ministre de l'intérieur par intérim des îles Fidji, le général Sitiveni Rabuka, avait alors estimé que la cargaison saisie à Sydney faisait partie d'un complot destiné à déstabiliser la République de Fidji.

Tchad

M. Hissène Habré se dit prêt au dialogue avec la Libye

N'Djamena. — Le Tchad *« est disposé à rétablir immédiatement ses relations diplomatiques avec la Libye et à inaugurer avec elle une nouvelle ère fondée sur les principes des chartes de l'OUA et de l'ONU »*, a déclaré, lundi 6 juin, à N'Djamena, le président Hissène Habré.

Dans un message à la nation, à l'occasion du sixième anniversaire de son avènement au pouvoir, le 7 juin 1982, le chef de l'Etat a souligné que son pays n'était pas encore parvenu à la paix définitive et durable, bien qu'il existe quelques signes encourageants. Il a estimé que le cessez-le-feu instauré depuis septembre, grâce à la médiation de l'OUA, *« dure toujours malgré les violations continues et répétées de la part de la Libye »*. Il a réaffirmé sa confiance en l'OUA pour trouver une solution négociée. *« Nous apportons notre appui à la nouvelle orientation que s'est donnée l'OUA dans sa mission de paix, à savoir créer un climat de détente, favoriser la reprise des relations normales et renouer un dialogue entre la Libye et le Tchad »*, a-t-il dit, jugeant *« réaliste »* cette démarche de l'organisation panafricaine.

« Nous devons être conscients des menaces très sérieuses que constitue la grande concentration de forces [libyennes] *dans la région d'Aouzou, celle d'Elwigh* (sud-ouest de la Libye) *et de Toumo »* (en territoire nigérien), a toutefois ajouté M. Habré, qui a dénombré *« deux cent soixante-douze cas de violations du cessez-le-feu »* par Tripoli et qui a également fait état d'actions terroristes *« programmées »* actuellement par la Libye contre des villes tchadiennes. — *(AFP.)*

Diplomatie

La tournée du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient

Les chances de succès de M. Shultz paraissent de plus en plus minces

Poursuivant sa nouvelle mission de paix au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz a passé, lundi 6 juin cinq heures à Damas pour s'entretenir avec le président Hafez Al-Hassad. Les deux hommes ont eu près de trois heures d'entretiens à l'issue desquels le porte-parole de la présidence syrienne a indiqué qu'ils avaient porté *« sur la situation et les développements au Proche-Orient, les idées des Etats-Unis sur le processus de paix dans la région ainsi que sur la situation internationale »*.

M. Shultz, qui a quitté Damas dans l'après-midi pour regagner Le Caire, n'a pas fait de déclaration. A son arrivée en Syrie dans la matinée, il avait déclaré que l'idée de créer un Etat palestinien indépendant ne lui paraissait pas viable. Parlant aux journalistes avant son entrevue avec M. Assad, il a dit : *« Personnellement, je pense que ce n'est pas viable. Pour moi, cela n'a pas de sens de penser qu'on pourrait faire un Etat viable avec un pays en Cisjordanie et à Gaza. »* Sur l'avenir des Palestiniens, il a déclaré : *« Je pense qu'il est bien plus praticable de songer à un groupement de peuples qui ont une relation — confédération ou attachement — avec un autre Etat ou des autres Etats. »*

Répétant que la situation au Proche-Orient devenait de plus en plus dangereuse, le secrétaire d'Etat a observé : *« Il y a des problèmes très difficiles qui ne disparaissent pas et nous sentons que des occasions sont perdues. »*

Au pessimisme à peine voilé de M. Shultz fait écho le scepticisme quant aux chances de succès du secrétaire d'Etat affiché par la Maison Blanche, dont le porte-parole a reconnu lundi que les efforts de paix américains avaient peu de chances d'aboutir durant le mandat du président Reagan. Les perspectives de paix, a déclaré M. Marlin Fitzwater, sont *« les mêmes que depuis deux mille ans »*.

Par ailleurs, au moment où Moscou nuance sa position vis-à-vis d'Israël, insistant sur la nécessité de reconnaître celui-ci, M. Shamir a adopté un ton intransigeant en évoquant l'avenir des rapports soviéto-israéliens. Israël ne fera aucune concession politique en échange d'un rétablissement des relations diplomatiques avec l'URSS, a affirmé le premier ministre à quelques jours de sa rencontre avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevarnadze.

« Je ne pense pas que nous devions payer pour le rétablissement des relations diplomatiques », a-t-il dit, réitérant son opposition à la tenue d'une conférence internationale, même si *« les Soviétiques continuent à laisser entendre qu'ils renoueraient diplomatiquement avec nous si nous acceptions leur proposition »* pour une telle conférence.

Parallèlement, les troubles se sont poursuivis en Cisjordanie où trois Palestiniens, dont une petite fille de neuf mois qui a reçu une balle en caoutchouc dans l'œil, ont été blessés lundi. Dans la bande de Gaza, des dizaines de personnes, selon des sources palestiniennes, ont été arrêtées à la veille de la visite, lundi, de M. Richard Shifter, adjoint au secrétaire d'Etat américain, chargé des droits de l'homme. M. Shifter s'est notamment entretenu à cette occasion avec des officiers et des responsables de l'administration militaire de Gaza.

Un député de l'opposition de gauche, le général Matti Peled, a pour sa part demandé une enquête sur une affaire remontant au début d'avril et que *« l'armée a tenté d'étouffer »* : trois officiers, dont un colonel, auraient pris en chasse, en hélicoptère, un jeune berger palestinien de Cisjordanie pour le tuer de sept balles dans la poitrine. — *(AFP, Reuter.)*

L'ouverture du sommet arabe à Alger

La revanche de M. Yasser Arafat

(Suite de la première page.)

Sur ce point, les dirigeants arabes ont déjà adopté, notamment à Amman, le principe d'une telle conférence réunissant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les parties concernées, y compris l'OLP, sur un pied d'égalité.

« Pour faciliter les choses », affirme-t-on de source palestinienne, l'OLP accepterait officiellement le principe d'une délégation arabe commune, solution souhaitée par le président syrien Hafez El Assad, à condition que chaque pays y soit représenté à part entière et au même niveau. Approuvé par Moscou, le plan de Fès avait été jugé *« positif »* par Washington, qui avait, il est vrai, alors surtout retenu de cette réunion la reconnaissance implicite d'Israël. Le fait que l'OLP demande aujourd'hui de ressortir ce plan ne manque pas d'habileté.

Au moment où Moscou plaide pour le *« réalisme »* et où M. Gorbatchev exhorte les pays arabes à prendre une *« décision qui dénouerait le problème ardu du droit d'Israël à la sécurité »*, le rappel, même implicite, de la reconnaissance d'Israël et de son droit à vivre en paix n'est pas négligeable. Après les ambiguïtés de langage soviétiques qui n'avaient pas manqué d'inquiéter l'OLP, M. Arafat a reçu lundi un ferme soutien du chef du Kremlin qui, dans un message au président Chadli, a réaffirmé qu' *« aucune organisation autre que l'OLP ne sera capable de prendre une décision au nom du peuple palestinien ni d'assurer son application par le peuple palestinien »*.

Le chef de l'OLP, qui avait effectué dimanche un bref voyage à Alger pour s'entretenir avec M. Youri Vorontsov, venu à la veille du sommet rendre compte des entretiens soviéto-américains, a peut-être reçu de sa part quelques conseils de modération mieux à même de prendre à contrepied l'initiative de M. Shultz.

Le plan de paix américain comporte aux yeux de beaucoup de pays arabes deux lacunes : le refus des Etats-Unis de reconnaître le droit à l'autodétermination des Palestiniens et l'existence et la représentativité de l'OLP. L'intransigeance israélienne dispense d'une certaine façon les pays arabes de dire carrément non à Washington. Cela d'autant plus que la Jordanie, l'Arabie saoudite et, en coulisse de ce sommet, l'Egypte sont favorables à la poursuite des efforts du secrétaire d'Etat. Mais, dans le contexte du nouveau dialogue soviéto-américain, une position arabe commune, sans doute plus proche des vues de Moscou mais qui ne rejetterait pas les efforts de Washington, donnerait plus de poids à la nation arabe et isolerait encore davantage Israël.

On n'excluait pas, de source arabe bien informée, qu'un accord sur une délégation arabe commune puisse être trouvé, quitte à ne pas trop entrer dans les détails pour savoir comment celle-ci se diviserait ensuite dans les négociations. De même, les pays arabes pourraient assouplir quelque peu leurs positions sur le rôle de la conférence, souveraine pour certains, simple *« parapluie »* abritant des négociations directes pour les Etat-Unis, en proposant de doter celle-ci d'un *« rôle actif d'arbitrage »*. Autant de sujets qui nécessiteront de sévères révisions pour certains, mais qui auraient le mérite, si un accord sur ces points était acquis, de donner plus de crédibilité au monde arabe.

La guerre du Golfe

La guerre du Golfe sera aussi un des sujets débattus, et la présence à Alger du roi Fahd d'Arabie saoudite, arrivé lundi soir, n'y est sans doute pas étrangère. Le souverain saoudien, qui avait boycotté le sommet d'Amman, s'est cette fois déplacé et entend bien faire prévaloir son point de vue après que son pays a rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran. Téhéran n'a d'ailleurs pas négligé l'événement en envoyant il y a quarante-huit heures à Alger puis à Tripoli un de ses vice-ministres des affaires étrangères, M. Becharati. Celui-ci a plaidé la cause de son pays, indique-t-on de bonne source, en précisant que le sommet adopterait sans doute sur ce thème une résolution proche de celle d'Amman qui avait condamné Téhéran, mais en des termes peut-être moins durs, compte tenu de la position plus modérée de l'Algérie. Il sera intéressant d'observer la position de la Syrie, qui n'avait élevé aucune objection à Amman et qui a montré à Beyrouth beaucoup de souplesse face aux desiderata iraniens.

En invitant le sommet arabe à se pencher sur la guerre Iran-Irak, dont *« l'urgence d'une solution n'est pas moins importante »* a-t-il dit, que celle du conflit israélo-arabe, M. Gorbatchev a probablement comblé les vœux du roi Fahd, même si l'attentisme soviétique devant l'application de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, réclamée déjà à Amman, n'est pas goûté par les alliés de l'Irak. Le président Saddam Hussein, représenté à Alger par le vice-président, M. Taher Yassine Ramadan, peut compter sur de solides appuis, d'autant plus que ses récentes victoires militaires le placent dans une position beaucoup plus confortable.

Réconciliation algéro-marocaine

Ce sommet marquera enfin l'apothéose de la réconciliation algéro-marocaine. Le roi Hassan II, qui sait ménager ses effets, a choisi le bateau pour revenir à Alger pour la première fois depuis quinze ans. Un accueil grandiose devrait lui être réservé au port d'Alger, et déjà une centaine de journalistes marocains ont envahi la capitale algérienne dans l'attente de l'événement. Pour ne pas toutefois détourner ce sommet de son but premier, l'appui au soulèvement dans les territoires occupés, le sommet maghrébin que tout le monde évoque ici, se tiendrait plutôt à la fin de la réunion des rois et chefs d'Etat arabes proprement dits.

Quoi qu'il en soit, l'Algérie a déjà atteint un de ses buts, réunir un sommet arabe avec une présence maximale des chefs d'Etat. Outre le président irakien, dont l'arrivée impromptue est toujours possible, deux d'entre eux seulement devraient, en principe, manquer à l'appel : le président somalien, dont le pays est le théâtre de combats dans le Nord, et le sultan Qabous d'Oman, absent traditionnel, sauf à de rares exceptions, des sommets arabes.

La violente diatribe du colonel Kadhafi contre les dirigeants arabes à la solde, selon lui, de Washington annonce-t-elle son abstention ? Rien ne permet de le dire, mais le colonel libyen est trop imprévisible pour que l'on puisse être sûr de sa décision finale.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le statut des personnels soviétiques à l'ONU pourrait être modifié

L'Union soviétique envisage de confier à ses ressortissants employés à l'ONU des mandats de longue durée, ce qui ferait d'eux, en fait, des personnels permanents dotés d'un statut de fonctionnaires internationaux plus conforme à la charte des Nations unies.

Les personnels de l'ONU, Soviétiques mis à part, font généralement carrière dans l'Organisation, leur révocation éventuelle ne dépendant que du secrétariat général. Dans un rapport présenté au Congrès, l'administration Reagan avait dénoncé le fait que quatre seulement des cent trente-quatre Soviétiques en poste au siège de New-York et un seul sur les soixante-quatorze en poste à Genève avaient des contrats de longue durée. Les autres, affirment les Américains, ont pour seule fonction d'appliquer les instructions de Moscou, certains à des fins d'espionnage.

Cette réforme de statut s'inscrirait dans le cadre d'une politique qui traduit depuis quelque temps un regain d'intérêt de l'URSS à l'égard de l'ONU. L'Union soviétique s'est ainsi acquittée récemment des arriérés de ses contributions envers l'Organisation.

● **Reprise des négociations directes entre « contras » et sandinistes.** — Les autorités sandinistes et la Contra (opposition armée au régime nicaraguayen) devaient reprendre, mardi 7 juin, à Managua, leurs négociations directes pour tenter de trouver un accord sur un cessez-le-feu définitif au Nicaragua, assorti de mesures de démocratisation réclamées par la Contra. — *(AFP.)*

Selon un haut responsable iranien

Paris et Téhéran pourraient procéder à un échange d'ambassadeurs d'ici à un mois

Téhéran *(AFP, AP)*. — Le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayeri, a déclaré, le lundi 6 juin, que la France et l'Iran pourraient procéder à un échange d'ambassadeurs d'ici à un mois. Répondant à une question de Radio-Téhéran, il a affirmé que *« les délégations iranienne et française, représentées par MM. Ali Ahani, pour l'Iran, et Christian Graef, pour la France, ont déjà eu plusieurs rencontres à Genève et il semble que les relations entre les deux pays reprendront dans un mois, au niveau des ambassades »*.

Selon M. Moayeri, *« la République islamique a réaffirmé ses conditions pour la normalisation de ses relations avec Paris : le remboursement par la France du prêt consenti par l'Iran à l'époque du chah et ses intérêts »*, la *« neutralité de Paris dans le conflit irano-irakien »* et enfin *« l'interdiction imposée par le gouvernement français aux activités des contre-révolutionnaires iraniens installés en France »*.

[A Paris, le quai d'Orsay confirme que des entretiens ont eu lieu à Genève, mais se refuse à tout pronostic sur la durée des négociations.]

Après le sommet de Moscou

Des pourparlers pourraient s'ouvrir entre les deux Corées

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, qui, de retour de Moscou, faisait une étape à Tokyo, lundi 6 juin, a déclaré notamment : *« La menace soviétique pour cette partie du monde* [l'Extrême-Orient] *est importante et elle continue d'augmenter. »* M. Carlucci a estimé qu'il était trop tôt pour savoir si les changements mis en œuvre par M. Gorbatchev déboucheraient sur une *« politique moins expansionniste »* et sur l'arrêt des violations des droits de l'homme ou si, au contraire, ils permettraient à l'URSS dans les années 90 de *« produire d'énormes quantités d'armes de manière encore plus efficace qu'aujourd'hui »*.

Un émissaire spécial du gouvernement soviétique, chargé lui aussi de rendre compte à Tokyo du sommet soviéto-américain, M. Kireev, a indiqué lundi que son pays avait demandé aux Etats-Unis d'entamer un dialogue direct avec la Corée du Nord, afin de diminuer les tensions dans la péninsule.

D'autre part, les autorités de Pyongyang se sont déclarées prêtes à rencontrer les responsables de la Corée du Sud pour des discussions préliminaires en vue de la préparation d'une conférence Nord-Sud, a annoncé lundi l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Le projet de conférence conjointe, proposé par le président nord-coréen Kim Il Sung en janvier, avait été dénoncé par Séoul comme étant une manœuvre destinée à détourner l'attention des accusations d'attentat visant la Corée du Nord après l'explosion, en novembre, d'un avion sud-coréen dont les cent quinze passagers avaient péri.

Vendredi dernier, cependant, le premier ministre sud-coréen, M. Lee Hyun Jae, avait proposé que les deux pays se rencontrent au niveau ministériel ce mois-ci pour discuter de la participation de Pyongyang aux Jeux olympiques de Séoul et d'autres thèmes intercoréens. — *(AFP, Reuter.)*

Europe

URSS : la célébration du millénaire du christianisme

Des discussions vont s'ouvrir entre Rome et Moscou sur le statut des catholiques d'Ukraine

La célébration du millénaire de la Russie chrétienne est entrée le lundi 6 juin dans sa phase active. Jusqu'au 9 se tient à la laure de la Trinité Saint-Serge à Zagorsk un concile de l'Eglise russe orthodoxe — le premier depuis celui de 1971, qui avait élu le patriarche Pimène. Il doit notamment aborder la question de l'organisation locale des paroisses. Le prêtre pourrait recouvrer son autorité. Une limite d'âge de soixante-quinze ans serait par ailleurs imposée aux évêques.

Le vendredi 10, une cérémonie est prévue au théâtre Bolchoï en l'honneur des invités officiels soviétiques et étrangers. Les principales célébrations auront lieu les 11 et 12 juin prochains au monastère Danilov de Moscou, récemment rouvert au culte et dont les évêques veulent faire leur siège patriarcal.

L'enjeu de toutes ces manifestations, qui vont se poursuivre jusqu'en juillet dans les villes et paroisses de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine, est de manifester la vitalité du christianisme, à l'heure où la nouvelle équipe au pouvoir depuis 1985 réexamine la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Toutes les grandes Eglises chrétiennes sont représentées aux fêtes de Moscou. Le pasteur Emilio Castro conduit la délégation du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, dont fait partie l'Eglise orthodoxe de Russie. Primat de la Communion anglicane, le docteur Runcie, archevêque de Cantorbéry, est aussi du voyage, ainsi que Frère Roger, prieur de la communauté œcuménique de Taizé.

En dehors du pape, qui n'a pas été personnellement invité, les trois personnalités représentant le Saint-Siège sont sans doute les plus ouvertes à un renforcement du dialogue avec l'Eglise russe : il s'agit du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, numéro deux dans la hiérarchie romaine, principal acteur, sous Paul VI puis sous Jean-Paul II, de l'*Ostpolitik* et dont l'arrivée à Moscou est prévue pour le mercredi 8 juin ; du cardinal Johannes Willebrands, président du secrétariat pour l'Unité des chrétiens, qui, après sept ans d'interruption, a relancé en octobre 1987, au cours d'un colloque à Venise, les conversations théologiques entre des représentants du patriarcat de Moscou et de l'Eglise catholique romaine; enfin, du cardinal français Roger Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix. Le cardinal Casaroli est porteur d'une lettre personnelle de Jean-Paul II pour M. Gorbatchev.

Ils seront rejoints par une deuxième délégation catholique représentative des cinq continents qui comprendra dix cardinaux et évêques, dont le cardinal Glemp, primat de Pologne. Mais ce sont tous les présidents des conférences épiscopales à travers le monde qui avaient été invités par le patriarcat de Moscou (*le Monde* du 6 mai).

Le principal désaccord entre l'Eglise catholique et l'Eglise russe orthodoxe porte sur les « uniates » ukrainiens. Cette question — ainsi que celle des atteintes à la liberté des fidèles et du clergé catholiques dans les pays baltes — a fait capoter le projet longtemps caressé par le Vatican et par M. Gorbatchev d'un voyage du pape à Moscou.

Une détente est-elle envisageable sur ce point ? Le métropolite orthodoxe Philarète de Kiev a déclaré, le 4 juin, que des entretiens prévus en Finlande, près de Kuopio, au mois d'août prochain, entre catholiques et russes orthodoxes porteraient sur le statut de l'Eglise catholique ukrainienne rattachée en 1946 par Staline au patriarcat de Moscou. Au cours d'une conférence de presse, le 3 juin à Moscou, l'académicien Andrei Sakharov était aussi intervenu en faveur de la reconnaissance officielle des catholiques d'Ukraine.

H. T.

Les tribulations d'une Eglise

(Suite de la première page.)

Et ce n'est un mystère pour personne que la véritable raison de l'absence à Moscou de Jean-Paul II est le contentieux sur cette question ukrainienne.

Impossible de comprendre un tel niveau de tension sans remonter très loin dans l'Histoire. C'est à la suite des invasions mongoles et du sac de Kiev (1240) que les princes héritiers de Vladimir et les métropolites de Kiev se déplacent vers l'est, à Moscou, qui devient alors le principal foyer religieux de l'orthodoxie russe.

Quand ces territoires orientaux et méridionaux de l'ancienne Rous' (1), connus alors sous le nom de « marches » de la Russie (« Oukraïnia »), sont annexés au quatorzième siècle par les souverains catholiques de Lituanie et de Pologne (qui créent en 1386 un Etat fédéral), un équilibre confessionnel survit tant bien que mal. Un siège métropolitain orthodoxe indépendant de Moscou est maintenu à Kiev.

Ce sont les tentatives de rattachement à Rome de populations restées orthodoxes qui ont rompu cet équilibre. Le concile œcuménique de Florence (1439) marque un rapprochement de circonstance entre Rome et Constantinople, alors sous la menace des Turcs et à la recherche d'alliances à l'Ouest. Mais à son retour à Moscou, le métropolite orthodoxe Isidor est désavoué par le peuple et mis en prison par le tsar. Moscou se rebelle et se constitue en Eglise autocéphale (1448).

La tentative suivante d'union avec Rome va cette fois aboutir, au synode de Brest-Litovsk (1596), véritable acte de naissance de l'uniatisme ukrainien. Le métropolite de Kiev et six évêques orthodoxes sur huit, inféodés aux souverains lituanien et polonais, se rallient à l'Eglise catholique. Le pape leur accorde le maintien des traditions locales (mariage du clergé, liturgies en slavon). On est alors en pleine époque de contre-réforme et les jésuites marquent partout des points. Une nouvelle Eglise catholique de rite naît, mais à quel prix ! Le nom de Brest-Litovsk deviendra le symbole des tentatives de reconquête romaine imposée à l'orthodoxie.

Mais la greffe prend mal. Le clergé, les moines, les laïcs groupés en puissantes fraternités orthodoxes se retournent contre la hiérarchie uniate, appuyée sur les souverains catholique. Un évêque est assassiné en 1623. La répression s'abat sur les orthodoxes qui n'ont plus d'existence officielle. les monastères et les églises sont fermés ou donnés aux seuls uniates (2).

Liquidés par Staline

Les héritiers de l'union de Brest et les orthodoxes soutenus par Moscou vont survivre à ces guerres de religion et aux différents régimes d'occupation que connaît l'Ukraine moderne — de la part de la Pologne, de l'Autriche, à nouveau de la Pologne, de l'Allemagne, puis de l'URSS — jusqu'en 1946. A cette date, l'Histoire se renverse. A la suite d'un synode « manipulé » tenu à Lvov, sans la participation de ses évêques, l'Eglise gréco-catholique d'Ukraine est liquidée par Staline, qui la soupçonne d'être un foyer de revendications nationalistes et le fourgon de l'étranger en Union soviétique. Des quantités de prêtres et les évêques sont mis en prison. Ils ne sortent des camps qu'à partir de 1956. Archevêque de Lvov, Mgr Joseph Slipyj est libéré en 1961, mais il doit s'exiler à Rome.

Cette longue histoire marque aujourd'hui encore les esprits. Successeur du cardinal Slipyj, mort en 1984, le cardinal Lubachivski, archevêque majeur des Ukrainiens, résidant à Rome, et le métropolite Philarète de Kiev ont été les deux seules personnalités, au cours de la réunion interreligieuse d'Assise, le 27 octobre 1986, à refuser de se serrer la main.

Surtout concentrés à l'Ouest, en Galicie, dans les régions de Tarnopol, Lvov, Ivano-Frankosk, les catholiques ukrainiens n'ont d'autres ressources que d'assister aux liturgies dans les paroisses orthodoxes ou de pratiquer leur foi dans la clandestinité. Mais celle-ci est de moins en moins supportée. Le vent de réforme qui souffle en Union soviétique encourage les revendications visant à la légalisation de l'Eglise gréco-catholique. Un appel en ce sens a notamment été signé le 4 août 1987 par deux évêques, trente-six prêtres, des religieux et des fidèles laïcs sortis de leur clandestinité. L'académicien Sakharov vient, à son tour, de prendre fait et cause pour les uniates.

La reconnaissance de l'Eglise catholique en Ukraine réveillerait de vieilles plaies et porterait un rude coup au patriarcat de Moscou. Sur six mille huit cents lieux de culte orthodoxes actuellement ouverts en Union soviétique, mille cinq cents se trouvent dans les anciens diocèses uniates qui, outre les paroisses, fournissent au patriarcat orthodoxe une grande partie de son clergé. 60 % des séminaristes de Leningrad viennent d'Ukraine, spécifiquement d'Ukraine occidentale.

Le dialogue a certes repris entre Rome et Moscou, mais il reste marqué par une double suspicion. Les orthodoxes craignent toujours la relance, de la part du Vatican, d'un uniatisme agressif et certaines déclarations du pape exaltant *« l'heureuse union de Brest-Litovsk »* (3) leur donnent raison. Quant aux catholiques ukrainiens, ils redoutent toujours de faire les frais d'une *ostpolitik* et d'un œcuménisme précités.

HENRI TINCQ.

(1) A l'époque du baptême de Vladimir (neuvième siècle), la Rous' englobait des territoire connus plus tard sous les noms d'Ukraine, de Russie et de Biélorussie.

(2) Sur l'histoire très controversée du christianisme ukrainien, on lira : *Naissance de la chrétienté russe*, de Vladimir Vodoff (Fayard-1988) ; *L'Eglise orthodoxe hier et aujourd'hui*, par Jean Meyendorff (Seuil-1960) ; ainsi que la présentation par Yves Hamant, professeur à Paris-X, et le Père René Marichal du Centre d'études russes à Saint-Georges de Meudon, du millénaire du baptême de saint Vladimir, dans *Documents-Episcopat* (bulletion de la conférence épiscopale catholique française de janvier 1988.

(3) Au cours d'une audience, le 5 mai 1988, avec des historiens spécialistes du christianisme slavo-byzantin. SOP (Service orthodoxe de presse, n° 139).

GRANDE-BRETAGNE : un tournant chez les travaillistes ?

M. Neil Kinnock ne serait plus favorable au désarmement nucléaire « unilatéral »

LONDRES
de notre correspondant

M. Neil Kinnock a fait un pas de plus vers une « *révision déchirante* » de la doctrine du Parti travailliste en matière de défense nucléaire. Interviewé le dimanche 5 juin par la première chaîne de télévision de la BBC, le dirigeant du Labour s'est, en effet, refusé à se proclamer « *unilatéraliste* », bien que son parti soit, officiellement, favorable au désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne. Cette formule constitue, selon M. Kinnock, une « *incantation* » qui n'est plus de saison.

Tout cependant n'est pas encore très clair dans le discours de M. Kinnock. Certes, dit-il, « *nous n'avons pas besoin d'un unilatéralisme qui consiste à donner quelque chose pour rien (...). Cette idée est dépassée (...). Il faut obtenir quelque chose en échange* [de la renonciation à l'arme nucléaire]. »

Abandon d'une doctrine ou de sa formulation ?

Le leader travailliste estime maintenant que les sous-marins atomiques lanceurs d'engins Trident qui vont progressivement remplacer les Polaris au cours des années 90 ne doivent pas être désarmés sans autre forme de procès dès l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement travailliste ; fer de lance de l'arsenal nucléaire britannique, ils doivent constituer une monnaie d'échange. Mais M. Kinnock répète qu'il est toujours décidé à « *mettre hors service* » ces Trident et que « *cela reste sa position* ». M. Kinnock justifie son évolution en soulignant que l'environnement international a changé grâce au traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), signé en décembre à Washington, et aux négociations START sur les engins intercontinentaux. Dans ces conditions, la Grande-Bretagne pourrait maintenant obtenir « *quelque chose* » des Soviétiques si elle abandonnait ses armes nucléaires.

Les conservateurs ne sont guère impressionnés. Un proche conseiller de Mme Thatcher affirme : « *Rien n'a bougé dans la doctrine du Parti travailliste. M. Kinnock est prêt à brader les Trident et même la force nucléaire britannique tout entière en échange d'une réduction de 2 ou 3 % du potentiel soviétique, ce qui est inacceptable.* »

M. Kinnock semble avoir voulu faire passer un message. Le leader travailliste sait qu'il n'entrera probablement jamais au 10 Downing Street s'il maintient intégralement l'exigence d'unilatéralisme dans le programme de son parti. Il est décidé, plus sans doute par ambition que par conviction personnelle, à renoncer à cette formule ancienne. Il prépare son parti et l'opinion en général à ce tournant.

Le présentateur de la BBC lui a perfidement demandé si son unilatéralisme de jadis était pour autant une erreur. M. Kinnock marchait sur des œufs. Il connaît l'attachement viscéral de nombreux militants travaillistes à cette doctrine. « *Celle-ci*, a-t-il répondu, *était appropriée à l'époque où il ne se passait absolument rien. Ou plutôt il y avait alors une perpétuelle course aux armements et, dans ces circonstances, il fallait essayer de sortir de l'impasse. Nous sommes sortis de l'impasse. Nous avons vu le président des Etats-Unis et le secrétaire général soviétique marcher côte à côte sur la place Rouge et déclarer que leur objectif commun était de débarrasser la planète des armes nucléaires. Ils ont commencé en pratique à le faire.* »

M. Kinnock a visiblement du mal à renoncer à ses convictions de jeune homme que son épouse, ardente militante pacifiste antinucléaire continue pour sa part à proclamer. L'unilatéralisme a des fondements religieux et moraux, même s'il a coûté politiquement très cher au Labour. Certains lui attribuent une grande part de responsabilité dans la troisième défaite consécutive des travaillistes face à Mme Thatcher en juin 1987.

Enfin, on remarquera que la défense nucléaire ne figure pas à l'ordre du jour du prochain congrès travailliste qui se tiendra en octobre à Blackpool. M. Kinnock a repoussé une décision à ce sujet — et l'éventuel abandon formel de l'unilatéralisme — au congrès suivant, à l'automne 1989.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **ESPAGNE : attentat au Pays basque.** — Pachi Zabaleta, propriétaire d'une discothèque dans la petite ville d'Elgoibar, a été tué de deux balles dans la tête, dans la soirée du lundi 6 juin. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais la police soupçonne l'ETA. La victime était un proche de Sébastien Azpiri, assassiné il y a deux semaines par l'organisation séparatiste. — *(AFP, Reuter.)*

● **GRÈCE : demande d'asile politique.** — Sept ressortissants roumains ont demandé à bénéficier de l'asile politique en Grèce. Après avoir transité par la Turquie, ils se sont réfugiés dans l'île grecque de Mytilène. Leur demande est examinée par les autorités. — *(AFP)*.

● **HONGRIE : appel à la réhabilitation d'Imre Nagy.** — Un *« comité pour la justice historique »* a été créé, lundi 6 juin, à Budapest pour demander la réhabilitation d'Imre Nagy (16 juin 1958), ancien premier ministre lors de l'insurrection hongroise d'octobre 1956, et de ceux qui ont été exécutés avec lui. Ce comité a recueilli 37 signatures, dont celle de la fille d'Imre Nagy, Erzsbet Nagy. Dans son appel, il demande *« une totale réhabilitation morale, politique et juridique des victimes des répressions »* consécutives à l'insurrection de 1956, estimant qu'il s'agit d'une *« pré-condition à tout renouvellement intellectuel et politique »* en Hongrie. — *(AFP.)*

SUEDE : démission du ministre de la justice

L'étrange enquête parallèle sur le meurtre d'Olof Palme...

STOCKHLOM
de notre correspondante

A moins de quatre mois des élections législatives qui s'annonçaient pourtant bien pour lui, le gouvernement social-démocrate suédois de M. Ingvar Carlsson est éclaboussé par une obscure affaire qui était partie d'une intention louable ; celle de retrouver, mais apparemment par des moyens peu orthodoxes, les meurtriers de l'ancien chef du gouvernement, Olof Palme, assassiné le 28 février 1986 à Stockholm. Première conséquence : le ministre de la justice Mme Anna-Greta Leijon, a présenté, le mardi 7 juin, sa démission...

Depuis quelques jours, l'ensemble de l'opposition (conservateurs, libéraux, centristes et communistes) exigeait le départ du ministre de la justice, qui avait commis l'erreur fatale d'avoir cautionné — dans des documents écrits et sans en informer les magistrats du parquet — une enquête *« parallèle »* à celle de la police sur ce meurtre toujours aussi mystérieux. Les « recherches » étaient menées par le responsable d'une maison d'édition, M. Ebbe Carlsson, proche du pouvoir et ami du garde des sceaux. Lors d'un récent voyage à Paris, il avait notamment rencontré l'ex-président iranien Bani Sadr. Selon une des nombreuses théories examinées par les enquêteurs depuis deux ans, mais qui semblait quelque peu abandonnée, Olof Palme aurait pu être assassiné par un commando terroriste kurde commandité par Téhéran.

L'affaire avait pris une nouvelle dimension le week-end dernier avec l'arrestation à la douane suédoise du port d'Helsingborg, dans le sud du pays, du garde du corps de l'éditeur qui tentait de passer en fraude du matériel d'écoutes particulièrement sophistiqué et destiné sans doute à l'enquête *« parallèle »*. Il est en outre apparu que toutes ces activités plus ou moins clandestines étaient financées par un Suédois richissime, M. Thomas Fischer, lui aussi très proche des milieux sociaux-démocrates et de l'ancien préfet de police de Stockholm, Hans Holmer, qui avait dirigé l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme jusqu'en janvier 1987.

Parmi les documents signés par le ministre de la justice figure une *« lettre de recommandation »* pour le « détective », adressée aux services secrets britanniques qui auraient averti quelques mois avant le meurtre leurs homologues suédois d'une *« opération »* dirigée contre Olof Palme. Muni de cette lettre, M. Ebbe Carlsson envisageait de se rendre à Londres pour vérifier ces informations.

En dépit des accusations portées ces derniers jours par l'opposition contre le ministre de la justice et la menace d'une motion de censure, le chef du gouvernement avait renouvelé lundi sa *« totale confiance »* dans Mme Anna-Greta Leijon. M. Carlsson avait même laissé entendre que son départ pourrait entraîner la démission de l'ensemble de son équipe.

FRANÇOISE NIÉTO.

RDA

Berlin-Est serait prêt à verser des réparations pour les victimes juives du nazisme

BONN
de notre correspondant

M. Heinz Galinski, président du Conseil central des juifs allemands, a été reçu lundi 6 juin à Berlin-Est par le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker. M. Galinski a retiré de cet entretien l'impression que la RDA était prête à accorder des réparations pour les juifs victimes du nazisme pouvant s'élever jusqu'à 100 millions de dollars.

Les négociations sur cette question avaient été définitivement rompues en 1976. Les dirigeants est-allemands avaient fait parvenir unilatéralement 1 million de dollar pour solde de tout compte à la « Claims Conference », l'organisme habilité à négocier les réparations avec les Etats issus du IIIe Reich. Mais, son président, M. Nahum Goldmann les avait renvoyés, considérant que cette aumône octroyée était une insulte aux victimes. La RDA justifiait son attitude par une philosophie d'Etat rejetant totalement tout lien avec ce qui existait avant elle sur le territoire allemand.

L'évolution de Berlin-Est s'est traduite ces derniers mois par plusieurs gestes à l'égard de la communauté juive : l'abandon d'un projet de route qui devait traverser le cimetière juif de Berlin-Weissensee et l'accueil de délégations du Congrès juif mondial par les autorités de la RDA par exemple.

Aujourd'hui, il semble que M. Erich Honecker soit désireux d'accélérer ce processus. Au cours sa rencontre avec M. Galinski, il a également évoqué les cérémonies solennelles prévues pour célébrer, au mois de novembre prochain, le cinquantenaire de la « nuit de cristal » (1).
Une session spéciale de la Chambre du peuple de la RDA devrait avoir lieu, que M. Honecker souhaite voir se dérouler à la même date que la session du Bundestag prévue à Bonn.

Par ailleurs, le numéro un est-allemand a proposé à son interlocuteur la constitution d'un comité international chargé de concevoir et de piloter la restauration de la Grande Synagogue de l'Oranienburgerstrasse. Jadis la plus belle de toute l'Allemagne, elle avait été épargnée lors de la « nuit de cristal ». La synagogue avait cependant été totalement détruite par des bombardements en 1943. M. Galinski a accepté de faire partie du comité international.

Le président de la communauté juive ouest-allemande s'est également entretenu avec M. Honecker du conflit du Proche-Orient. Le rabbin de Berlin-Est, l'Américain Isaac Neumann, depuis démissionnaire, avait violemment critiqué au mois de mai la couverture des événements de Cisjordanie par la presse officielle de la RDA, allant même jusqu'à comparer l'organe central du parti au journal nazi *Völkischer Beobachter*.

Cet essai, bien tardif, de normalisation des relations de la RDA avec le judaïsme allemand et mondial répond à la volonté de M. Honecker d'asseoir définitivement la respectabilité internationale de son pays. Cela pourrait faciliter la mise sur pied d'un voyage aux Etats-Unis qui consituerait le couronnement de l'offensive diplomatique en direction de l'Occident que M. Honecker avait inaugurée en septembre dernier par sa visite en RFA.

LUC ROSENZWEIG.

(1) Le 9 novembre 1938, les troupes de choc du parti nazi, les SA, saccagent les biens appartenant aux juifs et incendient les synagogues dans toutes les villes allemandes.

Dans les première et deuxième circonscriptions de l'Oise

Tous les suffrages socialistes sont annulés et les candidats de l'URC déclarés élus

Dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise, MM. Guy Desessart et Jean-François Mancel, candidats de l'URC, ont été déclarés élus dès le premier tour par décision de la commission de recensement des opérations de vote. Les voix des candidats socialistes ont été déclarées nulles par cette commission. Le contentieux est soumis au Conseil constitutionnel.

BEAUVAIS
de notre correspondant

En ballotage, défavorable pour le premier, et favorable pour le second, dimanche soir, MM. Guy Desessart, candidat CNI-URC, ancien suppléant de M. Marcel Dassault, dans la première circonscription du département de l'Oise, et M. Jean-François Mancel, président du conseil général, candidat RPR-URC dans la deuxième, qui ont recueilli tous deux les suffrages de plus d'un quart des inscrits, ont été proclamés élus dès le premier tour, le lundi 6 juin à 19 h 30, par Mme Rosine Pierrard, présidente du tribunal de grande instance de Beauvais qui présidait la commission de recensement des opérations de vote, appelée à statuer à l'issue de chaque scrutin sur l'invalidité de celui-ci.

A l'origine de ce coup de théâtre qui a frappé de stupeur les électeurs du département et les deux candidats socialistes, l'annulation pure et simple par cette commission des suffrages recueillis par les adversaires les plus directs des deux élus, MM. Walter Amsallem, maire de Beauvais, candidat du Parti socialiste dans la première circonscription, et Guy Vadepied, maire de Méru, candidat du PS dans la deuxième.

Ainsi M. Amsallem, qui est arrivé en tête dimanche dans sa circonscription avec 20 599 voix, et M. Vadepied, en seconde position dans la sienne avec 15 375 voix, réalisent tous deux zéro voix après la décision de la commission de recensement des votes.

Les services de la préfecture de l'Oise, qui apparaissent très embarrassés par cette affaire, ont cherché pendant la nuit et la journée à faire revenir Mme Pierrard sur sa décision. Mais cette dernière s'est montrée intraitable : les bulletins de MM. Amsallem et Vadepied ont été invalidés parce qu'ils ne sont pas conformes aux prescriptions réglementaires voulant que la mention « suppléant » figure avant le nom de l'éventuel député remplaçant, et non après comme c'est le cas sur les bulletins utilisés dimanche par les électeurs des candidats socialistes de ces circonscriptions.

Fait rarissime sans doute dans des circonstances électorales, le préfet de l'Oise, M. Pierre Chassigneux, a décidé de présenter un recours auprès du Conseil constitutionnel parce que, faisait-on savoir dans son entourage, l'erreur constatée par la commission n'est pas substantielle et, en tout cas, pas de nature à annuler les voix obtenues par les candidats.

Tout en envisageant d'autres actions en justice, les deux personnalités socialistes n'ont pas attendu la décision préfectorale pour déposer l'un et l'autre un recours devant le Conseil constitutionnel dans le but d'obtenir le plus tôt possible la réformation de la proclamation des résultats par la commission de l'Oise et de pouvoir participer au deuxième tour des élections législatives dimanche prochain. Mais cet espoir est vain. Les testes ne prévoient pas de procédure d'urgence dans ce type de cas. Le second tour de l'élection ne sera donc pas organisé dans les première et deuxième circonscription, et deux élections partielles devront probablement être organisées quand le contentieux aura été tranché.

« La commission a annulé d'un trait de plume, pour une pacotille, le vote de milliers d'électeurs qui ont fait dimanche le choix en toute lucidité en notre faveur. C'est un abus de pouvoir qui ne s'est jamais vu. C'est grave pour la Justice, avec un grand « J ». Le suffrage universel et la démocratie sont bafoués », a déclaré M. Amsallem.

M. Vadepied parle, de son côté, de *« coup de force prémédité »*.

JEAN-MARIE DEROY.

● M. JOSPIN : *« Scandaleux ! »* — M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale de la recherche et des sports, a jugé *« invraisemblable »* et *« totalement scandaleux »* la décision de la commission départementale de recensement des opérations électorales qui a, dans l'Oise, proclamé élus d'office, dans les première et deuxième circonscriptions, deux candidats de l'URC, en annulant la totalité des suffrages qui s'était portée sur les candidats socialistes, MM. Walter Amsallem et Guy Vadepied.

L'URC laisse M. Gaudin conduire la négociation avec M. Le Pen

Dès lundi soir, les responsables du RPR et de l'UDF se sont retrouvés à l'Assemblée nationale pour une réunion d'« *ajustement* » sur la préparation du deuxième tour. Le problème essentiel portait évidemment sur le désistement entre le Front national et l'URC à Marseille et dans le département des Bouches-du-Rhône. Le matin, M. Jean-Marie Le Pen était revenu à la charge en précisant que le Front national « *n'agirait que dans le cadre de la réciprocité* » et que, par conséquent, il attendait avant de se prononcer de connaître l'attitude des dirigeants de l'URC. Au bout de trois heures de discussion, lundi soir, il est apparu que ces responsables RPR et UDF n'avaient rien « *ajusté* » du tout.

De l'avis de l'un d'entre eux, chacun s'est surtout efforcé de « *se repasser le mistigri* », autrement dit de laisser au chef de file de l'opposition marseillaise, M. Jean-Claude Gaudin, inscrit aux abonnés absents depuis le matin, le soin de régler cette affaire. Moi, a fait valoir en substance M. Charles Pasqua avec ce sens pratique que le caractérise, je suis le patron dans les Hauts-de-Seine. Quand j'ai des problèmes, je les règle moi-même. Propos qui devait trouver une traduction moins abrupte, mais tout aussi parlante dans la bouche de M. Jacques Toubon, le secrétaire général du RPR, déclarant à l'issue de cette réunion à la presse que ces questions de désistement « *sont des problèmes qui sont traités localement et au mieux par Jean-Claude Gaudin* ».

Tout au long de cette réunion, de l'avis d'un autre participant, M. Gaudin est apparu comme un homme seul, conscient d'avoir mis le doigt dans un engrenage dangereux, qui va lui coûter certainement, dans l'immédiat, sa présidence du groupe UDF à l'Assemblée nationale et le transformer symboliquement en victime expiatoire de toutes les mauvaises consciences de droite.

Au cours de cette réunion, le secrétaire général du PR, M. François Léotard, est resté très en retrait. Dans le Var voisin, M. Léotard a officiellement adopté une attitude de fermeté vis-à-vis du Front national, sans que soient exclues pour autant quelques concessions de dernières minutes au chef de file du FN



dans ce département, Mme Yann Piat. Avec le retrait du candidat de l'URC, celle-ci peut espérer être élue dans la troisième circonscription. Les centristes également s'en sont lavé les mains, d'autant plus facilement qu'ils ne se sentent pas du tout concernés par le sujet.

Les centristes ferment les yeux

Par bonheur pour eux, le ressac du Front national en Alsace a épargné, ce genre de tracas, et ils ont pu mettre en avant leur constante attitude de fermeté, qui, le matin même, avait encore fait ses preuves dans le Rhône. Dans la treizième circonscription, le chef de file du Front national lyonnais, M. Bruno Gollnisch, était venu présenter son soutien, sous quelques conditions, au centriste, Michel Mauclair, pour se liguer contre M. Jean Poperen. Il fut éconduit. Dès lors, les centristes ont eu lundi soir beau jeu de rappeler à M. Gaudin qu'un principe de fermeté arrêté dès le départ aurait sans doute été le meilleur choix. Mais ils n'ont pas voulu aller plus loin. Ils ont demandé que, si désistements il y a, ceux-ci ne s'accompagnent pas de la part des candidats de l'URC d'un appel au vote en faveur du Front national. Pour le reste, ces centristes sont décidés à fermer encore les yeux. Seize députés CDS ont été élus dimanche dernier, et vingt pourraient l'être dimanche prochain. Leur groupe autonome est en bonne voie. C'est tout ce qui semble leur importer pour cette semaine.

Les uns et les autres se sont donc contentés d'entendre les explications et les justifications de M. Gaudin, lequel forcément ne manquait pas d'arguments chiffrés. Depuis dimanche soir, le Front national est en position de se maintenir dans quatorze des seize circonscriptions de son département et de faire battre tous les candidats de l'URC en position de ballottage favorable, à l'exception de lui-même. Pour échapper « *à ce tremblement de terre* », M. Gaudin semblait lundi soir disposé à retirer ses candidats dans quatre circonscriptions où le Front national peut l'emporter : la 3e (M. Jean Roussel), la 5e (M. Gabriel Domenech), la 9e (M. Jean Perdomo) et la 12e (M. Jean-Pierre Stirbois). M. Gaudin a quitté Paris sans en dire davantage. Car, depuis dimanche soir, des difficultés sont encore apparues entre lui et le patron du RPR à Marseille, M. Maurice Toga, qui plaide, lui, pour une attitude de fermeté vis-à-vis de M. Le Pen. M. Gaudin devait donc faire connaître sa position officielle mardi avant l'heure limite du dépôt des candidatures.

Pour le reste, les dirigeants de l'URC se sont contentés d'un toilettage général. Le RPR s'est inquiété de l'attitude du gaullo-barriste Pierre Bas dans la troisième circonscription de Paris, celle de l'inamovible M. Edouard Frédéric-Dupont. Sans résultats. Le RPR a encore plaidé pour un retrait pur et simple dans la troisième circonscription de Haute-Savoie du PR Michel Meylan, arrivé en tête devant le secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant, auquel le RPR avait promis l'investiture unique. M. Léotard a refusé. Son parti peut d'ores et déjà revendiquer seize députés, le même chiffre que le CDS. Il mise sur quarante ballottages favorables. Le Parti radical n'a à ce jour qu'un élu, son président, M. André Rossinot. Si dimanche soir une certaine euphorie avait gagné l'opposition, ses dirigeants lundi soir se montraient déjà beaucoup plus prudents.

DANIEL CARTON.

Mme Veil, MM. Noir et Méhaignerie : le « front du refus »

Pas d'accords avec le FN : Mme Simone Veil, M. Pierre Méhaignerie et M. Michel Noir multiplient les déclarations tandis que les tractations vont bon train dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Les membres du « front du refus » hostiles à tout accord avec le FN constatent d'ailleurs que là où la droite classique a su faire pièce au FN, en refusant tout compromis, elle a plutôt renforcé sa position. « *Le fait que les électeurs du FN depuis des années se répartissent entre la gauche et la droite, et ne sont pas aussi fidèles qu'on le pense* » fait que « *M. Le Pen n'est pas du tout maître de ses voix* », estime Mme Simone Veil. « *Je serais choquée s'il y a des désistements de candidats URC en faveur du FN* », a conclu l'ancienne présidente du Parlement européen sur Antenne 2 au cours de l'émission « Télématin ».

A l'unisson, M. Méhaignerie, président du CDS, réélu député au premier tour, a expliqué que le RPR et l'UDF « *doivent se battre sur leurs valeurs et leurs positions* » : « *Je souhaite qu'il y ait une cohérence entre les responsables nationaux, et je la crois tout à fait possible, et les responsables départementaux* », a-t-il ajouté sur RMC. Les jeunes démocrates sociaux (JDS) appellent quant à eux « *tous les candidats de l'UDF et du RPR à se maintenir au second tour dans l'hypothèse d'une triangulaire avec le FN (...). Seul le maintien peut permettre d'offrir aux électeurs un véritable choix démocratique au deuxième tour (...), pas une voix pour le FN* ».

Enfin, l'ancien ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, demande à chacun de prendre ses responsabilités. Dans un entretien publié par *Libération*, M. Noir (en ballottage favorable à Lyon), affirme qu'en matière d'éventuels accords locaux avec le FN il s'en tient « *à la déclaration faite par les responsables de l'UDF et du RPR affirmant qu'il n'y aurait pas d'accord national ou local avec le FN. C'est à eux de faire accepter ce qu'ils ont exigé de chaque candidat en leur demandant de s'engager par écrit. Qu'ils se donnent les moyens de faire respecter les signatures que tous les candidats de l'URC ont dû donner en acceptant l'investiture. A eux d'exercer leur autorité* ».

D'autre part, M. Noir se prononce en faveur d'une « *cohabitation-bis* ». « *Les Français ont jugé que ceux qui ont gouverné pendant deux ans ne l'ont pas mal fait. Ils se disent que Mitterrand préside. Que l'UDF-RPR gouverne. (...) On vient de nous signer un certificat de décalage horaire : « Vous avez deux trains de retard, on va vous obliger à une cohabitation de deuxième type. » (...) François Mitterrand n'est pas vaincu comme en 1986. Donc tout le monde, à commencer par nous, sera obligé de convenir qu'il y a deux camps victorieux. Il faudra donc en tenir compte pour réussir les priorités qui sont communes à tous les Français.* »

La limitation du cumul des mandats

En vigueur depuis les élections législatives du 16 mars 1986, la loi du 30 décembre 1985 tendant à limiter le cumul des mandats électoraux et des fonctions électives n'a jusqu'à présent été appliquée qu'à l'occasion de scrutins partiels. Cette fois, l'ensemble des élus des 5 et 12 juin vont devoir s'y soumettre.

Cette loi dispose, dans son article 4, que « *nul ne peut cumuler plus de deux mandats électoraux ou fonctions électives* », à savoir ceux de député, sénateur, représentant à l'Assemblée des Communautés européennes, de conseiller régional, de conseiller général, de conseiller de Paris, de maire d'une commune de plus de vingt mille habitants, d'adjoint au maire d'une commune de plus de cent mille habitants. Etant entendu que les mandats de député et de sénateur sont incompatibles, ainsi que les fonctions de président de conseil général et de président de conseil régional.

Les élus qui seront, au lendemain du scrutin législatif, titulaires de trois de ces mandats devront renoncer à l'un d'eux dans un délai de quinze jours. En cas de non-respect de ce délai, les députés seront démis automatiquement de leur mandat à l'Assemblée nationale.

Ainsi, M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine, maire de Bordeaux, qui a été réélu le 5 juin député de la Gironde, a d'ores et déjà annoncé qu'il allait quitter son siège à l'assemblée régionale.

Néanmoins, la loi a prévu un dispositif particulier à l'égard des élus exerçant à la veille du scrutin législatif plus de trois mandats. A chaque renouvellement de l'une de leurs fonctions, ces « cumulards » devront se démettre d'un nombre de mandats tel qu'ils en détiendront moins qu'à la veille du scrutin. Ainsi, M. Michel Péricard, député sortant des Yvelines, conseiller régional d'Ile-de-France, conseiller général et maire de Saint-Germain-en-Laye, qui a été réélu, le 5 juin, à l'Assemblée nationale, doit abandonner l'un de ses mandats dans les quinze jours sous peine de perdre son siège au Palais-Bourbon. Il renoncera à une autre de ses trois dernières fonctions lors du prochain renouvellement de l'une d'entre elles.

En revanche, M. Dominique Baudis, qui siège déjà au Parlement européen, au conseil régional, au conseil général et dans le fauteuil de maire de Toulouse, vient de surcroît d'entrer à l'Assemblée nationale. Il a déjà annoncé qu'il renonçait à ses mandats de député européen et de conseiller général.





des élections législatives

M. Rocard : « Il faut savoir ce que l'on souhaite Jacques Chirac ou moi-même »

M. Michel Rocard a déclaré, le mardi 7 juin sur Europe 1, que *« la France sent, maintenant, qu'elle est mieux gouvernée dans le respect de ses équilibres »* et que *« le suffrage universel, plein de sagesse, les prévoit »*. *« Il reste, tout de même,* a ajouté le premier ministre, *à consolider cette majorité et, au second tour, il faut savoir ce que l'on souhaite : Jacques Chirac ou moi-même. »*

Pour M. Rocard, *« l'enjeu est de savoir si les options présidentielles, telles qu'elles ont été adoptées le 8 mai 1988, auront une majorité au Parlement »*. *« Le problème,* a-t-il insisté, *est de savoir s'il y aura une majorité pour le président, pour exécuter les orientations qu'il a données : minimum social garanti, crédit-formation, rénovation du système scolaire, attaque plus vive contre le chômage, paix civile en Nouvelle-Calédonie. »*

Interrogé sur le mode de scrutin, M. Rocard a réaffirmé sa préférence pour le système majoritaire dans lequel on *« instillerait »* de la proportionnelle, mais il n'est *« pas sûr »* qu'il faille faire cette réforme. *« Les bonnes institutions,* a-t-il expliqué, *sont celles qui sont stables, et comme il n'y en a pas de parfaites on fait avec ce qu'on a. »*

La discipline républicaine

La veille, le bureau exécutif du PS s'était réuni pour décider de l'attitude du parti au second tour. Au terme de cette réunion, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire, a expliqué que le PS appliquera sans exception la règle de la discipline républicaine vis-à-vis du PCF : désistement pour le candidat de gauche le mieux placé. Ainsi M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat, arrivé derrière le candidat communiste dans la 20e circonscription du Nord, doit se retirer. M. Rocard a exprimé mardi sur Europe 1 son mécontentement devant le fait que le PCF, de son côté, opère un tri, pour appliquer la règle, entre les candidats que présente le PS.

Le scepticisme du PS sur l'ouverture

En revanche, selon l'expression employée naguère par M. Mauroy, les *« guichets »* de l'ouverture sont désormais fermés pour les candidats centristes ou de droite modérée. Aucun candidat socialiste ne se retirera devant l'un d'eux. Ainsi, à Paris, M. Pierre Bas trouvera-t-il devant lui à la fois M. Edouard Frédéric-Dupont et le candidat socialiste, M. Gilles Lacan (3e circonscription de Paris).

Le PS justifie cette attitude par le faible nombre de triangulaires auquel aboutit la baisse du Front national. Ainsi M. Bernard Stasi n'est-il, finalement, confronté qu'an candidat socialiste, M. Michel Thomas. En fait, le PS, échaudé sans doute par le relatif échec de l'ouverture (tant au niveau des candidats que par rapport à leurs résultats) ne veut plus faire de *« cas particuliers »* en l'absence d'une *« réalité politique »*, comme l'a expliqué M. Mauroy lundi sur RTL.

Le bureau exécutif, qui a commencé à analyser la situation créée par les élections législatives, a, dans l'ensemble, exprimé un certain scepticisme sur la politique d'ouverture, en constatant que celle-ci avait fait perdre ses repères habituels à une partie de l'électorat de gauche. Les membres du bureau exécutif (où étaient présents plusieurs ministres), ont également souhaité que le gouvernement ne tarde pas à faire des gestes (par exemple, sur le plan du remboursement des médicaments) attendus par les couches populaires.

Les dirigeants du PS ont dû se pencher sur quelques cas particuliers. Ils ont ainsi décidé que M. Jean Glavany, chef de cabinet de l'Elysée, se maintiendrait dans la 3e circonscription des Hautes-Pyrénées, bien qu'il soit arrivé derrière le candidat socialiste dissident, M. Claude Miqueu, «mis en congé» par son parti. M. Glavany a estimé à Tarbes, lundi, qu'il pourra compter sur les voix communistes pour être élu et que son résultat du premier tour constitue une *« très bonne base de départ »*.

Le MRG, de son côté, manifeste une certaine mauvaise humeur et commence à exercer des représailles dans certains départements où il estimait avoir de bons candidats d'ouverture qu'il n'a pas pu présenter, pour respecter la discipline, et où il n'a pas eu non plus de suppléant pour compenser. Ainsi le comité basque du MRG a-t-il décidé de ne pas soutenir M. Jean-Pierre Destrade, candidat socialiste sortant en ballottage dans la 5e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Le MRG soutient que *« M. Destrade et ses proches collaborateurs ne sont pas des vrais hommes d'ouverture dans le sens où l'entendent le président de la République et les Français. »*

Après avoir envisagé de se maintenir en Seine-Saint-Denis (3e circonscription), où il a été devancé par la candidate communiste, M. François Doubin, président du MRG, devait faire accepter par le bureau de son parti, mardi, le principe général de la discipline républicaine.

Le MRG, dont deux candidats l'ont emporté au premier tour (MM. Jean Rigal dans l'Aveyron, et Jean-Michel Baylet dans le Tarn-et-Garonne), peut nourrir l'espoir au second tour de cinq réélections (MM. Michel Crépeau en Charente-Maritime, Jean Zuccarelli en Haute-Corse, Alain Bonnet en Dordogne, Roger-Gérard Schwartzenberg dans le Val-de-Marne et Dominique Saint-Pierre dans l'Ain).

Six autres candidats MRG défendront les couleurs de la gauche au second tour : MM. Bernard Charles dans le Lot, Claude Gaits dans les Hautes-Pyrénées, Paul Duraffour dans la Saône-et-Loire, Paul Giacobbi en Haute-Corse, Jean-Pierre Defontaine dans le Pas-de-Calais et François Gayet dans le Val-d'Oise. Les radicaux de gauche souhaitent obtenir d'autre part un geste du PS en faveur de M. François Huwart (21,28 %), qui s'est présenté comme MRG dissident dans la 3e circonscription d'Eure-et-Loir, geste qui se traduirait par le retrait du candidat socialiste M. Bertrand Gallet (25,12 %).

Les socialistes cherchent à mobiliser les abstentionnistes

(Suite de la première page.)

Mais le taux d'abstention élevé du premier tour (34,26 %) permet aux socialistes d'espérer, grâce à une bonne mobilisation, une amélioration de leurs résultats. Officiellement, ils attribuent le désintérêt d'une partie de leurs électeurs à un scrutin que l'on disait joué d'avance. En privé, nombre d'entre eux accusent le discours d'*« ouverture »* du président de la République qui, perçu essentiellement comme une tentative de débauchage, s'est usé au fil des semaines jusqu'à apparaître ambigu et tacticien.

Pour mobiliser, les socialistes disposent de deux arguments : l'accord – même partiel – de la droite et du Front national ; la crainte d'un retour au pouvoir de M. Chirac. Les tractations, à Marseille, entre M. Jean-Claude Gaudin et M. Jean-Marie Le Pen tombent à point nommé pour alimenter cette offensive. Les dirigeants de l'URC se sont interdits tout accord national avec l'extrême droite. Mais Marseille est plus qu'une ville symbole : c'est là que le Front national a fait donner toutes ses forces. L'accord dit « local » conclu par M. Gaudin a en fait valeur nationale. Les socialistes l'exploitent à l'avance. *« Le retrait est une forme honteuse de l'alliance »*, affirme M. Lionel Jospin.

Les vieilles ficelles font encore de l'usage. Les socialistes supposent que le 8 mai dernier les Français ont voulu se débarrasser de M. Chirac. Michel Rocard a agité, mardi à Europe 1, l'épouvantail Chirac-Balladur-Pasqua, et a demandé aux Français s'ils préféraient son maintien à Matignon ou le retour de ce trio. *« J'en ai surtout peur,* a-t-il dit, *pour des raisons de respectabilité internationale de la France. »* M. Rocard utilise le ton propre aux campagnes électorales pour recommander que l'on ne renvoie pas au gouvernenemt des *« excités »*, que l'on ne restaure pas la cohabitation et que l'on évite *« une France bancale et incertaine »*. Le premier ministre paie aussi de sa personne sur le terrain, ainsi que tous les poids lourds socialistes. MM. Mauroy, Bérégovoy, Jospin, Fabius, consacreront l'essentiel de leur temps à sillonner les circonscriptions.

Quant à l'ouverture, elle a été mise au placard et enfermée à double tour jusqu'au 12 juin. On ne parle plus que d'ouverture... à gauche. Socialistes et communistes pratiqueront la discipline républicaine en se retirant au profit des candidats de gauche les mieux placés. La direction du Parti communiste, rassurée par un premier tour qui lui laisse entrevoir le retour d'une vingtaine de députés à l'Assemblée nationale, s'est offert le plaisir de distribuer son soutien à la carte à certains candidats de la « majorité présidentielle » soigneusement choisis. Elle ne veut pas entendre parler de M. Tapie à Marseille, considéré comme un *« homme du patronat »*, ni de M. Lionel Stoléru, étiqueté *« homme de droite »*. M. Marchais donne son feu vert à M. Brice Lalonde et une médaille supplémentaire à M. Roger Bambuck.

En somme, les socialistes pratiqueront l'ouverture à gauche bien que M. Jospin affirme qu'ils n'ont pas l'intention de gouverner avec les communistes, et l'URC se prépare, en sous-main, à s'ouvrir à l'extrême droite.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Jospin dans la capitale

« A gauche, toute »

« On est un peu déçu quand même. » Ce retraité hoche la tête, lorgnant vers Lionel Jospin pour se rassurer. Celui-ci, quelques heures à peine après le premier tour, est déjà dans la rue aux côtés de ses camarades-candidats *« en difficulté »* à Paris. C'est le premier et le plus rapide des responsables invités lundi matin à Matignon *« à partir sur le terrain pour préparer le deuxième tour »*. La semaine dernière, il faisait *« sa propre campagne et son travail de ministre »*. Il a gagné dans sa circonscription de Haute-Garonne.

Lionel Jospin commence sa balade presque improvisée au pied des marches du métro Glacière. Ce lundi, vers 17 heures, il vient soutenir Gisèle Stievenard, député sortant, une des rares femmes de l'Assemblée nationale, contre Jacques Toubon. Et il répond, sans détour et sans complaisance, au vieux militant inquiet qui l'interpelle : *« Nous avons des réserves. Il faut mobiliser les abstentions de gauche. Ce sont elles qui expliquent le score inférieur aux sondages. Il y a un grand espoir à gauche que nous avons peut-être laissé... »* L'autre insiste : *« On a peut-être cru trop vite que c'était déjà fait. »* Quelques têtes acquiescent autour de M. Jospin. Un tambour bat la mesure de cet appel à la mobilisation générale. Les passants, indifférents à la musique, grimpent en accéléré vers le métro du repos – comme au début du cinématographe – muets, sans voir Jospin, sans voir Gisèle, sans rien voir.

Le dialogue finit par se nouer. On fait une pause dans cette ruée de fin de boulot. *« Les loyers, ce n'est plus tolérable. Faites quelque chose »*, supplie une forte blonde. *« Avez-vous l'intention de prendre des mesures pour les jeunes ? »*, interroge, sceptique, une autre femme dont le fils n'a, depuis trois ans, pu travailler qu'en intérim. Lionel Jospin souligne les décisions prises en conseil des ministres depuis l'arrivée du nouveau gouvernement de Michel Rocard. Ces petites gens qui prennent le temps de saluer très sérieusement *« Monsieur Jospin »* et *« Madame Gisèle »*, parlent, eux, *« chômage, emploi »* et *« résultats »*. *« Les socialistes vont gagner, vous le croyez ? »*

L'heure des courses

Le ministre précise : *« Le ballottage nous est favorable. Je préfère parler de rassemblement plutôt que d'ouverture. Pour le moment, qui voyons-nous en face ? Des RPR et des UDF : une coalition provisoire. Il faut une majorité parlementaire pour prolonger la majorité présidentielle. »*

Les jeunes militants sont contents. Avant l'arrivée du ministre, ils ne mâchaient pas leurs mots : *« On ouvre tellement grand la porte qu'on coince ceux qui sont déjà dedans. On a déçu de nombreux supporters. A gauche, toute.*

Au métro Glacière, la ruée s'accroît et Lionel Jospin s'en va. Il fait un petit tour chez Patrick Bloche, *« en difficulté »* lui aussi face à Alain Devaquet, *« gentil avec tout le monde et peut-être même bientôt avec le Front national ? »*. En haut de la rue de la Roquette, à l'heure des courses, avant le repas du soir, les mamies du quartier interrompent leurs achats et se précipitent vers *« Lionel »* : *« Vous êtes encore plus beau qu'à la télévision. » – « Mais ce n'est pas moi votre candidat. Il est plus jeune, d'ailleurs. »*

La mamie encore coquette ne lâche pas des yeux son héros. Un monsieur entre dans la conversation : *« Vous ne me connaissez pas, mais je me présente. C'est moi qui, dans mon véhicule des PTT, au soir de la présidentielle, alors que nous croisions votre voiture, vous ai fait le V de la victoire. »* Lionel Jospin éclate de rire. Il s'en souvient, dit-il.

Trois petits tours place Léon-Blum au cœur populaire de ce quartier. Puis le leader s'en va soutenir Michel Charzat dans le 20e arrondissement, député sortant qui a pour adversaire Didier Bariani. Sur la place Léon-Blum, les sourires persistent avec nostalgie : *« Il est parti si vite. »*

DANIELLE ROUARD.

A Caen

M. François Mitterrand a inauguré le Mémorial pour la paix

Durant le précédent septennat, M. François Mitterrand avait promis à M. Jean-Marie Giraud (UDF-PR), maire de Caen, que le chef de l'Etat viendrait inaugurer, le 6 juin 1988, le Mémorial pour la paix, dressé en souvenir de la bataille de Normandie. Lui-même ou son successeur, avait alors précisé le président de la République.

Lundi, M. Mitterrand a exprimé sa satisfaction d'être présent, à l'aube d'un nouveau septennat, au milieu des dix mille personnes, régiments, fanfares, anciens combattants ou enfants des écoles, venus des treize pays ayant participé, en 1944, au débarquement, rassemblés pour fêter ensemble l'ouverture officielle de ce *« musée de la mémoire »*. *« Je me réjouis de pouvoir moi-même affirmer qu'il y a là un acte de vigilance, de confiance et d'espérance »*, a déclaré le chef de l'Etat.

Sur la vaste esplanade bordant le mémorial, cube de pierre de Caen brisé en son milieu, entouré de MM. Michel Rocard, Roland Dumas, Jean-Pierre Chevènement, Jack Lang et de M. Alain Poher, président du Sénat, le président de la République a longuement évoqué les événements du printemps 1944 avant de rendre ce *« musée du souvenir »* témoin des nécessités de la paix.

« Le principal, a-t-il dit, *est d'expliquer et de faire comprendre que la paix n'est pas possible dans la désunion des peuples, que seule une solide organisation commune de nations au niveau mondial rendra la paix durable. » (...) Nous sommes si nous le voulons maîtres de notre histoire. Comment ne pas se réjouir des efforts assurés au cours de ces dernières années, (...) au cours de ces derniers jours, pour qu'enfin on commence à songer à faire le désarmement des forces les plus destructives ? Comment ne pas remercier ceux qui s'y sont appliqués dès lors qu'en même temps chacun veillera à ce que l'équilibre nécessaire entre les nations soit constamment préservé. »*

Avant de visiter le mémorial, le chef de l'Etat a appelé de ses vœux l'*« espérance »* de la jeunesse, qui *« connaît elle aussi, qui pressent le prix de la paix »*. *« Elle veut l'union du peuple. Elle sait bien, puisqu'elle a toute sa vie devant elle, que c'est ainsi qu'elle bâtira son avenir. »*

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré à Joseph-Antoine Bell, gardien de buts de l'Olympique de Marseille (*le Monde* du 4 juin) il fallait lire : *« fatigué d'être mollement retenu... »* et non *« mentalement retenu »* comme une erreur de transmission nous l'a fait imprimer.

Politique

La « discipline républicaine » à gauche

Tout en appelant au désistement en faveur des candidats socialistes

La direction du PCF estime que le scrutin sanctionne un « échec » de M. Mitterrand

Réunis à huis clos, au siège du PCF à Paris, le lundi 6 juin, les membres du comité central ont adopté, à l'unanimité, les propositions du bureau politique pour le second tour des élections législatives, présentées par Mme Madeleine Vincent, responsable du secteur des collectivités locales et des élections. Une très courte discussion a suivi cette présentation. Au cours d'une conférence de presse, l'après-midi, M. Georges Marchais a donné connaissance de l'analyse de la direction du PCF sur les résultats obtenus dimanche par les candidats communistes, et officialisé, selon la tradition, à gauche, de la discipline républicaine, le désistement en faveur des candidats socialistes ou radicaux de gauche arrivés en tête au premier tour.

Le dernier scrutin national apparaît comme *« le début de la remontée du PCF »*, aux yeux de la direction du parti, qui estime que l'influence communiste *« va encore au-delà du résultat de dimanche, aussi appréciable et encourageant soit-il »*. Selon M. Marchais, le président de la République est mis *« en échec »* dans son entreprise d'ouverture *« du gouvernement et de la majorité socialiste à la droite ».* *« Avec 37,50 % et 9 176 000 voix,* souligne la résolution, *les candidats présentés au nom de la « majorité présidentielle » perdent, en effet, plus de un million de voix par rapport au score de M. François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle* (1). *Encore faut-il noter que les pertes de la droite – plus de un million de voix par rapport aux résultats additionnés de Chirac et de Barre au premier tour – et celles des lepénistes – deux millions de voix – font apparaître qu'une grande partie des électeurs qui avaient voté au premier tour de l'élection présidentielle pour Barre ou pour Le Pen et au second tour pour François Mitterrand ont voulu confirmer leur choix en votant, cette fois, pour les candidats bénéficiant du label du président qu'ils ont élu. Et cela d'autant plus que les intentions affichées par lui vont dans le sens souhaité par cet électorat de droite. »*

De cette analyse, la direction communiste conclut que nombre d'électeurs de M. Mitterrand se trouvent parmi les abstentionnistes politiques et que *« plusieurs centaines de milliers ont exprimé, par leur vote communiste, leur refus de l'alliance à droite, leur volonté de voir les forces de gauche se rassembler pour une politique de gauche ».*

Rejetant l'explication municipale de la progression communiste qui serait, selon elle, une façon de *« dépolitiser »* le résultat, la direction du PCF note que le redressement *« se manifeste dans tous les cas de figure : que notre influence soit forte, moyenne ou faible, que nos candidats aient eu ou non une chance d'être élus ».* Elle s'en tient aux *« profondes empreintes dans le mouvement social »* laissées par la campagne de M. André Lajoinie. *« Ainsi est-il confirmé,* indique le texte de la résolution, *que l'effort de renouvellement profond de notre stratégie et de notre pratique politique, que nous avons entrepris au vingt-deuxième congrès et accompli aux vingt-cinquième et vingt-sixième congrès, est bien de nature à surmonter les obstacles considérables que les forces populaires et notre parti ont vu se dresser sur leur chemin durant toutes ces dernières années. »*

Exceptions

Après avoir dénoncé le mode de scrutin (*le Monde* du 7 juin), M. Marchais a demandé aux fédérations qui sont concernées de retirer les candidats communistes placés derrière ceux du PS ou du MRG en appelant à voter pour eux. Rappelant que l'opposition du PCF *« à la droite et à sa politique ne peut souffrir d'exception »*, le secrétaire général a précisé que, *« dans les circonscriptions où le PS n'a pas présenté de candidat et soutenu un homme de la droite ou du patronat »*, le PCF n'appelle pas au désistement. C'est le cas de M. Paul Chomat dans la Loire.

De même, le PCF n'appellera pas à voter pour MM. Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône) et Lionel Stoléru (Oise). En revanche, M. Marchais n'est pas hostile à un soutien communiste en faveur de MM. Brice Lalonde (Seine-et-Marne) et Roger Bambuck (Essonne), tous deux candidats de la « majorité présidentielle ».

Il va sans dire que cette attitude du PCF *« ne saurait engager si peu que ce soit* [sa] *responsabilité dans la politique du gouvernement et dans l'alliance avec la droite que les candidats socialistes approuvent ».* Ironisant sur les *« cadeaux »* qu'avait envisagés le PS, M. Marchais n'a demandé aucun traitement particulier pour MM. Charles Fiterman (Rhône) et Marcel Rigout (Haute-Vienne), deux anciens ministres qui ont été distancés dans leur circonscription respective par deux candidats socialistes.

O. B.

(1) Le PS réalise un gain de 3,5 points par rapport au premier tour de la présidentielle.

Vingt-six candidats au second tour

Vingt-six candidats du PCF restent présents pour le second tour des élections législatives, le dimanche 12 juin. Vingt-cinq d'entre eux seront les représentants uniques de la gauche et le vingt-sixième, M. Paul Chomat, député sortant, se maintient dans la 1re circonscription de la Loire face *« au candidat de droite soutenu par le PS »*, M. Pierre-Roger Gaussin, radical valoisien dissident et ancien député. Les noms de ces candidats sont les suivants.

MM. Gustave Ansart, d.s., membre du bureau politique (Nord, 19e circ.), François Asensi, d.s. (Seine-Saint-Denis, 11e circ.), Marcelin Berthelot, m. de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis, 2e circ.), Jean-Pierre Brard, m. de Montreuil (Seine-Saint-Denis, 7e circ.), Jacques Bruhnes, m. de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, 1re circ.), Alain Bocquet, d.s., membre du comité central (Nord, 20e), André Duroméa, sénateur m. du Havre (Seine-Maritime, 8e circ.), Jean-Claude Gayssot, d.s., membre du secrétariat du comité central (Seine-Saint-Denis, 5e circ.), Pierre Goldberg, m. de Montluçon (Allier, 2e circ.), Georges Hage, d.s. (Nord, 16e circ.), Guy Hermier, d.s., membre du bureau politique (Bouches-du-Rhône, 4e circ.), Mme Muguette Jacquaint, d.s., seule femme encore en lice pour le PCF (Seine-Saint-Denis, 3e circ.), MM. André Lajoinie, d.s., président du groupe communiste sortant, candidat du PCF à l'élection présidentielle, membre du secrétariat du comité central (Allier, 3e circ.), Jean-Claude Lefort, premier secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, membre du comité central (Val-de-Marne, 10e circ.), Daniel Le Meur, d.s. (Aisne, 2e circ.), Paul Lombard, m. de Martigues (Bouches-du-Rhône, 13e circ.), Georges Marchais, d.s., secrétaire général du PCF (Val-de-Marne, 11e circ.), Gilbert Millet, m. d'Alès (Gard, 4e circ.), Robert Montdargent, d.s., m. d'Argenteuil (Val-d'Oise, 5e circ.), Louis Pierna, m. de Stains (Seine-Saint-Denis, 4e circ.), Jean Reyssier, d.s., m. de Châlons-sur-Marne (Marne, 4e circ.), Jacques Rimbault, d.s., m. de Bourges, membre du comité central (Cher, 2e circ.), Jean Tardito, m. d'Aubagne (Bouches-du-Rhône, 9e circ.), Fabien Thiémé, c.g. (Nord, 21e circ.), Théo Vial-Massat, m. de Firminy (Loire, 4e circ.).

Par ailleurs, cinq candidats communistes représenteront la gauche dans trois circonscriptions de la Réunion et deux de la Guadeloupe.

Querelle entre les socialistes et les communistes à la Réunion

M. Fruteau (PS) menace de se maintenir contre M. Paul Vergès (PCR) au risque de faire réélire M. Virapoullé (CDS)

Le Parti communiste réunionnais, qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle, a réalisé, le dimanche 5 juin, un score historique. Il est assez bien placé après le premier tour de scrutin pour envoyer trois autres de ses représentants à l'Assemblée nationale en plus de M. Laurent Vergès, fils du secrétaire général du PCR réélu dimanche. Son résultat du 12 juin est cependant conditionné par un bon report des voix à gauche.

Or, lundi soir, la commission exécutive de la fédération socialiste locale a décidé de maintenir la candidature de son premier secrétaire, M. Jean-Claude Fruteau, dans la cinquième circonscription, contre M. Jean-Paul Virapoullé (UDF-CDS) et M. Paul Vergès, qui a pourtant remporté la primaire à gauche.

La fédération socialiste a invité le secrétaire général du PCR à se retirer en faveur de M. Fruteau, tout en appelant au désistement réciproque dans les trois autres circonscriptions où deux candidats communistes et un socialiste sont en ballottage.

Le PCR, qui devait réagir mardi à la décision des socialistes locaux – en espérant une intervention en sa faveur de la direction nationale du PS – n'a pas encore fait savoir, d'autre part, si ses députés siégeraient au Palais-Bourbon avec ceux du PCF. La question est importante, car le renfort des communistes réunionnais pourrait peut-être aider les députés du PCF à constituer un groupe.

L'hypothèse de leur apport paraît la plus probable malgré la polémique qui avait opposé ces deux partis frères à la suite du choix des communistes réunionnais en faveur de M. Mitterrand dès le premier tour, au détriment de M. André Lajoinie.

Le PC réunionnais à un niveau historique

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Le Parti communiste réunionnais (PCR) a confirmé, le dimanche 5 juin, qu'il est la principale force politique de l'île de la Réunion, en rassemblant sur ses cinq candidats à la députation plus de 37 % des suffrages. Un niveau historique encore jamais atteint par la formation de M. Paul Vergès. Au plus fort de la « vague rose », de 1981 à 1983, le PCR n'avait atteint que 33 %.

Ce score exceptionnel laisse présager la conquête de nouvelles municipalités l'an prochain, dont celle de Saint-Paul, sous-préfecture de la côte ouest, où le décès, en 1987, du sénateur Paul-Julius Bénard, apparenté RPR, a complètement désarticulé la droite, éclatée entre les barristes et les chiraquiens.

A l'origine de cette victoire, M. Paul Vergès. La soixantaine, l'air débonnaire, une éternelle pipe aux lèvres, le secrétaire général du PCR tient sa revanche. Longtemps montré du doigt par M. Michel Debré comme un dangereux indépendantiste, M. Vergès a remporté la guerre d'usure qui l'opposait à l'ancien premier ministre.

Malgré la pression exercée par M. Debré et des méthodes électorales souvent douteuses il a maintenu le cap. Des défaites, il en a connu, et de cuisantes. Mais, dans cette bataille, les troupes communistes ont mieux résisté que les gaullistes.

Politiquement, le PCR dispose maintenant de la même puissance que les partisans de M. Debré au milieu des années 60. Une donnée-clé explique ce revirement : alors que les gaullistes n'ont guère changé de discours politique tout au long de ces trois décennies – brandissant à toute élection le spectre de l'indépendance –, le PCR a su s'adapter à l'évolution des mentalités locales. Une stratégie à géométrie variable, qui a progressivement fait passer les communistes d'un mot d'ordre d'autonomie à la reconnaissance implicite du *statu quo*, c'est-à-dire la départementalisation.

La revendication de l'égalité sociale entre les Réunionnais et les Français de l'Hexagone en est la meilleure preuve. En l'espace d'un septennat, le PCR s'est éloigné de l'orthodoxie marxiste pour se rapprocher d'une social-démocratie plus pragmatique. Ce changement suscite de nombreuses réactions. A droite, on soupçonne le PCR d'être un caméléon de la politique, de se fondre avec le milieu ambiant, avant de révéler sa véritable nature, une fois l'environnement domestiqué. Raisonnement peu convaincant, car le PCR pâtirait certainement s'il renouait avec ses velléités autonomistes.

Eclectisme

A gauche, les socialistes ont le vertige devant le fossé qui les sépare du PRC. A la fédération socialiste, on avance quelques explications. Devenu plus gestionnaire que doctrinaire, le PRC est un *« attrape-tout »*, déclare M. Wilfrid Bertile, ancien député socialiste.

Les communistes sont, en effet, très éclectiques dans leurs revendications : l'égalité sociale, la bi-départementalisation pour rééquilibrer le nord et le sud de l'île (une idée chère aux socialistes et aux barristes) et, enfin, le développement économique. D'autre part, certains socialistes accusent les communistes de pratiquer le même clientélisme électoral que la droite à sa plus belle époque. Le PCR gère sept municipalités qu'il a regroupées en un puissant syndicat intersyndical à vocation multiple. Le SIVOM-Réunion, dirigé par M. Pierre Vergès, second fils du secrétaire général du PCR, tend de plus en plus à devenir une sorte de troisième assemblée locale, avec d'importants moyens financiers.

« En matière de clientélisme électoral, le PCR est parfois encore plus dur que la droite », affirme M. Bertile, candidat malheureux contre M. Elie Hoarau, maire communiste de Saint-Pierre, sous-préfecture du sud de l'île.

Dominant sur l'échiquier politique réunionnais, le PCR se pose en interlocuteur privilégié du gouvernement. Les socialistes s'inquiètent déjà d'être laissés pour compte et déplorent les *« coupables faiblesses »* de M. Mauroy envers le PCR. La droite, pour sa part, y trouve un argument pour dire que le Parti socialiste est l'otage des communistes.

Le PCR attend les premières mesures du gouvernement de M. Rocard en faveur des DOM, notamment la mise en place de l'égalité sociale. S'il le décevait sur ce point, le gouvernement se trouverait en difficulté face à des alliés qui n'ont jamais ménagé leurs critiques aux autorités socialistes avant 1986.

ALIX DIJOUX.

Deux disparitions

Paul Balmigère ancien maire de Béziers

Paul Balmigère, ancien maire communiste de Béziers (Hérault), est mort, le lundi 6 juin, d'une crise cardiaque à l'hôpital de Montpellier. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Fils d'ouvrier agricole, né le 25 décembre 1908 dans l'Aude, Paul Balmigère fut compagnon de combat de Maurice Thorez et de Jacques Duclos, après son adhésion au PCF en 1927. Remarqué par Etienne Fajon, dirigeant communiste originaire de l'Hérault, il deviendra premier secrétaire des fédérations communistes regroupées de l'Hérault et de l'Aude avant la seconde guerre mondiale. De 1945 à 1951, il est conseiller général de l'Hérault et vice-président de l'assemblée départementale de 1949 à 1951. En 1961, il accède au comité central du parti comme suppléant avant d'être élu député, l'année suivante. Titulaire au comité central de 1964 à 1967, il est réélu député de l'Hérault, en 1967, siège qu'il perd en 1968 mais qu'il retrouve en 1973 pour le conserver jusqu'en 1986.

Il enleva la mairie de Béziers en 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche et fut battu, en 1983, par l'actuel maire, M. Georges Fontès (RPR), ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Apprécié pour sa bonhomie, Paul Balmigère fut un défenseur acharné de la viticulture méridionale.]

Jacques Le Roy Ladurie ancien ministre

Jacques Le Roy Ladurie, ancien député, ancien ministre, est décédé le lundi 6 juin à Caen. Agé de quatre-vingt-six ans, il était le père de l'historien Emmanuel Le Roy-Ladurie, directeur de la Bibliothèque nationale.

[Né le 28 mars 1902 à Saint-Michel, dans la Meuse, Jacques Le Roy Ladurie s'était installé comme agriculteur-exploitant dans le Calvados, aux Moutiers-en-Cinglais, ville dont il fut maire de 1931 à 1983. Ministre de l'agriculture, secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement d'avril à septembre 1942 dans le gouvernement de Vichy, il avait été député du Calvados de 1951 à 1955 puis de 1958 à 1962 et membre du comité directeur du CNIP.]

Politique

Les nouveaux élus du premier tour de scrutin

Nous publions, ci-dessous, par département, les biographies des députés élus le 5 juin, à l'exception des sortants et de ceux qui, élus le 16 mars 1986, avaient abandonné leur mandat pour entrer dans le gouvernement de M. Chirac.

Charente-Maritime

ROLAND BEIX
PS (3e circ.)

Né le 22 septembre 1949 à Servières-le-Château (Corrèze), M. Roland Beix, exploitant agricole, est licencié ès lettres, titulaire d'une maîtrise et d'un CAPES d'allemand. Conseiller général de Saint-Hilaire-de-Villefranche depuis 1976, il est élu, en 1978, député de la troisième circonscription de Charente-Maritime. Réélu en 1981, il ne retrouve pas son siège en 1986, figurant en troisième position sur la liste PS-MRG conduite par M. Michel Crépeau. Tête de liste aux élections régionales de 1986, il est depuis lors vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes.

Gironde

BERNARD MADRELLE
PS (11e circ.)

Né le 27 avril 1944 à Saint-Seurin-de-Cursac, licencié ès lettres, professeur, M. Bernard Madrelle est conseiller général depuis 1976, maire de Saint-Seurin-de-Cursac depuis 1977. Il avait été élu député en 1978 et réélu en 1981. Conseiller régional depuis 1978, M. Madrelle est au PS depuis 1962.

Loire-Atlantique

JACQUES FLOCH
PS (4e circ.)

Statisticien à l'INSEE, M. Floch est né le 28 février 1938 à Bihorel (Seine-Maritime). Maire de Rezé depuis 1978, réélu en 1983, il est président de l'Association des maires des banlieues des grandes villes de province. Conseiller régional des Pays de la Loire depuis 1986, il pourrait abandonner ce poste pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

Manche

CLAUDE GATIGNOL
URC-UDF (4e circ.)

M. Claude Gatignol est né le 20 novembre 1938 à Saint-Julien-près-Bort (Corrèze). Vétérinaire, il a exercé sa profession à Falaise, Lisieux et Valognes. Membre du PR, il a été élu conseiller municipal de Valognes en 1977 ; il devient premier adjoint du maire, M. Godefroy, député RPR, qui ne s'est pas représenté cette fois. M. Gatignol est aussi conseiller général de Valognes depuis 1979.

Nord

ALBERT DENVERS
PS (12e circ.)

A l'âge de quatre-vingt-trois ans, Albert Denvers retrouve l'Assemblée nationale, où il a siégé pendant trente ans, de 1956 à 1986. Né le 21 février 1905 à Oost-Cappel (Nord), M. Denvers apparaît comme l'un des derniers grands caciques socialistes issus de la SFIO. Cet ancien instituteur et international de basket-ball est entré au conseil général du Nord en 1937 pour représenter le canton de Gravelines, où il fut constamment réélu jusqu'en 1985. Il présida l'assemblée départementale de 1973 à 1985.

Maire de Gravelines, il dirige la communauté urbaine de Dunkerque, qu'il préside depuis sa création en 1969. Avant de siéger au Palais-Bourbon de 1956 à 1986, il avait été sénateur de 1946 à 1956. Militant du logement social, M. Denvers a présidé pendant vingt-neuf ans l'Union nationale des organismes HLM, charge qu'il a abandonnée en 1984.

Pas-de-Calais

JEAN-CLAUDE BOIS
PS (13e circ.)

Né le 16 mars 1934 à Lens, M. Jean-Claude Bois est un ancien professeur d'anglais. Il est adjoint au maire de Lens depuis 1966, conseiller général depuis 1972 et a siégé sur les bancs de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986.

Pyrénées-Atlantiques

MICHEL INCHAUSPÉ
URC-RPR (4e circ.)

Né le 5 novembre 1925 à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), M. Inchauspé, diplômé de la faculté de droit de Bordeaux et de l'Institut technique de Roubaix, est inspecteur général de banque. Il fut secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer (gouvernement de M. Couve de Murville, 1968-1969). Il est conseiller général depuis 1960 et vice-président du conseil général depuis 1982. Il est également vice-président du conseil régional depuis 1986, date de sa première élection dans cette assemblée. Député de 1967 à 1986, il n'avait pas retrouvé son siège en mars 1986.

Haut-Rhin

JEAN-LUC REITZER
URC-RPR (3e circ.)

Né le 29 décembre 1951 à Altkirch (Haut-Rhin), M. Jean-Luc Reitzer est cadre chez Peugeot. Conseiller général du canton d'Altkirch depuis mars 1979, il est le maire de cette ville depuis 1983. Candidat malheureux aux élections législatives de 1981 et de 1986, M. Reitzer a été cependant élu conseiller régional en mars 1986.

Hauts-de-Seine

NICOLAS SARKOZY
URC-RPR (6e circ.)

Né le 28 janvier 1955 à Paris, M. Nicolas Sarkozy est avocat. Très tôt engagé politiquement, il milite à l'UJP, avant de devenir un des responsables des jeunes du RPR. Entré au conseil municipal de Neuilly-sur-Seine en mars 1977, il en devient le maire au décès d'Achille Peretti en avril 1983, alors que beaucoup pensaient que le poste intéressait M. Charles Pasqua. Celui-ci ne lui en a pas voulu puisqu'il le prit à son cabinet quand il devint ministre de l'intérieur et a imposé sa candidature contre celle de Mme Florence d'Harcourt, député UDF sortante. M. Sarkozy est aussi conseiller général depuis 1985 et conseiller régional. Il a prit une part active à la campagne présidentielle de M. Chirac en organisant plusieurs de ses meetings.

Tarn-et-Garonne

JEAN-MICHEL BAYLET
PS (2e circ.)

M. Jean-Michel Baylet est né le 17 novembre 1946 à Toulouse (Haute-Garonne). Après des études juridiques, il devient directeur de *la Dépêche du Midi* en 1975. Maire de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) depuis 1977, il est élu député en 1978 et réélu en 1981. Président du Mouvement des radicaux de gauche (1983-1984), il doit céder son siège à l'Assemblée nationale à M. Pierre Larroque, à la suite de sa nomination au secrétariat d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, en juillet 1984.

Il devient en 1985 président du conseil général, où il représente le canton de Valence-d'Agen. S'il conduit la liste PS-MRG aux élections législatives de 1986, il ne retrouve pas son siège au Palais-Bourbon. En revanche, il entre au Palais du Luxembourg lors des élections sénatoriales de septembre 1986.

Vendée

JEAN-LUC PRÉEL
URC-UDF (1re circ.)

Né le 30 octobre 1940 à Caen, M. Préel est docteur en médecine. Il est actuellement chef du service de gastro-entérologie au centre hospitalier départemental de La Roche-sur-Yon. Il est conseiller général depuis 1985 et conseiller municipal de La Roche-sur-Yon depuis 1983.

Politique

Les ballottages

La gauche est majoritaire dans 215 circonscriptions, la droite dans 31
L'extrême droite arbitre dans 209 circonscriptions

Dans 215 des 455 circonscriptions restant en ballottage (y compris les deux de l'Oise – première et deuxième – où la proclamation d'office de l'élection des deux candidats de l'URC est contestée), le total des suffrages obtenus par les candidats divers gauche, écologistes, communistes, de la majorité présidentielle et de l'extrême gauche est supérieur à 50 %.

Dans 31 autres, ce sont les candidats divers droite et de l'URC qui sont majoritaires.

Dans les 209 circonscriptions où ni la droite ni la gauche n'ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, les résultats du 12 juin dépendront des électeurs de l'extrême droite.

Les candidats du Parti communiste arrivent en tête de la gauche dans 29 circonscriptions où, globalement, la gauche était majoritaire le 5 juin. Les circonscriptions sont les suivantes : Aisne (2e et 3e), Bouches-du-Rhône (4e, 9e et 13e), Cher (2e), Gard (4e), Loire (4e), Marne (4e), Nord (16e, 19e, 20e et 21e), Seine-Maritime (8e), Hauts-de-Seine (1re), Seine-Saint-Denis (2e, 3e, 4e, 5e, 7e et 11e), Val-de-Marne (10e et 11e), Val-d'Oise (5e), Guadeloupe (2e), Réunion (3e, 4e et 5e).

Sur les circonscriptions où ni gauche ni droite ne sont majoritaires, l'extrême droite n'a fait mieux que la droite que dans 4 circonscriptions des Bouches-du-Rhône (3e, 9e, 10e et 12e).

Dans les 209 circonscriptions où l'extrême droite est en position d'« arbitre », que ses candidats se maintiennent ou non ou qu'ils soient éliminés, la gauche fait mieux que la droite dans 129 circonscriptions. En revanche, les candidats de l'URC et les divers droite ont pris le dessus sur les représentants de la gauche dans 80 circonscriptions.

Les résultats de l'élection présidentielle comme les enquêtes d'opinion montrent que les voix du Front national se répartissent inégalement au second tour entre le report pur et simple à droite, l'abstention et le vote socialiste. Cette dispersion est d'autant plus grande que le niveau du Front national est élevé. Au mieux, le report vers la gauche peut atteintre 20 %. Dans ces conditions, la gauche peut espérer conquérir mécaniquement 35 circonscriptions en plus de celles où elle est majoritaire à elle seule.

Dans ces 35 circonscriptions, il y a en effet conjonction d'une gauche qui approche les 50 % et d'un Front national élevé. Elles se situent dans l'Ain (4e), les Hautes-Alpes (1re), l'Ardèche (3e), les Ardennes (3e), les Bouches-du-Rhône (10e), le Calvados (1re), la Drôme (1re, 2e et 4e), la Haute-Garonne (4e), l'Hérault (2e et 6e), l'Indre-et-Loire (4e), le Loiret (2e), le Lot-et-Garonne (1re et 3e), la Meurthe-et-Moselle (2e), la Moselle (6e), le Nord (6e et 7e), l'Oise (6e), les Pyrénées-Orientales (3e), le Rhône (11e et 13e), Paris (19e), la Seine-Maritime (2e et 10e), la Seine-et-Marne (7e), le Vaucluse (1re), la Vienne (3e), les Vosges (4e), l'Essonne (7e), les Hauts-de-Seine (12e), la Seine-Saint-Denis (10e) et le Val-d'Oise (3e).

A. Ch.

DÉPARTEMENTS	N° de circ.	Total ext. g. +PC+maj. p. +div. g. +écol.	Total : URC +div. d.	Total : FN +ext. d.
Ain	1	46,20	46,65	7,13
	2	44,09	42,63	13,26
	4	48,97	39,73	11,28
Aisne	1	52,26	40,28	7,45
	2	59,04	31,47	9,47
	3	64,15	26,53	9,31
	4	65,30	24,35	10,34
	5	46,13	45,07	8,79
Allier	1	54,42	40,41	5,16
	2	65,26	29,87	4,86
	3	59,78	34,04	6,16
	4	45,92	46,93	7,13
Alp.-de-Hte-Pr.	1	53,18	35,42	11,38
	2	51,10	36,28	12,60
Hautes-Alpes	1	49,22	44	6,76
	2	44,45	49,02	6,52
Alpes-Maritimes	1	40,89	40,98	18,12
	2	34,75	44,08	20,39
	3	40,40	34,90	24,69
	4	33,88	53,19	12,92
	5	46,51	35,73	16,61
	6	35,86	41,85	22,27
	7	31,32	46,47	22,19
	8	29,40	48,40	20,99
	9	34,45	45,83	16,94
Ardèche	1	54,96	36,16	8,86
	2	42,71	50,54	6,73
	3	48,59	42,48	8,91
Ardennes	1	51,01	39,70	9,27
	2	62,51	26,05	11,42
	3	49,84	41,96	8,18
Ariège	2	60,90	33,80	5,28
Aube	1	39,45	50,20	10,33
	2	43,94	47,61	8,44
	3	51,82	38,32	9,84
Aude	1	62,47	29,58	7,94
	2	64,75	23,20	12,04
Bouches-du-Rh.	1	42,17	31,54	26,27
	2	35,39	44,25	20,34
	3	41,78	28,20	29,37
	4	59,66	12,40	27,93
	5	43,15	29,82	27,01
	6	46,55	31,15	22,28
	7	52,70	12,88	34,40
	8	51,77	15,38	32,83
	9	48,49	25,72	25,77
	10	49,61	24,37	26,01
	11	46,66	31,48	21,84
	12	48,08	24,79	27,12
	13	64,15	18,90	16,93
	14	39,87	39,12	21
	15	46,78	32,45	20,76
	16	55,63	25,44	18,91
Calvados	1	49,84	43,60	6,55
	3	48,32	42,12	7,16
	5	44,07	50,86	5,06
	6	44,90	49,09	6
Cantal	1	53,96	42,98	3,04
Charente	1	49,46	45,98	4,54
	2	47,77	47,21	5
	3	62,42	31,97	5,60
Charente-Mar.	1	56,57	34,81	8,60
	2	48,31	45,02	6,65
	4	51,86	42,09	6,04
	5	43,31	46,44	10,23
Cher	1	45,28	45,79	8,92
	2	64,78	27,72	7,49
	3	54,34	38,51	7,13
Corrèze	1	57,43	39,87	2,69
	2	48,66	45,72	5,60
Corse-du-Sud	1	37,16	48,78	5,56
Haute-Corse	1	46,98	38,40	7,13
	2	46,60	42,09	5,33
Côte-d'Or	2	40,61	49,87	9,50
	4	44,51	47,56	7,92
	5	51,92	40,47	7,59
Côtes-du-Nord	1	58,36	36,83	4,79
	4	64,52	27,87	4,20
	5	57,94	36,40	5,64
Creuse	1	62,82	32,67	4,50
	2	52,40	42,54	5,04
Dordogne	1	52,10	43,37	4,51
	2	54,51	37,75	7,72
	3	62,19	31,91	5,89
	4	58,15	36,69	5,14
Doubs	1	52,21	35,72	12,05
	2	47,35	42,34	9,63
	3	50,02	43,07	6,90
	4	55,10	34,11	10,16
	5	27,53	62,48	5,88
Drôme	1	49,80	38,24	11,94
	2	49,12	39,77	11,09
	3	56,36	33,89	9,74
	4	49,55	39,09	11,34
Eure	1	44,78	45,56	9,65
	2	50,61	39,55	9,83
	3	45,82	48,10	6,06
	4	57,74	33,03	9,21
	5	53,31	36,78	9,89
Eure-et-Loir	1	52,30	38,44	9,25
	2	43,33	40,88	15,77
	3	53,13	37,05	9,80
	4	43,70	48,40	7,89
Finistère	1	51,79	42,42	5,77
	2	51,68	42,51	5,80
	3	46,50	47,68	5,81
	4	54,26	42,01	3,71
	6	50,11	44,48	5,40
	7	47,81	48,04	4,13
Gard	1	45,46	42,11	12,42
	2	52,52	27,19	20,27
	3	51,78	33,70	14,51
	4	60,75	26,11	13,13
	5	60,04	28,14	11,81
Haute-Garonne	2	54,21	37,21	8,57
	3	54,07	38,06	7,85
	4	48,71	41,54	9,11
	6	56,31	29,50	11,13
Gers	2	54,34	40,78	4,87
Gironde	1	43,06	46,68	8,91
	3	61,32	28,88	8,52
	5	53,96	37,64	8,38
	7	55,83	36,97	7,18
	8	45,86	45,99	8,14
	9	58,41	32,99	8,58
	10	51,75	42,25	5,98
Hérault	1	45,13	35,22	19,64
	2	49,93	33,27	16,79
	3	47,69	37,21	15,08
	4	57,92	28,45	13,61
	5	60,34	28,74	10,90
	6	49,72	36,47	13,79
	7	53,43	32,18	14,37
Ille-et-Vilaine	2	57,81	36,92	5,25
	3	46,67	48,52	4,79
	7	42,10	51,68	6,20
Indre	1	51,35	41,33	7,30
	2	58,52	34,83	6,64
	3	57,59	35,36	7,04
Indre-et-Loire	2	47,96	43,80	8,23
	3	54,78	37,63	7,58
	4	49,33	42,72	7,93
	5	48,58	44,51	6,90
Isère	2	62,32	25,66	12
	3	58,65	31,54	9,80
	4	55,86	35,04	9,08
	5	51,44	39,79	8,75
	6	46,19	42,27	11,52
	7	43,95	45,78	10,25
	8	54,57	32,90	12,52
	9	48,95	40,51	10,52
Jura	1	53,41	38,39	8,19
	2	45,53	45,01	9,44
	3	50,64	41,56	7,78
Landes	1	54,75	39,47	5,76
	2	59,42	33,72	6,85
Loir-et-Cher	1	54,14	37,69	8,15
	2	50,84	42,19	6,95
	3	46,78	45,23	7,98
Loire	1	48,90	36,58	14,50
	2	45,12	41,43	13,44
	3	51,80	35,39	12,79
	4	54,23	31,97	13,79
	5	54,10	38,01	7,88
	7	38,98	49,47	11,53
Loire-Atlantique	1	46,86	46,56	6,57
	2	45,80	46,36	7,83
	5	45,85	48,21	5,92
	6	42,13	53,74	4,11
	7	44,41	49,43	6,14
	8	68,24	26,61	5,13
Loiret	1	50,73	41,34	7,92
	2	48,79	41,74	9,46
	3	47,84	42,01	10,14
	4	42,36	48,56	9,06
	5	41,88	49,50	8,61
Lot	1	63,06	31,33	5,60
Lot-et-Garonne	1	49,40	42,55	8,04
	2	59,28	31,46	9,25
	3	49,45	38,79	10,39
Lozère	1	40,95	54,90	4,13
Maine-et-Loire	1	43,57	49,04	7,37
	2	45,68	48,01	6,30
	7	45,19	50,99	3,80
Manche	1	41,71	46,69	11,58
	3	39,32	53,80	6,87
	5	56,75	36,09	7,15
Marne	1	43,35	49,20	7,43
	2	52,27	38,19	9,53
	3	48,81	41,99	9,18
	4	47,08	43,74	9,17
	5	46,92	42,54	10,53
	6	46,29	39,42	14,28
Haute-Marne	1	45,45	48,06	6,47
	2	52,27	35,89	11,83
Mayenne	1	47,02	49,01	3,95
	3	40,18	56,39	3,41
Meurthe-et-Moselle	2	49,08	41,85	
	3	47,29	43,23	9,47
	4	46,39	42,63	10,97
	5	47,24	44,37	8,37
	6	58,78	32,09	9,12
	7	66,05	23,81	9,11
Meuse	1	44,67	49,04	6,28
	2	51,54	37,77	7,61
Morbihan	5	59,46	32,68	7,85
	6	54,08	39,90	6
Moselle	1	51,39	36,64	11,96
	2	38,17	50,29	11,52
	3	35,80	53,16	11,03
	4	17,51	74,30	8,18
	5	26,78	61,73	11,48
	6	49,49	33,04	17,46
	7	37,02	48,62	14,35
	8	40,68	49,11	10,20
	9	47,44	42,50	9,42
	10	63,54	22,97	13,47
Nièvre	2	62,17	27,54	10,28
Nord	1	54,82	33,87	11,30
	2	60,49	27,54	11,96
	3	44,06	42,51	13,41
	4	41,78	47,85	10,36
	5	59,22	28,72	12,05
	6	49,65	42,83	7,51
	7	48,27	31,80	19,91
	8	40,13	38,93	20,92
	10	47,51	34,06	18,42
	11	55,26	31,11	10,21
Nord	13	52,36	37,39	10,23
	14	47,06	45,90	7,02
	15	46,29	47,94	5,75
	16	72,57	19,98	7,44
	17	54,60	37,08	8,30
	18	51,74	39,84	8,40
	19	73,41	16,69	9,89
	20	70,41	18,37	11,21
	21	55,41	34,97	9,60
	22	65,71	24,55	9,72
	23	57,89	26,86	15,23
	24	60,95	26,65	12,38
Oise	1	53,47	37,55	8,96
	2	42,96	47,33	9,69
	3	61,34	26,30	12,34
	4	41,44	47,56	10,98
	5	56,39	31,82	11,77
	6	49,59	38,85	11,54
	7	57,80	28,47	11,11
Orne	3	47,85	46,53	5,61
Pas-de-Calais	1	52,44	40,68	6,87
	2	60,13	30,87	8,99
	3	48,97	45,71	5,31
	4	49,25	50,74	0
	5	62,54	28,15	9,29
	6	61,85	30,72	7,41
	7	63,39	36,60	0
	10	76,14	17,40	6,45
	11	72,11	18,97	8,90
	14	71,55	13,15	15,29
Puy-de-Dôme	1	58,90	33,10	7,99
	2	56,11	37,48	6,39
	4	57,17	37,53	5,29
	5	53,56	38,40	8,03
	6	56,43	38,19	5,36
Pyrénées-Atlantiques	1	50,67	39,20	9,03
	2	47,12	41,50	7,30
	3	55,97	31,90	7
	5	48,10	40,99	6,16
	6	37,43	48,74	6,82
Htes-Pyrénées	1	58,62	36,67	4,69
	2	52,17	41,27	6,54
	3	69,27	24,18	6,54
Pyrénées-Orientales	1	44,07	36,51	19,41
	2	54,36	25,11	20,52
	3	49,99	37,27	12,73
	4	59,58	25,62	14,78
Bas-Rhin	1	38,35	49,64	11,99
	2	44,28	37,11	18,59
	3	44,62	38,19	17,18
	4	37,25	49,21	13,52
	6	36,83	49,91	13,24
	9	29,65	54,47	15,87
Haut-Rhin	1	35,09	49,60	14,54
	5	42,03	35,45	22,51
	6	40,30	40,73	18,95
	7	44,72	40,04	15,23
Rhône	1	44,31	42,67	13,01
	2	38,51	47,82	13,65
	3	40,02	44,97	14,99
	6	55,75	27,59	16,65
	7	50,13	31,07	18,78
	9	37,17	52,46	10,36
	11	48,69	38,70	12,60
	12	44,15	45,46	10,38
	13	49,65	29,08	21,26
	14	64,40	16,91	18,67
Haute-Saône	3	46,33	45,73	7,92
Saône-et-Loire	1	45,97	43,16	10,86
	2	49,38	44,77	5,84
	4	56,64	35,67	7,67
	5	46,75	46,87	6,36
	6	46,15	47,68	6,16
Sarthe	1	43,51	49,34	7,13
	2	67,65	25,45	6,88
	3	53,38	41,05	5,56
	5	50,12	44,19	5,67
Savoie	1	51,60	38,77	9,62
	3	53,99	37,96	8,04
Haute-Savoie	3	35,66	52,14	12,18
	4	41,75	46,87	8,38
	5	38,32	52,86	8,80
Paris	1	46,54	44,67	8,53
	3	24,42	66,92	8,42
	5	41,85	45,92	11,88
	6	53,55	33,81	12,20
	7	46,47	43,09	9,78
	8	41,93	47,97	9,62
	9	54,84	36,95	7,92
	10	47,18	44,64	7,22
	11	45,65	44,96	8,83
	17	42,39	43,38	13,12
	18	42,61	44,49	12,01
	19	48,79	33,27	17,92
	20	51,71	36,15	12
	21	48,04	38,91	12,61
Seine-Maritime	1	48,06	42,10	9,82
	2	49,33	40,07	10,58
	3	71,61	20,19	8,18
	5	66,64	25,99	7,35
	6	64,73	28,36	6,89
	7	46,59	44,38	9,02
	8	71,17	19,32	9,50
	9	43,90	50,45	5,63
	10	49,61	44,68	5,70
	11	59,17	35,56	5,25
	12	45,53	47,51	6,95
Seine-et-Marne	1	45,92	43,83	10,24
	3	46,80	39,34	13,85
	4	40,32	48,62	11,05
	5	45,60	41,95	12,44
	6	54,26	30,46	15,26
	7	48,27	37,19	14,53
	8	58,59	27,74	13,66
	9	54,98	32,00	13
Yvelines	2	37,29	52,40	10,30
	4	36,93	52,44	10,61
	5	39,49	47,93	12,57
	7	53,05	33,36	13,57
	8	52,99	28,90	18,10
	9	41,84	37,31	18,92
	10	43,44	46,92	9,62
	11	54,35	33,98	11,65
	12	45,95	41,82	12,21
Deux-Sèvres	2	55,24	40,38	4,36
Somme	1	63,71	22,94	13,33
	2	47,00	42,59	10,40
	3	55,56	38,84	5,58
	4	53,25	40,03	6,71
	6	56,26	34,64	9,08
Tarn	2	53,12	36,31	10,56
	3	44,21	42,94	12,84
	4	50,17	39,89	9,93
Tarn et Garonne	1	52,20	38,99	8,80
Var	1	34,84	42,65	22,50
	2	41,06	34,06	24,86
	3	38,28	38,10	23,60
	4	40,14	41,55	18,30
	5	31,77	47,56	20,65
	6	47,50	33,71	18,78
	7	43,04	36,61	20,33
Vaucluse	1	49,53	32,56	17,90
	2	50,77	31,15	18,06
	3	44,15	37,62	18,21
	4	47,65	34,73	17,61
Vendée	5	51,90	43,22	4,87
Vienne	2	47,19	47,49	5,30
	3	49,61	46,20	4,18
	4	52,79	40,18	7,02
Haute-Vienne	1	53,28	40,39	6,32
	2	66,12	29,53	4,33
	3	66,03	27,84	6,11
	4	69,92	24,30	5,77
Vosges	1	46,88	46,93	6,18
	3	40,38	24,12	7,89
	4	49,46	42,12	8,40
Yonne	1	39,01	50,87	10,11
	2	54,55	34,47	10,97
	3	40,87	48,83	10,28
Territ. Belfort	1	51,71	36,55	11,73
Essonne	1	61,63	26,81	11,54
	2	45,33	43,21	11,44
	3	52,58	36,93	10,48
	4	48,79	40,74	10,46
	5	48,70	43,25	8,04
	6	55,73	32,87	11,39
	7	49,56	37,47	12,95
	8	51,55	36,24	12,20
	9	50,37	37,36	12,25
	10	56,63	29,72	13,63
Hauts-de-Seine	1	63,21	18,37	18,40
	2	40,41	44,99	14,58
	3	37,06	49,86	13,07
	4	55,90	32,84	11,24
	5	45,72	42,71	11,55
	8	42,56	47,72	9,70
	10	45,45	44,95	9,59
	11	59,20	30,76	10,03
	12	49,08	41,56	9,35
	13	45,35	46,56	8,08
Seine-St-Denis	1	58,27	22,97	18,75
	2	66,78	16,06	17,15
	3	66,19	17,90	15,90
	4	65,23	17,77	16,98
	5	66,75	17,12	16,12
	6	59,78	25,15	15,06
	7	62,95	22,38	14,65
	8	46,48	40,36	13,15
	9	60,41	22,57	17,00
	10	48,40	34,99	16,59
	11	59,30	23,45	17,24
	12	45,72	38,46	15,81
	13	52,21	34,39	13,39
Val-de-Marne	1	45,03	41,86	13,10
	2	64,72	23,35	11,92
	3	58,91	28,95	12,12
	4	46,34	39,05	14,59
	5	46,29	43,32	10,38
	6	45,71	44,37	9,90
	7	40,89	48,64	10,46
	8	41,17	45,99	12,83
	9	70,10	17,16	12,72
	10	68,73	21,00	10,26
	11	69,58	21,24	8,78
	12	57,94	32,31	9,74
Val-d'Oise	1	47,01	39,58	13,39
	2	55,06	31,53	13,39
	3	49,26	38,12	12,61
	4	43,09	45,84	11,05
	5	64,55	18,07	16,42
	6	42,46	43,45	14,07
	7	47,78	38,62	13,58
	8	57,78	22,59	17,90
	9	53,79	29,68	16,51
Guadeloupe	1	86,65	13,34	0,00
	2	55,63	44,36	0,00
	3	59,80	40,19	0,00
	4	44,46	55,53	0,00
Martinique	1	54,88	45,11	0,00
	2	48,89	51,10	0,00
	4	55,86	42,98	0,00
Guyane	2	45,75	54,24	0,00
Réunion	1	47,86	51,41	0,00
	3	49,73	50,26	0,71
	4	63,67	36,32	0,00
	5	60,80	39,19	0,00
Wallis et Futuna	1	3,94	96,05	0,00

Politique

L'évolution des rapports de forces

La gauche retrouve ses bastions

Si le PS gagne un peu moins de quatre points dans l'élection par rapport au résultat de M. Mitterrand au premier tour de l'élection, tout comme le PCF gagne un peu plus de quatre points par rapport au score de M. Lajoinie, la progression du PS est moins générale que celle du PCF : le PS recule, par rapport au résultat de M. Mitterrand, dans 146 circonscriptions, tandis que le PCF ne perd du terrain que dans... 12 circonscriptions.

Dans 12 des 146 circonscriptions où il fait moins bien que M. Mitterrand, le PS avait investi des candidats – locaux ou parachutés – non membres du PS, au titre de l'ouverture. Ironie du sort, c'est le premier centriste à avoir accepté l'investiture du PS, M. Jouet (5e circonscription du Calvados), qui coûte son plus grand recul au PS : 13,90 % de perte par rapport au résultat du 24 avril !

Dans 13 autres circonscriptions où le PS recule, le candidat du PS était un socialiste parachuté, parfois depuis 1986 et qui se heurtait quelquefois à un candidat dissident.

Dans la quasi-totalité des autres circonscriptions, parmi les 146 où le PS recule par rapport à M. Mitterrand, cette baisse socialiste s'accompagne d'une poussée, parfois très forte, du PCF. Dans certaines de ces circonscriptions, la tendance des dernières années est ainsi inversée : c'est la hausse du PCF qui compense, pour la gauche, la baisse du PS.

C'est la 8e circonscription du Finistère, dont le candidat était M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, qui détient le ruban bleu de la progression socialiste (plus 20,14).

Au total, sur les 96 départements métropolitains, l'ensemble des candidats de gauche, d'extrême gauche et écologistes progressent, par rapport au total équivalent du 24 avril, dans 58 départements et reculent dans 38. Ce recul s'effectue dans des départements de droite qui retrouvent leur tendance ancienne. Sauf exception (Loire-Atlantique, Oise, Saône-et-Loire, Sarthe, Somme, Vienne), la gauche maintient ou renforce ses positions dans les départements où elle était déjà majoritaire.

A noter que les Bouches-du-Rhône se rapprochent de la majorité absolue (48,32 %). Au total, la gauche est majoritaire dans 51 départements métropolitains. Elle devient majoritaire dans 11 départements (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Eure, Finistère, Gard, Hérault, Jura, Loir-et-Cher, Pyrénées-Orientales, Essonne, Val-d'Oise) et perd la majorité dans 5 départements (Calvados, Corrèze, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Haute-Saône).

J.-L. A.

	16 mars 1986 Gauche+ext.g. +écol.	24 avril 1988 MM. Mitterrand+Lajoinie +Juquin+Waechter +Laguiller+Boussel	5 juin 1988 Gauche+extr.g. +écol.
Ain	38,93	43,57	44,38
Aisne	51,69	56,10	57,59
Allier	53,89	55,40	56,74
Alpes-de-Haute-Provence	45,47	49,24	52,11
Hautes-Alpes	43,24	45,86	47,23
Alpes-Maritimes	35,10	36,49	36,39
Ardèche	44,06	48,07	48,50
Ardennes	49,30	53,37	54,29
Ariège	52,58	61,11	66,14
Aube	40,24	47,31	45,46
Aude	57,26	58,30	62,85
Aveyron	41,34	46,86	47,32
Bouches-du-Rhône	42,96	44,93	48,32
Calvados	45,97	50,85	48,11
Cantal	40,80	43,92	45,68
Charente	51,27	56,25	56,44
Charente-Maritime	45,28	50,57	51,72
Cher	50,50	53,13	54,56
Corrèze	46,90	50,04	49,09
Corse-du-Sud	37,62	39,26	38,45
Haute-Corse	42,93	45,55	46,75
Côte-d'Or	41,93	48,01	47,06
Côtes-du-Nord	51,77	55,62	58,71
Creuse	50,61	54,04	57,40
Dordogne	49,58	54,32	56,87
Doubs	43,46	48,43	45,98
Drôme	47,45	47,85	51,53
Eure	44,77	49,93	50,40
Eure-et-Loir	42,62	47,68	48,18
Finistère	45,91	49,59	51,30
Gard	46,69	49,48	54,11
Haute-Garonne	46,93	55,32	56,73
Gers	49,58	54,56	58,53
Gironde	46,29	52,75	54,42
Hérault	47,45	49,11	52,76
Ille-et-Vilaine	42,53	50,01	44,78
Indre	46,86	54,13	56,15
Indre-et-Loire	42,36	50,72	48,65
Isère	48,92	50,37	50,76
Jura	46,38	49,27	50,21
Landes	55,47	55,07	59,75
Loir-et-Cher	45,49	49,63	50,73
Loire	45,02	46,19	47,66
Haute-Loire	31,70	43,49	37,63
Loire-Atlantique	45,51	50,31	50,20
Loiret	43,28	45,77	45,99
Lot	61,09	55,72	61,95
Lot-et-Garonne	47,49	50,02	52,80
Lozère	34,20	39,84	35,08
Maine-et-Loire	37,54	44,13	39,27
Manche	36,39	45,07	38,87
Marne	39,97	48,26	47,45
Haute-Marne	41,48	49,16	48,52
Mayenne	35,94	44,25	39,20
Meurthe-et-Moselle	46,66	51,54	51,07
Meuse	43,86	48,51	47,62
Morbihan	40,43	47,42	42,89
Moselle	38,25	47,16	40,17
Nièvre	57,05	60,80	64,07
Nord	51,07	54,22	55,35
Oise	47,21	51,47	51,37
Orne	38,96	45,48	41,67
Pas-de-Calais	55,22	60,13	64,65
Puy-de-Dôme	46,14	51,35	52,89
Pyrénées-Atlantiques	44,01	46,74	45,89
Hautes-Pyrénées	55,84	56,10	59,56
Pyrénées-Orientales	44,95	48,27	52,52
Bas-Rhin	33,36	41,86	35,09
Haut-Rhin	35,88	43,14	35,84
Rhône	41,08	42,62	42,52
Haute-Saône	44,12	50,53	49,49
Saône-et-Loire	46,98	51,14	50,72
Sarthe	45,67	53,18	51,95
Savoie	41,50	45,79	46,37
Haute-Savoie	38,19	39,18	37,63
Seine-Maritime	53,42	55,93	57,21
Deux-Sèvres	43,34	50,16	51,52
Somme	47,88	54,45	52,38
Tarn	48,89	51,33	53,30
Tarn-et-Garonne	52,28	50,69	56,81
Var	36,53	38,83	40,18
Vaucluse	44,28	44,96	48,24
Vendée	34,05	42,77	39,35
Vienne	48,81	52,53	52,39
Haute-Vienne	57,80	59,84	64,52
Vosges	43,27	48,56	48,94
Yonne	41,29	47,87	44,70
Territoire de Belfort	52,00	52,03	56,17
Paris	39,36	41,44	39,25
Seine-et-Marne	43,42	47,27	47,67
Yvelines	40,79	41,97	41,34
Essonne	47,33	49,83	51,81
Hauts-de-Seine	42,83	43,99	43,50
Seine-Saint-Denis	52,28	54,48	57,93
Val-de-Marne	50,33	50,95	54,49
Val-d'Oise	47,98	49,38	50,82
Guadeloupe	52,91	62,44	62,78
Martinique	54,19	62,61	60,29
Guyane	48,35	55,56	57,88
Réunion	44,14	56,26	57,77
St-Pierre-et-Miquelon	0,00	45,95	0,04
Mayotte	1,75	6,95	0,97
Nouvelle-Calédonie	8,89	6,83	0,00
Iles Wallis et Futuna	32,84	7,79	3,94

La droite remonte la pente

La droite classique avait bien mal choisi ses candidats... lors de l'élection présidentielle ! La comparaison des scores additionnés du RPR, de l'UDF et des divers droite le 16 mars 1986 à ceux de MM. Chirac et Barre le 24 avril 1988, ainsi qu'à ceux de l'URC et des divers droite du 5 juin 1988 montrent, en effet, dans tous les départements, sans aucune exception, un effondrement de la droite parlementaire au premier tour de la présidentielle, effondrement qui ne s'est pas confirmé aux législatives.

Dans aucun des départements de métropole, MM. Chirac et Barre n'avaient réussi, à eux deux, à franchir la barre des 50 %. Leurs amis de l'URC et des divers droite y parviennent dans quarante-quatre d'entre eux. Le renversement est parfois spectaculaire, et pas simplement dans le pourtour méditerranéen où il peut s'expliquer par le résultat de Jean-Marie Le Pen. Ainsi, dans la Côte-d'Or, la droite, qui atteignait 58,06 % le 16 mars 1986, avait chuté d'exactement 20 points deux ans après, pour remonter à 52,93 % le 5 juin 1988 ; le balancier est encore plus brutal dans la Haute-Loire : 68,21 % en 1986, une perte de 25,79 points au premier tour de la présidentielle, pour revenir à 62,36 % aux législatives. L'évolution est du même ordre en Alsace, où M. Le Pen avait fait une percée le 24 avril 1988, mais aussi en Vendée et dans l'Yonne, départements traditionnellement ancrés à droite.

Le balancier, toutefois, n'a pas joué complètement. Dans trente départements où le RPR, l'UDF et les divers droite étaient majoritaires en 1986, ils ne retrouvent pas cette situation le 5 juin 1988 : Ardennes, Charente-Maritime, Dordogne, Drôme, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Indre, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Vienne, Vosges, Essonne et Val-d'Oise. Ce sont habituellement des secteurs où la gauche est solidement implantée et que la droite avait cru conquérir il y a deux ans. Elle doit aujourd'hui déchanter, car sa chute est parfois brutale : moins 10,26 points dans la Haute-Garonne d'une législative à l'autre, moins 10 points dans l'Indre, moins 9 points dans le Pas-de-Calais, moins 8 points dans la Marne.

Ainsi, dans aucun des départements métropolitains, la droite classique ne retrouve son score d'il y a deux ans. Elle ne réussit à s'en rapprocher de très près que dans la Lozère, en Maine-et-Loire, dans la Manche, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, ainsi qu'à Paris.

	16 mars 1986 RPR + UDF + div.d.	24 avril 1988 MM. Barre + Chirac	5 juin 1988 URC + div.d.
Ain	61,06	40,33	55,61
Aisne	48,30	30,48	42,40
Allier	46,10	34,45	43,25
Alpes-de-Haute-Provence	54,52	34,03	47,88
Hautes-Alpes	56,75	40,43	52,76
Alpes-Maritimes	64,89	39,26	62,93
Ardèche	55,93	39,03	51,49
Ardennes	50,65	31,55	45,70
Ariège	35,70	28,59	33,85
Aube	59,59	38,26	54,53
Aude	42,73	27,97	37,14
Aveyron	58,65	44,26	52,67
Bouches-du-Rhône	57,04	28,66	51,64
Calvados	53,88	38,09	51,25
Cantal	59,19	48,96	54,31
Charente	48,72	34,85	43,55
Charente-Maritime	54,71	38,25	48,27
Cher	49,49	35,29	45,43
Corrèze	53,09	44,02	50,90
Corse-du-Sud	54,74	45,92	57,51
Haute-Corse	49,68	42,43	46,69
Côte-d'Or	58,06	38,06	52,93
Côtes-du-Nord	48,22	36,13	40,59
Creuse	49,38	38,16	42,59
Dordogne	50,41	35,86	43,12
Doubs	56,55	37,14	52,87
Drôme	52,54	35,44	48,46
Eure	55,22	36,02	49,59
Eure-et-Loir	57,37	36,91	51,81
Finistère	54,08	40,48	48,69
Gard	52,45	29,92	45,88
Haute-Garonne	53,06	31,52	42,80
Gers	50,41	34,74	41,46
Gironde	51,96	34,94	45,36
Hérault	52,54	30,96	47,23
Ille-et-Vilaine	57,46	41,34	54,44
Indre	53,13	34,52	43,84
Indre-et-Loire	57,63	37,04	51,34
Isère	51,07	33,52	49,23
Jura	53,61	36,19	49,78
Landes	44,52	35,96	40,24
Loir-et-Cher	54,50	37,57	49,26
Loire	54,97	36,43	52,33
Haute-Loire	68,21	42,42	62,36
Loire-Atlantique	54,48	39,65	49,79
Loiret	56,71	39,30	54,00
Lot	38,90	35,94	38,04
Lot-et-Garonne	52,50	34,56	46,75
Lozère	65,79	48,52	64,91
Maine-et-Loire	62,45	46,33	60,72
Manche	63,60	44,14	61,12
Marne	60,82	37,70	52,54
Haute-Marne	58,51	35,20	51,47
Mayenne	64,05	47,53	60,79
Meurthe-et-Moselle	53,33	33,60	48,77
Meuse	56,13	36,47	51,06
Morbihan	59,56	39,59	57,10
Moselle	61,74	32,92	59,76
Nièvre	42,94	29,47	35,92
Nord	48,92	30,61	44,48
Oise	52,78	31,79	48,28
Orne	60,85	42,71	58,32
Pas-de-Calais	44,79	28,46	35,34
Puy-de-Dôme	53,85	37,06	47,10
Pyrénées-Atlantiques	54,29	42,56	48,92
Hautes-Pyrénées	43,38	33,95	40,43
Pyrénées-Orientales	55,04	31,20	47,47
Bas-Rhin	66,63	36,19	64,90
Haut-Rhin	64,11	35,14	64,05
Rhône	58,70	39,34	57,47
Haute-Saône	55,87	35,61	50,50
Saône-et-Loire	53,02	37,74	49,27
Sarthe	54,32	37,46	48,04
Savoie	58,49	38,99	53,62
Haute-Savoie	61,80	45,33	61,77
Seine-Maritime	46,57	32,83	42,78
Deux-Sèvres	56,65	42,34	48,47
Somme	52,11	31,74	47,61
Tarn	51,10	33,89	46,69
Tarn-et-Garonne	47,71	34,11	43,18
Var	63,46	36,08	59,81
Vaucluse	55,71	31,91	51,75
Vendée	65,94	48,52	60,64
Vienne	51,18	38,15	47,60
Haute-Vienne	42,19	33,11	35,47
Vosges	56,72	36,54	44,60
Yonne	58,70	37,19	55,29
Territoire de Belfort	47,99	31,19	43,82
Paris	60,63	45,16	60,13
Seine-et-Marne	56,57	34,97	52,32
Yvelines	59,20	42,97	58,48
Essonne	52,66	35,17	48,18
Hauts-de-Seine	57,16	41,23	56,49
Seine-Saint-Denis	46,98	25,70	42,06
Val-de-Marne	49,66	33,40	45,47
Val-d'Oise	52,01	32,53	48,94
Guadeloupe	47,12	35,87	37,21
Martinique	45,80	36,21	39,39
Guyane	51,65	39,71	42,11
Réunion	55,85	41,96	42,22
Saint-Pierre-et-Miquelon	46,19	49,11	99,95
Mayotte	98,24	91,75	99,02
Nouvelle-Calédonie	91,10	80,77	100,00
Iles Wallis et Futuna	67,15	91,58	96,05

Le Front national revient à 1986

Le négatif des résultats de l'élection présidentielle du 24 avril 1988, la copie presque conforme des élections législatives de mars 1986 : c'est l'aspect que présente la carte électorale du FN au premier tour des élections législatives. Après le bon score du candidat Le Pen à l'élection présidentielle (14,4 %), le FN était, dimanche, en recul dans toutes les circonscriptions sauf quatre : la 8e des Bouches-du-Rhône, où se présentait M. Le Pen (+ 3,65), la 1re de la Manche (+ 2,01), la 7e des Bouches-du-Rhône, dans laquelle était candidat M. Pascal Arrighi (+ 1,83), la 6e de la Marne (+ 0,63).

On mesure le renversement de tendance d'une élection à l'autre, quand on sait que le FN n'avait, le 24 avril, enregistré qu'un seul recul minime (– 0,43) à Paris dans la 3e circonscription. Partout ailleurs, le score de M. Le Pen, projeté sur les circonscriptions redécoupées par M. Charles Pasqua, traduisait une progression du FN parfois spectaculaire, comme dans l'Est (gains supérieurs à 10 points).

Le scrutin de dimanche marque le retour de l'extrême droite à la case départ de mars 1986. En affinant l'analyse, on constate que ce sont les anciens bastions du FN qui ont le mieux résisté au laminage du scrutin majoritaire et à la quasi-omniprésence des candidatures uniques de l'URC : les Bouches-du-Rhône, le Var, les Pyrénées-Orientales, les Alpes-Maritimes.

Dans les départements qui avaient été saisis, le 24 avril, d'un accès de fièvre lepéniste, le FN est en recul très sensible. L'Alsace, qui, à la surprise générale, avait semblé se « convertir » au lepénisme, a fait dans l'ensemble machine arrière. Dans plusieurs circonscriptions du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, le FN recule de 8 à 10 points. La Lorraine a emboîté le pas. On relève deux fortes baisses en Moselle : – 14,34 dans la 4e circonscription, et – 10,55 dans la 5e. Dans l'ensemble du département, le FN perd 8,06 %. Le recul du FN en Corse-du-Sud est explicable, quant à lui, par l'absence de candidat FN dans la 2e circonscription de M. Jean-Paul de Rocca Serra. M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, avait, en effet, décidé de ne pas faire de concurrence à ce député URC-RPR. C'est également le cas dans le Pas-de-Calais pour MM. Yvan Blot (RPR, 7e) et Léonce Deprez (UDF-PSD, 4e).

P. S.

	16 mars 1986 Ext.-droite	24 avril 1988 M. Le Pen	5 juin 1988 Ext.-droite
Ain	10,13	16,08	9,88
Aisne	9,18	13,40	9,09
Allier	6,58	10,14	5,83
Alpes-de-Haute-Provence	10,61	16,71	12,01
Hautes-Alpes	6,81	13,69	6,66
Alpes-Maritimes	20,88	24,23	19,40
Ardèche	8,36	12,89	8,11
Ardennes	8,40	15,06	9,61
Ariège	4,47	10,29	5,76
Aube	9,54	14,41	9,48
Aude	8,90	13,71	9,04
Aveyron	4,82	8,86	1,08
Bouches-du-Rhône	22,53	26,39	24,52
Calvados	6,85	11,05	6,22
Cantal	3,10	7,10	2,66
Charente	4,68	8,89	5,40
Charente-Maritime	7,01	11,16	7,40
Cher	6,58	11,56	7,80
Corrèze	3,39	5,92	3,21
Corse-du-Sud	2,39	14,81	2,64
Haute-Corse	4,16	12,01	6,02
Côte-d'Or	9,44	13,91	8,52
Côtes-du-Nord	3,87	8,23	4,35
Creuse	3,96	7,78	4,78
Dordogne	5,77	9,81	5,80
Doubs	10,35	14,41	8,80
Drôme	11,36	16,69	10,94
Eure	8,13	14,04	8,91
Eure-et-Loir	10,15	15,39	10,54
Finistère	5,71	9,91	4,94
Gard	15,07	20,59	14,53
Haute-Garonne	6,92	13,15	8,46
Gers	4,82	10,68	5,93
Gironde	8,84	12,29	8,10
Hérault	15,55	19,91	14,44
Ille-et-Vilaine	4,38	8,63	4,83
Indre	5,88	11,34	6,97
Indre-et-Loire	7,01	12,22	7.73
Isère	10,86	16,09	10,23
Jura	8,70	14,52	8,38
Landes	5,08	8,96	5,69
Loir-et-Cher	7,33	12,78	7,70
Loire	12,87	17,36	11,49
Haute-Loire	7,49	14,07	7,07
Loire-Atlantique	6,07	10,03	5,96
Loiret	9,07	14,92	9,05
Lot	3,57	8,33	4,40
Lot-et-Garonne	8,91	15,41	9,21
Lozère	5,79	11,63	5,11
Maine-et-Loire	5,87	9,52	5,80
Manche	7,73	10,77	7,67
Marne	8,94	14,02	10,18
Haute-Marne	9,69	15,63	8,88
Mayenne	3,60	8,20	3,65
Meurthe-et-Moselle	10,06	14,84	9,34
Meuse	9,29	15	6,85
Morbihan	6,84	12,98	6,32
Moselle	13,30	19,90	11,84
Nièvre	6,15	9,72	7,69
Nord	11,35	15,15	11,24
Oise	10,75	16,72	10,82
Orne	6,49	11,79	6,81
Pas-de-Calais	7,82	11,39	6,99
Puy-de-Dôme	6,06	11,57	6,26
Pyrénées-Atlantiques	7,65	10,68	6,45
Hautes-Pyrénées	5,12	9,93	5,88
Pyrénées-Orientales	19,08	20,52	16,83
Bas-Rhin	13,05	21,93	15,08
Haut-Rhin	14,46	21,70	15,51
Rhône	13,24	18,03	13,84
Haute-Saône	8,66	13,85	8,09
Saône-et-Loire	7,05	11,11	7,25
Sarthe	5,32	9,34	5,85
Savoie	8,32	15,28	7,51
Haute-Savoie	9,81	15,47	9,29
Seine-Maritime	6,72	11,23	7,73
Deux-Sèvres	4,21	7,49	2,98
Somme	8,11	13,79	8,21
Tarn	10,12	14,77	9,91
Tarn-et-Garonne	7,66	15,18	11,07
Var	17,98	25,08	20,91
Vaucluse	19,16	23,11	18,03
Vendée	5,20	8,69	4,96
Vienne	5,33	9,30	5,51
Haute-Vienne	4,22	7,83	5,54
Vosges	8,01	14,88	7,55
Yonne	10,36	15,72	10,45
Territoire de Belfort	11,09	16,76	12,41
Paris	10,99	13,38	10,14
Seine-et-Marne	11,90	17,75	12,67
Yvelines	10,40	15,05	12,26
Essonne	9,45	14,98	11,40
Hauts-de-Seine	11,29	14,77	10,88
Seine-Saint-Denis	14,52	19,81	15,91
Val-de-Marne	11,61	15,64	11,33
Val-d'Oise	12,51	18,08	14,08
Guadeloupe	0,68	1,68	0,00
Martinique	1,34	1,16	0,00
Guyane	0,00	4,71	0,00
Réunion	1,05	1,77	0,11
Saint-Pierre-et-Miquelon	0,00	4,93	0,00
Mayotte	0,00	1,28	1,41
Nouvelle-Calédonie	2,57	12,39	15,48
Iles Wallis et Futuna	0,00	0,61	0,00

Politique

après le scrutin du 5 juin

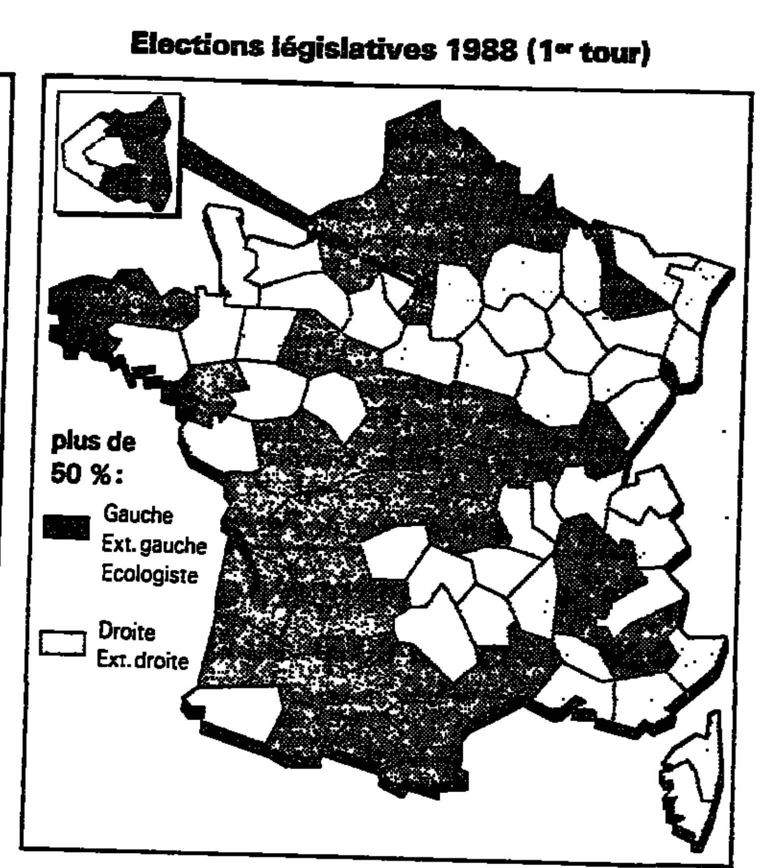
Elections législatives 1986

plus de 50 % :
Gauche Ext. gauche Ecologiste
Droite Ext. droite

Election présidentielle 1988 (1er tour)

Plus de 50% pour :
F. MITTERRAND, P. BOUSSEL, P. JUQUIN, A. LAGUILLER, A. LAJOINIE, A. WAECHTER
J. CHIRAC, R. BARRE, J.M. LE PEN

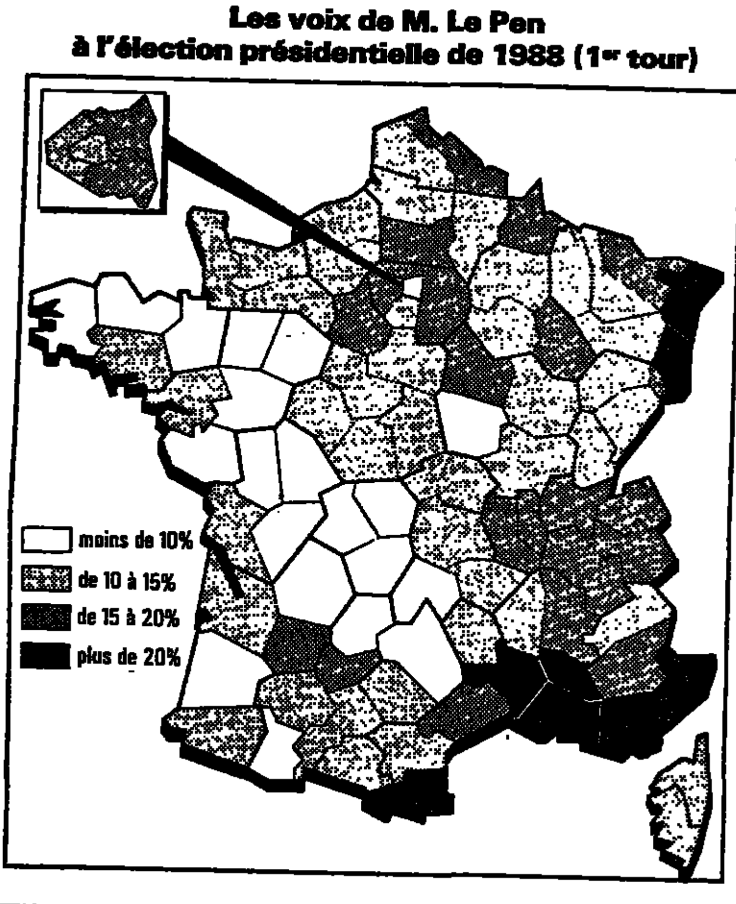
Elections législatives 1988 (1er tour)



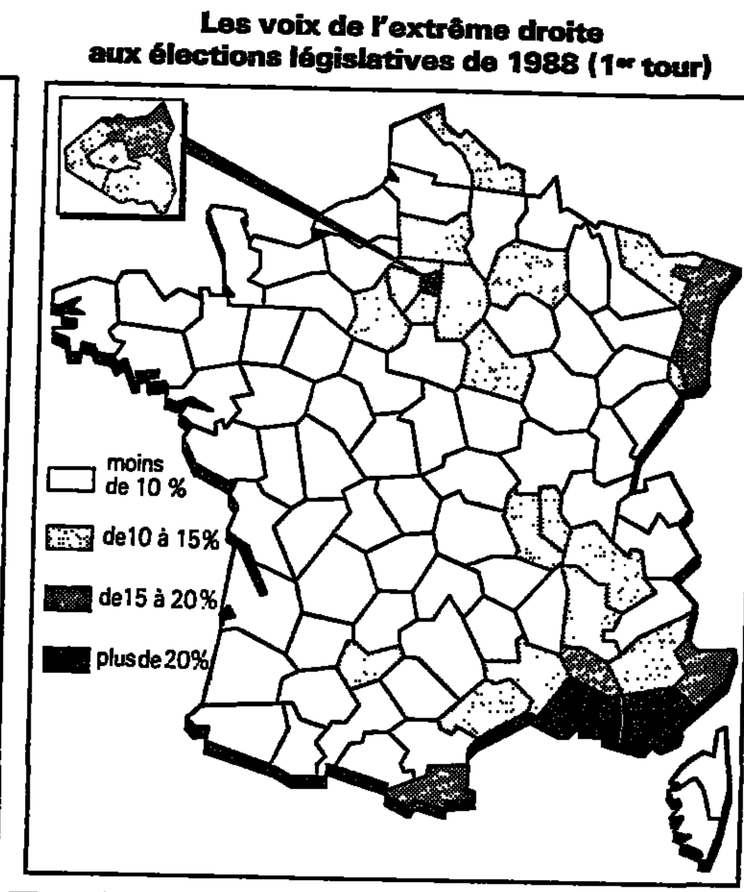
Les voix de l'extrême droite aux élections législatives de 1986

moins de 10%
de 10 à 15%
de 15 à 20%
plus de 20%

Les voix de M. Le Pen à l'élection présidentielle de 1988 (1er tour)



Les voix de l'extrême droite aux élections législatives de 1988 (1er tour)



Les voix de la gauche et des écologistes à Paris aux élections législatives de 1988 (1er tour)...

moins de 40 %
de 40 à 50 %
plus de 50 %

... et les voix de l'URC et des divers droites

moins de 40 %
de 40 à 50 %
plus de 50 %



Les résultats officiels du ministère de l'intérieur

		% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffr. expr.	Répartition en sièges
Inscrits :	37 945 582			
Votants :	24 944 792			
Abstentions :	13 000 790	34,26		
Suffrages exprimés :	24 432 095			
Extrême gauche	89 065	0,23	0,36	–
Parti communiste	2 765 761	7,28	11,32	1
Parti socialiste	8 493 702	22,38	34,76	37
MRG	272 316	0,71	1,11	2
Autres majorité prés.	403 690	1,06	1,65	1
Ecologistes	86 312	0,22	0,35	–
Régionalistes	18 498	0,04	0,07	–
RPR	4 687 047	12,35	19,18	38
UDF	4 519 459	11,91	18,49	38
Divers droite	697 272	1,83	2,85	3
Front national	2 359 528	6,21	9,65	–
Extrême droite	32 445	0,08	0,13	–

(1) Non compris les deux circonscriptions de la Polynésie française.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La « mission du dialogue » regagne Paris

La *« mission »* chargée le 15 mai de *« rétablir le dialogue »* en Nouvelle-Calédonie regagne Paris après trois semaines de contacts sur le territoire auprès de tous les milieux locaux. Elle a quitté Nouméa le mardi 7 juin et doit arriver mercredi en métropole, où elle rendra compte de ses impressions et de ses conclusions au premier ministre.

Parmi les hypothèses de travail évoquées localement par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, et par le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, figurent en particulier la création sur le territoire de deux régions autonomes dont la gestion serait confiée, l'une, aux indépendantistes, l'autre, à leurs adversaires, dans l'attente d'un référendum accepté par tous, et l'organisation, pour consacrer cet accord éventuel, d'un référendum national.

Le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, n'exclut pas que les travaux de la mission soient suivis d'une série d'entretiens politiques, à Paris, entre les représentants du gouvernement et les responsables des formations locales pour parvenir à une solution globale.

M. Michel Rocard, qui était, mardi matin, l'invité d'Europe 1 a indiqué, à ce sujet : *« Nous aurons besoin de temps et de sérénité. Dans la méthode de gouvernement que je mets en place j'essaye d'écarter l'idée que l'Etat fait tout tout seul. La solution politique, ce sera celle que l'investigation des différentes sensibilités et puis aussi des méfiances, des refus, des garanties nécessaires des deux côtés, rendra possible et je me garderai bien d'en présumer. »*

Sur le territoire, la situation reste tendue en plusieurs endroits, en particulier, depuis lundi, dans la région de Ponérihouen, où un jeune caldoche a été tué par des tirs de chevrotines alors qu'il sortait d'une ferme.

A Paris, les avocats des militants du FLNKS inculpés après l'assaut d'Ouvéa ont dénoncé les « sévices » subis, selon eux, par leurs clients de la part de certains militaires.

Au même moment, en Normandie, où il inaugurait un mémorial, M. François Mitterrand faisait implicitement allusion à la récente polémique entre le ministre de la défense, M. Chevènement, et ses prédécesseurs RPR, MM. Michel Debré et Pierre Messmer, sur le rôle de l'armée en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* daté 5-6 juin), en soulignant que *« l'armée de la démocratie est par nature même au service de la liberté et de la justice »*.

Dans une vallée proche de Ponérihouen

Un broussard européen est tué et un autre blessé à coups de chevrotines

NOUMÉA
de notre correspondant

Toute détente est, en Nouvelle-Calédonie, extrêmement fragile. L'amorce du dialogue n'est jamais à l'abri de débordements sur le terrain, imprévisibles et empoisonnants pour les états-majors politiques qui s'efforcent de mettre au point une nouvelle solution politique pour le territoire.

Commencée au moment où se produisait une bavure militaire à Touho (côte est) dont a été victime un jeune Mélanésien, le séjour de la « mission de conciliation » envoyée par M. Michel Rocard s'est achevé, le mardi 7 juin, quelques heures après un nouvel incident meurtrier qui a coûté la vie à un broussard européen.

Le drame est survenu dans la vallée de Nimbaye, près de Ponérihouen (côte est), une zone enclavée où vivent encore quelques Européens au milieu de Mélanésiens. Bien qu'il n'ait pas été le théâtre d'affrontements sérieux comme à Canala ou à Ouvéa, ce secteur de la côte est (entre Houaïlou et Touho) vit depuis un mois dans un climat de tension. Les rapports entre les tribus et les broussards se sont durcis. Une véritable guerre des nerfs les oppose. Chacun a peur de l'autre et organise l'« autodéfense ».

C'est le cas de M. Lucien Dubois, éleveur de Ponérihouen et frère d'un responsable territorial du Front national, qui gardait sa propriété avec deux amis, MM. Franck Hannekin et Albert Sangarné, ce dernier étant un réfugié de Hienghène.

Lundi soir, alors qu'ils étaient sur le point de passer à table, les trois hommes sont alertés par des aboiements. Ils sortent inspecter les alentours de la ferme. M. Sangarné, trente ans, est muni d'une lampe électrique et, au moment où il balaie l'obscurité d'un faisceau lumineux, il reçoit en plein thorax une décharge de chevrotines. Ses amis ripostent puis se retranchent dans l'habitation. Quelques minutes après éclate un second échange de coups de feu. Les agresseurs prennent alors la fuite sans qu'il soit possible de savoir si certains d'entre eux ont été blessés ou non. Albert Sangarné devait mourir au cours de son évacuation vers le dispensaire du village. M. Hannekin, vingt-sept ans, a été blessé au bras.

Mardi, l'émotion était très vive à Ponérihouen où les quelques commerces avaient baissé leur rideau en signe de deuil, alors que des habitants érigeaient aux entrées nord et sud du village des barrages « filtrants » hérissés d'un drapeau tricolore : ils exigent l'arrestation des *« terroristes »*.

De leur côté, les autorités ne cachent pas leur embarras. M. Clément Bouhin, haut commissaire de la République à Nouméa, a vivement dénoncé ces *« actions violentes et irresponsables, de nature à contrarier le dialogue et le processus de rétablissement de la tranquillité engagé par la mission de conciliation »*. Cette dernière, troublée au plus haut point par ce genre de « dérapages » meurtriers, y a vu, au moment de boucler ses valises, une raison supplémentaire de dénouer d'urgence la crise que traverse le « Caillou ». Le drame de Ponérihouen, s'il était nécessaire, lui a rappelé que, malgré les notes optimistes recueillies ici et là dans les états-majors politiques, la situation réelle restait toujours aussi préoccupante.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Les suites de l'affaire d'Ouvéa

Plusieurs des indépendantistes canaques emprisonnés auraient été victimes de sévices après leur arrestation

Les avocats des indépendantistes canaques emprisonnés à Paris ont décidé, le lundi 6 juin, de porter plainte contre X... en raison des *« violences et voies de faits »* subis, selon eux, par leurs clients lors de leur arrestation après l'assaut mené par l'armée le 5 mai sur l'île d'Ouvéa. Cette plainte se fonde sur des constations médicales et judiciaires.

Certains des indépendantistes mélanésiens incarcérés en métropole à la suite des événements d'Ouvéa auraient été, selon eux, frappés par des militaires, pour certains juste après l'assaut de la grotte de Gossana ; pour d'autres après leur transfert en hélicoptère à Saint-Joseph ; pour d'autres encore, au cours de leur trajet en camion – une trentaine de kilomètres – entre Saint-Joseph et l'aéroport d'Ouloup.

Ces accusations semblent corroborées par des procès-verbaux d'interrogatoire, des certificats médicaux figurant au dossier. Tous les Canaques concernés sont ceux qui ont été interpellés après l'assaut de la grotte, les autres n'ayant apparemment pâti ni de leur arrestation ni de leur garde à vue.

C'est d'abord le 6 mai que le juge d'instruction Philippe Allard, qui, à Nouméa, au cours de l'interrogatoire de première comparution, prend le soin de noter au procès-verbal ce qu'il constate *de visu*. Pour certains des Canaques interpellés, le magistrat instructeur commet un expert, M. Jean Nouchi, chirurgien de la clinique Magnin à Nouméa. D'autres médecins – militaires – ont aussi examiné les personnes interpellées au cours de leur garde à vue : il s'agit du docteur Jean-Claude Dil, médecin principal des armées à Nouméa, du docteur Marc Vasseur, médecin adjoint du groupement de gendarmerie de Nouvelle-Calédonie à l'infirmerie de Nouméa et du docteur François Bellanger, médecin aspirant au groupement de gendarmerie de Nouvelle-Calédonie.

Enfin, à Paris, à la demande des avocats du FLNKS, le juge Jean-Louis Mazières a commis le docteur Riveline, qui a procédé, du 17 au 20 mai, à des expertises. Avec un degré de précision plus grand en métropole, les certificats médicaux attestent que nombre des trente détenus mélanésiens portent des traces d'un enchaînement des mains et des pieds, et quelques-uns des brûlures de cigarette.

Après leur transfert en métropole, quatre des Mélanésiens blessés – non par balles au cours de l'assaut, mais à la suite des sévices dénoncés par leurs avocats – ont dû passer une quinzaine de jours à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Brûlures de cigarettes et lésions diverses

Voici pour les plus gravement touchés la synthèse des constatations faites tant à Nouméa qu'à Paris :

1) **Hilaire Dianou** (le frère d'Alphonse, mort à Ouvéa), né le 24 janvier 1957, se présente torse nu et porte pour seul vêtement un pantalon. *« Nous constatons*, écrit le juge Allard, *que l'inculpé a l'œil droit tuméfié. Il se plaint également d'une douleur au pied gauche. Ces blessures lui ont été occasionnées, d'une part, lors de son arrestation et, d'autre part, lors de son embarquement dans l'hélicoptère. »* Le certificat du docteur Bellanger, établi le 5 mai à 23 h 15, précise qu'Hilaire Dianou présente une contusion orbitaire droite sans atteinte oculaire ni signes neurologiques.

Quatorze jours plus tard, le docteur Riveline, à Paris, note : *« Quatre cicatrices récentes de brûlures de cigarette circulaires sur 1 centimètre carré chacune au tiers inférieur de la face externe de la jambe gauche. Une cicatrice d'un centimètre circulaire, des brûlures récentes à la partie médiane de la plante du pied droit. »*

2) **Marcel Wadjeno**, né le 4 mai 1958, se présente torse nu, porteur d'un short. Il a l'œil tuméfié et une plaie à la lèvre intérieure. Il précise au juge d'instruction que ces blessures lui ont été occasionnées lors de son arrestation. Le 5 mai, le docteur Vasseur, au cours de la garde à vue, note qu'il faudra suturer une plaie à la lèvre intérieure. Le juge Allard ordonne qu'il soit transféré à la clinique de Nouméa, où on constate qu'il a la joue gauche infectée et présente un hématome péri-orbital bilatéral.

3) **Serge Wassoua**, né le 29 janvier 1968, se présente torse nu. Il présente un important hématome qui ferme pratiquement l'œil gauche. Le docteur Bellanger rajoute, dans son certificat, du 5 mai, qu'il remarque une plaie superficielle au pied droit et au genou interne. Le docteur Nouchi, qui l'examine le 6, le confirme. Le 8 mai, le docteur Riveline note que les ulcérations sous pansement des plaies persistent et relève une hypoesthésie malaire gauche.

4) **Jacob Wamo**, né le 4 mars 1969, est, lui aussi, torse nu. Il a, lui aussi, un hématome à l'œil gauche. Le docteur Nouchi, le 6 mai, relève qu'il présente un hématome péri-orbital de la joue gauche et une contusion au sommet du crâne.

5) *Jonas Adeda*, né le 25 juillet 1985, présente une ecchymose au niveau du nez, une excoriation au niveau de la joue droite et une plaie au niveau de la lèvre intérieure qui, selon l'inculpé, ont été occasionnés lors de son arrestation par les militaires. Les médecins en Nouvelle-Calédonie confirment les constatations du juge. A Paris, le docteur Riveline va plus loin en constatant une fracture des os propres du nez, sans déplacement.

6) *Vincent Adeda*, né le 15 mars 1957, est habillé d'un pantalon et d'une veste militaire. Il présente une ecchymose à l'œil gauche et une plaie située au-dessus de l'œil droit, ainsi qu'une plaie au niveau de la joue gauche. L'inculpé se plaint de l'oreille gauche. Il présente, en effet, une plaie au niveau du pavillon de l'oreille gauche. On précise que ces blessures ont été occasionnées lors de son arrestation. On constate, dit le médecin, que l'enchaînement serré des mains a laissé des traces profondes, que des coups ont été portés au niveau du crâne.

7) *Martial Laouinou*, né le 25 septembre 1963, se présente au juge vêtu d'une veste militaire et d'un bermuda. Il porte un pansement au niveau de la cheville gauche, ainsi qu'un bandage entourant son abdomen, et l'on précise que ces blessures ont été occasionnées lors de son arrestation par les militaires. Le docteur Nouchi a demandé une échographie pour une lésion viscérale sous-jacente.

8- *Roger Wamou*, né le 20 avril 1984, se présente en bermuda et en tee-shirt déchiré. Il a le nez recouvert de sang en raison d'une plaie située à la base du nez à la hauteur des yeux qui a été occasionnée lors de son arrestation.

Ag. L.

Six élections cantonales

Deux sièges pour le PS et trois ballottages favorables à la droite

Deux élus socialistes, un ballottage favorable à un représentant du PCF et trois favorisant un candidat de la droite : tel est le bilan des six élections cantonales partielles qui se sont déroulées le dimanche 5 juin. Dans les Côtes-du-Nord et le Val-de-Marne, où étaient organisés les deux seconds tours, une meilleure mobilisation électorale a caractérisé ces scrutins (de près de 7 points à Gouarec, à 12 points à Alforville-Nord). Si le candidat socialiste a pâti de cette baisse des abstentions dans les Côtes-du-Nord, celui du Val-de-Marne en a tiré profit.

En Haute-Vienne, le candidat communiste, proche de M. Marcel Rigout, ancien député contestataire du PCF, devrait l'emporter, au second tour, dans ce canton qui a offert, le 24 avril, à M. André Lajoinie son meilleur score dans le Limousin.

Les scrutins organisés à Abelstroff (Moselle) et Ensisheim (Haut-Rhin), cantons où MM. Barre, Chirac et Le Pen détenaient la majorité à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, ont suscité une pléthore de candidatures à droite. Si celle-ci progresse de plus de 10 points à Abelstroff, elle est en recul à Ensisheim. Dans ce dernier canton et dans celui de Woippy (Moselle), le Front national subit une baisse sensible de 7 points par rapport au renouvellement de 1985.

COTES-DU-NORD : canton de Gouarec (2e tour).

Inscr., 3 362 ; vot., 2 747 ; suffr. expr., 2 622. MM. Toussaint L'Hermite (PS), 1 411 voix, ÉLU ; Paul Guéguen (div. d.), 1 211.

[Le candidat socialiste a remporté, sans surprise, cette élection partielle organisée à la suite du décès de Léon Launay, conseiller général socialiste. Recueillant 53,81 % des voix, M. L'Hermite ne retrouve pas le score obtenu par les trois candidats de gauche au premier tour (62,98 %). Il pâtit, d'une part, d'une meilleure participation électorale (18,29 % d'abstentionnistes au lieu de 25,28 % dimanche dernier). Il subit, d'autre part, les effets de mauvais reports de voix, puisqu'il ne rassemble pas sur son nom l'intégralité des suffrages des électeurs de gauche du premier tour.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 366 ; vot., 2 515 ; suffr. expr., 2 475. MM. Guéguen, 916 ; L'Hermite, 815 ; Le Cam (PC), 450 ; Gailloux (div. g.), 294. Léon Launay avait été réélu, au premier tour du scrutin de 1982, avec 73,95 % des suffrages.]

HAUT-RHIN : canton d'Ensisheim (1er tour).

Inscr., 14 744 ; vot., 10 043 ; suffr. expr., 9 168. Mme Annette Costa (app. UDF), 2 389 voix ; MM. Vincent Birr (PS), c.m. d'Ensisheim, 2 313 ; Pierre Meyer (div. d.), 2 026 ; Michel Schmerber (FN), 864 ; Bernard Winter (sans étiq.), 622 ; Roger Glath (div. d.), 357 ; Gérard Bonvilain (PC), 287 ; Joseph Schmitt (sout. rad.), 191 ; André Jecko (CNI), 119. *Il y a ballottage.*

[Neuf candidats briguaient la succession de Louis Egloff, conseiller général (UDF-CDS) d'Ensisheim depuis l'élection partielle de 1983, qui est décédé le 8 mai dernier. Mme Costa est arrivée en tête de ce scrutin avec 26,05 % des voix, tandis que les cinq candidats de droite rassemblent 55,43 % des suffrages. Avec 9,42 % des suffrages, le représentant du FN abandonne plus de 6 points par rapport au score obtenu en 1985 (15,74 %). Au total, les candidats de droite perdent 8,5 points en recueillant 64,85 % des voix.

Au premier tour du scrutin de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 13 889 ; vot., 9 489 ; suffr. expr., 8 858 ; MM. Egloff, 4 849, *REELU* ; Birr, 2 063 ; Thévenot (FN), 1 395 ; Quignon (PC), 296 ; Woock (sout. CNI), 255.]

HAUTE-VIENNE : canton de Saint-Mathieu (1er tour).

Inscr., 3 440 ; vot., 2 765 ; suffr. expr., 2 651. MM. Marcel Darcy (PC), 1 204 voix ; Jean-Louis Léonard (div. d.), 843 ; Maurice Lathière (PS), 604. *Il y a ballottage.*

[Le candidat communiste, proche de M. Marcel Rigout, ancien député contestataire du PCF, est arrivé en tête de cette élection partielle organisée à la suite du décès, en mars dernier, d'André Meynart, conseiller général (PC) de Saint-Mathieu depuis 1982. Imposé par la base militante à la fédération, M. Darcy a obtenu 45,41 % des suffrages dans ce canton où M. André Lajoinie avait recueilli, le 24 avril, 23,56 % des voix. Le représentant du PCF améliore, de surcroît, le score réalisé par André Meynart au premier tour du scrutin de 1982 (43,41 %). Le candidat socialiste, qui se présentait en 1982 sous l'étiquette divers droite, réalise également une bonne opération puisqu'en recueillant 22,78 % des suffrages il progresse de près de 15 points par rapport à 1982.

Avec 31,79 % des voix, le représentant divers droite abandonne, en revanche, près de 17 points par rapport au total des suffrages rassemblés par les deux candidats de l'opposition en 1982 (48,47 %).

Au premier tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 666 ; vot., 3 041 ; suffr. expr., 2 948. MM. Meynart, 1 280 ; Lathière (div. d.), 877 ; Thuillier (UDF), 552 ; Frémont (PS), 239. Au second tour, André Meynart l'avait emporté avec 1 644 voix contre 1 515 à M. Lathière, sur 3 159 suffrages exprimés, 3 256 votants et 3 666 électeurs inscrits.]

MOSELLE : canton d'Albestroff (1er tour).

Inscr., 4 792 ; vot., 3 675 ; suffr. expr., 3 565. MM. Jean Peltre (RPR), m. d'Albestroff, 925 voix ; Eugène Thomas (div.d.), 593 ; Yves Kesseler (app. UDF), m. de Munster, 557 ; Jean-Pierre Morel (PS), 537 ; Pierre Genet (RPR-diss.), 447 ; Claude Ritié (div.d.), 322 ; André Scherer (div.d.), 98 ; Mme Monique Pierre (PC), 86. *Il y a ballottage.*

[Six candidats de droite briguaient la succession de Renaud Muller, conseiller général (UDF-PR) d'Albestroff depuis 1982, décédé le 13 mai dernier. Le candidat du RPR, maire du chef-lieu, est arrivé en tête de la consultation avec 25,94 % des suffrages, tandis que l'ensemble des représentants de la droite rassemblent 82,52 % des voix. En 1982, les deux candidats de l'UDF et du RPR se partageaient, au premier tour, 72,02 % des suffrages, soit 10,5 points de moins que cette fois-ci.

Dans ce canton où les électeurs n'ont accordé que 30,26 % des voix aux candidats de gauche au premier tour de l'élection présidentielle, les représentants socialiste et communiste ont cédé, dimanche, encore du terrain. Avec 15,06 % des suffrages, M. Morel abandonne plus de 8 points par rapport à son score de 1982 (23,29 %), tandis que Mme Pierre en perd plus de 2 en recueillant 2,41 % des voix.

Au premier tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 656 ; vot., 3 636 ; suffr. expr., 3 583. MM. Muller, 1 355 ; Boyon (RPR), 1 168 ; Morel, 816 ; Noureddine (PC), 164. Au second tour, Renaud Muller l'avait emporté avec 1 480 voix, contre 1 228 à M. Boyon et 972 à M. Morel, sur 3 680 suffrages exprimés, 3 772 votants et 4 656 électeurs inscrits.]

MOSELLE : canton de Woippy (1er tour).

Inscr., 20 316 ; vot., 12 568 ; suffr. expr., 12 185. MM. Jean-Claude Théobald, div. d., 5 838 ; Sébastien Cansell, PS, 3 609 ; Gilbert Houillon, FN, 1 118 ; Claude Traver, écol., 886 ; Jacques Marchal, PC, 734. *Il y a ballottage.*

[Le candidat divers droite est arrivé en tête de cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 24 avril, de Pierre Herment, conseiller général (app. UDF) de Woippy depuis 1973. En recueillant 47,92 % des voix, M. Théobald perd plus de 3 points par rapport au score réalisé par les deux candidats de droite en 1982 (51,06 %). Avec 9,17 % des suffrages, le représentant du FN en abandonne, lui, plus de 7. Ces pertes profitent d'abord au candidat socialiste, maire du chef-lieu cantonal qui améliore de plus de quatre points, avec 29,62 % des voix, son résultat de 1982.

Au premier tour de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 19 487 ; vot., 11 900 ; suffr. expr., 11 537. MM. Herment, 5 352 ; Cansell, 2 902 ; Mme Peiffert, FN, 1 915 ; M. Marchal, 568 ; Mme Samama, div. d., 539 ; M. Becker, extr. g., 261. Au second tour, M. Herment l'avait emporté avec 7 157 voix, contre 3 418 à M. Cansell, sur 10 575 suffrages exprimés, 10 925 votants et 19 484 électeurs inscrits.]

VAL-DE-MARNE : canton d'Alfortville-Nord (2e tour).

Inscr., 12 162 ; vot., 7 119 ; suffr. expr., 6 746. MM. Roger Tysseyre (PS), 4 350 voix, *ÉLU* ; Jean-Louis Auriche (RPR), 2 396.

[Le candidat socialiste a remporté, sans surprise, cette élection partielle organisée à la suite du décès de Joseph Franceschi, conseiller général (PS). M. Tysseyre a bénéficié d'une meilleure participation électorale : 41,46 % des électeurs ne se sont pas rendus aux urnes ce dimanche, au lieu de 54,15 % au premier tour. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 162 ; vot., 5 576 ; suffr. expr., 5 497. MM. Tysseyre, 2 551 ; Auriche, 1 218 ; Doche (FN), 756 ; Bergamini (PC), 675 ; Massip (écol.), 229 ; Mme Louguet (div. d.), 68. Joseph Franceschi l'avait emporté, dès le premier tour du scrutin de 1985, avec 51,18 % des voix.]

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Les « aigreurs » de M. Christian Charrière

« Un attentat raciste, cela ne tombe pas du ciel, il y a des gens qui donnent des « armes intellectuelles » aux têtes brulées qui un jour jettent un immigré par la porte d'un train. » En s'exprimant ainsi, le lundi 6 juin, devant les magistrats de la 17e chambre correctionnelle de Paris, Me Dominique Tricaud, conseil du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), désignait l'auteur d'un texte où l'on pouvait notamment lire à propos des immigrées arabes : *« Quand on voit ces femmes matrices entrer chez nous comme des reines termites pour y pondre et pondre encore, il est impossible de ne pas sentir s'éveiller un sentiment de méfiance, une « aigreur » qui nous fait mal. »*

Cette phrase n'est pas extraite d'un tract anonyme distribué sous le manteau, mais figure en toutes lettres dans un article intitulé « Mes cousins », publié le 5 novembre 1987 par *le Quotidien de Paris* sous la signature de M. Christian Charrière. C'est la raison pour laquelle ce dernier, à l'initiative du MRAP, se trouvait poursuivi ainsi que M. Philippe Tesson, directeur de la publication, pour *« provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciale »*.

Pour M. Charrière, absent à l'audience, il s'agissait de critiquer un débat sur l'immigration diffusé la veille à la télévision où ceux qu'il désigne comme *« un peuple étranger qui commence à fourmiller dans les villes beauceronnes »* aurait eu la part trop belle à son goût. Pourtant, l'auteur semble bien aimer *« le petit épicier si gentil »* qui lui sert des patates en l'appelant *« cousin »*. Mais il lui reproche *« de recevoir et d'orienter chaque jour ses frères venus tout droit d'Orly avec leur valise en carton »*.

Aussi, passant de l'entomologie au langage militaire, M. Charrière écrivait : *« Comme il en a des frères! Ils sont si nombreux qu'ils patrouillent par groupe dans le voisinage. »*

Un comportement ségrégationniste

Selon Me Marie-Christine Krieger, du cabinet de Me Gilbert Dhumerelle, défenseur du *Quotidien de Paris*, M. Charrière n'aurait fait que *« manifester une opinion qui peut ne pas plaire, mais ne dépasse pas les limites de la polémique »*.

Le substitut, M. Marc Domingo n'a pas partagé cette interprétation. Tout en discutant la qualification juridique de *« diffamation raciale »* également invoquée par le MRAP, il a considéré que les termes *« presque orduriers »* contenu dans l'article constituaient des injures et *« une incitation au lecteur à adopter un comportement ségrégationniste »*.

Auparavant, Me Dominique Tricaux et Me Jean-Louis Royer avaient dénoncé le caractère *« sournois »* du texte *« plus inquiétant que certains articles de Présent »*, journal proche du Front national, pour déclarer : *« Il n'y a rien de pire que cette critique présentée comme objective, qui résume les différents reproches que l'on fait aux immigrés. On ne peut pas descendre plus bas! »*

Jugement le 4 juillet.

MAURICE PEYROT.

Pour avoir blessé un colleur d'affiches de M. Bernard Kouchner

Un Valenciennois condamné à six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel

Inculpé de coups et blessures avec arme ayant entraîné une incapacité temporaire de travail de moins de huit jours, Giovanni Deiana, trente-deux ans, chômeur, a été condamné, lundi 6 juin, à un an de prison, dont six mois avec sursis, par le tribunal correctionnel de Valenciennes (Nord) pour avoir blessé, au visage, d'un coup de pistolet à grenaille un colleur d'affiches qui faisait campagne pour Bernard Kouchner. Giovanni Deiana, traduit devant le tribunal selon la procédure de comparution immédiate, a été, en outre, astreint à une mise à l'épreuve de trois ans. Son arme a été confisquée.

Ce jugement faisait suite à des incidents intervenus en fin de campagne, vendredi 3 juin à minuit, à Saultain près de Valenciennes. Giovanni Deiana apercevant cinq hommes qui collaient des affiches pour Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'insertion sociale et candidat dans la vingtième circonscription du Nord, et pensant, selon ses dires, avoir affaire à des cambrioleurs, sortit de l'épicerie de ses parents et s'approcha, arme au poing.

Après avoir tiré deux coups de feu en l'air, il dirigea son arme sur l'un des militants, Charles Luez, soixante ans, retraité, le blessant sérieusement au visage, notamment à un œil. Ensuite, rentré chez lui, il devait téléphoner à la police, affirmant avoir été agressé par les colleurs d'affiches et avoir fait feu par accident. Cette explication n'a pas été retenue par le tribunal.

POINT DE VUE

Le rejet du pourvoi de Klaus Barbie

Pour confondre les « révisionnistes » avant l'an 2 038

par Charles Libman
avocat à la cour de Paris

LA Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi de Klaus Barbie. Depuis le 3 juin, sa condamnation à la réclusion perpétuelle est donc devenue définitive.

Or, depuis un certain temps déjà et singulièrement depuis le procès de Lyon, des pseudo-historiens croient pouvoir soutenir avec une perversité obsessionnelle, dans des articles intitulés par exemple « Le mythe de l'extermination » ou « Le savon juif », que l'existence des chambres à gaz, comme d'ailleurs l'existence même du génocide juif, ne seraient que chimères, faute de preuves. Et ce sous couvert de *« rechercher la vérité historique »* puisque *« aucun document n'est resté et n'a peut-être jamais existé »* (« Annales révisionnistes », Carlo Mattogno). Cette *« doctrine »* a donné lieu à plusieurs procès : un arrêt de la Cour de cassation (lffrig, 2 juin 1980) a tranché sans équivoque en jugeant que des *« propos qui tentaient de mettre en doute l'importance sinon la réalité de cet holocauste... en suggérant au lecteur qu'il a été mystifié, caractérisaient* [le délit] *de provocation à la discrimination et à la haine à l'égard de la communauté juive »*.

Ces « chercheurs » reviennent néanmoins régulièrement à la charge, se réfugiant derrière la nécessité d'ouvrir un « débat historique »...

Faudra-t-il, face à ceux qui prétendent que l'histoire n'est qu'une fable et le droit le serviteur de l'imaginaire, accepter un débat qui n'existe pas ?

Est-il nécessaire de rappeler que, jour après jour et pendant deux mois, à Lyon, en l'absence de l'accusé qui a refusé de les entendre, des témoins sont venus dire sous la foi du serment ce qu'a été l'extermination, que *les chambres à gaz ont existé* ; que ces témoins ont été filmés, que leurs dépositions ont été enregistrées, que *la preuve testimoniale est une preuve* ; que cette preuve-là s'ajoute à tous les autres éléments réunis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et qu'elle se trouve sous scellés aux Archives nationales ?

Malheureusement la loi du 11 juillet 1985, tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la justice, ne prévoit la reproduction ou la diffusion de l'enregistrement sonore ou audiovisuel, librement, que cinquante ans après la clôture du procès, soit... en 2 038. Ce délai d'un demi-siècle est-il concevable, est-il supportable ?

Il est vrai que la consultation de l'enregistrement est possible, dès à présent, avec l'autorisation du garde des sceaux et du ministre de la culture, dans la mesure où il s'agit d'une demande présentée à des fins historiques ou scientifiques.

On ne peut aujourd'hui se contenter de cette information semi-confidentielle. Il est du devoir de la nation, pour répondre à un besoin impératif d'information complète des citoyens, d'obtenir qu'une loi modificative soit votée par le Parlement et autorise la diffusion immédiate des audiences des procès relatifs aux crimes contre l'humanité. Alors, la France entière pourrait mesurer, preuve, à l'appui, l'énormité du processus falsificateur de prétendus historiens qui ont à régler des comptes : lesquels ?

● **Protestation après l'inculpation de l'un des avocats de Philippe Bidart.** — Le Syndicat des avocats de France (SAF), orienté à gauche, vient, dans un communiqué d'exprimer *« sa stupeur »* après l'inculpation de Me Jean-Claude Abeberry l'un des avocats du membre d'Iparretarrak Philippe Bidart, inculpé d'assassinat et qui fut trouvé en prison en possession d'une correspondance illicite (*le Monde* du 2 juin). Pour le SAF, cette inculpation, qui *« s'accompagne d'une mesure de contrôle judiciaire interdisant* [à Me Abeberry] *de rencontrer son client (...), constitue une entrave intolérable aux droits de la défense, au principe du libre choix de l'avocat et une véritable interdiction professionnelle »*. Le Syndicat s'estime, dans ces conditions, *« solidaire de Jean-Claude Abeberry et appelle l'ensemble de la profession à le rejoindre dans son soutien »*.

● **Condamnation d'un notaire.** — Le tribunal de grande instance de Périgueux a condamné, lundi 6 juin, à quatre ans de prison sans sursis un notaire de Vergt (Dordogne), Me Jacques Chapon, qui avait à répondre d'un détournement de 1 million 500 000 F. Agé de trente-cinq ans, exerçant la profession depuis octobre 1985, Me Chapon, avait été inculpé à la fin de l'année 1987, après que son associé eût découvert dans la comptabilité de l'étude des anomalies faisant apparaître des détournements de fonds notamment dans les dossiers de succession en attente de liquidation.

Me Chapon avait été alors suspendu par la chambre départementale des notaires en attendant l'ouverture d'une procédure en vue de la radiation lorsque la condamnation sera devenue définitive.

FAITS DIVERS

Une pétition de la CFDT en faveur d'un policier emprisonné

L'Union fédérale CFDT de la police nationale vient d'ouvrir une pétition en faveur d'un inspecteur de police, Dominique Loiseau, emprisonné depuis vingt-huit mois.

A plusieurs reprises, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé la mise en liberté du policier. Déjà, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les policiers en civil) avait soutenu le policier et fait appel à la Ligue des droits de l'homme (*le Monde* du 27 février 1988).

« *Sans vouloir intervenir sur le fond de l'affaire*, précise la CFDT, *il apparaît complètement anormal qu'aujourd'hui, dans le pays des droits de l'homme, un citoyen offrant toutes les garanties de représentation soit maintenu en détention préventive aussi longtemps. Alors, soit les charges contre Dominique Loiseau sont suffisantes et il doit être jugé. Soit elles ne le sont pas, auquel cas il doit être libéré ou placé sous contrôle judiciaire. Rappelons qu'en droit français tout prévenu est présumé innocent.* »

Après une expédition punitive contre des immigrés

Treize militaires originaires de Nouvelle-Calédonie en garde à vue à Mulhouse

Treize militaires, mélanésiens et wallisiens, originaires de Nouvelle-Calédonie, ont été placés, lundi soir 6 juin, en garde à vue au commissariat de Mulhouse (Haut-Rhin).

Il s'agit de dix soldats, tous appelés et incorporés au 57e régiment de transmissions de Mulhouse, d'un brigadier-chef engagé, ainsi que d'un sergent et d'un brigadier-chef, tous deux du contingent. Les treize militaires sont impliqués dans une expédition punitive, au cours de laquelle, le jeudi 2 juin, deux ressortissants turcs et un Algérien ont été blessés. L'un d'eux était encore en observation lundi soir à l'hôpital.

Selon les autorités militaires, tout avait, semble-t-il, commencé mercredi par une dispute sur un terrain proche de la caserne, où les appelés jouent au football, soit entre eux, soit avec les résidents turcs et arabes de la cité. Ce soir-là, deux appelés d'outre-mer auraient été pris à partie par des Turcs et des Arabes. Le lendemain soir, des appelés sont alors sortis en groupe pour « venger » leurs camarades, armés, selon les autorités militaires, de simples bâtons. Dans la cité, proche de la caserne, ils ont endommagé plusieurs véhicules, brisé les vitres de quelques appartements et pris à partie deux Turcs et un Algérien. L'expédition punitive a pris fin à l'arrivée de trois voitures de police.

Au parquet de Mulhouse, on estimait, lundi, qu'il s'agissait d'une simple rixe et d'actes de vandalisme. Selon les habitants de la cité, les militaires, qui étaient armés de chaînes, de barres de fer et de coups de poing américains, se sont livrés à des agressions racistes et sont *« sortis de leur caserne pour casser de l'étranger »*.

Le lendemain de l'expédition punitive, un petit groupe de Turcs et d'Algériens a insulté la sentinelle et le chef de poste de la caserne. Ce dernier a reçu un coup de gourdin de la part d'une femme.

REPÈRES

Espace

Un Bulgare en orbite

Les Soviétiques devaient lancer, le mardi 7 juin en milieu d'après-midi, un nouveau vaisseau spatial habité, Soyouz TM-5, en direction de la station orbital Mir, à bord de laquelle Vladimir Titov et Moussa Manarov vivent depuis la fin du mois de décembre 1987.

Ce nouveau vol mixte, placé sous la responsabilité des cosmonautes Anatoly Soloviov et Viktor Savinyk, devrait permettre au cosmonaute bulgare Alexandre Alexandrov de passer une dizaine de jours à bord de Mir pour y mener une quarantaine expériences scientifiques. En avril 1979, une précédente mission avec le bulgare Gueorgui Ivanov avait dû être interrompue prématurément en raison d'un problème d'amarrage avec la station orbitale soviétique.

Enfance

Deux mères grévistes de la faim

Deux mères d'enfants franco-algériens retenus par leur père en Algérie observent une grève de la faim depuis le mardi 31 mai dans le hall de l'aérogare d'Orly-Sud. Ces deux femmes, Annie Turpault et Marie-Josée Hellec, veulent revoir leurs filles âgées de cinq et six ans, amenées en Algérie par les pères à la faveur d'un droit de visite. Une autre mère, Mme Valérie Turki s'est jointe à elles mais, enceinte de huit mois, elle se contente de camper dans l'aérogare et s'alimente normalement. Mme Turki a deux enfants retenus en Algérie : une fille de trois ans et un garçon de deux ans.

Rugby

Treize Français au pays de l'apartheid

Treize rugbymen français, dont le troisième ligne de Bayonne Aimé Ravier, sont arrivés le lundi 6 juin en Afrique du Sud pour y intégrer une équipe « européenne » qui s'apprête à disputer six rencontres dans plusieurs provinces de ce pays. Invités à titre individuel par le Board sud-africain, ces joueurs, dont trois Tarbais, ne doivent pas officiellement rejoindre les rangs du Quinze mondial qui effectuera cette année une tournée au pays de l'apartheid. La semaine passée, M. Albert Ferrasse avait fait savoir qu'aucun joueur français ne serait autorisé à participer à cette tournée mondiale.

● **Le footballeur José Touré, suspendu de permis, provoque un accident.** — L'international bordelais José Touré a provoqué un accident, le dimanche 5 juin, blessant trois personnes, alors qu'il était sous le coup d'une suspension de permis de conduire. Le milieu de terrain du club des Girondins, qui venait de disputer la veille le dernier match de championnat de France à Metz, a manqué un virage dans la banlieue bordelaise. Son véhicule a alors percuté une voiture arrivant en sens inverse dont les trois occupants ont été blessés.

Société

ÉDUCATION

La priorité des priorités

Sus à l'échec scolaire !

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) vient de lancer une campagne de sensibilisation sur le thème *« Echec à l'échec scolaire »*, sous la forme de questionnaires aux enseignants et aux parents d'élèves. Il publiera une brochure sur ce thème à la rentrée. Le SGEN souhaite, par ce débat, attirer l'attention sur les causes de l'échec et valoriser les initiatives déjà prises dans les établissements pour le combattre.

Consacrée priorité nationale pendant la campagne présidentielle, l'éducation va être confrontée, pendant les dix années à venir, au troisième grand défi qu'elle aura connu en un siècle. Le premier, il y a un siècle, a consisté à scolariser à l'école primaire l'ensemble de la nation. Le deuxième, dans les années 50-60, à prolonger la scolarité jusqu'à seize ans. Il s'agit maintenant de mener la quasi-totalité d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

La IIIe République a achevé l'alphabétisation de la nation. La Ve République du général de Gaulle a consacré l'industrialisation et l'urbanisation de la France, transformant une nation de paysans en un pays industriel. Celle de Mitterrand II doit faire entrer notre pays dans l'ère postindustrielle de la technologie avancée.

Cette nouvelle étape demande un effort considérable d'équipement et de recrutement. La société française, avec sa forte infrastructure administrative et sa capacité d'organisation, a montré, dans le passé, qu'elle en était capable. On ne voit pas pourquoi il n'en serait pas à nouveau ainsi, si la volonté politique existe. Mais le problème qu'il faut maintenant résoudre ne dépend plus uniquement des moyens financiers et administratifs. Ses solutions ne sont plus seulement quantitatives, mais en grande partie qualitatives. La qualité de l'enseignement devient l'un des grands débats des sociétés développées, comme on le constate en ce moment dans la campagne présidentielle aux Etats-Unis.

Il est illusoire, en effet, de vouloir mener *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac »* tant que, chaque année, plus de deux cent mille jeunes (un sur quatre) sort du système scolaire sans diplôme ni formation – c'est-à-dire en état d'échec complet (1). L'élévation générale du niveau de formation des jeunes Français, rendue nécessaire par les évolutions technologiques, suppose d'abord que soit réduite cette plaie de notre système : l'échec scolaire. Telle est bien la priorité des priorités.

Sur le terrain

Comment faire ? Certaines mesures d'ordre global – comme l'élévation du niveau de formation des instituteurs, la revalorisation du statut des enseignants, l'allégement de certains programmes ou la généralisation de la préscolarisation à l'âge de deux ans – peuvent contribuer à améliorer la productivité du système. Mais elles ne peuvent, à elles seules, traiter des situations qui se caractérisent par leur très grande diversité. Les conditions qui sont à l'origine de l'échec sont connues : elles sont sociales, géographiques, culturelles. Ce n'est pas uniquement par des dispositions d'ordre général que pourront être éliminés des phénomènes qui demandent des interventions ponctuelles, adaptées aux situations locales et presque aux individus.

La politique des *« zones d'éducation prioritaires »*, consistant à donner davantage de moyens aux régions scolairement défavorisées, va dans ce sens. Inaugurée par M. Savary, elle vient d'être confirmée par M. Jospin, qui lui a consacré 20 millions de francs supplémentaires pour la rentrée prochaine. Cette approche devrait être systématisée en concentrant les capacités d'action au seul niveau où le mal peut être combattu : celui de l'établissement. Cela demande que l'ensemble de la communauté éducative, sous la conduite du directeur ou du proviseur, se cache collectivement responsable d'un objectif clair : « Pas un seul échec chez nous ». Aucun élève ne devrait terminer son année, ou son cycle d'enseignement, sans avoir atteint le niveau minimal lui permettant de poursuivre ses études ou de décrocher un diplôme. Dès que des difficultés apparaissent, il faut pouvoir prendre sur le terrain les mesures nécessaires pour le tirer d'affaire : pédagogie personnalisée, groupes de soutien ou leçons particulières, scolarité plus lente, réorientation, affectation dans un autre établissement, conseils à la famille, pour le travail à la maison, soutien psychologique...

Les deux cent mille jeunes qui, à la fin de cette année, se retrouveront sur le carreau, sans rien en poche, ne sont ni des fantômes ni des abstractions statistiques. Ce sont des individus en chair et en os, qui ont passé près de dix ans à l'école et au collège. Comment croire que personne n'a pu leur venir en aide, leur apprendre à lire en temps utile, leur faire rencontrer les éducateurs, les psychologues ou les professionnels qui leur auraient permis de trouver leur voie ?

Bref, les établissements doivent avoir les moyens, la liberté d'action et la volonté d'appliquer aux élèves ce que les industriels s'efforcent d'obtenir de leurs produits : « qualité totale » (2). Cela suppose que l'administration mette à leur disposition, sur la base d'un contrat clairement établi à chaque rentrée, les moyens, en matériel pédagogique et en heures d'enseignement, correspondant à la nature particulière de leur tâche. En sachant que la difficulté de celle-ci varie selon les régions, les quartiers, le recrutement social de l'établissement et son environnement économique et culturel. Ayant davantage d'autonomie dans la gestion de leurs ressources, enseignants et chefs d'établissement seraient jugés selon l'utilisation qu'ils en auraient faite et selon leurs résultats. Les moyens symboliques et matériels permettant de sanctionner la réussite – et bien sûr l'échec – existent. Il faut les accroître.

La solidarité sociale

Pour être utilisés de façon rationnelle et efficace, les crédits supplémentaires qui seront affectés à l'éducation nationale doivent être décentralisés au maximum et gérés par ceux qui sont directement au contact des réalités, sous le contrôle des inspections académiques. C'est ce qu'avait commencé à faire M. Monory en prévoyant d'affecter, dans le budget de 1989, 250 millions directement aux établissements. (Initiative reprise par M. Jospin qui a débloqué, dès 1988, 100 millions de francs pour la création d'un fonds d'aide à l'innovation).

Mais quelle que soit l'ampleur de l'effort financier consenti par l'Etat, ni le gouvernement ni l'administration ne peuvent, à eux seuls, résoudre un problème qui est avant tout humain. S'il est un domaine où le mot de solidarité devrait avoir un sens, c'est bien celui de l'éducation. L'école assume la plus grande part de celle-ci, mais non la totalité. La responsabilité en revient, aussi, aux familles, aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations, à l'ensemble des structures sociales et culturelles. Un élève en difficulté à l'école peut trouver de l'aide dans une association de quartier, un mouvement de jeunesse, un club sportif, un groupe musical, une entreprise locale... C'est l'ensemble du tissu social qui doit se sentir mobilisé pour lutter contre le fléau de l'échec scolaire. Et c'est la mission des éducateurs d'être à l'écoute des multiples réseaux qui peuvent jouer un rôle dans l'éveil des personnalités.

Lutter contre l'échec scolaire, c'est simplement fournir à tous les jeunes ce dont bénéficient naturellement, les enfants de milieu favorisé, et principalement ceux des enseignants : l'attention, le soutien dans les moments difficiles, les possibilités de rattrapage. Disons le respect...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Deux cent trente mille jeunes sortent, chaque année, des établissements de l'éducation nationale sans diplôme ni qualification. Mais, cent vingt mille d'entre eux environ, obtiennent finalement un diplôme (souvent un CAP) soit par l'apprentissage, soit dans les écoles dépendant d'autres administrations comme l'agriculture ou la santé.

(2) Slogan qui avait été lancé par M. Jean Andrieu dans son rapport au Conseil économique et social (*le Monde* du 14 octobre 1987).

FRANCOPHONIE

Deux colloques à Paris

Francophonie et monde islamo-africain

Quoique de nature différentes, deux colloques qui viennent de se réunir dans la capitale ont mis tous deux en présence les concepts de « francophonie » d'une part et d'« arabo-islamité » et d'« africanité » d'autre part. Le premier qui s'est déroulé à l'Institut du monde arabe (IMA) était patronné par le Haut Conseil de la fancophonie (1), le Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises (BELC) et *le Monde* et commandité en grande partie par Hachette. Le second avait lieu dans le cadre plus restreint du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) (2) dépendant de la Fondation nationale des sciences politiques.

A l'IMA, les débats sur le thème « Des cultures, des institutions » ont été inaugurés par Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales et à la francophonie. M. de Beaucé, contrairement à son prédécesseur, Mme Michaux-Chevry, vient d'être doté des moyens en personnel d'une politique, en l'occurrence les quelque soixante agents du Quai d'Orsay chargés des relations culturelles et des affaires francophones. Le nouveau ministre a insisté sur deux points : *« Il y a aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, plus de parlants français hors de France que dans l'Hexagone : le français n'appartient plus seulement à la civilisation française. Il faut être fier de ce pluriel francophone »*.

Les travaux ont ensuite été lancés par André Fontaine. *« A l'heure où pèse sur la planète un risque d'uniformisation*, a fait valoir le directeur du *Monde, il est bon que des foyers culturels différents, comme la francophonie, se renforcent. »* Il a suggéré *« la création d'un centre unique, à l'échelle de la francophonie, répondant aux demandes d'informations terminologiques, festives ou autres du public utilisant le français. »*

Le sénateur Xavier de Villepin (Union centriste), élu des Français de l'étranger, a estimé pour sa part que la priorité devait revenir *« à l'amélioration de ce qui existe déjà »*, notamment les cinq cents écoles françaises hors de France et Radio-France internationale *« peu audible ou inaudible en Asie ou en Océanie »*. Il suffit de voyager pour se rendre compte que RFI, y compris dans plusieurs pays méditerranéens ou africains, est beaucoup plus difficile à capter que Radio-Tirana sans parler de la BBC ou de la Voix de l'Amérique...

La table ronde sur la diffusion des auteurs arabes, africains ou américains de graphie française hors de leur terre natale a mis en lumière la nécessité de multiplier les co-éditions, formule pour le moment peu prisée par les éditeurs parisiens. C'est ce que préconise de longue date l'Association (internationale) des écrivains de langue française. Plusieurs orateurs ont estimé que seules des incitations politiques et financières venant des capitales francophones industrialisées permettraient de débloquer cette situation, alors que le public français, belge, suisse ou canadien se montre de plus en plus curieux de connaître les littératures d'outre-mer, comme l'a souligné la romancière franco-algérienne Leïla Sebbar.

La diffusion des écrits

La diffusion des écrits en langue française dépend aussi, en grande partie, de l'école et les participants à la table ronde sur « La francophonie et l'enseignement des langues » ont souligné les obstacles qui existent à ce sujet : conception très « franco-française » des manuels, manque d'ouverture dans la formation des enseignants, inadaptations des méthodes pédagogiques, manque d'articulation entre le français et les autres langues. Malgré cela, l'enseignement du français ne se porte pas mal et de nombreuses potentialités existent, comme l'ont signalé les représentants de la Mission laïque, de l'Alliance française ou de la Fédération internationale des professeurs de français, dont les effectifs et les activités ne cessent de croître.

Alors même que, au colloque de l'IMA, Robert Perseil, chargé des échanges journalistiques au Quai d'Orsay, déplorait que *« le fait de publier en français soit devenu pénalisant dans certaines disciplines au Centre national de la recherche scientifique »*, les journées d'études du CERI centrées sur « Les intellectuels et les militants de l'islam contemporain » montraient que quand des travaux en français, en l'occurrence en islamologie, sont réellement novateurs, des chercheurs de premier plan de toutes nationalités se mettent naturellement au français, même si des traductions ont été réalisées dans leur langue.

Ainsi du jeune orientaliste ouest-allemand Reihard Schulze dont l'apport totalement inédit sur les élites saoudiennes est d'une richesse telle qu'il donne envie *a contrario* d'apprendre la langue de Gœthe... En attendant il faut souhaiter que sa contribution au colloque de Paris, ainsi que celles de Yann Richard sur l'Iran, de Nilufer Golé sur la Turquie, de Chebi Mallat sur l'Irak et d'autres encore soient réunies et publiées à l'intention d'un public francophone de plus en plus féru d'orientalisme.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) HCF. 72 rue de Varennes 75007 Paris.

(2) CERI. 4 rue de Chevreuse 75006 Paris.

ARTS

Rétrospective Jean-Paul Goude au Musée Cantini, à Marseille

Un fabuliste moderne

Célébrée comme une création artistique, la pub entre au musée grâce à un cinéaste prolixe et percutant, sorte de Douanier Rousseau des médias.

Fils naturel de Méliès et de Fragonard, Jean-Paul Goude est devenu en quinze ans la star hyper-primée du cinéma publicitaire. Illusionniste féroce, cet ancien louveteau quasi quinquagénaire tire de son chapeau magique coccinelles géantes, homme-canon et créatures de rêve à crête rouge et nez cartonné.

Conçue comme un chaudron, brassant maquettes, croquis et extraits de films, la première exposition Jean-Paul Goude, à Marseille, est centrée autour de la figure tutélaire de Grace Jones.

« Je suis né à Saint-Mandé, *dit-il*, juste à côté du zoo de Vincennes. Mon meilleur ami était le fils du gardien. Le rocher m'impressionnait beaucoup. A lui seul, il créait un climat d'aventures et d'exotisme. Il y avait l'odeur des fauves et les cris d'animaux. Tout cela a forcément nourri mon imaginaire. Je pouvais tout inventer sans mettre en doute la vérité du décor. Il y avait aussi le cinéma. Au Saint-Mandé Palace, on jouait des westerns. J'ai adoré *les Mines du roi Salomon*. J'étais un louveteau modèle : j'ai dévoré *le Livre de la jungle*. La beauté de Mowgli m'envoûtait.

— Vous étiez voisin aussi du Musée des arts africains. Est-ce là qu'est née votre fascination de la femme noire ?

— Probablement. J'ai toujours aimé les morphologies différentes. Quand j'étais conseiller artistique à *Esquire*, j'expliquais qu'un nez plat, une grosse bouche, un front large, des yeux bridés, un long cou, c'était beau. On me traitait de fou. Ce n'était pas leur canon. En Amérique, on aime les poupées Barbie. La réalité n'est pas comme je la rêve. C'est pourquoi je change toujours un petit rien. Je ne suis pas un Pygmalion. Par chance, les femmes de ma vie étaient quasiment comme je les vois en dessin.

— Grace Jones a été pour vous un exutoire idéal...

— Oui. Il n'y avait presque rien à modifier. Tout était là. Quand je l'ai connue, Grace était chanteuse. C'était en 1978, en pleine vogue disco. Pour moi, c'était l'occasion rêvée de créer complètement un personnage original. A l'époque, les Noirs américains tentaient d'oublier le ghetto, la peur qu'ils inspiraient. Ils se décrépaient les cheveux, s'habillaient brillant, claquaient des doigts. Ils niaient leur révolte des années 60. La musique new wave est arrivée. J'en ai fait une femme bleue.



Portrait de Guy Cuevas en Monsieur Poulet

— Tout le monde, à présent, s'intéresse aux ethnies « minoritaires ». Avez-vous le sentiment d'avoir été un précurseur ?

— Oui. Mais je n'étais pas seul. Mes images étaient tendres et satiriques. Elles montraient les ethnies sous un jour très particulier. En revanche, j'étais le premier à m'intéresser au culturisme féminin. Et à modeler mes personnages.

— Après Grace Jones, il y a eu Farida. Pourquoi transformez-vous en mythe les femmes de votre vie ?

— Je crois que c'est par orgueil. Quand j'ai connu Grace, mes amis se moquaient de moi. Ils disaient : « *Goude est avec un homme. C'est un travelo.* » Au début, ça me faisait rire. Je les trouvais idiots. A la longue, ça a fini par m'énerver. J'ai voulu les bluffer en leur révélant les beautés cachées de Grace. C'est la vraie raison. Mon idée n'était pas de gagner de l'argent, d'en faire une star. J'ai tout fait pour la mettre en valeur, car elle était *ma* fiancée. *Idem* pour Farida. Beaucoup ne l'aiment pas, je le sais. C'est l'être le plus étonnant que je connaisse. Elle est arabe, née en France. Le magazine *Face* m'a demandé de la décrire. Par facétie, j'ai dit qu'elle était un croisement d'Ava Gardner et de Yasser Arafat.

— L'humour et le rythme sont la base de votre univers. Avez-vous eu du mal à l'imposer ?

— Cela a mis du temps. Ce n'est qu'au retour des Etats-Unis que j'ai commencé à avoir du crédit. J'avais Grace Jones, un livre et ma première publicité pour Lee Cooper. Plus un numéro zéro resté sans suite pour *le Monde*. J'ai dit à mon premier client : « *Voilà ce que je vends. Si vous m'achetez, je suis ravi. Mais je ne sais rien faire d'autre.* » Ça s'est bien passé. Et puis, j'ai perdu le budget. Peut-être était-ce un peu trop neuf.

— Vous disposez désormais de moyens faramineux. Comment préservez-vous votre liberté ?

— C'est de plus en plus difficile. Voyez la dernière campagne Kodak. Mes personnages n'étonnent plus. Ils sont connus. J'ai donc dû faire un film de 18 secondes parfait. A défaut de surprendre, la forme doit être irréprochable.

— Comment est né le fameux lutin en maillot de bain ?

— Pour la première campagne, j'ai croqué des petits personnages. Dans ma mémoire trottaient les héros de *la Famille Fenouillard*, du *Sapeur Camember* et de *Little Némo*. Il fallait inventer une famille, mais je suis incapable d'en montrer une normale. J'ai donc transposé d'après le dessin. C'est devenu un mini-opéra.

— Votre langage repose en priorité sur le rythme. Comment concevez-vous le rapport de la musique et des images ?

— Cela varie. D'ordinaire, la forme précède le fond. Pour *Orangina*, j'avais l'idée d'une sorte de divertissement musical. Mon problème, c'est la brièveté. C'est pourquoi le rythme est si important. Le seul film que j'ai presque réussi, c'est celui du Crédit lyonnais. Ça débutait par une suite rythmique de « non ! ». Et, à la fin, un jeu « oui » et « non ». J'aurais voulu que ce soit plus agressif. Le clip était conçu comme une comptine, une symphonie ultra-brève avec des violons et un extrait du *Sacre du printemps*.

— Considérez-vous la publicité comme un art ?

— Non. La publicité n'est pas un art. C'est un moyen de communication qui peut permettre à un artiste de s'exprimer. Mais certaines publicités sont si belles qu'on peut les considérer comme des œuvres d'art.

— Vous précédez l'esprit du temps. Votre métier n'est pas de suivre la mode mais de la créer. Craignez-vous un jour d'être démodé, de n'avoir plus d'idées ?

— Oh ! oui ! Bien sûr. Quand je n'en ai pas, c'est terrible. Cela m'a toujours angoissé. A vingt-trois ans déjà, j'avais la sensation d'être fini. Je travaillais pour le Printemps. J'étais complètement déprimé si je ne m'épatais pas. Et pourtant, j'étais conscient de mon originalité. Ma mère me disait toujours : « *Be yourself.* » La seule façon de ne pas se démoder, c'est d'être sincère et fidèle à soi-même. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

★ Jean-Paul Goude, *la French Correction*, exposition réalisée avec le soutien de Kodak, au Musée Cantini, 19, rue Grignan, Marseille, jusqu'au 3 juillet.

Une exposition d'Alain Kirili

Terre, fer, bronze

Un sculpteur contemporain qui rend toute sa grandeur à son art : c'est Kirili, dont il faudrait mesurer toute l'importance.

En une brève rétrospective de quelque pièces des quinze dernières années, Alain Kirili, sculpteur français établi à New-York, fait la preuve de sa maîtrise des matériaux et de l'intensité de son travail. Alors qu'il est devenu banal d'attribuer le titre de sculpteur à des artistes dont l'ambition principale, issue du minimalisme ou le l'arte povera, a été de réduire à peu de chose cette discipline, Kirili a entrepris de rendre un sens au mot. Il ne craint ni le fer, qu'il martèle au feu, ni la terre qu'il modèle, ni le bronze auquel il insuffle un lyrisme monumental. Il ne craint même pas l'aluminium. Il est l'un des seuls, le seul peut-être, à faire éclater à la chaleur de manière à obtenir des déchirures et des chevelures ondoyantes de métal blanc qui suggèrent des métaphores végétales ou érotiques. Et tout ceci sans rompre avec la tradition moderne de la construction abstraite, ou à peine allusivement anthropomorphique.

Chacune des pièces, qu'elle soit fondée sur une technique particulière ou sur la réunion de plusieurs procédés employés en concerto, affirme de façon provocante, tant elle a d'énergie, la présence du geste et du corps. Les mains, les poings ont laissé leurs empreintes dans la glaise qu'ils ont bouleversée, percée, remuée et caressée, le bras a tordu ou fait éclater les barres de métal chauffées et rien cependant ne relève là-dedans d'un exhibitionnisme de la force ou d'un expressionnisme de la rage.

La puissance a été retenue, la violence sublimée, et les pièces présentées relèvent bien plus d'un éloge de la douceur et du désir — elles se nomment *Nudité* ou *Maternité*, il est vrai — que de l'apologie du labeur qui les a suscitées. S'il fallait indiquer la généalogie idéale de Kirili, elle passerait par Picasso et Rodin, le Picasso de Boisgeloup et le Rodin d'*Iris messagère des dieux* et du *Baiser*. Elle remonterait ensuite vers le dix-huitième siècle, vers Puget, qu'aimait tant Cézanne, et vers le Bernin. Ou elle quitterait l'Europe pour l'Inde, la Birmanie ou le Népal.

Cette fidélité aux grands modèles de la statuaire, exempte de tout pastiche, a permis à l'artiste d'échapper étape après étape à l'ascétisme obligatoire des années 70 et l'a incité à rechercher une complexité et une inspiration de plus en plus étrangères aux modes.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, jusqu'au 13 juillet.

Un trésor aux enchères

Key West, en Floride, à 30 kilomètres de Cuba, est connu pour sa colonie d'artistes, la maison d'Hemingway et pour être le lieu de passage obligé des réfugiés cubains. Il y a plus de trois cents ans, les gallions espagnols chargés d'or défilaient devant l'îlot. Les corsaires et les pirates forçaient les navires espagnols à se regrouper à La Havane avant d'entreprendre, en convois armés, la traversée de l'Atlantique. En septembre 1622, *l'Atocha* et *la Santa-Margarita* prirent la direction de Cadix. Une tempête les surprit en face des côtes de Floride. Ils sombrèrent corps et biens.

Au début des années 70, on va reparler d'eux. Mel Fisher, dont l'aventure serait à peine croyable transposée au cinéma, va se mettre à leur recherche. En août 1985, ses efforts sont enfin couronnés de succès. Non sans dommage. Il y gagne un trésor, mais son « fils » et sa belle-fille y laisseront la vie. Enfin, l'entreprise aura été si coûteuse que le fruit de sa quête va être dispersé chez Christie's, à New-York, pour rembourser les nombreux créanciers qui ont financé l'opération.

Une chaîne en or massif est estimée à plus de 1 million de francs. Plus modestement, des boutons sertis d'émeraudes, créés par les joailliers de la couronne espagnole, sont évalués à 60 000 F. Mais un exceptionnel rosaire en or et corail devrait dépasser également le million de francs. Sans oublier les quatre rarissimes astrolabes, destinés à la navigation et expertisés à près de 480 000 F chacun. A noter aussi les pièces de monnaie, qui constituent l'essentiel du trésor, comme le huit-real en argent frappé à Bogota et qui pourrait atteindre 60 000 F. Enfin, un lingot d'argent de 35 kilos est estimé à près de 150 000 F. Marqué du chiffre 4 584, il apportera la preuve à Fischer qu'il était bien en présence de l'*Atocha*.

Mais les 4 millions de dollars — soit 24 millions de francs — que devrait rapporter la vente ne devraient pas couvrir tous les frais occasionnés par seize ans de recherches. Mais la part de rêve de l'aventure de Mel Fisher — dont l'intérêt historique et documentaire a été largement rapporté — devrait contribuer au succès de cette vente.

ALICE SEDAR.

★ Vente : le 14 juin à New-York chez Christie's.

Le long été marseillais

Une seconde édition riche et protéiforme : jusqu'au 15 août « l'Été marseillais » investit la cité, du Vieux Port aux quartiers Nord.

« L'Eté marseillais » relève d'un pari ambitieux : à Marseille, plus qu'ailleurs peut-être, la culture est un enjeu. En créant en 1987, avec le soutien de la municipalité, cet « Eté marseillais », l'Office de la culture, dirigé par Dominique Vallon, a pensé en termes de « saison », susceptible de retenir un soir ou deux le festivalier de passage entre Avignon ou Aix, d'offrir pendant deux mois et demi un large éventail de manifestations artistiques de toute tenue à une population moins encline que d'autres aux grandes migrations estivales.

Fort du succès de sa première édition (plus de quarante mille spectateurs), « l'Eté marseillais », an II, est plus foisonnant que jamais et investit une cinquantaine de lieux, dont le Pharo et le Massalia, théâtre permanent de marionnettes, qui accueillera trois compagnies italiennes.

Comme l'an passé, avec *Faust et Rangda*, ou *Œdipe à Colone*, « *l'Eté marseillais* » s'associe avec le Festival d'Avignon pour une coproduction, *le Géomètre et le Messager*, d'après *le Château*, de Kafka, mis en scène par Isabelle Pousseur, et pour deux coréalisations : *Les amis font le philosophe*, de Lenz, mis en scène par Bernard Sobel, et, dans le cadre du Festival des îles, *les Troyennes*, d'Euripide, mis en scène par Thierry Salmon et en musique par Giovanna Marini. La compagnie Michel Galabru viendra jouer *les Rustres* et Jean-Louis Hourdin des *Textes d'Albert Cohen*, tandis que le Théâtre des Bernardins se met à l'unisson de l'hommage rendu à Pessoa, cet été à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en créant *l'Ode maritime*, dans une mise en scène d'Emmanuèle et Frédéric Stolchl.

« L'Eté marseillais » sera également l'occasion d'un coup de projecteur sur les arts plastiques et les jeunes créateurs, dont la cité ne manque pas. Le musée Cantini exposera à la Vieille-Charité son « *Bilan d'une collection* ». L'école d'art de Luminy s'affichera dans les rues, des particuliers accueilleront dans leurs appartements des jeunes peintres marseillais et on reparlera de la commande publique à l'occasion de la toute nouvelle sculpture de Richard Baquié.

« *L'Eté marseillais* », c'est plus d'une centaine de spectacles, de concerts (Nana Vasconcelos, Ray Charles, Guy Bedos, Hallyday, Aznavour, Barbara, Jonasz, tout comme Rostropovitch, le London Symphony Orchestra ou la Philharmonie de Marseille, sous la direction de Serge Baudo) et de multiples manifestations culturelles éclatées sur tous les quartiers : un Festival des nuits bleu soleil (avec Mory Kanté, Pierre Akendengue), des journées internationales du chant choral, un « Cinestival » encore, opération de promotion du cinéma qui concernera toutes les salles d'un cité qui, par ailleurs, souffre d'un manque de salles « art et essai ».

O. OT.

★ « L'Eté marseillais ». Jusqu'au 15 août (Tél. : 91-90-25-35. Et sur minitel : 36-14, taper « Trois Coups ».)

Au Musée gallo-romain de Fourvière

Vie et mort du gladiateur

Dans le Musée de Fourvière ouvert sur les ruines du théâtre antique, une exposition consacrée aux gladiateurs évoque leur apprentissage et leurs assauts...

Qui ne sait distinguer le mirmillon casqué, armé de l'épée pointue, du rétiaire qui cherche à l'envelopper dans son filet pour le mieux frapper du trident et du poignard ! Pour reconnaître le Thrace à l'épée recourbée, le lourd hoplomaque, le secutor qui serrait au plus près l'adversaire pour l'atteindre avec son glaive, le laqueator maniant agilement la corde, le vélite lanceur de javelots, sans compter d'autres combattants qui surent bien mourir pour les délices de Rome, il faut plus que des souvenirs classiques.

L'exposition, conçue à l'origine par le conservateur du Musée de Lattes, Christian Landes, dont le Musée gallo-romain de Fourvière présente une version originale, permet de tout connaître de ces gladiateurs dont le métier, tenu pour infâme, faisait cependant d'eux, parfois, des vedettes acclamées.

Une salle, à l'orée du musée imaginé par Bernard Zehrfuss qui descend en spirale dans les flancs de la colline de Fourvière, abrite environ quatre-vingts pièces, de petit format pour la plupart, auxquelles photographies et commentaires apportent un complément agréablement pédagogique. On trouve là lampes à huile, manches de couteaux, médailles, fragments de frise, tous frappés d'images de combats dont la représentation est parfois animée. On voit ainsi sur une médaille d'applique les spectateurs séduits par la valeur égale de Xantus et d'Eros crier « *Stantès missi* » (Renvoyés debout).

Une statuette de rétiaire qui fut trouvée en Côte-d'Or domine par sa qualité artistique le petit peuple de bronze de ces guerriers d'arène qui figurent dans les vitrines et un diptyque de la cathédrale de Bourges illustre dans l'ivoire l'affrontement, sous le regard d'un consul, d'un bestiaire et des fauves. Comme le destin du gladiateur n'a cessé de hanter l'esprit des artistes, des reproductions de tableaux de Gérôme et quelques projections de séquences de films-peplum, dont l'inépuisable *Spartacus*, attestent cette vitalité du thème dans l'académisme du dix-neuvième siècle et dans le cinéma contemporain.

Une attraction : le téléphone qui relie le visiteur à Martial, à Cicéron, à saint Cyprien. En fait, on entend dans l'écouteur lecture de textes qu'ils écrivirent sur les gladiateurs. Mais le plus émouvant de cette exposition n'est-il pas dû à la pierre de dédicace de l'amphithéâtre des trois Gaules à Lyon où périrent les chrétiens condamnés aux bêtes, les graffiti découverts dans une maison sur les pentes de Fourvière et ces épitaphes consacrées par leurs épouses à la mémoire du mirmillon Colombus et d'Hylas qui combattait avec deux poignards.

Ces inscriptions rappellent à quel point les jeux de l'amphithéâtre, qui s'éteignirent après l'avènement de Constantin, étaient cruels.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Cléberg, Lyon. Jusqu'au 3 juillet.

THÉATRE

« Veracruz », de Georges Lavaudant

« Souvenirs, souvenirs »

Moitié texte, moitié images. Dans Veracruz*, qu'il a écrit et met en scène, Georges Lavaudant sépare le chaud et le froid pour faire part de ses réflexions sur le théâtre, fond, forme, illusions.*

« *La vie passe vite, oh Diana* », comme disait une chanson d'une autre époque. Mais il suffit de se concentrer sur la pensée de cet art transitoire pour y prendre un bonheur ineffable. Georges Lavaudant avait cherché déjà un bonheur semblable dans *Palazzo mentale* et dans *les Cannibales*. Peu importait que le premier spectacle fût tourné vers le passé, le second ancré dans le présent : l'un et l'autre montraient la merveilleuse dérive des événements et des représentations.

Dans *Veracruz*, il s'agit de célébrer le glissement de choses plus ténues, plus intimes, plus personnelles, même si les modes et les clichés de la culture leur donnent forme. Lavaudant y parvient avec rien que du texte et seulement des images, une extrême sobriété et un baroquisme échevelé, une exigence d'authenticité et une débauche de truquages. Avec du sérieux et de la dérision, du vrai et du toc.

En première partie, la plateau est vide, excepté une rangée de chaises contre le mur du fond. Dans ce vide, des souvenirs s'égrènent, sorte de bavardage entre soi et soi que le choc d'un deuil aurait rendu audible. Georges Lavaudant fait là ses débuts d'auteur rebelle au cloisonnement des genres, il mélange banalités et fulgurances, cultive vulgarités et raffinements, goûte aux saveurs délicates ou corsées des villes, des femmes, des songes.

Marc Betton est l'interprète sensible de ces incontinences, sans autre effet que de les voiler subtilement de nostalgie. Et Gilles Arbona, par un geste esquissé, un regard, un changement de posture, construit un écran mobile où les mots puissent résoner.

Ayant ainsi travaillé comme jamais sur les possibilités de la voix, du corps de l'acteur, l'auteur-metteur en scène de *Veracruz*, prolonge le spectacle par un déballage iconoclaste et amoureux d'images. Toutes y passent, les siennes et celles des autres, des clichés de music-hall pour collégiens aux compositions emblématiques de Bob Wilson ou de Pina Bausch. L'amateurisme, eden perdu des professionnels, transcende sa propre ringardise dans la confusion des pastiches.

Qu'importe le grand art pourvu qu'on ait l'extase, semble dire Lavaudant à ce tournant de sa carrière. L'extase est atteinte à la fin, en effet, par la plus naïve des simulations, celle d'un voyage en autocar au pays des merveilles. Entassés sur des chaises figurant les banquettes, les comédiens surjouent l'excitation devant l'invisible paysage. Tous en font trop, personne n'y croit, pas plus que dans les jeux de faire-semblant de l'enfance, mais cet instant de pur théâtre est tout aussi magique, et beaucoup plus drôle que les illusions de Diana.

BERNADETTE BOST.

★ Aux ateliers de décor du TNP, à Villeurbanne, jusqu'au 11 juin.

Culture

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 8 juin 20 h 30 (p.e. Valmalète, O. et C.)	Les moments musicaux de l'ATHÉNÉE Coproduction Pierre BERGE et AMERICAN COLLEGE in PARIS BARBARA HENDRICKS ANDRAS SCHIFF piano HAYDN, MOZART MENDELSSOHN WOLF, MAHLER
T.M.P. CHATELET Vendredi 10 juin 20 h 30	IVe FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRE ORCHESTRE PHILHARM. de MONTE-CARLO Dir. : LAWRENCE FOSTER Sol. : FRANCK-PETER ZIMMERMANN Viol. TCHAIKOVSKI DVORAK, DUKAS
GRAND AUDITORIUM 104 RADIO FRANCE Samedi 11 juin 20 h 30 (p.e. Valmalete O. et C.)	N.O.P. Dir. : MAREK JANOWSKI BRUCKNER 8e Symphonie
Abbaye de Royaumont (Val-d'Oise) Samedi 11 à 20 h 30 Dimanche 12 juin (journée) Rens. : 30.35.30.16 (p.e. Mondial Musique)	« VOIX NOUVELLES » Concerts, rencontres F. Kubler, R. Oudot TM +, L. Cuniot Créations : PECOU, NATOLI COUDENHOVE, CAMPANA E. Vassilieva Chœur contemporain Musicatreize, R. Hayrabédian DENISOV, OHANA SCELSI
Théâtre ATHÉNÉE L. JOUVET Lundi 13 juin 20 h 30 (p.e. Valmalete O. et C.)	HERMANN PREY Leonard HOKANSON Piano BRAHMS, WOLF
Église ST-AUGUSTIN Mardi 14 juin 21 h Église NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL Mercredi 15 juin 21 h (Kiesgen.)	J.-S. BACH Cantates de Pentecôte Ensemble BACH de Paris Dir. JUSTUS VON WEBSKY
PLEYEL Mardi 14 juin à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique, Valmalète.)	E.O.P. Direction : EMMANUEL KRIVINE Violon : AUGUSTIN DUMAY MOZART
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 14 Mercredi 15 juin 20 h 30 (p.e. Valmalète.)	BEETHOVEN Intégrale des sonates YO YO MA Violoncelle EMMANUEL AX piano
THEATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Palais Garnier Mardi 14 Jeudi 16 juin à 20 heures (p.e. Valmalète)	LES ARTS FLORISSANTS Dir. : William CHRISTIE Marc-Antoine CHARPENTIER DAVID et JONATHAS Version concert
Château de GEORGES SAND du 17 au 26 juin Loc. Res. B. P. 60 36400 La Châtre Tél. : 54-48-11-36 (p.e. Valmalète.)	FETES ROMANTIQUES de NOHANT N.MAGALOFF J. BOLET ENS. AMADEUS QUAT. TALICH FR. CLIDAT SOL. DE MOSCOU avec Y. BASCHMET

CINÉMA

« Eddie Murphy Show », de Robert Townsend

Le cru et le recru

Le flic de Beverly Hills remporte des triomphes aux Etats-Unis en présentant des sketches mat cho, miso, mégalo, porno... Un comique qui ne franchit pas l'Atlantique.

L'affiche annonce : « *Le show d'Eddie Murphy en version intégrale non censurée.* » Sous-titre : « *raw* », c'est-à-dire cru. On en sort recrus, saisis d'une mauvaise fatigue, regrettant fort que le show en question ne nous ait pas été dispensé en « *version réduite et censurée* ». On savait que le charmant flic de Beverley Hills avait fait ses classes au cabaret, qu'il avait pris du galon dans les spectacles de variétés télévisées, qu'il y remportait encore de solides succès.

On ne savait pas, en revanche, qu'il cachait sous son joli sourire, sa souplesse électrique, sa spontanéité, une inépuisable réserve de grossièreté. Une grossièreté organique, animale, permanente.

Grossièreté qui, dans les toutes premières minutes, atteint de tels sommets qu'on ne peut s'empêcher de rire, d'un rire gras dont on n'est pas fier, un rire organique, animal. Eddie Murphy, au début de son show mis en images platement par Robert Townsend, le jeune auteur metteur en scène interprète de *Hollywood Shuffle* qui devait avoir besoin d'argent, dessine en effet une épure scatologique parfaite, dissertant non sans fondement sur l'art et la manière de déféquer. Et voilà, on rit.

Après, on ne rit plus. Mister Murphy a beau se lancer dans un marathon d'imitations plutôt réussies des valeurs sûres du show-biz noir, Bill Cosby, Richard Pryor ou Mister T., le gros bras du feuilleton « L'Agence tous risques », on s'ennuie. Le rythme s'accélère pourtant.

A la vitesse d'une centrifugeuse emballée, avec une virtuosité digne d'une meilleure cause, la star, très satisfaite d'elle-même, s'en prend alors aux hommes, aux femmes, aux Noirs, aux Blancs, à tout ce qui bouge. Mais pas méchamment, hein, juste grossièrement. Macho, miso, mégalo, et surtout porno, Eddie Murphy reste irrémédiablement gentil, avec sa tête joyeuse, son air de gamin qui n'en finit pas de crier « caca boudin » dans toutes les fêtes de famille.

Pas de délire suicidaire à la Lenny Bruce, pas de revendications sociales à l'arrière-plan, pas de ghetto blues vitriolé par la dérision. Eddie Murphy, lorsqu'il ne joue pas les voleurs, les flics ou les redresseurs de tort, est un bon Black qui aime bien les gros mots. C'est tout. Et c'est triste.

DANIÈLE HEYMANN.

« Un certain regard » à la Cinémathèque

La Cinémathèque française présente, salle du Palais de Chaillot, jusqu'à la mi-juin, des films de la sélection officielle Un certain regard (Cannes, 1988). Outre ceux dont nous avons rendu compte pendant le Festival, il faut accorder une attention particulière à *Havinck*, production néerlandaise réalisée par Frans Weisz. Un avocat d'Amsterdam, dont l'épouse vient de mourir dans un accident d'automobile, doit affronter le chagrin et l'hostilité de sa fille de quinze ans, sortir de son égoïsme et faire face à de nouveaux problèmes lorsqu'il apprend que sa femme – qui le trompait – s'est suicidée.

Cette étude psychologique, remarquablement écrite et réalisée, tranchait sur l'ensemble des films politiques et humanistes, se distinguait par une qualité digne de la compétition où la jeune actrice Anne Martien Lousberg aurait pu être distinguée pour un prix d'interprétation. En attendant une sortie commerciale, *Havinck* passe à la Cinémathèque mardi 7 juin, à 21 heures.

J. S.

Le cinéma populaire de Riccardo Freda

Jérôme Clément, directeur général du CNC, a remis lundi les insignes de commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres au cinéaste italien Riccardo Freda.

L'Institut Lumière de Lyon, qui participe actuellement aux manifestations du cinquantième anniversaire de la FIAF, avait célébré, au début de cette année, l'anniversaire de Riccardo Freda (soixante-neuf ans) par une rétrospective. Celui-ci nous confiait alors qu'il ne se reconnaissait pas d'autre influence que celle du cinéma romanesque hollywoodien, le « serial » en particulier. « *J'admirais l'action, le rythme, les aventures de Pearl White suspendue au-dessus d'un précipice ou ligotée sur une voie de chemin de fer. Quel suspense !* »

En 1942, il débutait avec *Don Cesar de Bazan*, film de cape et d'épée dont, vingt ans plus tard, il réalisera une nouvelle version en couleurs sous le titre *Sept épées pour le roi*. Le goût du cinéma historique lui est venu d'Hollywood, comme celui du film à peplum qui naquit pourtant en Italie. Comme celui du film fantastique. Riccardo Freda – il ne se gêne pas pour le dire – n'a jamais été intéressé par le « néo-réalisme ». Il préférait le spectacle pur. Avec les moyens souvent limités qu'on lui accordait, il faisait, d'ailleurs, du grand spectacle. En témoignent, outre les films cités, *l'Aigle noir, le Cavalier mystérieux, le Château des amants maudits, les Misérables* (en deux époques), *Théodora impératrice de Byzance, la Vengeance de l'aigle noir, Roméo et Juliette, les Deux Orphelines, Roger la Honte*. Défenseur et auteur d'un cinéma populaire qui passe par le mélodrame, Riccardo Freda avait ses acteurs préférés. Il a lancé deux vedettes des années 50 : Yvonne Sanson et Gianna-Maria Canale, ce dont il n'est pas peu fier.

JACQUES SICLIER.

« Biloxi Blues », de Mike Nichols

Beau sergent

Les souvenirs militaires d'un auteur célèbre qui a mené une vie banale mais a eu la chance d'avoir pour interprète Christopher Walken.

Neil Simon, auteur célèbre autant que fortuné de Broadway, bien connu en France grâce à des succès comme *Rendez-vous au Plaza, Chapitre II*, a vu plusieurs de ses pièces transposées au cinéma – *Pieds nus dans le parc, Sweet Charity*... Une carrière à ce point réussie signifie-t-elle une vie intéressante ? Neil Simon doit penser que oui, puisqu'il a entrepris d'écrire pour la scène une trilogie autobiographique et de l'adapter ensuite pour l'écran. La première partie, *Brighton Beach Memoirs*, racontait son adolescence juive – comme l'ont fait beaucoup d'autres avant lui, sans oublier Woody Allen. La troisième partie rappellera ses débuts au théâtre.

Dans la deuxième, le héros qui le représente sous le nom d'Eugene Morris Jerome (Matthew Broderick) en est encore à rêver d'écrire, tient son journal tout en accomplissant son service militaire à Biloxi, Mississippi, petite ville de garnison misérable, étouffante. C'est donc *Biloxi Blues* (Tony Award 1985). Le film est réalisé par Mike Nichols, qui a monté plusieurs pièces de Neil Simon, mais en tourne une pour la première fois.

L'histoire se passe à la fin de la seconde guerre mondiale. A cette époque, les GI sont considérés comme des anges libérateurs. Les conscrits de Biloxi rêvent d'aller délivrer l'Europe et de revenir sous les bravos de la foule émue. Ils n'en auront pas l'occasion, car la guerre finira pendant qu'ils sont encore à la caserne à s'entraîner, sans qu'il leur arrive grand-chose. Ils ont chaud, ils apprennent la discipline, jouent à qui avouera le meilleur fantasme, iront au bordel et au bal... L'un d'eux sera puni pour homosexualité. Le héros, puceau, perdra sa virginité avec une prostituée fatiguée, et trouvera du sentiment avec une élève de pension catholique. Lui-même est juif, râleur, raisonneur et, dans ce domaine, trouve son maître chez un autre conscrit juif (futur avocat) toujours malade de l'estomac et tête de Turc du sergent instructeur...

Rien donc que de très banal dans une mise en scène appliquée. Seulement, cet inévitable sergent instructeur sadique, homo coincé, qui traîne ses rancœurs et une vieille blessure à la tête, est Christopher Walken, plus équivoque et inquiétant, plus séduisant que jamais. Physiquement, il est juste abîmé ce qu'il faut pour mettre en valeur le pathétique de sa beauté. Corps impeccable, visage un peu mou, et une détresse vertigineuse derrière la froideur de ses yeux trop clairs. Christopher Walken s'empare de son personnage, lui donne lourdeur et densité. Un geste esquissé, un demi-sourire sans joie indiquent les abîmes où se perd cet homme solitaire – y compris dans la scène, théâtrale à l'excès, où, complètement ivre, il provoque le jeune Eugene et cherche la défaite...

COLETTE GODARD.

« Le Beau-Père » de Joseph Ruben

Présenté au Festival de Cognac (*le Monde* du 20 avril), le film de Joseph Buren *le Beau-Père* aurait pu concourir à celui d'Avoriaz ou de Chamrousse, car on y massacre à tours de hache, mais c'est pour rire.

La raison de ces tueries est la colère d'un homme qui ne parvient pas à réaliser son rêve : construire l'image idéale du père de famille modèle, aimant, fidèle, souriant, calme, sain, tondant la pelouse, surveillant les enfants... Comme il manque de patience, il tue dès que les choses ne vont pas comme il veut, change d'identité, épouse une veuve ou divorcée avec enfant, une fille de préférence, et ce, jusqu'au jour où...

L'idée est drôle, l'histoire menée tambour battant se développe sur une seule note, moins aiguë que chez les frères Coen, mais presque aussi efficace. Un bon moment sanguinolant.

C. G.

Le 10e Festival du film de Tachkent

La ville est trop belle

Le 10e Festival international du film des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui se tient tous les deux ans, en alternance avec le Festival de Moscou a été quelque peu « structuré » : pour la première fois, une compétition a été organisée.

Un bon demi-millier de festivaliers, venus de quatre-vingt-douze pays (on vit les meilleurs d'entre eux, dans l'attente de leur laissez-passer, brandir leur accréditation cannoise), étaient réunis à l'hôtel Ouzbekistan, centre nerveux du festival de Tachkent et pastiche, pour quelques heures, du Carlton, débauche publicitaire à l'appui et distributeurs américains autour de la piscine.

Car ils étaient là – moins nombreux, il est vrai, que leurs milliers de compatriotes rassemblés à Moscou pour la venue du président Reagan. Mais pour la première fois en nombre important, dans l'espoir de découvrir ici les films qu'ils ne trouvent plus ailleurs. Des Nord-Américains mais aussi des Européens, complètaient la traditionnelle multitude des distributeurs asiatiques, africains et latino-américains. Deux envoyés de Canal Plus sélectionnaient, parmi deux cents films présentés, quelques bobines mongoles ou nicaraguayennes. Et les affaires marchent : selon Oleg Roudnev, président de Sovexportfilm, l'organisme qui centralise toutes les exportations des films soviétiques, « *on vendrait cette année au moins trois fois plus de films que lors du Festival précédent* ».

Mais le Festival de Tachkent est aussi une fête dans les jardins, délicieusement ombragés, de la mosquée Tilla Chaïkh, superbe bâtiment du seizième siècle, l'un des rares à avoir été épargné par le tremblement de terre de 1966, qui détruisit entièrement cette capitale.

Le problème est que le festivalier préfère se prélasser et se bronzer autour de la piscine ou flaner à travers le marché de la ville aux odeurs magiques et aux couleurs luxuriantes, plutôt que d'assister aux projections. Ainsi ce film afghan, projeté un matin dans une immense salle aux allures staliniennes, devant quatre personnes... Ou le soir au Palais des arts, où étaient présentés les films de la compétition officielle dans la salle de deux mille places, certes remplie par les cinéphiles locaux, mais où les rangs réservés aux festivaliers demeuraient à moitié vides.

Il est vrai aussi que le niveau des films – dont le Grand Prix a été attribué au *Voyage de nulle part* » (Inde), de Gautam Ghosh – était médiocre. Témoin *Résistants* (Cuba), de Fernando Perez, Prix du meilleur premier film. Perez décrit soigneusement le courage et l'héroïsme de quelques révolutionnaires cubains dans les années précédant la révolution castriste, ressuscitant l'esprit des pires heures du réalisme socialiste.

La compétition aurait besoin de s'éloigner quelque peu de tout contexte politique et des œuvres du style *la Percée du siège* (Afghanistan), de Fagir Nabi, sur l'affrontement entre une équipe de travailleurs et une bande de contre-révolutionnaires ; ou *Loin de la guerre* (Chine), de Hu Mi, dans lequel des vétérans se remémorent le militantisme de leurs jeunes années et qui a obtenu le prix décerné « *pour la préservation et le développement des traditions nationales dans le cinéma* ». Même le film géorgien *Khareba et Goguf*, réalisé par Georgy Chenguelaïa, qui a pourtant de qui tenir pour l'humour et la dérision (voir *les Montagnes bleues* de son père Eldar), décrit, une fois encore, malgré des aspects souvent attachants, le combat de quelques héros luttant contre des adversaires tsaristes. Le film a obtenu un prix spécial « *pour l'internationalisation des traditions et du caractère national* ». La dénomination des prix est dans le même ton que celui de la sélection.

Il faudrait surtout parler des dizaines d'autres films présentés au Festival et que l'on ne verra, pour la plupart, sans doute jamais plus : par exemple, la rétrospective du cinéma ouzbèke, avec notamment un documentaire saisissant sur la perestroïka, *Cosmogonie*, qui a beaucoup marqué les festivaliers cinéphiles... mais aussi les autorités. Trop, c'est trop : le réalisateur – un nom impossible à retenir – se plaignait à qui voulait l'entendre que son film ne sortirait jamais de l'Asie centrale. Minuscule fausse note qui a légèrement fêlé la très officielle transparence de ces nuits de Tachkent.

LOUIS DANIELOU.

Communication

Mettant fin à un an de conflit

Les exploitants de cinéma signent un accord avec Canal Plus

Les exploitants de cinéma tiennent congrès jusqu'au 9 juin à Strasbourg. Congrès morose – la chute de la fréquentation se poursuit malgré l'espoir d'un nouveau plan d'aide en faveur de l'exploitation et l'annonce de la signature, lundi 6 juin, d'un accord mettant fin à douze mois de conflits avec Canal Plus.

Il y a un an, les relations passionnelles du cinéma avec Canal Plus s'embrasaient. Les professionnels du septième art reprochaient à la chaîne cryptée de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté, et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers. Canal Plus, il est vrai, affichait déjà une insolente santé, alors que le cinéma s'enfonçait chaque jour davantage dans la crise.

A l'automne, la chaîne payante, jouant avec habileté des divisions de ses interlocuteurs, négociait un accord séparé avec les producteurs de films en concédant un réaménagement de sa politique d'achat de longs métrages et en leur versant – *« à titre de rattrapage »* – 90 millions de francs. Isolés, les exploitants durcissaient alors le ton et assignaient, le 27 octobre, la chaîne en référé. C'est cette action qui a trouvé, lundi, son épilogue avec la signature d'un nouveau protocole.

Canal Plus s'engage, d'abord, à ne plus diffuser de films le vendredi avant 23 heures (au lieu de 22 heures jusqu'ici) et à ne programmer le dimanche, à 18 heures, qu'un film déjà diffusé sur son antenne la semaine précédente. De plus, la chaîne versera aux exploitants une *« contribution financière particulière »* (prévue dès février 1985, mais jamais mise en place) fixée forfaitairement à 5 millions de francs pour 1986, puis à hauteur de 0,8 % du chiffre d'affaires annuel (abonnement et publicité) de l'antenne française : 27,2 millions de francs pour 1987 et plus de 30 millions probablement en 1988. Des sommes que la FNCF répartira, selon des formes encore non précisées, entre ses adhérents.

Le PDG de Canal Plus, M. André Rousselet, se félicite de cet accord *« équitable »* qui met fin à la procédure judiciaire en cours. Il est vrai que la contribution financière prévue ne menace guère l'exceptionnelle santé financière de sa chaîne, et que les concessions mineures accordées sur la grille de programmes ne devraient pas remettre en cause l'attrait de Canal Plus auprès de ses abonnés. La spécificité « cinéma » de la chaîne cryptée devrait, au contraire, être prochainement renforcée par la réduction du nombre de films programmés à 20 h 30 par les autres chaînes de télévision. Le décret qui avait été préparé à ce sujet par le cabinet de M. François Léotard devrait être prochainement signé par le gouvernement.

PIERRE-ANGEL GAY.

Les auteurs de « Génération » protestent contre la diffusion tardive de leur série

Dans une lettre adressée le 3 juin au vice-PDG de TF 1, M. Patrick Lelay, Hervé Hamon et Patrick Rotman, auteurs-réalisateurs de la série « Génération », se sont *« indignés »* de l'heure tardive à laquelle leur émission est programmée et demandé que la chaîne assure *« une programmation décente et digne »*. La série a été achetée par TF 1, après que la Cinq l'eut brusquement retirée de sa grille.

Frilosité

Déprogrammée de la Cinq en catastrophe après le visionnage de ses premières images par son PDG, M. Hersant, la série « Génération », tirée des deux livres d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman, avait été rachetée par TF 1 mais reportée pour cause d'élections : le temps de parole de certains intervenants y aurait été comptabilisé comme propos de campagne. Enfin reprogrammée, entre le 13 et le 30 juin, après le second tour, l'émission a été reléguée vers minuit.

Est-ce le thème ? Une plongée dans les années 60 depuis la guerre d'Algérie jusqu'à la tentation terroriste de l'après-mai 68 ? La violence de certaines images et d'anciens documents ? Est-ce le témoignage de certains acteurs de l'époque, devenus journalistes, dirigeants d'entreprise ou ministres ? Ces quinze émissions d'une demi-heure font visiblement peur et semblent témoigner de la frilosité d'une chaîne plus encline à organiser des hommages aux vedettes disparues du show-biz qu'à s'intéresser à l'histoire contemporaine.

En rachetant à la hâte – et à bas prix – la série, la Une s'est fait à bon compte de la publicité. Quitte à ne prendre à son tour aucun risque en exilant la série dans une fin de soirée, et en prenant de vitesse les autres chaînes, – notamment Antenne 2, également sur les rangs ?

A. Co.

A Toulouse

« Le Courrier sud » un nouveau quotidien d'inspiration « libérale »

TOULOUSE
de notre correspondant

Report, rumeurs : on commençait à douter de la réalité du projet. Pourtant, au lendemain du premier tour des élections législatives et alors que *le Journal de Toulouse*, le *« quotidien le moins cher de France »*, selon sa publicité, se maintient contre vents et marées depuis mars, paraît *le Courrier sud* (*le Monde* du 5 mars), le nouveau *Courrier sud* devrait-on dire. Ce petit frère de l'hebdomadaire qui portait le même nom et était dirigé pour l'essentiel par la même équipe est apparu dans les kiosques de Toulouse. Vendu 3,5 francs pour quarante pages, il est le troisième du genre dans une ville qui, il y a quelques mois, ne lisait que la vénérable *Dépêche du Midi*.

Cette presse nouvelle cultive le mystère sur son mode d'existence. C'est le cas du *Journal de Toulouse* et du petit dernier. Le capital de la SARL Le Courrier sud se monte à 150 000 francs. Les principaux bailleurs de fonds demeurent inconnus. Le gérant, M. Michel Laborie, un imprimeur qui s'était déjà fait les dents avec quelques autres publications, et le directeur, M. Martial Brenac, refusent d'en divulguer les noms, en assurant qu'il s'agit d'industriels étrangers au monde de la presse.

En revanche, le nouveau quotidien ne cache pas ses orientations : *« Notre indépendance* [...] *ne signifie pas que* le Courrier sud *demeure* [...] *mollement installé sur le confortable coussin de l'apolitisme »*, peut-on y lire. *« Ce journal se veut d'opposition* [...] *libérale »*.

L'éditorial, signé du rédacteur en chef, M. Michel Demelin, ancien correspondant du *Quotidien de Paris*, n'entretient d'ailleurs pas l'équivoque, puisqu'il est titré : « Une défaite pou le président », après le scrutin du 5 juin.

Ce journal, dont l'objectif est d'*« offrir à ses lecteurs une autre image de Toulouse »*, vise un public de cadres. Spectacles et sports semblent devoir y tenir une place importante. M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, s'est rendu en pleine soirée électorale au chevet du nouveau-né.

G.V.

Ambitions marocaines et françaises pour des chaînes africaines

Dans les locaux de l'Institut national de l'audiovisuel, rue du Dragon à Paris, des stagiaires marocains s'entraînent à manier caméras et palettes graphiques. Ils formeront l'ossature d'une nouvelle chaîne privée internationale qui compte émettre dès mars 1989, d'abord au Maroc par voie hertzienne, avant d'être relayée par satellite vers d'autres pays africains et les réseaux câblés européens (*le Monde* du 27 février).

Pour financer cette aventure, la Société de réalisations et d'études audiovisuelles (SOREAD) vient d'augmenter son capital de 4 à 118 millions de dirhams (environ 82,6 millions de francs). L'actionnaire principal de la SOREAD, dont la majorité des capitaux est marocaine, est l'Omnium Nord-Africain, un conglomérat qui réalise 4,3 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'agro-alimentaire, le textile, l'automobile et le transport, et possède 10 % de la SCOA.

Dirigé par M. Fouad Filali, un jeune manager « à l'américaine » qui est aussi le gendre du roi du Maroc, l'ONA veut étendre à la communication sa place de premier groupe privé marocain. En combinant douze à quinze heures par jour de programmes éducatifs ou de distraction en clair, et de films ou émissions cryptés, la chaîne compte d'abord assurer son équilibre économique par le péage et la publicité à destination du million de téléviseurs marocains. Mais elle se fixe dès le départ une ambition internationale, en exportant ses images, *via* un satellite Intelsat. Vers l'Europe, pour une chaîne câblée s'adressant aux communautés maghrébines. Et vers l'Afrique, où la SOREAD affirme avoir l'accord de six pays pour implanter des émetteurs hertziens de rediffusion vers les centres urbains.

Mais la SOREAD n'est pas seule à nourrir des ambitions panafricaines. L'Etat français a déjà annoncé le projet Canal France, pour contrecarrer notamment l'expansionnisme de Worldnet, le réseau de l'agence américaine d'information qui fournit déjà six heures par jour de programmes à plusieurs télévisions nationales, trop heureuses de remplir à moindre coût des grilles souvent anémiques. Toutefois, Canal France, tributaire du contexte électoral et des dissensions entre ministères ou entreprises publiques comme RFO ou la Sofirad, a du mal à décoller.

Le rôle de Canal Plus

En lice aussi, Canal Plus, appuyé sur son pactole et son expérience du cryptage et du marché des films. Sa filiale Canal Plus Afrique fait le tour des capitales africaines pour trouver des partenaires qu'elle souhaite majoritaires dans les sociétés locales relayant Canal Plus et l'adaptant, afin d'éviter l'accusation de néocolonialisme. Les contacts sont avancés avec l'Algérie, qui a l'avantage d'être dans la zone de couverture du satellite Télécom 1.

Plus au sud, la concurrence promet d'être vive entre Canal Plus et la SOREAD, si aucun accord n'est trouvé. Parmi les actionnaires étrangers de la SOREAD, on compte TF 1 et sa régie (13 %), Bouygues (3 %), Maxwell (3 %), le câblo-opérateur canadien Vidéotron (15 %), et la SOFIRAD. Cette dernière vient de diminuer sa part de 15 % à 3 %, laissant ainsi un capital « flottant » de 12 %, porté dans l'immédiat par l'ONA. Côté marocain, on laisse entendre que ces 12 % sont disponibles pour un opérateur *« maîtrisant bien les techniques de cryptage »*, ce qui ressemble étrangement à Canal Plus. Mais cette dernière ne semble pas disposée à se contenter d'une simple participation, sans négociation d'ensemble des projets d'extension. Des divergences sous-tendues par la question de savoir qui, des Marocains ou des Français, a le plus vocation à être l'artisan d'une télévision à l'échelle du continent africain.

M. C. I.

« Communication et Business » devra changer son titre

Pendant l'été, l'hebdomadaire spécialisé *Communication et Business* changera de titre chaque semaine. Depuis un arrêt, rendu par la cour d'appel de Paris, exécutoire le dimanche 5 juin, ce magazine lancé en septembre 1986 n'a plus le droit d'utiliser son titre tel quel. Une agence de publicité créée en 1982, Communication Business, a fait valoir son antériorité dans le choix de cette appellation. *« Nous avons déposé ce nom en tant que raison sociale*, explique M. Michel Ganassia, le P-DG de l'agence publicitaire. *La jurisprudence indique que la raison sociale prévaut sur la marque. »* Communication Business se plaint, en outre, de dérangements téléphoniques et postaux et de problèmes commerciaux que lui auraient posés l'hebdomadaire au titre similaire.

Le journal regrette quant à lui cette décision et indique être à la recherche d'un nouveau nom. *Communication*, tout simplement, lui aurait convenu. Mais il est impossible de déposer ce titre jugé *« trop vague »*. Christian Blachas, son fondateur, a donc pris le parti d'inventer. En bon organe de la profession publicitaire, son journal a décidé de rebondir sur la décision du tribunal et d'organiser un jeu. Pendant les semaines à venir, les lecteurs pourront donc proposer le titre de leur choix : *Communication et presse*, *Communication et stress*, etc., selon l'inspiration. *« Ce qui est important c'est que notre logo ne change pas*, indique Françoise Vidal, rédactrice en chef. *La profession le connaît, c'est l'essentiel. On y ajoutera donc un terme complétant « Communication et », avant de choisir à la rentrée un titre définitif. »*

Un titre différent chaque semaine... Cela ne risque-t-il pas de brouiller l'image d'un hebdomadaire qui, en deux ans, s'est bien implanté dans la profession et vend, selon l'OJD, 7 500 exemplaires ?

Y.-M. L.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Pourquoi la littérature est si ennuyeuse !

1 *Un goût de mixer*

Le parallèle que j'ai tenté d'esquisser entre le Lagarde et Michard de Bordas et le Darcos d'Hachette a eu des effets foudroyants. Dans les quarante-huit heures qui ont suivi cet article, j'ai reçu en renfort les quatre tomes fort copieux de la collection « Littérature » (textes et documents) qui, sous la direction d'Henri Mitterand, et chez Nathan, nous offrent une anthologie d'*« une richesse sans égale, tout ce qu'il faut avoir lu et étudié pour se dire cultivé et d'abord pour réussir son baccalauréat »*. Bordas enfin, pris d'un subit remords, m'envoie son « XXe siècle » dernière ! Le regretté Henri Lemaître, auteur lui-même d'un *Dictionnaire Bordas de littérature française et francophone*, a contribué à la composition de l'ouvrage avant de disparaître. M. Mitterand, dans une lettre fort courtoise, me signale que son propre « XXe siècle » paraîtra chez Nathan au début de 1989. Sans être insensible à mes arguments, il accepte avec calme les risques du choix, les erreurs éventuelles. *« Il n'est pas possible, en 1990, de laisser les futurs bacheliers dans l'ignorance de ce qu'a été la littérature de ce siècle et de ce que sont ses orientations présentes. »*

Soit ! Mais le vrai problème, c'est de savoir si les futurs bacheliers qui s'intéressent à notre littérature ont vraiment besoin d'un manuel scolaire pour lire les écrivains de leur temps et si les auteurs de ce manuel sont les personnes les plus qualifiées pour leur indiquer les écrivains contemporains qu'ils doivent lire. J'entends bien que ces manuels ne sont pas destinés aux « forts en français », à ceux qui rêvent encore d'être écrivains, mais à ceux – et ils sont la majorité – qui passent leur baccalauréat pour avoir une teinture de culture, qui ne liront jamais *A la recherche du temps perdu*, ni *le Voyage au bout de la nuit*, mais qui ne seraient pas mécontents d'en avoir entendu parler pour des raisons évidentes.

Faute d'avoir cette tête « bien faite » souhaitée par Montaigne, on s'est aperçu que la tête aussi pleine que possible était préférable à la tête vide des tueurs du dimanche sur les stades. Ce que je crains, c'est que voulant traiter le contemporain comme les autres siècles, les professeurs qui composent ces anthologies ne démasquent par la même occasion leur profonde ignorance de la littérature. Qu'après avoir lu leur « XXe siècle », on se pose des questions sur leur façon d'envisager les autres siècles. Si ceux qui ont la charge d'enseigner les beautés des écrivains du passé se montrent si crédules, si vains dès qu'ils abordent notre siècle, pourquoi leur supposer plus de jugement, un goût meilleur quand ils s'occupent de l'ancien ? Leur façon de se jeter tête la première sur les textes les plus ennuyeux du XXe siècle ne devrait-elle pas nous avertir qu'ils en ont fait autant avec les pauvres siècles sans défense ?

Cette constatation pourrait avoir des conséquences en chaîne redoutables. On comprendrait enfin pourquoi la littérature est parfois si ennuyeuse : parce qu'elle est écrite par d'anciens bons élèves qui n'arrivent pas à perdre les mauvaises habitudes prises pendant leurs études ; pourquoi la critique est arrivée à ce degré zéro de bavardage : c'est qu'elle « pond » sur les vivants ces dissertations qui lui permettaient d'avoir de bonnes notes quand elle était en tablier ; pourquoi le brave lecteur achète de préférence de mauvais livres guindés et sans saveur : c'est qu'il a l'impression de retrouver dans cette littérature fade les madeleines desséchées de sa scolarité.

C'est par miracle qu'il y a encore des bons livres puisque l'on fait tout pour les confondre avec les autres et que l'enseignement s'acharne à les rendre méconnaissables en les passant à sa moulinette verbale pour qu'ils ressortent avec ce goût si typique de mixer qui ne permet plus de les identifier.

2 *Où est donc passé Saint-Simon ?*

M. Mitterand m'affirme que dans son « XXe siècle », on rasera gratis, que les erreurs possibles seront compensées *« par la netteté de la démarche historique et analytique et par la précision de l'information sur les auteurs, les œuvres, les courants littéraires, l'évolution des idées, les transformations de la sensibilité »*. J'en accepte l'augure et je note d'ailleurs que les quatre premiers tomes de la collection (du Moyen Age au XIXe siècle) sont riches et fouillés. Que si je feuillette le « XIXe siècle », le nombre de pages accordées à chacun des quatre romanciers traditionnels respecte la mesure et ne cherche pas l'originalité à tout prix.

Balzac reste le numéro un avec ses quarante et une pages, suivi de Flaubert avec ses trente-trois pages, presque *ex æquo* avec Stendhal qui en a trente et une. Zola, malgré les excellents ouvrages qu'Henri Mitterand lui a consacrés, ne tourne qu'autour de vingt pages, ce qui est méritoire quand on est le maître d'œuvre ! Enfin, Hugo retrouve sa prééminence au XIXe siècle avec quarante-trois pages. On regrettera d'autant plus alors que les auteurs de cet ouvrage (Dominique Rincé, Bernard Lecherbonnier) n'aient pas cru bon de faire figurer au chapitre « Renouveau de l'histoire et de la critique » par exemple les *Choses vues* ou *l'Histoire d'un crime*. Quand on tombe sur des textes d'une lisibilité parfaite de grands écrivains du passé, on a bien tort de les escamoter.

C'est pour la même raison que je regretterai une fois de plus la médiocre place accordée à Benjamin Constant, l'oubli des livres d'histoire et de littérature de Lamartine, le silence sur les *Dix Années d'exil*, de Mme de Staël.

Le Mitterrand, comme le Darcos et le Lagarde et Michard, s'acharne à réduire à la portion congrue les *Mémoires* de Saint-Simon : ce n'est pas que les professeurs nient l'intérêt de Saint-Simon, il n'est plus temps pour cela, mais c'est qu'ils ne savent pas où le placer ! Darcos et Tartayre lui accordent trois pages dans leur XVIIIe siècle avec ce commentaire embarrassé : *« Pris dans une certaine perspective, en particulier si on se limite essentiellement à l'exploration morale des personnages influents qui marquent la fin du règne de Louis XIV, les* Mémoires. *de Saint-Simon peuvent se rattacher à la littérature du XVIIe siècle. Mais la période où vécut l'auteur et sa liberté d'esprit le placent parmi les écrivains du XVIIIe siècle, à condition de ne pas fonder cette appartenance sur des considérations de style et de langue. »* Dans le Mitterand, il est classé par Puzin au XVIIe siècle (trois pages toujours). Mais là encore avec mille points d'interrogation dans le commentaire : *« Où situer l'homme et son œuvre ? »*

Ce faux frère est à la fois le contemporain de Racine et de Voltaire. C'est dans les années 1739 à 1750 qu'il rédige ses *Mémoires*, qui ne furent publiées qu'en 1830 et qui racontaient des histoires bien antérieures à leur rédaction et à leur publication !

La question est ainsi posée : *« Ces* Mémoires *sont-ils d'ailleurs du domaine de la littérature ? »* Ou *« de celui de la politique ? »* Ou encore *« du domaine de l'historiographie ? »* Ah ! que de soucis avec Saint-Simon ! Ce n'est pas un classique et ce qu'il a écrit n'est pas comparable *« aux productions du XVIIIe siècle »*. Je crois en définitive que les manuels auraient volontiers fait l'impasse sur Saint-Simon qui les faisait tourner en bourrique avec sa manie de bouger, d'échapper au cadre, si par malchance Saint-Simon n'avait pas trouvé moyen de susciter *« l'admiration des plus grands écrivains (Stendhal, Chateaubriand, Hugo, Michelet, Proust) »*.

Il faut reconnaître, dit Puzin avec un certain dépit, qu'avec *« son regard perçant sur les êtres »* son *« beau style grand seigneur »*, comme disait Hugo, le bougre a su les mettre dans sa poche ! Dans le Darcos comme dans le Mitterand, il y a dans le commentaire consacré au petit duc si fier de son tabouret un côté agent de police de la circulation des lettres qui ne sait que faire de cet original qui en pleine heure de pointe par ses prétentions crée un embouteillage monstre près du Louvre. Le sort réservé en cette fin de siècle par les manuels à Saint-Simon, si comblé par ailleurs, nous en apprend plus sur la critique, ses réactions, que bien des longs traités. Pour être un écrivain dont on parle, qui ait ses aises dans les manuels, il faut s'y prêter. Offrir ses théories béantes et soulignées aux commentaires des simples !

3 *Tristan Bernard sans mot*

Dans sa nouvelle édition, le Lagarde et Michard du XXe siècle, qui va désormais de 1900 à 1988, est passé des 640 pages en 1966 à 896 aujourd'hui. Soit 256 pages supplémentaires pour un peu moins d'un quart de siècle de littérature française. Quand le XXe siècle aura fini de tourner sur lui-même, on peut prévoir que le Lagarde de l'an 2000 fera bien ses 1 000 pages, soit près du double du XIXe siècle qui ne faisait que 576 pages. Ah ! il ne fait pas bon vieillir, on en sort diminué !

Entre le XXe siècle de 1966 et celui de 1988, malgré l'augmentation des pages, des écrivains ont trinqué. Ainsi Emile Verhaeren a perdu *l'Escaut* et Paul Fort l'une de ses trois ballades françaises, *Louis XI curieux homme*. Ce qui m'a le plus scandalisé, c'est que Tristan Bernard d'une édition à l'autre ait perdu son fragment de *Triplepatte*. Pour me consoler, j'ai lu, et je vous conseille d'en faire autant, trois romans délectables de Tristan Bernard que Christian Bourgois vient de rééditer en 10-18 dans la série « Fin de siècle » créée par Hubert Juin : *Nicolas Bergère*, qui date de 1911. C'est Candide devenu boxeur. *Un mari pacifique* dédié à Lucien Guitry : *« Daniel en somme était un philosophe. C'est un nom que se donnent généralement dans le monde les gens qui évitent de penser. »* Et le très étrange *Aux abois*, roman écrit à soixante-sept ans et où Tristan Bernard décrit avec un naturel inquiétant la balade d'un meurtrier comme vous et moi. Son emploi du temps.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DIALOGUE SUR MINETTI. Galerie Art (47-37-31-36).

FRIC FRAC. Potinière (42-61-44-16). 20 h 30.

FINIE LA COMÉDIE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) 20 h 30.

CHACUN SA VÉRITÉ. Mantes-la-Jolie (30-33-02-26). 21 h.

LA ROYAUTÉ EST ABOLIE EN FRANCE. Grande Halle de La Villette. 14 h.

MADEMOISELLE JULIE. Foyer international d'accueil de Paris (45-89-89-15). 20 h 30. Spectacle au profit de SOS Village d'enfants.

ONE-MAN-SHOW DE MAURICE VENET. Timamarre (48-87-33-82). 18 h 30.

GUITRY, QUATRE PIÈCES EN UN ACTE. Tristan Bernard (45-22-08-40). 20 h 30.

LE PALAIS DES VENTS. Vincennes. International visual théâtre (43-65-63-63). 20 h 45.

LA NUIT SUSPENDUE. Berry (43-57-51-55). 20 h 30.

SI JAMAIS JE TE PINCE. Bouffes parisiens (42-96-60-24). 21 h.

LA BASSE ÉPOQUE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 20 h 30.

VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE. La Bastille. (43-57-42-14) 19 h 30.

EAU DE COLOGNE. Cergy. Théâtre Quatre-vingt-quinze (30-38-11-99). 21 30 h.

BRITANNICUS. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18). 21 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Morimarusse : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◊ La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. ◊ La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◊ Si jamais je te pince : 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ La Grèce te suivra : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu de Faust : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). Le Grand Ecart : 18 h.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◊ Programme international Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h. ◊ Krops et le Magiciel Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. ◊ Programme polonais Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h. ◊ Programme canadien Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ◊ Pâris ou le bon juge Concours de fin d'études du conservatoire : 9 h et 14 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◊ Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◊ Nouveau Spectacle : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). *Les* Liaisons dangereuses : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.

FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS (F.I.A.P.) (45-89-89-15). ◊ Mademoiselle Julie : 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Surprise de l'amour : 20 h 30.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (STUDIOS VITRÉS) (rens- sur place). ◊ La Royauté est abolie en France 89 avant-Première : 14 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◊ La Basse Epoque : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◊ Voyage autour de ma chambre : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

Mardi 7 juin

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ One-man-show de Maurice Venet : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Crasse-Tignasse Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 22 h 30. ◊ Le Captif Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Château de verre (1950), de René Clément, 16 h ; Festival de Cannes, la quinzaine des réalisateurs : les Soupirants (1988, v.o.s.t.f.), de Ghasem Ebrahimian, 19 h ; Festival de Cannes 1988, un certain regard : Havinck (1988, v.o.s.t.f.), de Frans Weisz, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris du coq à l'âne : Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : Souris t'es heureux (1979) de M. Rosier, la Chienne (1931) de Jean Renoir, 14 h 30 ; Chimères : la Dame à la licorne (1981) d'A. Ferrari, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 16 h 30 ; les Plumes du canard : les Chéries chantent Un canard dans la mare (1970) de D. Boyer, Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 18 h 30 ; Avec sa maison sur le dos : la Tortue sur le dos (1978) de L. Bérand, Fil, escargot et point sur un plan (1984) de S. Garcia Moreno, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CAMOMILLE (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DANCERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DEUX MILLIONS DE DOLLARS AUX CARAIBES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) : v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BEAU-PÈRE. (*) Film américain de Joseph Ruben, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) : v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BILOXI BLUES. Film américain de Mike Nichols, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DE BRUIT ET DE FUREUR. (**) Film français de Jean-Claude Brisseau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EDDIE MURPHY SHOW. Film américain de Robert Townsend, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARU-KERA. Film français de Constant Gros Dubois : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MAISON DU CAUCHEMAR. (*) Film américain d'Humphrey Humbert, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON PÈRE C'EST MOI. Film américain de Rod Daniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POWAQQATSI. Film américain de Godfrey Reggio, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

VILLE ÉTRANGÈRE. Film français de Didier Goldschmidt : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JUIN

« L'Observatoire de Paris », 14 h 15, 61, avenue de l'Observatoire (Isabelle Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'État (Christine Merle).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée (Tourisme culturel).

« Musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Cité universitaire et parc Montsouris », 15 heures, métro Cité-universitaire (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« L'ancien village de Passy, passé et présent », 15 heures, métro Passy, sortie, en haut des escaliers.

« Les célébrités du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

« Trois siècles d'architecture au château de Vincennes », 15 heures, entrée du château, côté avenue de Paris.

« Musée Zadkine », 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas.

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 18 h 30 : « L'incontinence, pourquoi se retenir d'en parler ? » Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Psychiatrie psychanalytique : la manie dépressive », par Yves Diénal (Psycho-Santé).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « La kabbalah ou tradition cosmique ». « Le bestiaire symbolique » (2e partie), par J. Baryosher (L'homme et la connaissance).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 juin

TF 1

▶ **20.40 Cinéma : Edith et Marcel** ■ Film français de Claude Lelouch (1983). Avec Evelyne Bouix, Marcel Cerdan Jr, Francis Huster, Jean Bouise. **23.25 Magazine : Ciel, mon mardi !** De Christophe Dechavanne. **0.40 Le bébête show** (rediff.) **0.45 Journal. 0.55 La Bourse. 1.00 Magazine : Livres en tête. 1.10 Magazine : Minuit sport. 2.00 Documentaire : Histoire des inventions. 2.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Mardi cinéma : le Fou de guerre ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985). Avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier, Fabio Testi. **22.25 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Fabrice. Avec Arielle Dombasle, Bruno Cremer, Jacques Weber, Jean-Luc Bideau. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Docteur Françoise Gailland □ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1975). Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Cassel, François Perrier, Isabelle Huppert, Suzanne Flon. **22.10 Campagne électorale. 22.40 Journal. 23.05 Documentaire : Buon giorno delle Francia.** D'Axel Clevenot. *Diffusé le 11 novembre 1987.*

CANAL PLUS

20.30 Athlétisme. Meeting international de Saint-Denis, en direct du stade Auguste-Delaune. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Police fédérale Los Angeles** ■ Film américain de William Friedkin (1985). Avec William L. Petersen, Willem Dafoe, John Pankow. **0.25 Cinéma : Célébrations.** Film français classé X de Michel Baudricourt (1977). Avec Karine Allan, Françoise Avril. **1.40 Série : Un flic dans la Mafia. 2.30 Documentaire : Les secrets de la chouette.**

LA 5

20.30 Cinéma : les Jours et les Nuits de China Blue □ Film américain de Ken Russell (1984). Avec Kathleen Turner, Anthony Perkins, John Laughlin. **22.25 Série : Hitchcock présente. 23.00 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **0.55 Série : Baretta** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 L'adieu aux as** (rediff.). **2.45 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.10 Les globe-trotters** (rediff.). **3.55 Star Trek** (rediff.). **4.25 Hitchcock présente** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le triangle de Satan. De Sutton Rolley, avec Kim Novak, Doug McClure, Alejandro Rey. *Un bateau très endommagé dérive en plein océan..* **21.50 Série : L'homme de fer.** Le jeu du petit pois. **22.40 Série : Cagney et Lacey.** Coups de feu en sous-sol. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Sons et soins. 2. La pédagogie. **20.30 Archipel médecine.** Dossier : Les médecins pour la santé publique. **21.30 Grand angle.** La philatélie. **22.40 Nuits magnétiques.** La parabole aimantée, ou les mordus de la ligne. 1. De l'eau et des poissons. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Louis Vierne, l'organiste de Paris (6). Variations sur America, d'Ives ; Madrigal 7, de Leguay ; Symphonie nº 6 en si mineur, op. 59, de Vierne, par Martin Jean, orgue. **22.30 Récital.** Sonate pour violon et piano nº 6 en la majeur, opus 30, nº 1, de Beethoven ; Divertimento pour violon et piano, de Stravinski ; Sonate pour violon et piano nº 1 en ré mineur, opus 75, de Saint-Saëns, par Régis Pasquier (violon) et Anne Queffelec (piano). **0.00 Club d'archives.** L'actualité du disque à Paris il y a cinquante ans. Symphonie nº 92 en sol majeur, de Haydn ; Le Freischütz (ouverture), de Weber ; La chauve-souris (ouverture), de J. Strauss.

Mercredi 8 juin

TF 1

14.00 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. Punky Brewster ; Minipouss ; A la recherche de grand-papa ; Goldorak ; GI Joe ; Silver Hawks ; Les chevaliers du zodiaque ; Bioman ; Jem et les hologrammes. **18.00 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-o-Tac. 19.55 Le bébête-show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Frédéric François, Marthe Villalonga, Patrick Poivre d'Arvor, Phil Barney, Navigateur, David Hallyday, Wet, Wet, Wet, Prefab Sprout, Chris Jenac, Louis Chedid. **22.30 Magazine : Minuit sport.** Demi-finale de la Coupe de France de football : Sochaux-Nice. En cas de prolongation du match, les horaires des émissions suivantes seront retardés d'autant. ▶ **0.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. *Spécial San Antonio, avec Frédéric Dard.* **0.35 Le bébête show** (rediff.). **0.40 Journal et la Bourse. 0.55 Documentaire : Histoire des inventions. 1.45 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A2 après-midi. Cosmocats ; Légendes du monde ; Les bronzés font la télé ; Cobra ; Tchaou et Grodo ; Galaxy rangers ; Look at me. **17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ? 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Les deux font la paire.** L'échange. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** Service télématique. **19.10 Variétés : Riez, nous ferons le reste.** Emission d'André Halimi. **19.30 Campagne électorale. 20.00 Journal et météo. 20.35 Théâtre : le Canard à l'orange.** Pièce de William Douglas Homes, mise en scène de Pierre Mondy, avec Jean Poiret, Christiane Minazzoli, Alain Lionel, Corinne Le Poulain, Annick Alane. **22.50 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Pierre Richard. Pastiches ; Super Fiona ; Les petits boulots ; La vraie vie de la Joconde ; Le guide des bonnes manières ; Le best-seller du mois ; Petit manuel de la séduction ; Comment rompre avec élégance ; Salomé 87 ; Manuel de sauvetage pour couples guettés par l'usure ; Guide du zappeur. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Série : Bizarre, bizarre.** Le venin. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar.** Mursa l'impitoyable. **17.30 Magazine : Astr3naute.** Le magazine de l'espace, de Jacques Degray et Anne Ray, présenté par Patrice Drevet. **17.55 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.00 Feuilleton : Flamingo road.** Le dévouement. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La machine à arrêter le temps. **20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Théâtre : Le couple et ses fantasmes.** 1. *Gros chagrin,* pièce en un acte de George Courteline, avec Micheline Luccioni, Jacqueline Jehanneud. 2. *Le plaisir de rompre,* pièce en un acte, de Jules Renard, avec Micheline Boudet, André Dussolier. 3. *Le Pain de ménage,* pièce en un acte, de Jules Renard, avec Claude Winter, Jacques Toja. **21.55 Campagne électorale. 22.25 Journal. 22.55 Mini-films.** Courts métrages français. **23.35 Musiques, musique.** Sonate nº 1, opus 105, de Schumann, par Catherine Collard, piano, et Catherine Courtois, violon.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.10 Série : Un flic dans la Mafia. 15.00 Documentaire : Les allumés du sport. *Jerry Lewis et Ernest Borgnine, pêcheurs de haute mer.* **15.30 Téléfilm : La promesse.** De Glenn Jordan, avec James Garner, James Woods, Piper Laurie. **17.10 Documentaire : Thérion stratagème.** Patchwork. **17.20 Série : Max Headroom. 17.50 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Alain Mosconi, Charlotte de Turckheim, Pierre Bachelet. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **19.45 Football.** Les coulisses. **20.00 Football.** Demi-finale retour de la Coupe de France (Reims-Metz). **22.10 Flash d'informations. 22.15 Série : Bergerac. 23.05 Cinéma : les Aventuriers du bout du monde** ■ Film américain de Brian G. Hutton (1982). Avec Tom Selleck, Bess Armstrong, Jack Weston. *Istanbul 1920. Pour retrouver son père disparu en Asie, une jeune et riche Américaine organise une expédition avec deux aéroplanes. Amusant à cause des aventures façon feuilleton de télévision.* **0.45 Cinéma : Fatherland** ■ Film anglais de Ken Loach (1986). Avec Gerulf Pannach, Fabienne Babe, Cristine Rose (v.o.). **2.35 Série : Ray Bradbury présente.**

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 15.15 Série : Superminds. 16.05 Variétés : Childéric. Avec Zucchero, Début de soirée, Elton John. **16.55 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Charlotte. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique** (rediff.). **19.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Miami Golem.** De Herbert Martin, avec David Warbeck, Laura Trotter. *La Terre menacée par une force apparemment invincible.* **22.05 Série : Hitchcok présente. 22.35 Série : Star Trek. 23.25 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.30 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.05 Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.55 Le journal de la nuit. 3.00 Hitchcock présente** (rediff.). **3.35 Star Trek** (rediff.). **4.25 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **15.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Une nuit mémorable. **19.00 Série : L'incroyable Hulk. Copie conforme. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Dernier avertissement. **20.30 Téléfilm : Le terrible secret.** De Walter Grauman, avec Hope Lange, Paul Burke, Loyd Bochner. *L'étrange cauchemar d'une jeune femme.* **22.00 Magazine : Libre et change.** Emission littéraire de Michel Polac. Les livres de l'été. Invités : Patrick Rambaud *(Actuel)*, Michel Cournot *(le Nouvel Observateur)*, Raphaël Sorin (journaliste), Laure Adler (France-Culture), Roland Jaccard *(le Monde)*, Jean-Marie de Montrémy *(la Croix)*, François Weyergans (écrivain), Frédéric Ferney *(Figaro littéraire)*, Laurent Dispot *(Figaro-Magazine)*. **23.05 Série : Cagney et Lacey.** Perte et retrouvaille. **23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Nouveau roman africain. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada, de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Mythes et pensées chez les Grecs. **22.40 Nuits magnétiques.** La parabole aimantée ou les mordus de la ligne. 2. Le pêcheur et ses leurres. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 juin à la salle Pleyel) : Variations sérieuses pour piano en ré mineur, opus 54, de Mendelssohn ; Carnaval pour piano opus 9, de Schumann ; Petruchka, de Stravinski ; Fantaisie en fa mineur opus 49, Impromptu en la bémol majeur, opus 29, Impromptu en fa dièse majeur, opus 36, Impromptu en sol bémol majeur, opus 51, impromptu en ut dièse mineur, Fantaisie-Impromptu, opus 66, de Chopin, par Shura Cherkassy, piano. **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Jim Snidero.

Audience TV du 6 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.7	Santa-Barbara 19.8	Actual. région. 8.8	Actual. région. 3.8	Nulle part 4.4	Porte magique 8.0	Hulk 3.8
19 h 45	51.6	Roue fortune 27.5	Riez... 6.6	Actual. région. 2.7	Nulle part 6.6	Boulev. Bouvard 3.8	Hulk 4.4
20 h 16	65.4	Journal 25.3	Journal 17.6	La classe 10.4	Nulle part 2.7	Journal 3.3	Cosby show 6.6
20 h 56	65.4	Le Joli Cœur 17.6	La Scoumoune 18.1	Le Vieux Fusil 13.7	Goldfinger 4.4	Hybride infernal 10.4	Violette François 3.8
22 h 8	65.4	Le Joli Cœur 17.6	La Scoumoune 18.1	Le Vieux Fusil 17.6	Goldfinger 5.5	Accords diable 4.9	Violette François 4.9
22 h 44	33.0	Santé à la Une 13.2	Cinéma souven. 4.4	Musicales 5.5	Boxe 1.1	Hitchcock 4.4	Homme de fer 4.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 juin à 0 heure UTC et le dimanche 12 juin à minuit.

Une aggravation nuageuse à caractère orageux, affectera les régions du Sud-Ouest à partir de demain soir et, jusqu'à vendredi, progressera sur une moitié Ouest ainsi que jusqu'au golfe du Lion.

En fin de semaine, la tendance orageuse gagnera l'ensemble du pays en s'atténuant toutefois, permettant malgré tout un ensoleillement assez généreux qui favorisera une hausse des température.

Prévisions :

Mercredi : éclaircies et nuages. Averses isolées.

La majeure partie de la France bénéficiera d'une matinée bien ensoleillée. Seules exceptions : le Sud del'aquitaine, les Alpes et le Jura où les nuages occasionneront quelques ondées, ainsi que du Nord-Picardie, à la Champagne, à l'Alsace et à la Bourgogne où le temps s'annonce brumeux et nuageux.

En cours d'après-midi, nuages et éclaircies se disputeront le ciel. Les nuages l'emporteront sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, les abords de la Manche, les Alpes et le Jura.

De courtes averses sont encore possibles sur l'ensemble du territoire. Elles prendront un caractère orageux en fin de journée au voisinage des Pyrénées.

Le vent d'Est à Sud-Est soufflera modérément. Il sera plus soutenu près du golfe du Lion.

Les températures minimales, stationnaires, seront généralement comprises entre 7 degrés et 10 degrés.

Quant aux températures maximales, elles atteindront 16 degrés à 19 degrés sur la moitié Nord du pays, 19 degrés à 23 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

Jeudi 9 juin :

Des Charentes à l'Aquitaine, le ciel sera très nuageux et des ondées à caractère orageux se produiront.

De la Bretagne à la basse Normandie au Midi-Pyrénées, la matinée sera assez ensoleillée, mais les nuages deviendront progressivement plus nombreux et des ondées à caractères parfois orageux se produiront en fin de journée.

Sur les autres régions, malgré la formation de quelques brumes le matin dans l'Est et le Nord-Est, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures minimales seront de 7 degrés à 11 degrés en général, 11 degrés à 14 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée, les maximales seront de 20 degrés à 23 degrés en général, 23 degrés à 26 degrés dans le Sud-Est.

Vendredi 10 juin :

Le temps très nuageux à tendance orageuse progressera au cours de la journée jusqu'au bassin parisien, au Massif Central et au golfe du Lion.

A l'avant, le temps restera bien ensoleillé.

Les températures seront en hausse, les maximales devenant comprises entre 20 degrés et 27 degrés du Nord au Sud.

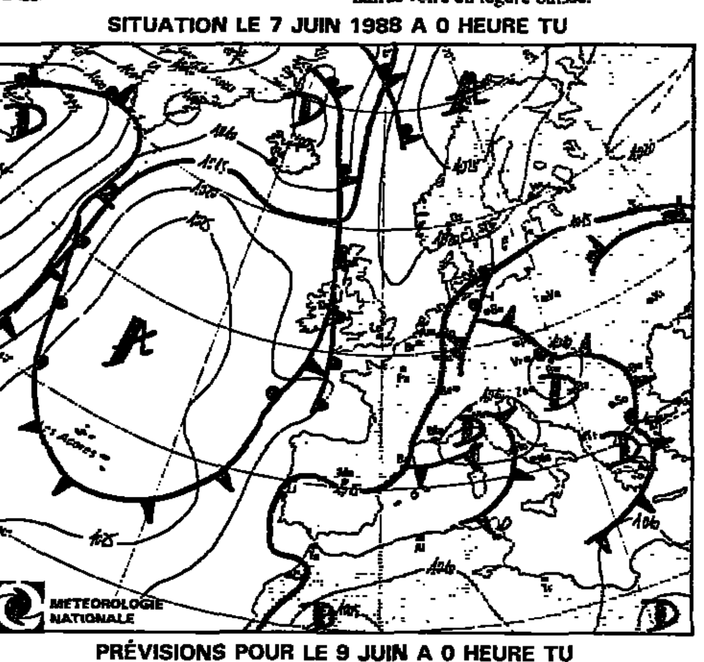
Samedi 11 et dimanche 12 juin :

La majeure partie du pays connaîtra un temps chaud, assez ensoleillé, mais en fin de journée des dévelloppements orageux se produiront par endroits.

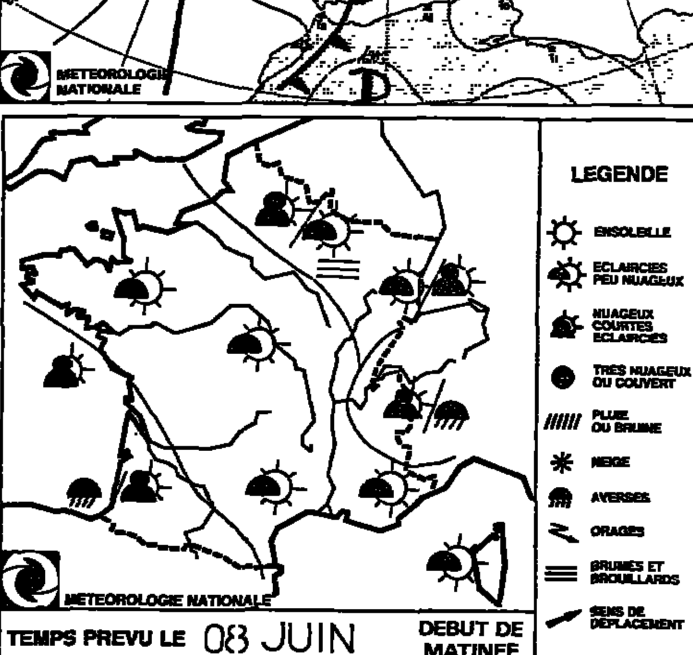
De la Bretagne et du Cotentin à l'Aquitaine, les nuages seront un peu plus nombreux et le temps sera un peu moins chaud mais les éclaircies resteront toujours assez larges.

Les températures seront encore en faible hausse excepté sur les régions atlantiques où elles resteront stationnaires voire en légère baisse.

SITUATION LE 7 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN A 0 HEURE TU



LEGENDE

ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 08 JUIN DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-6-1988 à 6 heures TU et le 7-6-1988 à 6 heures TU — le 7-6-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	20	12	O
BIARRITZ	16	11	P
BORDEAUX	18	8	D
BOURGES	15	8	B
BREST	17	11	P
CAEN	15	5	N
CHERBOURG	16	10	C
CLERMONT-FERR.	14	7	C
DIJON	16	9	P
GRENOBLE St-M-H	15	8	C
LILLE	14	7	C
LIMOGES	14	6	N
LYON	16	10	C
MARSEILLE-MAR.	20	12	N
NANCY	14	9	P
NANTES	19	10	N
NICE	23	14	O
PARIS-MONTS.	15	9	N
PAU	18	8	D
PERPIGNAN	21	13	D
RENNES	18	10	C
ST-ÉTIENNE	14	8	D
STRASBOURG	13	10	P
TOURS	17	5	N
TOULOUSE	18	9	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	14	N
AMSTERDAM	16	8	N
ATHÈNES	25	18	D
BANGKOK	31	23	P
BARCELONE	22	13	N
BELGRADE	26	14	N
BERLIN	14	13	A
BRUXELLES	15	8	C
LE CAIRE	32	25	D
COPENHAGUE	18	13	C
DAKAR	27	24	D
DELHI	37	25	D
DJERBA	23	17	N
GENÈVE	13	9	C
HONGKONG	30	26	D
ISTANBUL	30	19	N
JÉRUSALEM	26	13	D
LISBONNE	26	14	D
LONDRES	18	8	N
LOS ANGELES	18	12	D
LUXEMBOURG	13	7	P
MADRID	24	7	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	26	15	B
MILAN	16	12	P
MONTRÉAL	27	10	N
MOSCOU	33	19	D
NAIROBI	24	14	D
NEW-YORK	28	18	N
OSLO	22	11	N
PALMA-DE-MAL.	21	12	N
PÉKIN	30	18	P
RIO-DE-JANEIRO	22	13	D
ROME	22	17	N
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	20	9	C
SYDNEY	18	14	D
TOKYO	26	20	D
TUNIS	27	14	N
VARSOVIE	27	14	N
VENISE	20	14	O
VIENNE	20	12	D

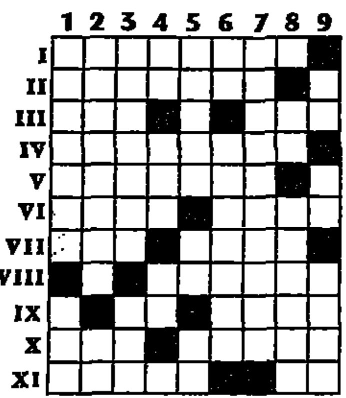
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4760



HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui posent pour la galerie. – II. A vu briller le phare d'Alexandrie. – III. A longtemps abrité des hommes d'empire. On préfère ne pas le voir sur pied. – IV. Endroits où peuvent avoir lieu de nombreux mariages. – V. Entraîne un prolongement de présence. – VI. Artères dans lesquelles il est préférable qu'il ne coule pas de sang. Coup de main. – VII. Tombe sous la dent de celles qui sont vaches. Où quelqu'un s'est éteint à cause du feu ! – VIII. Bien accrochée. – IX. Préfixe. Restent sourds même s'ils ont des oreilles. – X. Porteur de charge. Fut honoré par un roi. – XI. On peut y voir des tableaux sur les murs. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Occasion, pour certains, d'en mettre un coup. C'est parce qu'elle est tendre qu'on l'aime. – 2. Des hommes qui donnent à entendre. Répondait à une attente. – 3. Sont dans le lac. A vu passer beaucoup de mulets mais point d'ânes. – 4. Fait voir la vie en rose. Article. Adverbe. – 5. Machin ou machine. En trop. N'est plus utile à celui qui abandonne la partie. – 6. Lettres d'amour. Était heureuse quand venait la « suite ». – 7. Fait préférer la cour au cours. – 8. Variété de cactus. Ce n'est pas dans notre vin qu'il donne l'occasion de mettre de l'eau. – 9. Ce que certains souhaitent, c'est qu'elle donne le meilleur d'elle-même. Note. Offre la possibilité d'enlever le morceau.

Solution du problème nº 4759

Horizontalement

I. Tragédien. – II. Révérence. – III. Api. Ossue. – IV. Nudiste. – V. Sein. Ici. – VI. Tient. – VII. Chenu. Ive. – VIII. Ta. Scie. – IX. Ill. Rois. – X. Olé. Indes. – XI. Nekao. Ère.

Verticalement

1. Transaction. – 2. Repue. Halle. – 3. Avidité. Lek. – 4. Gé. Inini. – 5. Eros. Eu. Rio. – 6. Destin. Son. – 7. Insecticide. – 8. Ecu. Viser. – 9. Néel. Rée. S.E.

GUY BROUTY.

● **« Loubnan », nouvelle publication arabe francophone à Paris.** – *Loubnan* (Liban, en arabe) est un nouveau bimestriel vendu exclusivement par abonnement, publié en France (en français) par un groupe de presse arabe indépendant Cadmous SARL. S'adressant en priorité à la diaspora libanaise (environ cinq millions de personnes dans le monde dont une partie en France et dans d'autres Etats francophones), *Loubnan* donne surtout des informations sociales, culturelles et financières. 12-14, rue Piccinni, 75116 Paris. Tél. : (1) 45-00-71-66.

Presse

Isabelle Adjani obtient 2,25 millions de francs des éditions Bauer

La rumeur et le préjudice

Après transaction, l'actrice Isabelle Adjani vient d'obtenir des éditions Bauer la somme de 2,25 millions de francs. Une réparation pour le préjudice causé par un article du nouveau magazine *Aujourd'hui Madame*, qui faisait resurgir d'anciennes rumeurs sur son état de santé, lancées dès l'automne 1986 et toujours démenties depuis.

Annoncé par un titre de couverture « SIDA-Adjani », l'article en question est accompagné d'un encadré sur « Ce qu'il faut savoir du SIDA » et de photos non autorisées par l'artiste. Dès le samedi 4 juin, soit deux jours avant la parution du nouvel hebdomadaire, l'actrice obtenait en référé l'interdiction de sa diffusion.

Pourtant, le lundi 6 juin, 1,4 million d'exemplaires de ce magazine populaire (*le Monde* du 31 mai) étaient en kiosque. Dès l'après-midi, le tribunal ordonnait la saisie immédiate, l'interdiction de diffusion, et condamnait les éditions Bauer à 150 000 francs de dommages-intérêts à titre de provision. L'ordonnance précise que l'article litigieux, *« bien que rédigé dans des termes destinés apparemment à la défense de l'artiste »*, *« a pour objet essentiel de relancer ou raviver des rumeurs »* et *« exploite ainsi d'une manière singulièrement hypocrite un thème portant une atteinte inadmissible à la vie privée »*.

Estimant le préjudice déjà consommé et la saisie des exemplaires difficile, Isabelle Adjani préférait dans la soirée obtenir des éditions Bauer une transaction de 2,25 millions de francs qui met fin au litige.

Pour l'actrice et son avocate, Mᵉ Karen Berreby, les deux jugements et la somme obtenue – dont l'actrice reversera l'essentiel à des œuvres – marquent un précédent important dans le domaine de la protection de la vie privée. Selon Mᵉ Berreby *« la jurisprudence, actuellement, permet difficilement d'avoir réparation d'un préjudice à son vrai niveau »*, les sommes accordées par les tribunaux n'étant pas prohibitives pour les auteurs d'infractions.

Du côté des éditions Bauer, on estime que le groupe *« aurait probablement fait appel des jugements dans le cas d'une publication normale »*. Mais *Aujourd'hui Madame* est en période de lancement, avec une importante campagne de publicité, ce qui explique la transaction.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

CAMPUS

Aider Paul-Valéry

UNIVERSITÉ presque exclusivement littéraire, Paul-Valéry (Montpellier-III), qui vient d'être expertisée par le Comité national d'évaluation, a subi de plein fouet les difficultés propres à ce domaine d'enseignement. Après avoir stagnés dans les années 70, en raison du faible attrait des études de lettres, ses effectifs se sont envolés depuis 1980, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : le reflux vers elle des étudiants provenant d'autres disciplines de plus en plus sélectives (comme la médecine); les conséquences positives de la rénovation du DEUG, qui a réduit les éliminations en première année; la mise en place de filières nouvelles mieux adaptées aux débouchés professionnels (comme l'administration économique et sociale et les langues étrangères appliquées); et le dynamisme du Languedoc-Roussillon, qui attire de nombreux étudiants d'autres régions. Résultat : l'université étouffe dans un cadre matériel et pédagogique ridiculement étroit.

Autre paradoxe : les moyens sont insuffisants pour encadrer les filières nouvelles prometteuses pour les étudiants et l'université ne peut plus assurer convenablement sa tâche traditionnelle de préparation aux concours d'enseignants, au moment où une forte demande s'annonce dans ce secteur.

C'est pourquoi le comité d'évaluation plaide pour qu'un effort vigoureux soit fait par les pouvoirs publics pour venir en aide à cette université qui a entrepris, de façon méritoire, de faire face à une situation difficile. *« Elle doit corriger certaines erreurs et mieux éclairer sa démarche, mais son effort doit être compris, apprécié et elle doit être aidée en conséquence »*, conclut le comité.

F. G.

● Inscriptions à Paris-III

L'université Paris-III-La Sorbonne-Nouvelle ouvre, du 23 juin au 4 juillet, ses bureaux d'inscription aux bacheliers des années antérieures n'ayant encore fait aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

(Centre Censier, service de la scolarité, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris. Tél. : 45-87-40-00.)

● L'ESSEC à Versailles

Les élèves de l'ESSEC organisent, le 25 juin, au château de Versailles, leur traditionnel gala. Au programme : Mozart et feu d'artifice.

(Avenue de la Grande-Ecole, BP 105, 95201 Cergy-Pontoise. Tél. : 30-30-43-69.)

● Optique

L'Université de Paris-Sud et le lycée technique d'optique proposent, conjointement, un enseignement qui permet aux bacheliers C ou D d'obtenir en trois ans à la fois le DEUG (sciences de la nature et de la vie) et le BTS (optique lunetterie).

(Office des carrières et de l'orientation du centre d'Orsay, bât. 333, 91405 Orsay CEDEX. Tél. : 69-41-72-77.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Georges HOLLEAUX et Mᵐᵉ, née Sophie Navet,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Mathieu,

le 1ᵉʳ juin 1988.

11, rue du Dobropol,
75017 Paris.

Mariages

– M. et Mᵐᵉ Jacques Rigaud
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Jérôme RIGAUD
avec
Anne-Christine SOULEZ,
fille de M. et Mᵐᵉ René Soulez.

Le mariage religieux sera célébré dans l'intimité familiale le 18 juin 1988, à Paris.

15, quai Paul-Doumer,
92400 Courbevoie.

Décès

– Le président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales
Et l'administrateur de la Maison des sciences de l'homme
ont le regret d'annoncer le décès de

Alexandre BENNIGSEN,
directeur d'études.

– M. et Mᵐᵉ Chinetti,
M. et Mᵐᵉ Raffali,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick, Monique et Marie-Christine BIDEAU.

Une cérémonie religieuse aura lieu jeudi 9 juin au funérarium de Gonesse.

– Mᵐᵉ Robert Blésy, son épouse,
Mᵐᵉ Nadia Lamrani, sa fille,
Marie et Nils Lefevre,
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Louis Blésy,
ses frère et belle-sœur,
Mᵐᵉ Julienne Portier,
sa belle-mère,
Ses neveux et nièces,
Les familles Hoisey, Desplanques, Blésy, Bordeaux, Quennesson, Portier, Quiqueré, Faveris, Colin, Bayet, Bauchet, Lamrani-Golzio, Dubruille, Stockleit, Grenot, Lienard, Zedde, Delacroix, Deport,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BLÉSY,

survenu le jeudi 2 juin 1988, à l'âge de soixante-trois ans, à La Mure (Isère).

L'inhumation aura lieu le mercredi 8 juin, à 17 heures, au cimetière nouveau de Gennevilliers.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière, rue Villebois-Mareuil, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Le Vivier,
38135 La Motte-Saint-Martin.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)
a la profonde tristesse d'annoncer la mort de

Paula CAUCANAS-PISIER,
cofondatrice
et secrétaire générale de l'ADMD,
membre du bureau
de la Fédération mondiale
des Associations
pour le droit de mourir
dans la dignité.

(*Le Monde* du 2 juin.)

– Mᵐᵉ le docteur Cécile Chahan,
Mᵐᵉ Michèle Chahan et Michaël,
Le docteur Yves Chahan,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile CHAHAN,

survenu dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation aura lieu le 8 juin 1988.

– Catherine et Hervé Deschamps,
Jean-Pierre Coulon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Robert COULON,
née Denise Buzand,

survenu le 3 juin 1988, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette à Suresnes.

Pas de fleurs, dons à la Ligue contre le cancer.

– Paris - Montier-en-Der.
Mᵐᵉ René Dupuis, son épouse,
Mᵐᵉ Judith Magre,
M. et Mᵐᵉ Roland Girard
et Marie-Céline,
Mᵐᵉ Claude Dullieux,
M. et Mᵐᵉ François Dupuis,
Nathalie, Marion,
M. et Mᵐᵉ Emile Biasini et Grégoire,
M. et Mᵐᵉ Pierre Dupuis,
Isabelle, Emmanuelle, Stéphanie,
M. et Mᵐᵉ Alain Thiénot,
Stanislas et Garance,
ses enfants et petits-enfants,

M. Pol Dupuis, son frère,
Sœur Marie-Pierre Dupuis, sa sœur,
Mᵐᵉ Maurice Conchon,
Mᵐᵉ Robert Vitry,
ses belles-sœurs,
Ses neveux, nièces et cousins,
Ses amis Gad'zarts,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DUPUIS,
ingénieur des Arts et Métiers,

le 5 juin 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 8 juin, à 14 h 30, en l'église abbatiale de Montier-en-Der (Haute-Marne) et suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Monique Dusseaulx-Carpentier,
son épouse,
Laurence, Dorothée et Christophe,
ses enfants,
Fernand et Renée Debray,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger DUSSEAULX,
ancien ministre,
député honoraire
de Seine-Maritime,

survenu en son domicile.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 30 mai 1988, selon son vœu, au cimetière de Saint-Denis-le-Thiboult (Seine-Maritime).

Le Fief d'Authuit,
27790 Rosay-sur-Lieure.

– Claude Faugère,
Françoise Tovo
et leur fils Lucas,
Caroline et Florence Troin,
Les familles Faugère, Tovo, Troin, Tandonnet et Massé,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Auguste FAUGÈRE,
née Lucienne Tandonnet,

survenu à Antony, le 2 juin 1988.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, le mercredi 8 juin, à 10 h 30.

8, rue des Trois-Portes,
75005 Paris.

– Mᵐᵉ Raymond Fischer,
M. et Mᵐᵉ Didier Heilbronn
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Robert Fischer
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond FISCHER,
architecte,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président du conseil général
de l'Aisne,
ancien maire d'Hirson,
ancien président d'honneur
des villes jumelées de France,

survenu le 3 juin 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien du Montparnasse, dans le caveau de famille, le vendredi 10 juin, à 11 h 30.

Réunion à la porte du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14ᵉ).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Daniel HERRENSCHMIDT,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

qui s'est endormi le 26 mai 1988, à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part de :
Isabelle Herrenschmidt,
Jean-Fabien et Marie-Christine Méroc,
Nicolas et Anouchka,
Jean-Michel Herrenschmidt,
Alexandre et Rébecca,
Roland et Joëlle Besset,
Cyril, Nathalie et Benjamin,
ses enfants, beaux-fils et petits-enfants,
Et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saverdun (Ariège).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Tourne-toi vers moi, prends pitié de moi, car je suis seul et misérable. Les angoisses de mon cœur augmentent, délivre-moi de ma détresse. »
Psaume XXV, 16-17.

169, boulevard Murat,
75016 Paris.
3, boulevard Jules-Peltier,
92210 Saint-Cloud.
2, rue des Marronniers,
75016 Paris.
7, avenue du Général-Leclerc,
78160 Marly-le-Roi.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Ewa et Roman Jaskowski
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Piotr JASKOWSKI,

survenu le 3 juin 1988, dans sa vingtième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 6 juin, au cimetière communal du Plessis-Robinson.

– Edith Kauffmann,
Gilles et Jacqueline Kauffmann,
Nadine et Lionel Matton,
leurs enfants,
et leurs petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès survenu brusquement le 1ᵉʳ juin, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

Mᵐᵉ Jacques KAUFFMANN,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Elle a su apprécier la vie et ne répandre autour d'elle que du bonheur.

26, avenue Montaigne,
75008 Paris.

– Maïté et Bernard Bassez,
Monica et Mario Klachko-Tiffenberg,
Monique et Georges Mercier,
Geneviève Rumeau,
Aline et Boris Vargaftig,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Gabriel LABAT,

survenu le 2 juin 1988.

Ses amis garderont le souvenir de la qualité de son engagement et de la chaleur de son amitié.

– **Mᵐᵉ Pierre MESNARD,**
née Juliette Dayraut,

s'est éteinte dans la paix et la lumière du Seigneur, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour mardi 7 juin 1988, à 10 heures, en sa paroisse de Saint-Julien de Tours (37).

De la part de :
Charles et Liane Mesnard,
Marie (†) et François Dionis du Séjour,
François et Marie-Claude Mesnard,
Thérèse et Marc Tersen,
Hélène et Georges de la Borde,
Odile et Eric Pouliquen,
André Hubert et Gertrude Mesnard,
Philippe et Bernadette Mesnard,
ses enfants,
Ses quatre-vingt-huit petits et arrière-petits-enfants,
Ses amis.

L'absoute, précédée de la messe, sera donnée en l'église de Lausseignan (Lot-et-Garonne), le mercredi 8 juin, à 9 h 30.

– Mᵐᵉ Jean-Rémy Palanque,
Mᵐᵉ Pierre Pillement
et ses enfants,
M. Bernard Palanque
et ses enfants et petit-enfant,
M. et Mᵐᵉ Joseph Ceccaldi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Pierre Palanque,
Mˡˡᵉ Anne-Marie Palanque,
M. et Mᵐᵉ Jean Palanque
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ René Palanque
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Georges Flageolet,
leur fille et petite-fille,
M. et Mᵐᵉ Bernard Rouget
et leurs fils,
M. Gilles Grevin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Rémy PALANQUE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
doyen honoraire
de la Faculté des lettres
d'Aix-en-Provence,
professeur honoraire
de l'Université de Montpellier,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,
médaille de la Résistance,
officier du Phénix hellénique,
chevalier du Mérite
de la République italienne,
président d'honneur
de la Société d'histoire
ecclésiastique de la France,
de la Fédération historique de Provence,
de la Société aixoise
d'études historiques,
de la Fondation de Lourmarin,
membre honoraire
de l'Académie des sciences,
agriculture, arts et belles-lettres d'Aix,
membre d'honneur de l'Académie
du Var,
membre associé
de l'Académie de Marseille,

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle,

rappelé à Dieu le 2 juin 1988, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 7 mars 1898 à Marseille, Jean-Rémy Palanque a fait ses études au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole normale supérieure. Agrégé d'histoire et docteur ès-lettres, il a commencé sa carrière en 1921 au lycée de Montpellier. De 1933 à 1940, il a été maître de conférences à la faculté de lettres de Montpellier, puis professeur d'histoire ancienne à la faculté de lettres d'Aix-en-Provence. Depuis 1968, il était membre libre de l'Institut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et, depuis 1969, président de la Société d'histoire ecclésiastique. Il a consacré sa thèse à « Saint Ambroise » et à « La préfecture du prétoire du Bas-Empire ».]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Henri RADIER,
née Lisette Lebeuf,

survenu à la suite d'une longue maladie, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de sa famille,
Et de ses nombreux amis.

15, rue des Petits-Bois,
92370 Chaville.

– Volodia Shahshahani
a la douleur de faire part du décès de sa compagne,

Marie-Noëlle,
et de leur enfant.

Leurs cendres ont été dispersées au-dessus de Grenoble le jeudi 2 juin 1988.

– Gilles Vidal
a la tristesse de faire part du décès de son père,

Fernand VIDAL,

survenu le 24 mai 1988, à Toulon.

Libreville.
Toulon.

Remerciements

– Nathalie Deguen,
Et sa famille,
profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jacques SUBRENAT,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

– Mᵐᵉ Béatrice Toussaint
et ses quatre fils,
M. et Mᵐᵉ Jean Toussaint,
Et toute la famille,
très sensibles aux nombreuses marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Olivier TOUSSAINT,

remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Messes anniversaires

– Il y a bientôt un an,

Mᵐᵉ Jacques FURET,
née Jeanne Vilmain,

était tragiquement rappelée à Dieu.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 11 juin 1988, à 10 heures, en l'oratoire de l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville (Hauts-de-Seine), avenue Roger-Salengro.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle soit jamais oubliée. » Saint-Augustin.

Communications diverses

– Le Cercle Bernard-Lazare invite **Pierre-André Taguieff**, auteur de plusieurs ouvrages sur l'extrême droite, pour son dernier livre ***la Force du préjugé***, essai sur le racisme et ses doubles, avec la participation d'**Elisabeth de Fontenay**, jeudi 9 juin, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Croire au cru

Les disciples de l'instinctothérapie suivent leur instinct pour se nourrir et mangent cru. Ils prétendent guérir toutes les maladies. Sans aucune preuve.

GUY-CLAUDE BURGER adore parler de ses enfants. Surtout de ses trois derniers, les « crus ». Depuis leur plus tendre enfance, ces trois bambins, qui ont aujourd'hui atteint l'âge de raison, n'ont jamais touché un aliment bouilli, pressé, congelé, haché, grillé ou frit. Faut-il s'en étonner ? Leur père, Guy-Claude Burger, cinquante-trois ans, fondateur de l'instinctothérapie, prêche depuis 1964 le retour à l'alimentation « originelle ». Non traitée, cela va sans dire, mais de plus crue.

« Seul l'instinct peut nous guider vers ce qui est bon pour notre santé, explique ce diplômé de physique venu de Suisse. *Regardez les animaux, ils savent, grâce à une sorte de prescience qui nous dépasse, les aliments qui leur sont nécessaires. Nous aussi, nous devons suivre notre instinct alimentaire. Mais il ne fonctionne qu'avec des aliments originels qui ont existé de tout temps dans la nature, La cuisson et plus généralement la cuisine tentent de rendre bon ce qui était mauvais à l'état naturel. Elles faussent donc notre instinct. »*

Et de conclure, dans un texte paru en 1974 sous le titre, « Instinctothérapie, élixir de jeunesse ? » : *« Il s'agit de retourner à une alimentation telle que pouvaient se la procurer nos ancêtres avant le règne de l'artifice, tel que les prédécesseurs de l'homo sapiens ou leurs ancêtres plus ou moins simiesques. »*

Fi donc de la cuisson, source de tous les maux, mais aussi des mélanges, des associations ou même de l'assaisonnement. A-t-on jamais vu un de ces hommes préhistoriques si chers au cœur de Burger saler une tomate ou ajouter un filet de citron à sa viande crue ? Le lait et ses produits dérivés, à l'exception du lait maternel, sont, eux aussi, bannis. *« Le lait de vache est naturel pour le veau, pas pour l'homme »*, tranche sentencieusement Guy-Claude Burger, dans un livre paru en 1985, *la Guerre du cru : « Pour se procurer du lait, il faut toute une série d'artifices. Personne n'a jamais vu un gorille traire une vache dans la forêt vierge. »*

En vertu de ces principes, les petits Burger, mis à l'école « instincto » dès leur naissance, n'ont jamais goûté un morceau de pain, une tasse de tisane, un avocat vinaigrette, un yaourt ou une orange pressée. En revanche, glisse malicieusement leur mère, *« ils adorent les pommes de terre crues »*.

Pour suivre son instinct, Guy-Claude Burger, qui n'est pas médecin, ne donne qu'une consigne : se fier à son odorat. La règle du jeu consiste donc à respirer fruits et légumes en attendant le moment magique de l'« appel instinctif », cet instant où l'on acquiert la certitude que l'aliment reniflé est le plus juste.

Au château de Montramé (Seine-et-Marne), une superbe bâtisse du douzième siècle qui abrite les disciples de Guy-Claude Burger, cette loi est devenue la règle. A chaque repas, les « instincto » réunis autour de grandes tables de bois couvertes de fruits et de légumes, de viande et de poisson crus reniflent à qui mieux mieux dans l'attente de leur appel instinctif. Appliqués, sérieux, ils se passent un à un les aliments en commentant gravement les odeurs du jour. Mutine, la femme de Burger, qui vole de table en table au secours des néophytes, déconcertés, accepte de livrer quelques secrets : *« Si la salade sent la rose, c'est qu'elle est bonne pour vous, si elle sent la poussière, changez d'aliment. »* A deux pas, Joëlle, une petite brune appliquée, venue d'Ardèche, suit ses conseils à la lettre.

Après avoir consciencieusement reniflé les œufs, elle avale sans sourciller dix-huit jaunes crus. Une véritable aubaine pour son voisin qui se délecte des saladiers de blancs d'œuf qu'elle laisse volontairement de côté.

« Ce type d'alimentation sans produits laitiers risque de provoquer des carences en calcium importantes », note le professeur Bernard Guy-Grand. *« De plus, les repas monocordes, où les aliments sont peu variés, entraînent une réduction de l'apport calorique, et donc de forts amaigrissements. »*

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 24.)


MAPRESS

LES GARDIENS DU TEMPS

QUAND ils furent découverts, en juillet 1967, par les astronomes britanniques de l'observatoire de Mullard, l'incrédulité s'empara un instant de la communauté scientifique. Pourtant, les mesures étaient formelles. Là bas, au fond du ciel, quelque chose battait la seconde avec la régularité d'un métronome. Une série de pulsations radioélectriques se répétaient à l'identique toutes les 1,337 seconde. Après avoir longuement étudié le phénomène, les astronomes montrèrent que ces signaux n'étaient pas le fruit de quelque émission radio émise par une civilisation extra-terrestre à destination des autres peuples de l'univers, mais plus simplement le chant du cygne d'étoiles en fin de vie : les pulsars.

Ces objets étonnants et de petite dimension — environ 10 kilomètres de rayon — sont des astres presque exclusivement composés de neutrons, l'un des constituants fondamentaux de l'atome. Ces étoiles, dont la masse est considérable — leur densité est telle qu'une cuiller à café de matière provenant de ces astres pèse de l'ordre du milliard de tonnes, — ont la particularité de tourner très rapidement sur elles-mêmes, tel un radiophare. A titre d'exemple, l'un des plus célèbres, le pulsar du Crabe, vestige de l'explosion d'une supernova en 1054, tourne sur lui-même en trente-trois millisecondes.

En vingt ans, plus de quatre cents pulsars ont été identifiés. Mais la découverte, au début des années 80, d'une nouvelle source radio répondant au nom de 4C21.53 ou de PSR 1937+214, a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans le monde de la recherche. Ce nouveau pulsar tournait sur lui-même en un peu plus d'une milliseconde et demie, soit vingt fois plus vite que le plus rapide des pulsars connus. Découverte surprenante, car cette valeur de la période est très proche de la limite. Les lois de la physique stipulent en effet qu'une étoile à neutrons ne peut présenter une période inférieure à la milliseconde, faute de quoi elle vole en éclats.

Depuis, plusieurs autres pulsars de ce type ont été mis en évidence. On en connaît six dont la période est comprise entre 1,5 et 15 millisecondes. Contrairement à ce que l'on pensait, ces étoiles particulières ne seraient pas des astres jeunes, mais plutôt de vigoureux vieillards dont on attend beaucoup pour comprendre l'évolution de ces astres, mais aussi pour mener des recherches dans d'autres domaines. C'est ainsi que l'on pense que les plus rapides d'entre eux pourraient servir de gardiens du temps. Selon François Biraud de l'observatoire de Meudon, ces pulsars présenteraient en effet des stabilités plus grandes que celles des horloges atomiques sur des intervalles de temps supérieurs à six mois.

J.-F. AUGEREAU.

Ciels d'usines

Depuis cent cinquante ans, l'activité industrielle influe sur le climat. Des changements importants vont se produire dans les prochaines décennies. Les scientifiques s'y préparent.

LE climat n'a cessé de se modifier depuis que la Terre s'est formée, il y a 4,5 milliards d'années. Les variations climatiques les plus récentes étant cette alternance de périodes glaciaires et interglaciaires qui se succèdent depuis 2 millions d'années. Il y a donc des facteurs naturels qui font inexorablement évoluer le climat à l'échelle de temps de milliers ou de millions d'années. Mais depuis cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis le début de la révolution industrielle, l'homme est, sans nul doute, devenu l'artisan de modifications climatiques qui, elles, pourraient se produire en quelques dizaines — ou quelques centaines au maximum — d'années.

Il est donc urgent de comprendre les processus naturels ou humains des modifications climatiques. Cent trente spécialistes d'une vingtaine de nationalités différentes se sont réunis du 22 au 27 mai à Louvain-la-Neuve (Belgique) en un colloque pluridisciplinaire (« Le climat et les géosciences, un défi pour la science et la société du XXI[e] siècle »), organisé par M. André Berger, professeur à l'université catholique de Louvain (UCL), avec l'aide de l'OTAN, des Communautés européennes et de l'UCL.

L'énergie solaire, source de toute vie, qui parvient sur la Terre est actuellement, en moyenne, de 340 watts (340 joules par seconde) par mètre carré. Mais cette énergie augmente très lentement : il y a 4,5 milliards d'années, l'énergie émise par le Soleil n'était que les trois quarts de ce qu'elle est actuellement.

En outre, la composition de l'atmosphère terrestre évolue depuis son origine. Enfin, les masses continentales ne cessent de dériver, de se souder et de se fragmenter sous l'effet des processus de la tectonique des plaques. Et la latitude aussi bien que la distribution relative des terres et des mers jouent un rôle décisif sur les circulations atmosphérique et océanique, et donc sur le climat. On sait ainsi que la Terre a subi une dizaine de grands « âges glaciaires » et que, de – 65 millions à – 2 millions d'années, la température moyenne de la Terre était supérieure de 5 à 10 degrés Celsius à la température globale moyenne actuelle, qui est de 15 °C.

Les premiers, le Français Alphonse Adhémar (vers 1850) et le Britannique James Croll (quelques années plus tard) ont pensé que les variations climatiques moins longues, telles les alternances de périodes glaciaires et interglaciaires des deux derniers millions d'années, étaient provoquées par les variations de l'insolation liées à des facteurs astronomiques.

La position de la Terre sur son orbite elliptique se décale peu à peu : c'est la précession des équinoxes. Actuellement, lorsque le soleil est à la verticale du tropique du Capricorne, la Terre est tout près de son périhélie (le point de l'orbite le plus rapproché du Soleil). L'hiver de l'hémisphère nord et l'été de l'hémisphère sud coïncident donc avec le moment où la Terre est la plus proche du Soleil. Dans dix mille cinq cents ans, ce sera l'inverse : notre hiver boréal aura lieu lorsque la Terre sera le plus éloigné du Soleil. Encore dix mille cinq cents ans, et nous serons de nouveau dans la situation actuelle. Certes, de nos jours, le périhélie et l'aphélie (le point de l'orbite le plus éloigné du Soleil) ne sont respectivement qu'à 147,55 millions de kilomètres et 152,55 millions de kilomètres du Soleil (soit 1,7 % en moins ou en plus des 150 millions de kilomètres de la distance moyenne Terre-Soleil). Mais la différence d'énergie solaire reçue par la Terre lors de ses passages au périhélie et à l'aphélie est de 6,8 %.

Rendez-vous dans 60 000 ans

Autre variable astronomique : la forme de l'orbite terrestre qui évolue selon un cycle de cent mille ans (avec des irrégularités d'amplitude). L'excentricité de l'orbite terrestre est actuellement de 0,017 %. Pendant le quaternaire (de – 1,8 million d'années à nos jours), elle a varié de 0 à 0,07 % : entre ces deux valeurs extrêmes, la différence d'énergie solaire reçue par la Terre est de 28 %.

Il y a aussi l'obliquité de l'axe de rotation de la Terre par rapport au plan de l'écliptique, qui est responsable de l'alternance des saisons. Cette obliquité de l'axe de rotation est actuellement de 23°27'. Mais elle oscille de 21° à 25° selon une période de quarante et un mille ans.

Milutin Milankovitch (1879-1958), un ingénieur — mathématicien — astronome yougoslave, fut le premier à calculer — sans ordinateur — les différences d'insolation liées à ces facteurs astronomiques. Les effets de ceux-ci s'ajoutent ou s'annulent en fonction des périodes propres à chacun d'entre eux et en fonction des latitudes et des saisons. Disons, en simplifiant, que les régions équatoriales sont surtout sensibles au cycle de vingt et un mille ans de la précession des équinoxes, alors que l'insolation des hautes latitudes dépend principalement du cycle de quarante et un mille ans de l'obliquité de l'axe de rotation de la Terre.

L'idée de départ de Milankovitch était que l'élément essentiel pour le déclenchement d'une période glaciaire était une série d'étés suffisamment froids dans les hautes latitudes pour que la neige ne fonde pas. Il a donc recherché, par le calcul, les variations de l'insolation responsables, non pas des grands « âges glaciaires », mais des oscillations qui se produisent pendant chacun de ceux-ci.

Sa théorie, publiée en français en 1920, reçut l'appui d'Alfred Wegener — le « père » de la dérive des continents — et d'Alfred Köppen — le grand climatologue. Mais elle dut attendre les années 70 pour être scientifiquement vérifiée. En s'appuyant sur la théorie de Milankovitch, l'équipe d'André Berger vient de reproduire la succession des climats subie par la Terre au cours des 150 000 dernières années : de – 150 000 à – 120 000 ans, interglaciaire ; de – 110 000 à 13 000 avant notre ère, dernière glaciation et ses oscillations ; de 10 000 à 4 000, réchauffement ; depuis 4 000 avant notre ère, refroidissement. Le maximum de la prochaine glaciation est prévu pour dans 60 000 ans...

L'effet de ces facteurs astronomiques est amplifié par des processus naturels, par exemple par la variation du taux de gaz carbonique contenu dans l'atmosphère. Cette variation étant liée à des phénomènes encore mal connus de nature biochimique ou géochimique.

Au cours de ces variations naturelles du climat, la température globale moyenne de la Terre n'a varié que de 4° C ou 5° C (1) à un rythme qui est de l'ordre d'une fraction de degré Celsius par siècle. Or le réchauffement dû à la seule augmentation du gaz carbonique émis par les activités humaines en quantités croissantes pourrait être de plusieurs degrés Celsius par siècle. Ce qui est dix fois plus rapide...

Les activités humaines, en effet, ont déjà fait passer la teneur de l'air en gaz carbonique à 340 ou 350 parties par million (ppm), alors que celle-ci était de 270 à 280 ppm vers 1850. Elles contribuent aussi à augmenter les teneurs de l'air en méthane, en sulfates, en nitrates, en oxydes nitreux, en chlorofluorocarbones, etc.

Certes, les teneurs en gaz carbonique et en méthane résultent partiellement de causes naturelles. L'analyse, par le laboratoire de glaciologie et de physique de l'environnement du CNRS de Grenoble et par le laboratoire de géochimie isotopique du CEA-CNRS de Saclay, des échantillons prélevés par les Soviétiques dans la calotte glaciaire antarctique a montré que, pendant les 160 000 dernières années, les fluctuations de la teneur de l'air en gaz carbonique suivent fidèlement les variations de la température (*le Monde* du 7 octobre 1987) : plus il fait froid, moins le gaz carbonique est abondant et inversement.

L'« effet de serre »

Le gaz carbonique ne représente guère que quelques ppm de l'atmosphère actuelle. Mais il joue un rôle essentiel : il renvoie vers la Terre le rayonnement infrarouge émis par notre planète chauffée par l'énergie solaire. C'est ce qu'on appelle l'« effet de serre » (2). Et n'oublions pas que les autres produits rejetés dans l'atmosphère par les activités humaines doubleraient, à eux tous, les effets du gaz carbonique.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 24.)

(1) Il s'agit-là de la variation moyenne calculée pour toute la Terre. En fait, les variations sont très inégalement réparties. Elles doivent être d'une dizaine de degrés Celsius dans les hautes latitudes et de 1 à 2 degrés Celsius dans la zone intertropicale.

(2) Le verre ou le polyéthylène sont utilisés par les horticulteurs et les pépiniéristes pour l'effet de serre qu'ils produisent. Ils laissent passer la plus grande partie du rayonnement solaire de l'extérieur vers l'intérieur. Mais en sens inverse, seule passe la partie de ce rayonnement dont la longueur d'onde est plus grande que celle du rouge. L'infrarouge reste donc dans la serre et chauffe celle-ci.

Ciels d'usines

(Suite de la page 23.)

Notons que la vapeur d'eau – qui représente environ 0,3 % de l'atmosphère – est encore plus importante pour l'« effet de serre ». A eux deux, la vapeur d'eau et le gaz carbonique élèvent la température moyenne de la Terre au sol de 33° C. Rappelons que la température moyenne de la Terre, toutes régions confondues, est de 15° C. Sans gaz carbonique, toute l'eau présente sur notre planète serait gelée et ne pourrait donc contribuer à l'« effet de serre » dont nous bénéficions.

Notons aussi que la Terre est la seule planète du système solaire sur laquelle l'eau est présente sous ses trois états : liquide, solide et gazeux. Cette situation exceptionnelle est le résultat d'un équilibre maintenu par des processus stabilisateurs, efficaces à l'échelle des temps géologiques, sans lesquels la Terre serait une planète morte, invivable, comme le sont Vénus et Mars. Mais n'oublions pas que les perspectives de l'espèce humaine ne s'expriment pas à l'échelle des temps géologiques...

Pour le moment, les spécialistes essaient de prévoir les variations climatiques engendrées par les activités humaines, en élaborant des modèles mathématiques de plus en plus sophistiqués. Mais encore faudrait-il connaître et comprendre les processus extrêmement complexes qui se produisent dans l'atmosphère et dans les océans et qui régissent le climat. Or les mesures de base manquent cruellement pour les océans, pour toute la zone intertropicale et pour l'hémisphère sud en général.


DANIEL THIERRY

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Conseil international des unions scientifiques (ICSU) ont créé, en 1979, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), dont le secrétaire exécutif est M. Pierre Morel, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Après neuf ans de réflexion, les spécialistes qui participent aux travaux du PMRC ont élaboré un très vaste projet, Global Energy and Water Cycle Experiment (GEWEX), qui va être proposé en juin à l'OMM et en octobre à l'ICSU.

Le GEWEX est ambitieux. Il prévoit le lancement de trois « plates-formes spatiales polaires » (des satellites placés sur une orbite polaire), d'un satellite à orbite inclinée à 30° et de cinq satellites géostationnaires. Le GEWEX s'ajoute aux programmes déjà en cours dans le cadre du PMRC : par exemple, l'expérience sur la circulation océanique globale (WOCE), qui mettra en œuvre le satellite franco-américain Topex-Poséidon, le satellite européen ERS-1 et de très nombreuses campagnes océanographiques par bateau. Ainsi, espère-t-on avoir les premières données sur la dynamique et la cinématique du système global océan-atmosphère vers l'an 2000.

L'ensemble de ces projets sera sûrement très coûteux. Mais la perturbation prévisible du climat, créée par les activités humaines se produira dans un intervalle de temps de cinquante ans. Il s'agit-là d'un temps très bref, qui est du même ordre de grandeur que le temps nécessaire à la mise en œuvre d'une technologie nouvelle (aviation ou électronique, par exemple). Il est donc urgent de se préparer à un changement climatique profond et inéluctable, qui bouleversera la vie des populations et l'économie. Ce qui impose que de connaître et de prévoir le mieux et le plus rapidement possible l'ampleur et la vitesse de ce changement.

YVONNE REBEYROL.

Croire au cru

(Suite de la page 23.)

Avec ses 18 jaunes d'œufs Joëlle reste malgré tout en deçà des records du monde détenus par les « pionniers » de l'instinctothérapie cités avec une pointe de fierté par Guy-Claude Burger dans la guerre du cru : 151 jaunes d'œuf en deux jours, 120 fruits de la passion en un repas, 1,300 kilo de miel en un dessert, 67 bananes en une journée. Le tableau est suivi d'un *post-scriptum : « Ces records ont été battus pour la plupart par de grands malades qui s'en sont fort bien trouvés et dont les besoins spécifiques s'expliquaient par un état particulièrement précaire. »*

Car l'instinctothérapie se pique également de guérir. *« La maladie n'est pas une fatalité*, explique doctement Guy-Claude Burger dans un dépliant sur le centre thérapeutique d'alimentation originelle Les Fontanilles. *Vous pouvez l'éviter en laissant à votre organisme la possibilité de choisir ce qu'il lui faut. »*

L'instinctothérapie stimulerait un système de défense naturel rendu inopérant par des siècles d'alimentation cuite. Migraine, arthrose, rhumatismes, grippe, tout disparaîtrait comme par miracle avec les aliments originels.

Les patriarches de l'Ancien Testament eux-mêmes ne sauraient échapper à cette implacable logique. Si Adam, Seth, et Mathusalem ont vécu plus de neuf cents ans, Abraham, Isaac, Ismaël ou Jacob, nés après le Déluge, sont morts avant d'avoir atteint deux cents ans. *« On dirait qu'après le Déluge il y aurait eu une dégradation progressive*, note Guy-Claude Burger, *les problèmes de santé semblent s'aggraver : les ulcères de Job, la peste qui frappe le peuple de David pendant la moisson du blé, j'attribuerais volontiers cette lente déconfiture aux progrès de la cuisine. Au cours du temps, ses effets sur la santé et la durée de vie n'ont pu que s'intensifier. »*

Mathusalem, patriarche « instincto ». De doux rêveurs de ce paradis de la préhistoire ? Pas toujours. Avec le temps, les « instincto » se sont forgés un jargon métaphysico-scientifique où surnagent quelques mots-clés : la détoxination, les phases lumineuses, la rééducation de l'instinct alimentaire, l'état d'interrogation-obéissance et la dénaturation thermique.

Plus qu'une intuition, l'instinctothérapie récemment rebaptisée anopsothérapie est devenue un système. Et, au fil des années, Guy-Claude Burger est passé maître dans l'art de glaner ici et là des références scientifiques qu'il met habilement bout à bout. Partielles tronquées, souvent remaniées, mais terriblement efficaces auprès de ses fidèles. Sa référence préférée demeure ainsi un article de 1982 de R. Derache, intitulé « Pyrolise des aliments et risques de toxicité ». Burger aime le résumer en quelques mots expéditifs : *« Avec la nourriture cuite, on absorbe une quantité de substances cancérigènes correspondant à deux paquets de cigarettes par jour. »*

Le maître omet de distinguer la pyrolise, le chauffage excessif qui fait apparaître des composés bruns, et la cuisson. Simple détail sans doute aussi que cette conclusion de M. Derache : *« Si la pyrolise donne effectivement naissance à des substances mutagènes, cet effet ne signifie pas pour autant qu'elles soient cancéreuses. »*

Des expériences invérifiables

Qu'importe. Les disciples de Burger, qui notent scrupuleusement ses paroles sur de grands cahiers d'écolier, ne songent guère à se plonger dans ce genre de littérature. La parole du maître leur suffit. Et cette parole énonce de véritables miracles. Dans un texte de 1983, *Nature contre cancer*, Guy-Claude Burger dresse la liste des *« résultats déjà obtenus »* : la guérison dans deux cas de leucémie myéloblastique, un cas de dendriome méningé, un cas de trachome trophoblastique avec métastases pulmonaires, trois cas de mélanome avec métastases diverses, un cas de carcinome avec des métastases pulmonaires importants, un cas de sarcome lymphoblastique du pharynx et un cas de tumeur du col de l'utérus. Des résultats *« tout aussi encourageants »* auraient été obtenus avec *« divers cas de maladies auto-immunes, comme la polyarthrite rhumatoïde, la sclérose en plaques ou l'ulcère variqueux »*.

Où sont les études scientifiques qui pourraient appuyer de tels résultats ? Elles n'existent pas. Ces opérations seraient *« très coûteuses »*, rétorque Guy-Claude Burger à ceux qui s'étonnent d'une telle désinvolture scientifique. Constatant l'absence de travaux expérimentaux ou d'essais chimiques, la Ligue suisse contre le cancer conclut d'ailleurs dans une étude publiée le 17 janvier dernier que *« Burger énonce des informations péremptoires basées sur des expériences anecdotiques et bien entendu invérifiables »*.

C'est pourtant sur la foi de ces rumeurs de guérison miraculeuse que de grands malades se pressent à Montramé. Les dépliants roses de l'association ne proclament-ils pas : *« Vous a-t-on dit que vous avez une maladie incurable ? Qui sait mieux que votre corps si elle est incurable ou non ? »*

Dans les couloirs du château, l'on se raconte à mi-voix les histoires mystérieuses de ces rétablissements spectaculaires : Guy, vingt-six ans, cancéreux, remis sur pied grâce à l'instinctothérapie. Michel, dix-huit mois, leucémique, guéri après avoir absorbé 16 jaunes d'œuf par jour pendant six mois. Sans compter la propre légende du maître des lieux qui assure avoir vaincu son cancer de la gorge grâce à son alimentation. La Ligue suisse contre le cancer précise qu'il s'agit d'une guérison liée à la fois à la chirurgie et à la radiothérapie.

Mais Roger n'a que faire de preuves scientifiques. Retraité depuis peu, il est atteint d'une forme de myopathie qui le rend chaque jour plus faible. Aujourd'hui, pour marcher, cet ancien sportif doit s'aider d'une canne qui ne le quitte plus.

Il y a quelques mois, entraîné par une amie « instincto ». Roger a décidé de jeter à la poubelle sa cortisone. Il rit encore en songeant au mauvais tour qu'il a alors joué à son médecin : *« Je ne lui ai pas dit que j'avais arrêté mon traitement et il m'a trouvé mieux. Quand je lui ai avoué que je ne prenais plus de cortisone, il a été bien attrapé. »* Convaincu que son salut passe désormais par l'instinctothérapie, Roger suit les cours de Guy-Claude Burger en hochant gravement la tête.

Les couloirs de Montramé viennent rarement à connaître le destin de ceux que Guy-Claude Burger classe parmi ses échecs. Comme cette silhouette maladive et épuisée, débarquée un beau matin dans le cabinet du professeur Marcel-Francis Kahn à l'hôpital Bichat à Paris. *« Il s'agissait d'une jeune fille atteinte de polyarthrite qui n'était pas totalement satisfaite de nos résultats*, raconte-t-il. *Elle a suivi, dès avril 1987, un régime « instincto », accompagné d'un arrêt complet de son traitement. Lorsqu'elle est revenue trois mois plus tard, j'étais atterré : elle avait maigri de 14 kilos, ses règles s'étaient interrompues et elle perdait ses cheveux. Elle avait des carences en calcium, en minéraux et en protéines importantes. Elle présentait les mêmes symptômes que les personnes atteintes d'anorexie mentale. Il a fallu la réalimenter progressivement et elle a été régulièrement suivie par le service d'endocrinologie et par le service de nutrition de l'hôpital. Elle se remet peu à peu. »*

Trois morts par négligence

Ces drames ont tout de même fini par ébranler certains des adeptes de Guy-Claude Burger. Dans le numéro 3 de *l'Eveil instinctif*, une publication « instincto » qui se veut *« ni inconditionnelle ni iconoclaste »*, Jacques Fradin s'interroge sur *« les problèmes pratiques d'un tel régime »*. Et l'on découvre au détour d'un paragraphe consacré aux risques d'amaigrissement le cas d'un pratiquant suisse, « instincto » depuis quatorze ans, *« hospitalisé* in extremis *avant issue fatale pour dénutrition avancée »*.

Plus inquiétante encore apparaît la méfiance naturelle des « instincto » pour la médecine, cet *« acte d'orgueil »* qui irrite tant Guy-Claude Burger. Jacques Fradin, favorable à un suivi médical rigoureux relève trois cas de mort dramatiques : *« Une personne morte de paludisme pour s'être obstinée à ne pas consulter pendant huit jours de fièvre en plateau, une autre ayant attendu plus de six jours de fièvre en plateau et de céphalée occipitale avant de consulter et de découvrir qu'il s'agissait d'une thyphoïde, une autre encore ayant arrêté son traitement immuno-suppresseur malgré une greffe d'organe. »*

De nouveaux volontaires se présentent malgré tout régulièrement aux portes du château. Prêts le plus souvent à laisser tomber leur traitement du jour au lendemain. Les films que le centre présente en soirée dans le salon du château sont, d'ailleurs, de nature à entretenir les vocations les plus fragiles. Dans un court métrage, produit par le Centre d'écologie alimentaire, une institution créée par Burger dans son pays natal, la Suisse, le maître de Montramé s'interroge : *« Le cancer ne serait-il pas le résultat de nos erreurs ? »* Suit le témoignage invérifiable d'une femme affirmant s'être débarrassée d'un cancer généralisé en deux mois. Assise, à l'ombre d'une tonnelle fleurie, elle fixe la caméra en bénissant cette guérison acquise, dit-elle *« sans autre thérapeutique que l'alimentation »*.

Si cette thérapie 100 % naturelle n'a guère profité aux malades, la famille « instincto », elle, a prospéré. Installés dans un superbe château rénové, à quelques kilomètres de Provins, les fidèles de Burger semblent à l'abri du besoin. Cette *« médecine holistique »* est d'ailleurs coûteuse : un week-end d'introduction donnant droit aux cours de Guy-Claude Burger revient à 1 220 francs et le prix des stages de huit jours dépassent 4 000 francs, non remboursés par la Sécurité sociale.

Au tarif normal, un couple désirant passer quatre semaines à Montramé doit débourser plus de 30 000 francs. *« Victimes de leur succès »*, disent-ils, les Burger se sont également improvisés épiciers. Les produits originels ne se trouvant pas dans les rayons des supermarchés, ils ont fondé un label, Orkos, et un réseau de distribution qui couvre désormais la quasi-totalité du territoire. On y trouve, à la fois, du miel en rayons, des algues Kumba, des avocats « sauvages », des fruits « bio » et de la viande « instincto » issue d'animaux élevés aux aliments crus.

Toutes ces précautions justifient, dit-on à Montramé, les prix élevés de ces marchandises parallèles. *« La santé n'a pas de prix »*, chuchote la femme de Roger en souriant. *« Ils sont tellement bons pour nous, ici. »* Déçus par la médecine, abattus par la maladie, trompés par de faux espoirs, ils restent fidèles à Montramé. Pour quel résultat ?

ANNE CHEMIN.

LE CANCER PAR CORRESPONDANCE

A la suite de la publication dans le Monde *du 16 avril d'un article critiquant l'initiative de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer), baptisée « Grande enquête nationale de l'ARC », le professeur Léon Schwarzenberg, l'un des responsables de cette campagne, nous demande de publier le texte ci-dessous au titre du droit de réponse.*

VOUS écrivez : *« Une série parfois fort longue d'examens biologiques est indiquée. »* La réponse au questionnaire rempli comporte un avertissement que *« les indications données ne constituent pas un diagnostic et que le document adressé n'est ni une ordonnance ni une prescription médicale, les examens étant mentionnés à titre indicatif »*.

« Un spécialiste de la santé publique aurait souligné que la plupart des examens que l'on demande aux médecins de prescrire n'ont jamais prouvé leur efficacité en matière de dépistage collectif » : il s'agit en réalité d'un dépistage individuel, puisque établi en réponse à un questionnaire nominatif.

« De très nombreuses réponses correspondent à des bilans de santé pouvant aller jusqu'à des sommes équivalant à 10 000 F. » Dans la réponse, il est spécifié : *« Pour en savoir plus, nous vous recommandons de consulter votre médecin. Par ses connaissances médicales et les ressources médicales de votre région, il pourra vous aider à assurer, s'il le juge nécessaire, un dépistage efficace. »* Dépistage qui, appliqué à des personnes à haut risque, évite une dépense de dix à vingt fois plus élevée en cas de maladie.

« Cette opération représenterait une introduction très critiquable d'un tiers anonyme dans la relation médecin-malade » : il est indiqué, selon les cas, de consulter un ORL, un cardiologue, un dermatologue, un neurologue, etc. En quoi est-il critiquable de recommander, à un individu qui déclare ressentir certains troubles, de consulter ? Surtout lorqu'on sait que 40 % de Français disent ne pas avoir de médecin traitant.

« La Caisse nationale d'assurance-maladie redoute la conséquence financière d'une telle opération, surtout à une époque où l'on entend réduire les dépenses de santé, mais, en théorie, les caisses de Sécurité sociale ne prennent pas en charge le coût d'examens dits de dépistage. » Si cela est vrai : 1) En quoi le niveau des dépenses de santé augmenterait-il puisqu'il s'agirait de dépenses privées ? 2) Cela signifierait une médecine à deux niveaux : celui des personnes aisées, qui auraient droit au dépistage, celui des personnes défavorisées, qui n'y auraient pas accès. Il faut tout faire, au nom de la justice sociale, pour que le dépistage soit remboursé par la Sécurité sociale ; 3) Un malade dépisté à temps, c'est un malade guéri, une vie sauvée, un bénéfice pour la collectivité ; un malade diagnostiqué trop tard, c'est un malade condamné, une vie perdue, une perte pour la collectivité.

Utile ou inutile ?

« Quant à l'inefficacité de la grande majorité des examens indiqués » : inutile, le frottis vaginal systématique qui a prouvé son utilité au Danemark, où le cancer du col de l'utérus a presque disparu ? Inutile la mammographie systématique qui a prouvé son utilité en Suède, aux Etats-Unis, qui va être effectuée dans le nord de la France : on sait qu'avec elle on pourra sauver neuf mille femmes par an. Trop cher ? Pour qui ? Pour la femme qui va être guérie ? Inutile, la coloscopie systématique, l'examen systématique de la prostate, qui permettraient d'empêcher la mort de quelques dizaines de milliers de personnes chaque année ?

« Certains médecins français sont inquiets » : les directeurs de la recherche du Massachusetts General Hospital à Boston, de l'Institut national du cancer à Washington, de l'Institut national du cancer à Milan, le sont beaucoup moins ; ils ont demandé à étudier ce questionnaire qui leur paraît une avancée importante pour le dépistage des cancers et un excellent moyen de responsabiliser les citoyens sur leur état de santé.

L'évaluation du coût des dépistages est d'autant plus élevée que l'on accorde moins de prix à la valeur d'une vie humaine.

LÉON SCHWARZENBERG.

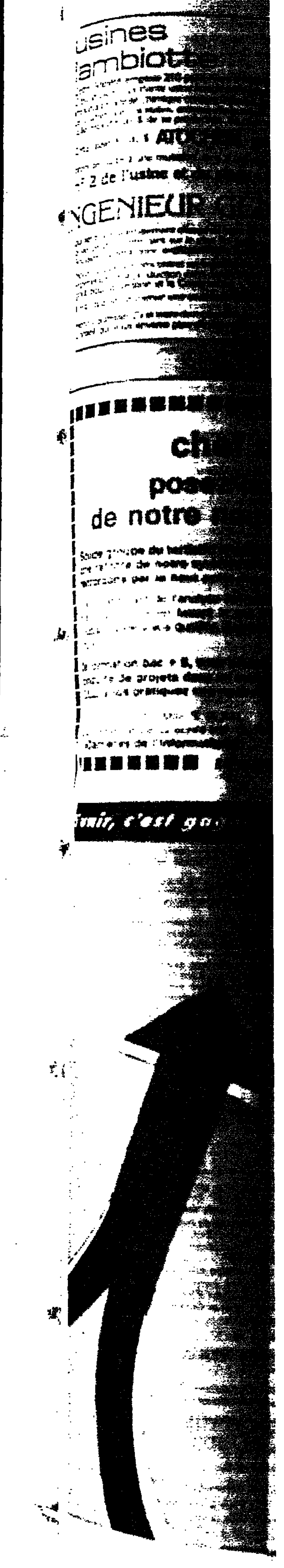
Avis autorisés

L'ensemble des critiques formulées sur la « Grande enquête nationale de l'ARC » ont été reprises, en présence du professeur Léon Schwarzenberg, le mercredi 27 mai, par le Comité national pour l'évaluation médicale. Les spécialistes réunis au sein de ce comité ont notamment fait valoir la *« faiblesse technique »* du questionnaire de l'ARC, qui fut élaboré sans tenir compte des avis des experts qui avaient initialement été consultés. Les membres du Comité national pour l'évaluation médicale ont également fait remarquer que cette opération, à laquelle ne participaient que des volontaires, n'avait aucune valeur statistique ou épidémiologique. Ils se sont enfin inquiétés des conséquences financières induites par des examens complémentaires coûteux dont l'efficacité, en matière de dépistage, est souvent très discutable.

Par ailleurs, de nombreux médecins, inquiets des conséquences de l'initiative spectaculaire de l'ARC sur la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs malades, ont vigoureusement protesté auprès de leurs représentants ordinaux.

Enfin, le professeur Jean-Pierre Etienne, président du haut comité médical de la Sécurité sociale, a fait savoir, par écrit, aux responsables du Conseil national de l'ordre des médecins son opinion sur l'initiative de l'ARC. Le professeur Etienne écrit notamment que celle-ci suscite chez lui *« les plus expresses réserves »*. Il s'agit selon lui *« d'une démarche dont la valeur scientifique est contestable »*, et certains des examens complémentaires proposés sont soit inadaptés, soit sans aucune justification. *« J'ajoute*, écrit-il, *que la liste de ces examens donne une idée fausse des rôles respectifs du médecin généraliste et du médecin spécialiste et aboutit à une véritable désinformation des individus concernés sur l'utilisation rationnelle des examens complémentaires. Il est grave que toute cette procédure soit placée sous le patronage d'une commission scientifique et médicale, d'ailleurs anonyme.* [...] *L'initiative de l'ARC, scientifiquement contestable et psychologiquement imprudente, ne favorise pas une démarche de prévention raisonnable et un bon usage du système de soins. Elle ne peut qu'entraîner des examens médicalement inadaptés et inutilement coûteux pour les individus et pour la collectivité. Est-ce bien le rôle d'une association reconnue d'utilité publique ? »*

J.-Y. N. et F. N.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

usines lambiotte

NIÈVRE

Cette Société emploie 210 personnes à **PREMERY** (58).
C'est la plus importante usine française de fabrication de charbon de bois à usage industriel et domestique. Une importante activité chimique consiste à distiller les jus pyroligneux issus de cette fabrication et à produire des dérivés de chimie fine : acétates, arômes alimentaires...
Elle exporte 50 % de sa production. Sa gestion est saine.

Cette filiale à 100 % **ATOCHEM** **groupe elf aquitaine**

propose, suite à une mutation dans le groupe, le poste de

n° 2 de l'usine et du siège à un

INGENIEUR GÉNIE CHIMIQUE

qui sera plus spécialement chargé de la partie Distillation avec l'aide de 3 ingénieurs. Il participera à l'ensemble de la vie de la Société, tant sur le plan Production qu'en ce qui concerne la Gestion, le Commercial, les Relations Sociales... Il sera donc impliqué dans l'ensemble de la vie d'une PME.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Génie Chimique (ou Chimiste) de 35 ans ou plus, ayant doublé son expérience de la production dans des industries de process en continu par une expérience ou à tout le moins un goût pour la Gestion et le Commercial.

Il est capable de mener une conversation technique ou de téléphoner en anglais.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation sous référence M/103/BG (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp

Société de conception et réalisation de progiciels, nous comptons parmi notre clientèle plus d'une centaine d'établissements intervenant sur les marchés financiers : banques, compagnies d'assurance, sociétés de bourse, directions financières d'entreprises... Pour notre informatique, outil majeur de notre développement, nous recherchons un

Responsable informatique

progiciels marchés financiers

Rattaché au directeur général, il intervient au sein d'une équipe jeune et dynamique pour assurer
- *l'évolution de l'architecture de nos systèmes de production : unité centrale VAX, outils de développement, réseaux...*
- *l'animation de l'équipe de cinq informaticiens chargés de concevoir et de réaliser nos produits de marché et d'aide à la décision*
- *la pérennité des progiciels ainsi réalisés : normes, méthodes, contrôle qualité...*

Nous souhaitons confier ce poste à un jeune ingénieur – X, ENST, ENSIMAG... – possédant de 2 à 3 années d'expérience. Il se révèle très rapidement apte à traiter de problèmes techniques autant que capable d'intégrer le devenir de nos systèmes en synergie avec la stratégie de l'entreprise. La connaissance des environnements VAX, des architectures de réseaux décentralisées avec leurs aspects télécom facilitent la prise de responsabilité.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8806.180 au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

Plan Champs

---

chef de projet, posez la clé de voûte de notre nouvelle informatique

Solide groupe du tertiaire (Paris), nous avons lancé un schéma directeur visant une refonte de notre système d'information autour, aujourd'hui, d'un DPS8 et renforçons par le haut notre équipe Etudes.

Vous conduisez de l'analyse fonctionnelle jusqu'au pilotage de la réalisation (10 p.) notre projet clé en faisant la part belle à la méthodologie et l'organisation. Votre réussite alliée à vos qualités d'animateur vous assure la voie de la responsabilité des Etudes.

De formation bac + 5, vous avez acquis à 30/35 ans une bonne expérience en conduite de projets dans un environnement DB/DC mais pas nécessairement BULL. Vous pratiquez une méthodologie et avez encore des choses à prouver.

Notre consultante, Mlle S. BLAIN, vous remercie de lui écrire (réf. 5274 LM) à **«Carrières de l'Informatique»**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE ETABLISSEMENT FINANCIER

Implanté dans le quartier de la Bourse et leader dans les activités de marché, nous connaissons une très forte expansion (les conséquences de la crise financière sont pour les autres !). Bâtissant le cœur de notre système d'information, nous cherchons

un chef de projet comptabilité/finances

responsable de ce secteur informatique-clé

De formation superieure, vous avez acquis, en 4 a 5 ans, une bonne culture bancaire ou financiere. Venez concevoir un outil souple et integre : recours aux logiciels du marche, developpement interne ou mixage des deux. A vous de determiner le bon choix. (rel 5272 LM)

un chef de projet «base clients»

interlocuteur privilégié de nos utilisateurs

Votre expérience peut être plus courte mais votre carrière est comparable. Vous avez déja tâte aux moyens de paiement. Vous aurez la responsabilité de developper notre base clients et les outils sophistiqués de simulation que nous y associons. (ref. 5273 LM)

Venez rejoindre une équipe «commando» qui se constitue et travailler en prise directe avec notre directeur informatique. Tout est à faire et nous avons de quoi vous étonner !

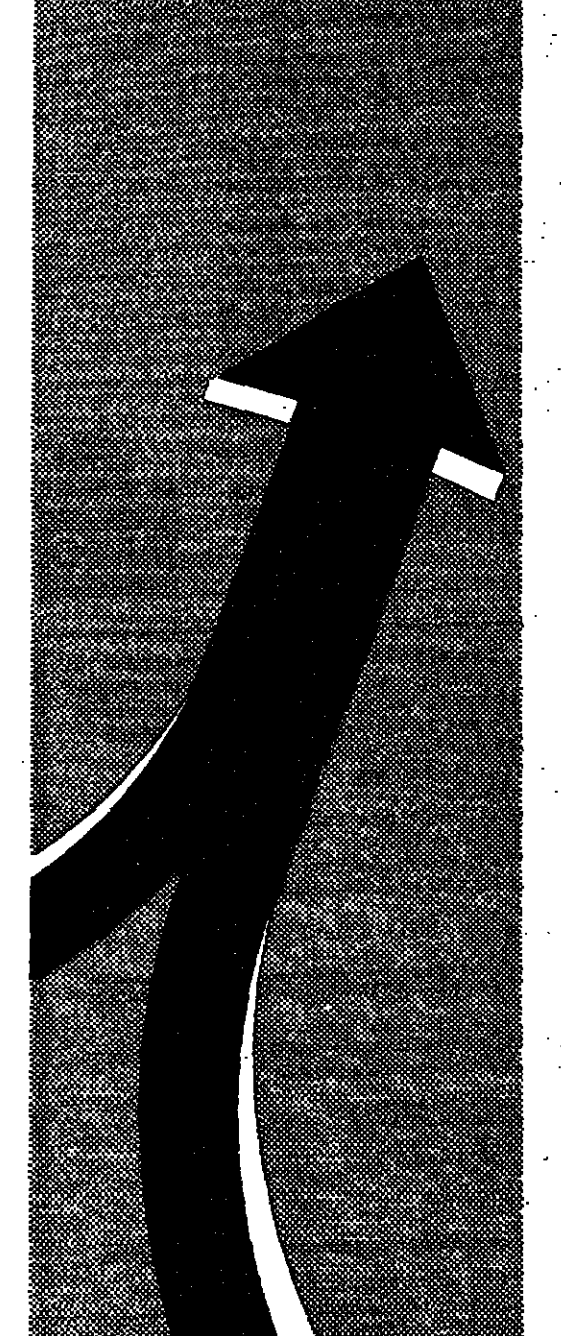
Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire ss réf. corr. à **«Carrières de l'Informatique.»**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS DEBUTANTS ou PREMIERE EXPERIENCE

S'unir, c'est gagner



ACTEURS DE NOTRE MUTATION TECHNOLOGIQUE : UN CHALLENGE AMBITIEUX POUR DE JEUNES INGENIEURS "QUI EN VEULENT"...

THOMSON BRANDT ARMEMENTS. Notre activité, l'étude et la fabrication de systèmes d'armes, s'inscrit dans un contexte international aux enjeux stratégiques, technologiques et humains capitaux. Pour conforter notre position parmi les leaders mondiaux, nous nous sommes engagés dans une importante mutation technologique : passer des armements classiques aux armements dits "intelligents" répondant à des exigences technologiques pointues. Nos Directions Technique, Industrielle et Qualité souhaitent associer à cette mutation, challenge des années à venir, des jeunes ingénieurs à "fort potentiel" pour intégrer notre établissement de la FERTE SAINT AUBIN, au sud d'ORLEANS.

. Pour notre Direction Technique :

INGENIEURS ETUDES ET DEVELOPPEMENT

SUP AERO - ENSMA - ENSICA...

Spécialisé en aérodynamisme, vous êtes chargé du choix, de la mise au point de méthodes de calculs et de l'exploitation de spécifications. Réf.925901

AM ou équivalent

Spécialisé en mécanique, vous assurez la conduite d'études sur ensembles mécaniques et pyromécaniques et la conception de mécanismes et calculs de structure. Réf.925902

. Pour notre Direction Qualité :

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE QUALITE FABRICATION

INGENIEUR ELECTRONICIEN

De l'approbation du dossier d'exécution jusqu'au traitement des non-conformités et rebus, vous veillez au respect de la politique qualité : évaluation des procédés de fabrication par audits et inspections, et assurez la promotion de la qualité dans les ateliers. Réf.925903

. Pour notre Direction Industrielle :

INGENIEUR PRODUITS

AM ou équivalent

Responsable d'un ou plusieurs produits, vous devez assurer leur industrialisation (dossier, outillages, moyens...), et leur mise en production.
Chargé de la gestion et du suivi de votre produit (planning, coûts...), vous êtes l'interface entre les différentes directions : technique, commerciale et qualité.
La connaissance de l'anglais est indispensable, des connaissances en pyrotechnie seraient très appréciées. Réf.925905

Ces postes tournés vers l'avenir offrent de larges perspectives d'ouvertures sur des produits et programmes au niveau national et international et l'accès à des responsabilités industrielles majeures.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à Evelyne BOSSENIE - **THOMSON BRANDT ARMEMENTS** - 45240 LA FERTE SAINT AUBIN.



THOMSON

HCAP

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Compagnie Générale d'Informatique

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES

Engagez votre vie professionnelle dans un métier d'avenir, dans une société qui vous permette d'acquérir rapidement des connaissances et une expérience valorisantes.

CGI propose à 300 jeunes comme vous un avenir dans l'informatique

Après une formation éprouvée aux méthodes et outils de l'informatique (MERISE, PACBASE...) vous serez intégrés aux équipes opérationnelles de CGI, l'une des premières et des plus solides Sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Informatique.

Vous prendrez en charge chez nos clients des missions d'envergure croissante où vous pourrez renforcer et diversifier vos compétences, développer votre goût des responsabilités et votre créativité.

A terme, vous aurez acquis une maîtrise des techniques informatiques et une bonne connaissance de la gestion des entreprises. Vous pourrez alors choisir une évolution conforme à vos qualités personnelles et à vos ambitions.

Adresser lettre et C.V., sous référence JLF/M 688 à Madame JAMET, CGI, 28/34, rue du Château-des-Rentiers - 75640 PARIS - Cedex 13.



L'énergie créative



Pour développer l'AMBITIEUX PROJET INDUSTRIEL de sa Division Alternateurs ETAPLES/LE TOUQUET (62) recherche :

Ingénieur Responsable du Groupe Assemblage

Directement rattaché au Responsable du Département Industriel et Technique, vous avez pour mission de définir et mettre en place les organisations et les équipements flexibles d'assemblage dans l'usine, organisée en flux tendus. Vous aurez à animer le groupe "projet ASSEMBLAGE" avec un objectif d'automatisation maximale.
Nous recherchons un Ingénieur de formation Grande Ecole ayant une expérience des fabrications et de l'assemblage en grandes séries de 5 ans minimum, particulièrement motivé et capable de mener à terme des projets d'envergure. *Réf. 15*

Ingénieur Responsable de Groupe Méthodes

Directement rattaché au Responsable du Département Industriel et Technique, vous aurez la responsabilité méthodes d'un atelier de fabrication de séries où vous devrez
- améliorer les technologies, les équipements et les organisations
- participer à l'évolution des produits et à la maîtrise de la qualité.

Vous aurez à animer un groupe de 6 techniciens pour accomplir ces missions.
Nous recherchons un Ingénieur de Formation Grande Ecole ayant une expérience méthodes en fabrication de séries de 3 ans minimum, souhaitant assumer des responsabilités d'animation de groupe, dans un esprit qualité totale *Réf. 16*

Ingénieur Méthodes

Au sein du Département Industriel et Technique, pour instruire des projets d'industrialisations et d'automatisations de nos produits fabriqués en séries, nous recherchons un Ingénieur débutant ou ayant une première expérience industrielle réussie désirant prouver son dynamisme dans la réalisation de projets importants. *Réf. 17*

Pour chacun de ces postes, la connaissance d'au moins une langue étrangère est vivement souhaitée.

Notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe et offre une rémunération motivante pour des candidats de valeur.

Si la perspective de rejoindre le Département Industriel vous intéresse, merci de nous adresser C.V. ainsi qu'une photo sous référence choisie à Valeo Division Alternateurs - Direction des Ressources Humaines - à l'attention de Monsieur RACLIN - Route de Montreuil 62630 ETAPLES S/MER

FAIRBANCE ANNONCES

Valeo *Le spécialiste mondial de l'équipement automobile*



A MURET, le GROUPE LACROIX conçoit, fabrique et commercialise des **PRODUITS PYROTECHNIQUES MILITAIRES attestés RAQ 1.**

Au sein du DEPARTEMENT ARMEMENT, la **DIVISION CONTRE MESURES** recherche, étudie, développe des **LEURRES passifs** à mise en œuvre pyrotechnique, destinés à l'auto-protection de cibles. Deux postes sont à pourvoir :

Ingenieur de recherche contre mesures

Rattaché à la cellule **"ETUDES et RECHERCHE CONTRE MESURES"** cet Ingénieur, pour le compte de Clients français et étrangers, conduit des **"ETUDES AMONT" de LEURRES** destinés à tromper **les Missiles** (à auto-directeurs RADAR ou IR) ou **les Torpilles...**
Il est donc confronté à des techniques très variées appliquées aux véhicules lanceurs (Roquettes, Mortiers...) et aux charges utiles (fumées, compositions pyrotechniques, rétro-réflecteurs, brouilleurs...). Dans ce contexte d'innovation et de performances techniques, il collabore étroitement avec les Commerciaux, le BE, les Protos, la Production. Il entretient des contacts fréquents avec les Consultants Scientifiques Extérieurs.
Il gère les budgets alloués pour ses Contrats, prenant en compte les impératifs humains, économiques et industriels de l'Entreprise.
Il rédige les rapports de synthèses...

INGENIEUR diplômé GRANDE ECOLE, expérimenté ou même débutant, il faut posséder de très bonnes bases **dans l'UN des DOMAINES** suivants : chimie de l'oxydo-réduction, physique thermique et thermochimie, optique visible et IR, optique physique de l'interaction rayonnement-matière, optique électromagnétisme et radar, ou acoustique sous-marine et sonars...
Déplacements à prévoir. **Réf. M 8022.**

Ingenieur de projet contre mesures

Il doit mener à bien l'exécution de Contrats **d'Etudes ou de Projets de développement de Produits** destinés à l'auto-protection de cibles marines ou terrestres.
Il pilote l'ensemble de ses opérations : il analyse le besoin exprimé, met en forme les spécifications techniques, coordonne les activités des différents Services impliqués : BE, Protos, Qualité, Production...
Vis-à-vis des Ingénieurs d'Affaires, il est responsable des objectifs de coûts de revient, et de la tenue des délais contractuels.
Vis-à-vis des Clients, il doit respecter l'ensemble des clauses techniques, et les plannings...

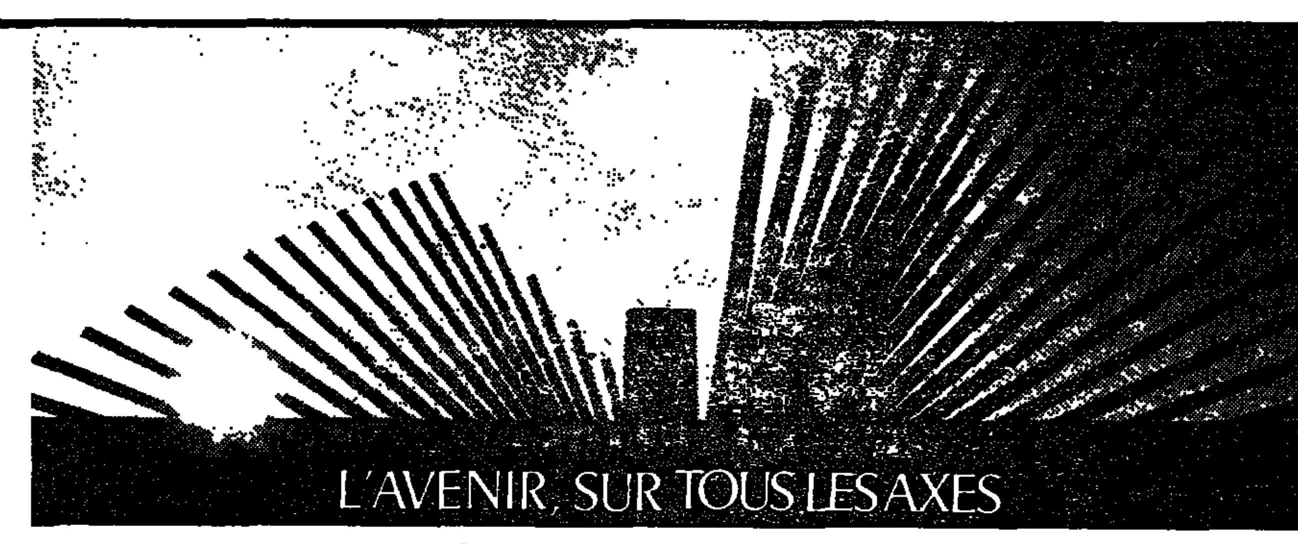
Ce poste s'adresse à un INGENIEUR diplômé Grande Ecole, 30 ans, qui possède une première expérience d'Ingénieur d'Etudes, et souhaite évoluer vers une fonction de Responsable de Projet. Il a **de sérieuses connaissances en aérodynamique et propulsion**, et s'intéresse à la PYROTECHNIE.

Le poste est basé à MURET, mais il suppose des déplacements et des contacts fréquents avec les Clients. **Réf. M 8055.**

ANGLAIS "FLUENT" et maîtrise de l'INFORMATIQUE demandés pour ces deux postes.
Merci d'envoyer votre lettre de motivation, accompagnée d'un C.V. détaillé (photo), prétentions salaire **sous la référence correspondante**, à Cabinet LAUTREC LEPY "Division Recrutement" 35, rue des Couteliers 31000 TOULOUSE. Réponse et totale discrétion assurées.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

marie-françoise lautrec lepy • Conseiller d'Entreprise



INGENIEURS EN INFORMATIQUE

AXA (Drouot, Mutuelles Unies, Présence, M.P.G., AXA International...) 1er groupe privé français d'assurances, réalise 25 % du C.A. à l'international, une croissance forte et affirme sa volonté de devenir un des premiers groupes européens d'ici 1992.

Notre informatique c'est :
- une architecture informatique permettant de mettre en commun pour l'ensemble des sociétés du Groupe : les données, les fonctions utilisateurs, les outils techniques,
- l'intégration de toutes les nouvelles techniques : langages structurés type Pascal, systèmes experts, EAO, bases de données distribuées, communication programme à programme....
- un environnement moderne et standard : OS/2, token ring, LU6.2, MVS, DB2, CICS, NETVIEW...,
- une équipe jeune de très haut niveau,
- un management très peu bureaucratique :
- la responsabilité de son projet de A à Z.

Tous ces travaux se font en liaison étroite avec les utilisateurs et les sites informatiques des sociétés du Groupe.

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

Diplômés d'études supérieures scientifiques ou informatiques, vous possédez une première expérience de la micro-informatique ou de gros systèmes (Réf. JRL/CP/LM)

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une Grande Ecole, que vous ayez une spécialisation informatique ou non, une FORMATION de plusieurs mois est assurée. (Réf. JRL/ID/LM)

Au sein d'une petite équipe très autonome, spécialisée en recherche et développement, vous définirez et mettrez en œuvre l'une des architectures informatiques suivantes :
- architecture centrale :
• développement des systèmes centralisés (sites IBM) et réseaux de télécommunications,
- architecture locale :
• développement des systèmes locaux à base de micros (réseau local ou multi-postes) tous interconnectés,
• conception d'un nouveau poste de travail qui intègre bureautique, informatique, système expert, EAO,
- architecture de données :
• développement de l'ensemble des bases de données communes au Groupe (produits, tarifs, contrats, données de gestion, tableaux de bord, budget...).

Ces postes sont à pourvoir à PARIS.

Adressez lettre manuscrite + C.V., + prétentions, en précisant la référence du poste choisi à AXA - Catherine PAVAGEAU - 40, rue du Colisée - 75008 PARIS.



MÉDIA BA

PILOTEZ NOS ESSAIS MOTEURS

OROGIL Notre société (530 personnes), filiale de CHEVRON CHEMICAL, est spécialisée dans la fabrication et l'étude des additifs pour les huiles de lubrication.

Ingénieur mécanicien

Votre mission : garantir la qualité et la fiabilité de nos additifs.
Rattaché au responsable du service Essais Moteurs, vous prenez en charge la mise en route et la coordination de tous les essais.
Vous disposez pour cela des moyens du laboratoire d'application OROGIL et de la base de données CHEVRON CHEMICAL. Vous aurez aussi de nombreux contacts avec les laboratoires extérieurs français et étrangers.
Familiarisé avec l'informatique, vous serez en mesure de développer un système performant de traitement des données en collaboration étroite avec les Etats-Unis.
Vous serez un interlocuteur de notre société auprès des constructeurs de moteurs, des autorités administratives (homologations) et des organes professionnels internationaux...
Ingénieur de formation mécanique, une première expérience de 3 à 5 ans en laboratoire dans l'industrie chimique, chez un constructeur automobile ou chez un pétrolier vous permet de maîtriser parfaitement la technique des lubrifiants. Vous alliez le sang-froid et la maîtrise du pilote de courses avec la rigueur technique de l'ingénieur, ces atouts vous permettront d'évoluer au sein d'OROGIL et de CHEVRON CHEMICAL.
Une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand technique est nécessaire.
Des déplacements sont à prévoir en Europe et aux USA.
Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. LM 33 B à notre conseil : ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS.

NOTRE METIER : LA FIABILITE

ARCO

Société en expansion fabriquant du matériel de transport, des engins spéciaux, du matériel agricole et de voirie.
La notoriété de notre entreprise repose sur :
- les innovations,
- les compétences,
- la qualité.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous misons sur notre capital humain et pour renforcer nos différents bureaux d'études :
- B.E. Recherche et Développement,
- B.E. Production.

Nous recherchons :

DES INGENIEURS DIPLOMES

Réf. ING

motivés par nos fabrications, de profil A.M. ou équivalent, ayant des connaissances en DAO

UN DESSINATEUR NIVEAU BTS/DUT

Réf. DES - Option B.E.

• Les candidatures de débutants pourront être envisagées.

Nous attendons une lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à notre siège **NICOLAS** - BP 3 - 89290 CHAMPS SUR YONNE.

Economie

SOMMAIRE

■ Les entreprises japonaises ont connu des résultats exceptionnels en raison de la croissance de la demande intérieure et de la restructuration industrielle. Les banques annoncent également des profits en forte progression (*lire ci-dessous*).

■ Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, la Banque d'Angleterre a relevé les taux d'intervention sur le marché monétaire. Elle a été suivie par les grandes banques britanniques (*lire ci-dessous*).

■ L'examen du nouvel impôt sur les grandes fortunes est reporté à l'automne (*lire page 32*).

■ Les autorités fédérales américaines ont fermé deux caisses d'épargne californiennes insolvables pratiquant des taux d'intérêt plus élevés que ceux du marché. Elles vont verser aux déposants l'équivalent de 1,35 milliard de francs (*lire page 28*).

■ Après EDF, Gaz de France demande à son tour un contrat-plan. Il souhaite que ses tarifs soient alignés en partie sur les prix mondiaux et ne dépendent plus de la politique de l'indice (*lire page 28*).

Hausse des chiffres d'affaires et des bénéfices

Les sociétés japonaises en plein boom

TOKYO
de notre correspondant

Accroissement des bénéfices ; accroissement des bénéfices... La lecture des résultats des comptes d'exploitation des entreprises japonaises, publiés quotidiennement depuis une semaine, présente un caractère répétitif. C'est l'époque des palmarès : au cours du premier semestre ou pendant l'ensemble de l'année fiscale 1987 achevée le 31 mars dernier, la majorité des grandes entreprises nippones ont augmenté leurs chiffres d'affaires et leurs profits. Même celles de secteurs directement affectés par la hausse du yen. La médaille d'or revient à la compagnie des téléphones NTT, privatisée en 1985 : ses bénéfices avant impôts ont augmenté de 38 % pour s'élever à 496 milliards de yens, soit près de 4 milliards de dollars, dépassant de peu la maison de titre Nomura. Et selon l'institut Wako, les quatre cent quarante-quatre premières entreprises japonaises devraient encore enregistrer des bénéfices nets en hausse de 9 % durant l'exercice 1988.

Les résultats les plus significatifs sont ceux obtenus par des entreprises de secteurs *a priori* en difficulté en raison de la valorisation du yen ou de la conjoncture internationale. Dans la première catégorie, le cas des fabricants de produits électroniques témoigne d'un redressement étonnant. Les géants de l'électronique avaient crié à la catastrophe au cours des deux premières années qui ont suivi le réalignement des monnaies en 1985, et qui s'était traduit par une flambée du yen rendant leurs produits plus chers sur les marchés étrangers.

Aujourd'hui, non seulement ils réalisent à nouveau des profits mais encore ils estiment que la tendance va se poursuivre. Pour les principaux d'entre eux, les bilans sont roses : Sony (36 milliards de yens de bénéfices avant impôts, soit + 46,8 %), Fujitsu (42 milliards, + 122 %), NEC, le premier constructeur mondial de semi-conducteurs (37 milliards de yens, + 33 %). Toshiba ou Hitachi enregistrent des résultats comparables (respectivement + 58 % et + 49 %).

En 1986, une enquête de la chambre de commerce de Tokyo estimait que seules 3,5 % des entreprises seraient capables de résister à une hausse de la monnaie japonaise au-delà des 160 yens pour un dollar. Deux ans plus tard, en mai 1988, le dollar oscille autour de 125 yens. Pourtant, non contentes d'avoir encaissé le choc, la plupart des entreprises engrangent des bénéfices.

Assurément, des facteurs sectoriels ont joué dans ces succès quasi insolents. Dans le cas des six principaux fabricants d'acier, qui, après avoir enregistré des déficits globaux de 468 milliards de yens, ont dégagé cette année des bénéfices de plus de 115 milliards, l'accélération de leur programme d'automation et la réduction des emplois conjuguées à une relance de la demande favorisée par les grands travaux publics, ont eu des effets positifs, compensant une réduction de 15,3 % des exportations. En outre, la réalisation de certains avoirs (notamment des terrains) a contribué, à hauteur de 80 milliards de yens, à accroître les bénéfices.

La vigueur de la demande interne

Dans l'électronique, deux facteurs se sont conjugués. Une conjoncture favorable, la relance de la construction de logements en 1987 ayant stimulé l'achat de nouveaux équipements. Ce « boom » du logement a coïncidé, en outre, avec un cycle de remplacement des appareils ménagers et de l'électronique de grande consommation (TV, vidéo, etc.). Ce type de produits a de surcroît profité du nouvel appétit de consommer de jeunes qui disposent de moyens et sont de véritables *« drogués de l'audio »*. Les fabricants ont enfin recueilli les fruits d'une réorganisation de leur production et, notamment, d'une délocalisation d'une partie de celle-ci. Ceux qui, comme Aiwa, n'ont pas réussi assez rapidement leur reconversion sont, de manière symptomatique, en difficulté.

Mais ces données sectorielles ne doivent pas masquer des facteurs favorables plus généraux comme la vigueur de la demande interne, qui avait été sous-estimée par les experts japonais eux-mêmes. La progression des salaires, pour limitée qu'elle ait été compte tenu de la richesse globale du pays, ne s'en est pas moins traduite par une progression des dépenses des ménages (la stabilisation des prix ayant facilité cette évolution). A Tokyo, par exemple, les ventes dans les grands magasins ont augmenté en un an de 10,1 % et les ventes des voitures neuves de 19,1 %. L'accroissement des dépenses publiques, grâce au plan de relance de 6 540 milliards de yens, voté en juillet dernier, conjugué à une réduction des taux d'intérêt, a également favorisé la demande interne.

Un second facteur positif fut l'effet de la valorisation du yen sur le prix des matière premières et des semi-produits importés. En raison de la poussée du yen et de la chute des cours de l'énergie, la facture énergétique nippone a été réduite de 57,3 % en deux ans (1985-1987), ce qui a permis aux Japonais de faire, l'année dernière, une économie de 53 milliards de dollars. Pour les entreprises, cette évolution s'est traduite en moindres coûts. En revanche, les exportations n'ont été que partiellement affectées par le changement de la parité yen-dollar, les industriels s'étant efforcés de réduire les marges pour conserver leurs parts de marché (en volume, les exportations n'ont diminué que de 3,3 %).

Les entreprises ont en outre bénéficié d'autres « effets de richesse ». Elles ont répercuté avec parcimonie les avantages de prix obtenus à l'importation sur les prix à la consommation : ainsi, en avril, en moyenne annuelle, les prix de gros avaient baissé de 2,5 % mais les prix à la consommation avaient augmenté de 0,5 %. Une « astuce » qui a permis de compenser partiellement la baisse des recettes à l'exportation. Enfin, la plupart des entreprises ont largement profité des opérations financières auxquelles elles se sont livrées depuis trois ans, spéculant sur le yen ou à la Bourse : autant de profits qui sont venus grossir les bénéfices dégagés dans les comptes d'exploitation et qui ont contribué à augmenter leurs capacités d'autofinancement.

Un effort de restructuration

Car il n'y a pas que des subterfuges dans les prouesses des entreprises nippones. Loin de là. Ces succès sont aussi, et peut-être surtout, le résultat d'un vigoureux effort de restructuration afin de s'adapter à l'environnement. Cette réorientation s'est opérée suivant deux axes. Tout d'abord, comme ils l'ont toujours fait dans le passé, même en période de crise, les industriels japonais ont fortement réinvesti : entre 1980 et 1988, le taux d'investissement industriel au Japon a été le plus élevé des pays de l'OCDE. Cette année, il pourrait dépasser 20 % du PNB. Ensuite, ils ont accéléré leur politique de « dégraissage » : entre 1985 et 1987, la réduction des emplois dans le secteur industriel a atteint le chiffre de deux cent quatre-vingt mille. Une bonne part des gains de productivité ont été en fait obtenus par des réductions d'effectifs.

Même si l'expansion du secteur des services, qui a créé un million et demi d'emplois entre 1986 et 1987, compense partiellement les pertes d'emplois dans le secteur industriel, le coût social de la restructuration n'en est pas moins sensible : ce ne sont pas, en effet, les mêmes catégories sociales qui sont touchées par les licenciements et l'embauche dans le secteur tertiaire. Le taux de chômage, même officiel, c'est-à-dire sous-estimé, paraît donc appelé à augmenter.

Tant la croissance du secteur tertiaire que le souci des industriels de concentrer leur effort sur les produits haut de gamme, à forte valeur ajoutée, rejetant à la périphérie d'autres productions sont significatifs de la nouvelle physionomie de l'économie nippone. Mais la reconversion du modèle de croissance nippon, dont le moteur est désormais moins externe qu'interne, est loin d'être achevé, soulignent les observateurs. Par conséquent, les équilibres sont encore fragiles et des renversements de tendances ne sont peut-être pas à exclure, malgré l'insolente aisance avec laquelle les entreprises se sont adaptées à la nouvelle donne économique.

PHILIPPE PONS.

Des résultats exceptionnels pour les banques commerciales

Les treize principales banques commerciales du pays ont indiqué des bénéfices avant impôts records, grâce, notamment, au développement du crédit et des transactions boursières.

La Dai-Ichi Kangyo Bank, première banque mondiale par ses actifs, a dégagé, avec un produit brut bancaire en hausse de 19,3 %, un bénéfice net après impôts en progression de 34,4 %. Il atteint 133,2 milliards de yens (près de 6 milliards de francs), plus du double du bénéfice net de la première banque commerciale française, la BNP. La Sumitomo Bank a annoncé un bénéfice net de 111,24 milliards de yens (plus 93,8 % par rapport à 1986), le Fuji Bank, 228 milliards (plus 26,7 %) et la Mitsubishi Bank 121 milliards (plus 29,3 %).

Tirant parti du dynamisme de l'investissement immobilier au cours de l'année écoulée, les quatre grandes entreprises de la construction japonaise ont également réalisés des bénéfices en forte hausse, d'après les résultats publiés vendredi 27 mai. Shimizu Corp, le numéro un de la profession, a vu ses ventes progresser de 18,2 % d'une année sur l'autre et son bénéfice net augmenter de 17 % à 10,5 milliards de yens (près de 480 millions de francs). Les profits de Taisei Corp et ceux de Ohbayashi Corp ont crû respectivement de 19,4 % et de 48 %.

Déficitaires en 1986, les principales entreprises sidérurgiques japonaises sont redevenues bénéficiaires en 1987. Elles attribuent leur redressement à leurs efforts de rationalisation, à la diversification de leurs projets et à l'accroissement de la demande locale. La production japonaise d'acier a progressé de 5,7 % en 1987, à 101,9 millions de tonnes.

Nippon Steel, le numéro un du secteur, a dégagé, en 1987, un bénéfice net de 31,9 milliards de yens (près de 1,5 milliard de francs) alors que ses pertes s'étaient élevées à 13,1 milliards de yens l'année précédente.

BILLET

Compagnies aériennes et Europe des patries

M. Jacques Friedman, président d'Air France, exprime l'opinion majoritaire des dirigeants des grandes compagnies aériennes européennes lorsqu'il déclare, comme il l'a fait le lundi 6 juin, que *« l'ère des fusions entre les compagnies de différentes nationalités n'est pas encore arrivée »*.

Il n'est que de voir les difficultés rencontrées par le scandinave SAS, qui a tenté en vain d'acheter British Caledonian, puis le belge Sabena, et a discuté avec le finlandais Finnair, et qui connaît quelques difficultés pour reprendre 40 % du capital de l'argentin Aerolineas Argentinas ! Tout au plus, Swissair a-t-il acquis 3 % du capital de l'autrichien Austrian Airlines dans lequel Air France et Lufthansa aimeraient — modestement — entrer à leur tour. On est loin des rachats-dépôts de bilans-fusions qui ont secoué les entreprises de transport aérien nord-américaines depuis le début des années 80.

Vouloir conserver son indépendance et son drapeau est légitime, encore faut-il avoir la capacité de tenir le choc de la concurrence acharnée qui règne dans le ciel. L'Europe des Douze elle-même, longtemps confinée dans une atmosphère ouatée de proctectionnisme, est en train de goûter à la déstabilisation due à la suppression de ses frontières, le 1er janvier 1993. Les compagnies ont toutes parié que l'union ferait la force, c'est-à-dire qu'elles cherchent à s'associer dans les domaines techniques et commerciaux pour diminuer leurs frais et mieux remplir leurs avions. Air France, Iberia, Lufthansa et SAS ont ainsi fondé « Amadeus », qui gèrera leur réservation électronique. British Airways et Alitalia harmonisent leurs vols avec l'américain United Airlines dont ils ont repris, à moitié, le système de réservation « Galileo », avec KLM, Swissair et US Air. KLM discute avec Sabena et Swissair pour harmoniser leurs réseaux et leur commercialisation. Air France cédera, en 1989, à Air Inter la desserte de plusieurs villes européennes en échange de pouvoir se poser dans plusieurs villes françaises de province, etc.

Ces accords ne sont qu'un moyen de reculer le moment où il faudra aux transporteurs aériens affronter la pleine concurrence et son cortège de rationalisations et de rachats. Suffira-t-il alors à Iberia de privatiser 45 % de son capital et à Austrian de céder en Bourse 49 % pour acquérir la souplesse financière nécessaire à ses affrontements ? Les Etats devront-ils fusionner plusieurs de leurs compagnies nationales ?

En France, on n'en est pas là et on se demande toujours, au Parti socialiste par exemple, s'il est raisonnable de conserver trois compagnies — Air France, Air Inter, UTA — alors que deux, ou une, seraient mieux à même de contrer les concurrents et alliés européens. Le gouvernement devra décider, avant la fin de l'année, l'ordre de bataille qu'adopteront les ailes françaises dans la perspective de 1993.

ALAIN FAUJAS.

Pour la deuxième fois en cinq jours

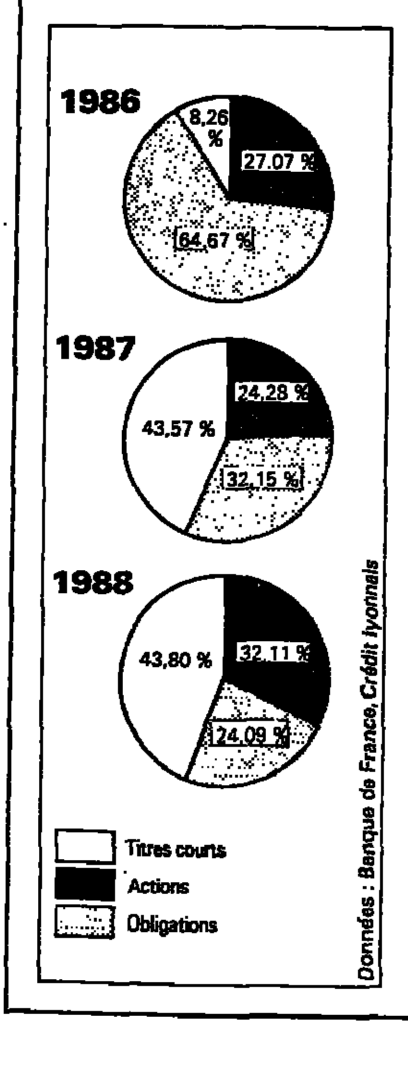
La Banque d'Angleterre donne le signal d'un relèvement des taux d'intérêt

Plus rapidement que les milieux financiers ne le pensaient, la Banque d'Angleterre a donné, le lundi 6 juin, le signal d'une nouvelle hausse des taux de base britanniques. Le jeudi 2, déjà, l'institut d'émission avait poussé les banques à porter le loyer de l'argent de 7,5 % à 8 %. Cinq jours plus tard, une nouvelle poussée d'un demi-point est entérinée, amenant les taux de base des banques à 8,5 %, sans provoquer un grand mouvement sur la livre sterling qui s'échangeait, dans la matinée du mardi 7 juin, à 3,0950 DM, contre 3,10 DM la veille.

Pour la Banque d'Angleterre, cette situation est encourageante. L'institut d'émission n'a pas caché qu'il souhaitait voir les taux d'intérêt remonter pour permettre de lutter contre une inflation préoccupante, compte tenu du dynamisme de la demande interne. Durant la période février-avril, les ventes de détail ont progressé de 6,5 % par rapport à la période correspondante de 1987, les prix de l'immobilier flambent (plus de 20 % en rythme annuel), et l'organisation patronale, le CBI, fait état d'une accélération des salaires dont la hausse a atteint 6 % dans l'industrie manufacturière durant le premier trimestre et 6,9 % dans les services. De mars 1987 à mars 1988, les salaires ont ainsi augmenté de 8,5 % en Grande-Bretagne, contre 5,2 % en France, 4,8 % au Japon ou 3,8 % en RFA.

Même si la productivité est plus rapide en Grande-Bretagne que chez la plupart de ses concurrents (5,4 %), le coût par unité produite reste excessif et préoccupe les chefs d'entreprise. L'arme des taux d'intérêt utilisée par la Banque d'Angleterre doit malgré tout être maniée avec prudence pour ne pas provoquer une nouvelle hausse trop rapide de la monnaie qui serait, elle, défavorable aux exportateurs. Aussi les analystes pensent-ils que la Banque d'Angleterre laissera les marchés souffler quelque peu avant de procéder éventuellement à une dernière hausse d'un demi-point des taux d'intérêt qui leur permettrait de revenir à leur niveau du début de l'année.

F. Cr.



Les titres courts ont la cote

Malgré un retrait sensible par rapport à 1987, les placements en titres se sont élevés à 93 milliards de francs pour les deux premiers mois de l'année.

Passant de 8 % des placements en titres, en 1986, à 44 % en 1988, les titres courts (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) se taillent la part du lion.

Les actions, qui ont progressé de 7 % par rapport à 1987, représentent le tiers des placements et les obligations le quart. Celles-ci, qui chutent de 64,67 % en 1986 à 24 % en 1988, font les frais de l'engouement pour les titres courts. Instabilité boursière oblige, les titres rapidement négociables ont la cote !

La composition des placements en titres est donnée ici pour les deux premiers mois de chaque année.

M. Takeshita à Paris

La France et le Japon envisagent des opérations conjointes en faveur du tiers-monde

Grand marché européen, échanges, endettement du tiers-monde, ces trois thèmes ont dominé l'entretien du premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, et du président François Mitterrand, lundi 6 juin à Paris. A quelques jours du sommet des pays industrialisés à Toronto, le chef du gouvernement nippon cherchait, lors de son étape parisienne comme lors de l'ensemble d'une tournée qui devait se terminer mardi 7 juin à Bruxelles, à persuader ses interlocuteurs de la sincérité de son pays lorsqu'il assure vouloir réduire son excédent commercial et prendre une plus large part de l'aide au tiers-monde.

A son hôte, qui n'a pas manqué de souhaiter une *« plus grande perméabilité »* du marché japonais aux produits français, M. Takeshita a fait valoir les progrès réalisés par le Japon pour recentrer sa croissance sur la demande interne, au détriment des exportations. La cause était entendue. La France aimerait éviter que des déséquilibres ne *« réveillent les protectionnismes »*. Quant au Japon, qui ne cesse de se féliciter du principe même de la création d'un marché unique européen à la fin de 1992, il laisse pointer son inquiétude à l'idée de voir ce vaste ensemble de douze Etats se refermer à ses exportations. Un point dont M. Takeshita devait parler plus longuement à Bruxelles, le mardi 7 juin, avec le président de la Commission, M. Jacques Delors.

Mais il est un dossier sur lequel Français et Japonais semblent prêts à faire assaut de bonne volonté, à Toronto, celui de l'aide aux pays endettés et notamment aux plus démunis d'entre eux, en majorité africains. M. Mitterrand, estimant que les pays industriels sont jusqu'à présent *« restés à la surface des choses »*, a souligné la nécessité d'*« aller beaucoup plus loin »*. Jusqu'à présent, les Japonais s'en tiennent à leur projet de recyclage de leurs excédents à hauteur de 30 milliards de dollars (dévalués face aux yens) en trois ans. Sur ce montant, Tokyo pourrait débloquer rapidement 500 millions de dollars en faveur de l'Afrique. Plus que des fonds nouveaux, la France entend envisager des formes d'action nouvelles, mais le chef du gouvernement japonais s'est déclaré *« intéressé »* par les suggestions du président Mitterrand d'opérations conjointes franco-japonaises en faveur du tiers-monde.

Engagée depuis deux ans

La chasse aux « cols blancs » continue chez IBM

Le redéploiement des effectifs engagé depuis près de deux ans par IBM va continuer : le président du numéro un mondial de l'informatique, M. John Akers, a annoncé le lundi 6 juin que *« des milliers »* de « cols blancs » allaient être envoyés *« au front »*.

« J'estime que nous pouvons avoir plus de salariés au feu, développant, fabriquant, vendant et supportant la production, plutôt que des gens observant ces fonctions », a-t-il notamment déclaré.

La décentralisation va être poursuivie : *« plus IBM est décentralisé, mieux c'est »*, a ajouté M. Akers.

Depuis qu'il a pris la présidence d'IBM, il y a deux ans, le groupe a réduit de 16 000 personnes ses effectifs, revenus à 385 000, et reconverti 21 000 salariés.

Économie

AFFAIRES

Après le rachat de GE-RCA

Thomson filialise ses activités d'électronique grand public

Le groupe Thomson réorganise sa division d'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes, hifi...). Onze mois après le rachat des activités exercées dans cette branche par la firme américaine General Electric-RCA, ses dirigeants annoncent le rassemblement de ces actifs avec la branche française correspondante au sein d'une nouvelle filiale baptisée Thomson Consumer Electronics (TCE), française en dépit de son nom.

Avec un chiffre d'affaires évalué à 35 milliards de francs, soit 6 milliards de dollars, TCE se classera au troisième rang mondial derrière le japonais Matsushita et le néerlandais Philips. Un bel ensemble, fort de quarante usines réparties dans dix-sept pays, qui emploieront environ cinquante mille personnes. Il sera dirigé par M. Pierre Garcin, PDG de l'ancienne division Thomson grand public.

Mais les dirigeants de Thomson ne se sont pas bornés à faire une réorganisation juridique. Ils ont procédé à des modifications structurelles en créant quatre nouvelles branches, la télévision, la vidéo, les tubes et l'audio, chacune couvrant, à l'échelon mondial, l'intégralité des activités qui lui incombent. Les produits électro-ménagers (5 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui dépendaient de l'ancien Thomson gGrand public, ne relèvent plus de la compétence de TCE et seront directement rattachés au holding Thomson SA. Enfin, trois divisions centrales sont créées pour la recherche et le développement, la technologie et le commerce.

Cette réorganisation était attendue depuis la démission surprise en avril dernier de M. Richard Miller, ancien patron de la division grand public de General Electric-RCA, donné jusqu'à cette date comme le nouvel homme fort de la future TCE.

L'entrée en Bourse

La direction française en a décidé autrement et c'est à son rival, M. Joseph Fogliano, qu'a été confiée la tâche redoutable de diriger la branche télévision. *« L'objectif est de faire jouer les synergies au niveau mondial »*, précise le communiqué publié par Thomson. M. Fogliano devra donc, comme les trois autres patrons de branche, allonger les séries, ce qui ne lui sera pas si facile avec les trois standards européens (PAL, SECAM) et américain (NTSC).

Au-delà du cadre fixé, Thomson se lance résolument dans le combat, avec la concurrence du Sud-Est asiatique et prend le pari de consolider sa troisième place avec 7 millions de téléviseurs, 3,5 millions de magnétoscopes et 8 millions de tubes, au moment où l'électronique grand public est à la veille de prendre un virage technologique décisif. L'avènement, avant l'an 2000, de la télévision haute définition (TVHD) redistribuera les cartes. TCE dispose à cet égard de deux atouts non négligeables : il est chef de file du nouveau standard européen de télévision, le D 2 Mac Paquet, dont la naissance est prévue dès le lancement du satellite de télédiffusion TDF-1, et possède la technologie du disque compact effaçable et réengistrable, pour lequel il a reçu au début de 1988 le prix de l'innovation économique en Allemagne fédérale.

A l'automne 1987, M. Alain Gomez, PDG du groupe, avait révélé que 20 milliards de francs seraient investis au cours des dix prochaines années dans l'électronique grand public, principalement à cette fin. Si l'ambition existe, encore faudra-t-il trouver cet argent. La branche grand public ne dégage pour l'heure pas assez de profits. Pour 1987, l'ancien Thomson grand public avait eu un résultat d'exploitation positif, mais ses comptes s'étaient soldés par un léger déficit de 80 millions de francs. La constitution de TCE pourrait bien préfigurer l'entrée en Bourse de cette filiale, comme M. Gomez l'annonce depuis déjà plusieurs années.

ANDRÉ DESSOT.

En raison de leurs difficultés financières

Deux caisses d'épargne sont fermées par les autorités bancaires américaines

Les autorités bancaires américaines ont décidé, le lundi 6 juin, la fermeture de deux caisses d'épargne situées en Californie. Les épargnants seront dédommagés pour une somme globale de 1,35 milliard de dollars. Ce montant est un record et ces fermetures sont inédites.

Les quelques 3 100 caisses d'épargne américaines souffrent toutes de difficultés du fait du recul continu du taux d'épargne des ménages depuis quinze ans (moins de 4 % en 1986 contre plus de 9 % en 1974), mais celles des régions en crise sont touchées plus particulièrement. Ainsi, en 1984, une caisse du Texas avait dû être liquidée, ce qui avait coûté 300 millions de dollars, le précédent record.

En 1987, les pertes de la profession se sont élevées à 6,8 milliards de dollars, un niveau jamais atteint depuis la grande dépression des années 30. Les deux tiers des caisses ont gagné 6,6 milliards de dollars mais le tiers restant a accumulé 13,4 milliards de pertes.

En général, le Federal Loan Bank Board, l'organisme de tutelle, préfère fusionner les caisses malades plutôt que de les fermer. Mais il s'est aperçu, que pour attirer ou simplement conserver leurs clients, les plus atteints des organismes proposaient des taux plus élevés qui déstabilisaient à leur tour les caisses plus valides. Ainsi North American Savings & Loans Association et American Diversified Savings Bank, les deux caisses fermées, offraient respectivement 8,53 % et 8,64 % à leurs clients contre une moyenne nationale de 7,08 %. La Bank Board a donc voulu apurer le marché de ces pratiques contagieuses.

SOCIAL

Le financement de la Sécurité sociale

En attendant le rapport du Conseil économique...

Que va proposer le Conseil économique et social pour assurer l'équilibre du régime général de Sécurité sociale, et notamment pour l'organisation et le financement de l'assurance-vieillesse, points essentiels de la saisine gouvernementale *le Monde* du 10 février) ? La réponse n'est évidemment pas sans intérêt, le Conseil économique réunissant nombre des partenaires concernés.

Du coup, depuis quelques jours, les « révélations » se sont accumulées. *L'Humanité*, le jeudi 2 juin, puis *la Tribune de l'Expansion*, le lundi 6, ont « révélé » les grandes lignes d'un « rapport » du Conseil économique et social. Le document » en question reprend un certain nombre de propositions des « sages » ou du rapport Schopflin (*le Monde* du 14 mars 1987), notamment l'allongement de la durée de cotisation nécessaire (au moins à terme) pour obtenir une retraite à taux plein, la prise en compte de la totalité de la carrière (et non plus seulement des dix meilleures années, un financement spécifique des charges « non contributives » — c'est-à-dire ne correspondant pas à des cotisations, — une contribution généralisée portant sur tous les revenus pour assurer l'équilibre de la Sécurité sociale...

Le texte ajoute certaines propositions parfois provocantes, comme une cotisation d'assurance-maladie modulée selon le nombre d'ayants-droits (enfants ou conjoint), l'alignement de la cotisation maladie des retraités sur celles des actifs, la prise en charge publique des cotisations complémentaires des personnes à faibles revenus (*« aide personnalisée à la santé »* déjà préconisée par le rapport Naouri-Nora de 1980).

Le hic, c'est que ce « rapport » n'existe pas encore. Ces propositions figurent dans des documents de travail (*« projets de propositions »*), soumis à la section spécialisée du CES par le rapporteur, M. Yvon Chotard (CNPF) depuis plusieurs semaines (assurance-maladie le 5 mai, famille le 9, vieillesse le 17) ou récemment (financement le 31 mai et dont une grande partie n'a pas été encore discutée.

En effet, M. Yvon Chotard a conçu la préparation de son rapport comme les négociations dont il a en la pratique lorsqu'il présidait la commission sociale du CNPF. Après quelques séances de discussion générale, il a soumis ces propositions au débat. Mais celui-ci est loin d'être achevé. En particulier, il est à peine entamé pour l'assurance-vieillesse, pas du tout pour le financement — notamment l'alignement de la cotisation d'assurance-maladie des retraités sur celle des actifs ou sa modulation... Cette dernière suggestion, rejetée par la quasi-totalité des syndicats, a peu de chances d'être retenue dans le rapport... que M. Chotard n'a pas encore rédigé.

M. Chotard n'a pas caché son intention de réaliser pour la Sécurité sociale une opération semblable à celle opérée pour l'UNEDIC en 1984 : séparer « l'assurance » de la « solidarité. Mais cette séparation n'est pas évidente.

Il est normal que le Parti communiste, à la veille d'une échéance électorale, rende publiques des propositions qui lui paraissent viser au *« démantèlement »* de la protection sociale et que la CGT en fasse autant pour mobiliser en vue de sa journée d'action du 16 juin. Il n'est pas surprenant que M. Chotard reprenne des idées du CNPF ou des milieux patronaux. Mais de là à ce qu'elles soient retenues dans le rapport final, il y a encore loin...

G. H.

DANS LES ENTREPRISES

Travail intermittent contre précarité à La Redoute

La direction des affaires sociales de La Redoute-Catalogue, à Lille, prépare deux mesures pour septembre afin de faire redémarrer l'embauche et réduire la précarité de l'emploi. Soixante-quinze salariés sous contrat à durée déterminée seront embauchés pour une durée indéterminée, une première vague ayant déjà touché quarante agents opérationnels. Surtout, deux cents contrats de travail par intermittence vont être proposés en priorité aux personnes employées en contrat à durée déterminée. Chaque contrat, élaboré au cas par cas, garantira jusqu'à mille quatre cents heures de travail par an et correspondra à un contrat à durée indéterminée. En contrepartie, seront définies des périodes indicatives de travail, en fonction de la saison. Celles-ci sont partagées entre les périodes rouges (présence obligatoire), bleues (activité moyenne et aléatoire), et blanches (libres ou volontaires). Par cette formule, les travailleurs intermittents bénéficieront de la sécurité de l'emploi, seront rémunérés mensuellement tout au long de l'année et obtiendront tous les avantages sociaux de la maison.

● **LE GROUPE BSN** a donné son accord de principe à un échange annuel d'informations avec les syndicats des pays européens où il est implanté et qui sont affiliés à l'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire, UITA (ce qui exclut la CGT et les commissions ouvrières espagnoles). Les premiers contacts avaient commencé en 1984 et ont abouti à deux rencontres européennes à Genève les 30 mars 1987 et 15 avril 1988. Lors de la seconde réunion avec des syndicalistes de France, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, d'Autriche et des Pays-Bas, Antoine Riboud a évoqué la politique générale de la multinationale et l'intégration de General Biscuit au groupe. Prochain rendez-vous en 1989.

● **CHEZ TECHNIP** (société d'ingénierie), les syndicats CGT et CFDT ont appelé les mille cinq cent cinquante salariés à entamer *« une grève totale reconductible chaque jour à partir du mardi 7 juin »*. Il s'agit d'obtenir de la direction qu'elle revienne sur sa décision d'adhérer à la convention collective de Syntec (*le Monde* du 2 juin), jugée moins avantageuse que celle du pétrole dont relevait jusqu'alors la société. L'affiliation sera effective à partir du 16 juin.

● **LE GROUPE LEGRAND** (appareillage électrique d'installation basse tension), onze mille sept cents salariés, a lancé un vaste programme de formation pour adapter le personnel aux nouvelles technologies et au recours à l'informatique à tous les stades de la fabrication. Le taux consacré à la formation représente près de 4 % de la masse salariale.

ÉNERGIE

En marge du congrès mondial de Washington

Gaz de France réclame un contrat de plan pluriannuel

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Après l'électricité, le gaz. Gaz de France, menacé comme EDF de retomber dans le rouge cette année en raison du blocage de ses tarifs depuis un an, après 30 % de baisse depuis 1986 (*le Monde* du 4 juin), souhaite à son tour négocier avec l'Etat un contrat de plan afin d'*« imaginer un système de contrôle plus intelligent »*, a déclaré M. Jacques Fournier, président de GDF, lundi 6 juin. Parlant en marge du vingt-troisième congrès mondial du gaz, lequel réunit à Washington du 6 au 9 juin tous les grands pays producteurs et consommteurs de gaz naturel, le président et le directeur général de l'établissement ont vivement critiqué le système actuel qui soumet l'évolution des tarifs gaziers français aux hasards de l'indice et du calendrier politique.

Dénonçant le « coup par coup » actuel, ils ont souhaité négocier avec l'Etat un contrat pluriannuel fixant des règles d'évolution concertées. Les tarifs, a expliqué M. Pierre Gadonneix, directeur général, varient pour plus de la moitié en fonction du coût des approvisionnements en gaz importé et, pour le reste, en fonction de la valeur ajoutée de l'établissement. Le contrat de plan, a-t-il suggéré, pourrait prévoir, d'une part, une formule de répercussion automatique des coûts d'approvisionnement indexée donc sur le pétrole et le dollar et, d'autre part, en contrepartie d'engagemens de productivité, une évolution peu ou prou liée à l'indice des prix français. GDF, dans ces conditions, retrouverait la liberté de fixer la date de ses mouvements tarifaires.

L'expérience récente de l'établissement montre amplement les défauts du système actuel. Comme tous les gaziers, GDF paye en dollars le gaz importé sur la base de formules indexées sur l'évolution des produits pétroliers avec un décalage moyen de neuf mois. Mais alors que le gouvernement l'a incité à répercuter pleinement la baisse des coûts résultant de la chute des cours du brut et de celle du dollar en 1986, il a par contre refusé au début de 1988 d'accroître les tarifs de 4 %, après le renchérissement des cours du brut l'an dernier — de moins de 15 à 18 dollars le baril.

Résultat : GDF, même s'il obtient prochainement du nouveau gouvernement tout ou partie de la hausse de tarifs réclamée en janvier, ne pourra pas rattraper en six mois les manques à gagner du premier semestre et ne pourra pas éviter un déficit pour l'année 1988, à moins, comme il le demande, que l'Etat l'autorise à ne pas payer d'intérêts sur les dotations en capital. Une solution ponctuelle mais nécessaire si GDF veut éviter d'aggraver de nouveau son endettement, déjà lourd de 18 milliards de francs (contre 32 milliards il y a trois ans) pour un chiffre d'affaires total de 40 milliards, et ses frais financiers, représentant 20 % de la valeur ajoutée.

A plus long terme, GDF souhaite donc *« vivement sortir de ce régime »* et négociera dès l'automne un contrat de plan. *« On doit pouvoir trouver des règles intelligentes de fonctionnement des entreprises publiques »*, a assuré M. Jacques Fournier.

VÉRONIQUE MAURUS.

REPÈRES

Charges locatives

Baisse en région parisienne

Les charges locatives ont baissé en région parisienne en 1987 dans les immeubles dotés d'éléments de confort collectif, selon une étude publiée par la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB). Cette baisse, qui va jusqu'à 8,8 %, provient essentiellement de la diminution du coût de l'énergie, celle-ci compensant certaines hausses importantes, comme celles des honoraires des syndics. Cependant, les charges des immeubles construits avant 1948 sans confort collectif ont progressé de 12,64 % en francs courants et celles des immeubles de grande hauteur de 14,3 %.

Budget

Adoption par le Sénat américain

Le Sénat américain a adopté, le lundi 6 juin, la version définitive du projet budgétaire pour l'exercice fiscal 1989. En prévoyant des dépenses de 1 100 milliards de dollars et un déficit de 135,3 milliards, le projet se conforme à la loi Gramm-Rudman, qui fixe le déficit autorisé à 136 milliards de dollars, plafond au-delà duquel sont opérées des réductions de dépenses automatiques. Le calcul du déficit prévu tient compte des estimations optimistes de la Maison Blanche, qui pourraient être dépassées si les taux d'intérêt continuent à augmenter et si le gouvernement fédéral poursuit ses aides aux institutions bancaires en difficultés.

Déficit commercial

Réduction aux Etats-Unis

Le déficit de la balance commerciale américaine pour le premier trimestre, calculé sur la base de la balance des paiements, a été de 35,9 milliards de dollars, soit une baisse de 13 % par rapport aux 41,2 milliards du quatrième trimestre 1987.

La balance commerciale américaine, calculée sur cette base, exclut les échanges commerciaux de certains matériels militaires et est corrigée des variations saisonnières, à la différence des chiffres publiés mensuellement sur les déclarations en douane.

Sur la base de la balance des paiements, les exportations se sont élevées à 74,7 milliards de dollars au premier trimestre contre 68 milliards au quatrième. Les importations ont atteint 110,6 milliards contre 109,2 milliards. — *(AFP.)*

Chômage

Stabilisation en RFA

Le nombre de chômeurs en RFA a diminué de 5 % (— 112 500 personnes) en mai 1988, par rapport à avril, en données brutes. Avec 2,15 millions de sans-emplois, le taux de chômage s'établit à 7,5 % de la population active, contre 7,9 % le mois dernier. Mais ce recul est imputable à des facteurs saisonniers, puisqu'en données corrigées des variations saisonnières, « le marché du travail a stagné », souligne M. Heinrich Franck, président de l'Office fédéral du travail. On recense même 50 400 chômeurs supplémentaires sur un an, soit une augmentation de 2,5 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 mai 1988 sous la présidence de M. Henri Filho a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1987. L'activité de CREDITEL s'est déroulée à un rythme soutenu au cours de l'exercice 1987.

En matière de financement des Télécommunications, le protocole 1987 porte sur un montant global de 750 millions de F, soit le montant d'engagement le plus élevé contracté avec les PTT depuis 1974.

En ce qui concerne l'activité immobilière, les nouvelles opérations contractées en 1987 ont atteint 111,8 MF à rapprocher de 80 MF en 1986, portant les engagements cumulés de CREDITEL depuis sa création à un total de 456,5 MF (+ 33 % par rapport à 1986) se rapportant à 36 opérations.

Le résultat net ressort à 52,5 MF contre 51,6 MF en 1986. L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 13 F par action.

Dans son allocution, le président a annoncé que le résultat, en légère progression par rapport à l'exercice précédent, comportait une nouvelle augmentation significative du résultat immobilier dont la part, abstraction faite des droits d'enregistrement, s'établit à près de 25 % du total.

Pour 1988, dans un contexte de stabilité des investissements de FRANCE TELECOM, la part des autorisations d'engagements réservées aux sociétés de financement a été ramenée à 1,8 milliard de F TTC (contre 3,65 milliards de francs, montant exceptionnel en 1987). On peut raisonnablement augurer que le recours aux sociétés de financement restera sensiblement à ce niveau au cours des toutes prochaines années malgré la capacité d'autofinancement croissante de FRANCE TELECOM.

La contribution de CREDITEL pour 1988 devrait être légèrement supérieure à 360 MF TTC, correspondant sensiblement à la moyenne des trois protocoles 1984 à 1986.

Du côté SICOMI, les investissements dépasseront probablement leur montant de 1987 et à la fin de l'exercice, le taux de couverture des fonds propres totaux par les immobilisations nettes du secteur locatif devrait approcher 90 %.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue des assemblées a renouvelé M. Henri Filho dans ses fonctions de président directeur général de la société.

Il a fixé au 17 juin 1988 la date de mise en paiement du dividende au titre du dernier exercice.

CHARGEURS S.A.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juin 1988, sous la présidence de Jérôme Seydoux, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 et décidé de distribuer un dividende de 12 francs par action (contre 6 francs en 1987), plus avoir fiscal, qui sera mis en paiement le 30 juin.

L'objectif de Chargeurs S.A., déjà indiqué à l'assemblée de l'an dernier, est de doubler son chiffre d'affaires et ses bénéfices entre 1986 et 1991. Dans cette perspective, Chargeurs S.A., après son désengagement dans le secteur des lignes régulières maritimes et dans celui de la fabrication de tanins, a acquis au cours des six derniers mois 90 % du capital de Roudière, 75 % du capital de Paul et Jean Tiberghien, la totalité des participations détenues jusqu'alors par Prouvost S.A. dans les secteurs du peignage, du négoce et de tissus de laine, et revendu en Bourse sa participation dans Prouvost S.A. UTA a, de son côté, en rachetant notamment les actions détenues par Chargeurs S.A., porté à 35,8 % sa participation dans Air Inter, et prépare l'ouverture de nouvelles lignes sur les destinations Est/Ouest et en Europe.

France 5 a déposé le 3 mai dernier devant le Tribunal administratif de Paris une demande d'indemnisation pour la résiliation en 1987 de sa concession. Chargeurs S.A. n'a pas souscrit à l'augmentation de capital décidée récemment par la Cinq S.A., sa participation étant de ce fait ramenée aux environs de 7,5 %.

Compte tenu de la bonne marche des anciennes participations, Jérôme Seydoux a conclu en indiquant que le bénéfice net consolidé 1988 devrait être supérieur à celui de 1987.



L'assemblée générale ordinaire de la Banque française d'investissement, qui s'est tenue le 31 mai 1988 sous la présidence d'honneur de M. Paul Beaulier, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 1988, dégageant un bénéfice net de F 4 856 031, en augmentation par rapport à celui de 1986 (F 1 729 952), année de création de la BFI.
L'assemblée générale ordinaire a ratifié la cooptation d'un nouvel administrateur, M. Joël Viseux, ainsi que le transfert du siège social dans les nouveaux locaux de la BFI, 46, rue Lauriston, 75116 Paris.
Rappelons qu'en 1987 la BFI avait exclusivement une activité de banque d'affaires et de crédit. Depuis le 1er janvier 1988, elle s'est développée, sous l'impulsion de son directeur général, M. Christian Bourson, avec la création d'un département financier, et notamment la reprise du siège MATIF du Crédit mutuel agricole et rural Artois-Picardie-Provence-Aquitaine (CMARAPPA).

Technocic

La Sicav de la conquête du futur

Comptes de l'exercice clos le 31.03.1988 approuvés par le Conseil d'Administration du 16 mai 1988.

Actif net au 31.03.1988 : F 80.949.613,03

Valeur liquidative au 13.05.1988 : F 1.059,48

Performance entre le 31.12.1987 et le 13.05.1988 : +12,23%

Dividende proposé : F 31,88 + F 5,84 d'avoir fiscal

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.



RSCG FINANCES

GROUPE SUEZ

COMPTES CONSOLIDÉS 1987

Le conseil d'administration, réuni le 31 mai 1988 sous la présidence de M. Renaud de La Genière, a examiné les comptes consolidés du groupe Suez de l'exercice 1987.

Le périmètre de consolidation du groupe a été affecté principalement, au cours de l'exercice 1987, par l'entrée de filiales intégrées : Wi Carr et l'Union financière de France, et par la sortie de la Banque Vernes et commerciale de Paris. Le groupe Suez a en outre porté sa participation à 100 % dans la banque Sofinco et dans la Banque parisienne de crédit.

A méthode comparable, le résultat courant s'élève à 1,437 milliard contre 1,410 milliard en 1986 et le résultat sur opérations en capital à 763 millions contre 961 millions, soit un résultat net total de 2,2 milliards contre 2,3 milliards. Compte tenu des modifications des règles d'évaluation d'une catégorie de titres de portefeuille à rotation rapide, conformes aux normes internationales et aux recommandations de la Commision bancaire, adoptées dans le groupe depuis le 1er janvier 1987, le résultat total publié ressort à 2,133 milliards.

Les principaux agrégats consolidés du groupe Suez sont les suivants :

Total du bilan	343,0 milliards
Fonds propres, part du groupe	18,8 milliards
Fonds propres, provisions et intérêts hors groupe	33,8 milliards
Crédits distribués	168,0 milliards
Dépôts	97,3 milliards

Cette annonce est publiée à titre d'information



COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

a introduit ses actions
à la Bourse d'Amsterdam

Cette opération
a été réalisée à Amsterdam et Paris par le

CREDIT LYONNAIS

CREDIT LYONNAIS BANK NEDERLAND N.V.
AMSTERDAM
458, Herengracht
1017 CA, Amsterdam

CREDIT LYONNAIS
PARIS
19, boulevard des Italiens
75002 Paris

Avril 1988

CL CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

INVITATION

GROUPE CGE

La CGE donne rendez-vous à ses actionnaires le 15 juin 1988

L'Assemblée générale ordinaire de la CGE aura lieu le 15 juin 1988 à 14 h 30, au Palais de Chaillot, Place du Trocadéro, à Paris.

Les actionnaires souhaitant participer à cette Assemblée peuvent le faire en demandant, **avant le 10 juin 1988, une carte d'admission à l'intermédiaire financier** auprès duquel sont déposées leurs actions. Les actionnaires souhaitant voter par correspondance ou par procuration peuvent demander les documents nécessaires également à leur intermédiaire financier, à qui ils devront les renvoyer au plus tard le 10 juin 1988.

Dans tous les cas, les actionnaires doivent immobiliser leurs titres jusqu'au 15 juin 1988 inclus auprès de leur intermédiaire financier.

A l'occasion de cette Assemblée générale, la CGE entend donner à ses actionnaires une information complète sur la vie et les résultats de son Groupe, dans la ligne des actions qu'elle a déjà réalisées dans ce sens : service Minitel et permanence téléphonique, bulletin trimestriel adressé aux actionnaires qui se font connaître, réunions d'informations, campagnes publicitaires... Pour les actionnaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée générale, la CGE en publiera des comptes rendus dans la presse dans les jours qui suivront.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ - CGE
Service de l'Information Financière
et des Relations avec les Actionnaires
Minitel : 3615 CGE • Téléphone : (1) 42 561 561

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Marchés financiers

Nouveau regroupement dans le luxe

Vuitton va racheter Givenchy Couture

Louis Vuitton va racheter les sociétés du groupe Givenchy Couture, aux termes d'un accord de principe annoncé le lundi 6 juin par le célèbre bagagiste. A la suite de cette opération – qui devrait se dénouer dans les mois à venir au vu de la conclusion des audits, – Givenchy va être réunifié puisque Louis Vuitton est déjà propriétaire des parfums Givenchy. M. Hubert de Givenchy poursuivra son rôle de créateur au sein des sociétés de son groupe (150 millions de francs de chiffre d'affaires environ). La semaine dernière, le titre LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton avait flambé à la Bourse de Paris : le 3 juin, il clôturait à 2 385 F contre 2 144 le 27 mai.

Le pétrolier américain Texaco vend sa filiale ouest-allemande

Le pétrolier américain Texaco va vendre sa filiale ouest-allemande au premier producteur d'électricité de RFA, la Rheinisch Westfälisches Elektrizitätswerk AG (RWE). La Deutsche Texaco AG, vendue pour 1,225 milliard de dollars (7 milliards de francs), sera fusionnée avec les activités pétrolières de RWE, au sein d'une filiale détenue à 100 %. L'opération donnera naissance à un groupe disposant d'une capacité annuelle de raffinage de 12 millions de tonnes et commercialisant 13 millions de tonnes de carburants. Il gérera plus de deux mille stations-service en RFA.

RWE négocie actuellement avec le groupe pétrolier norvégien Statoil pour que celui-ci prenne une participation dans ce nouvel ensemble. Un tel accord permettrait d'assurer son approvisionnement en brut à long terme.

La transaction entre RWE et la Deutsche Texaco AG reste soumise à l'approbation de l'Office fédéral des cartel, attendue d'ici à la fin du mois de juin.

Rolls-Royce et ABB fabriqueront ensemble des turbines électriques à gaz

Les associations industrielles se poursuivent dans le monde de la turbine à gaz destinée à produire de l'électricité. Après Siemens et TPM (United Technologies), Alsthom et General Electric, c'est autour du britannique Rolls-Royce et du groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB) de signer un contrat de collaboration de quinze ans pour élargir leur part de marché dans le domaine des turbines de grande puissance de plus de 50 mégawatts. ABB apportera son expérience en la matière et Rolls-Royce, sa connaissance des turboréacteurs et de l'aérodynamisme. Les deux associés développeront ensemble une gamme cohérente de compresseurs et de turbines et coordonneront leur commercialisation.

3,2 % au premier trimestre

Hausse record de la production industrielle japonaise

Grâce à la très bonne tenue de la demande intérieure, l'indice de la production minière et manufacturière japonaise a augmenté de 3,2 % durant le premier trimestre 1988, par rapport au trimestre précédent, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Cette troisième progression trimestrielle consécutive, la plus forte depuis 1970, devrait se poursuivre, selon un responsable du MITI, *« à en juger par la hausse de la consommation et de l'investissement »*. Le dynamisme de la demande intérieure est illustré par l'indice des livraisons, en hausse de 2,7 % sur un trimestre et de 9,9 % sur un an.

NEW-YORK, 6 juin ↑

Légère progression

Une remontée des taux d'intérêt sur les marchés obligataires a très nettement freiné le mouvement de hausse record enregistré la semaine dernière. La séance de lundi s'est donc achevée sur une légère hausse de 3,91 points pour l'indice Dow Jones qui a clôturé à 2 075,21 points. Le marché a été très calme avec 153 millions de titres échangés et 858 hausses contre 626 baisses. Le cours de 473 titres n'a pas varié.

La hausse persistante du prix des matières premières a relancé les craintes d'une poussée inflationniste. Les taux d'intérêt ont donc repris le chemin de la hausse. Par ailleurs, les milieux financiers estiment que les dernières données économiques ne sont pas de nature à soutenir une reprise sérieuse. Dans cette ambiance nettement moins optimiste que les jours précédents, des prises de bénéfice ont entraîné une baisse de 2 1/4 points de Philip Morris à 84 5/8 et de 2 points de CBS à 159. En revanche, la maison d'édition Macmillan a été ferme, la firme étudiant la surenchère à 73 dollars d'une OPA lancée par un groupe d'investisseurs dirigé par l'homme d'affaires Robert Bass. NCR a gagné près de 3,5 points à 64 1/4 et Digital Equipment 2 5/8 à 108.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 6 juin
Alcoa	49	49 1/8
A.T.T.	27 1/8	28 7/8
Boeing	55 1/8	55 5/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	85 3/8	86 1/4
Eastman Kodak	44 1/8	44 1/8
Exxon	44 3/8	44 1/4
Ford	49 1/4	50 1/2
General Electric	42 5/8	42 3/4
General Motors	76 1/2	77
Goodyear	64 7/8	65
I.B.M.	113 3/8	114 1/4
I.T.T.	49 1/4	49 5/8
Mobil Oil	44 7/8	44 7/8
Pfizer	52 1/4	52 1/2
Schlumberger	36 1/4	35 3/4
Texaco	50	50 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	84 5/8	85 3/8
Union Carbide	20 1/4	20 1/4
U.S.X.	31 1/2	31 5/8
Westinghouse	54 3/4	54 1/4
Xerox Corp.	52 5/8	52 1/4

LONDRES, 6 juin ↑

Hausse après le relèvement des taux d'intérêt

La Bourse de Londres, qui était très hésitante lundi en début de séance, s'est redressée par la suite après le nouveau relèvement du taux de base bancaire en Grande-Bretagne, le second en moins d'une semaine. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé sur une hausse de 13,5 points à 1 832,7 et le Financial Times en progrès de 5 points à 1 452. Quelque 380 millions d'actions ont été échangées dans un marché calme.

Le nouveau relèvement d'un demi-point du taux de base bancaire décidé par le gouvernement britannique pour freiner la baisse de la livre et contenir les pressions inflationnistes, a été bien accueilli par les milieux financiers. Immédiatement le marché s'est animé sous la conduite des valeurs du secteur alimentaire. Tate and Lyle a pris 17 points à 738, Rank Hovis 10 à 370 et Cadbury-Schweppes 11 à 407 à la suite de rumeurs selon lesquelles Coca-Cola rechercherait des paquets de titres du groupe britannique.

Bonne tenue des minières, des assurances et des fonds d'Etat qui ont gagné un quart de point. Les mines d'or, dans le sillage du métal fin, ont progressé de 5 dollars.

PARIS, 6 juin ↑

Sensible reprise

La Bourse de Paris a très bien accueilli le coude à coude électoral imprévu du premier tour des élections législatives. Déjà en progrès de 0,6 % vers 11 heures, le marché a forcé l'allure ensuite. A l'ouverture de la séance officielle, son avance dépassait 1 %. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané de tendance enregistrait une hausse de 1,36 %.

Autour de la corbeille, les conversations ne portaient que sur le scrutin. La surprise, comme partout, était au rendez-vous. Mais les professionnels étaient presque unanimes à dire qu'en votant l'« ouverture forcée » les Français avaient agi sagement. « Une majorité présidentielle va se dessiner, qui pourra gouverner, déclarait un ancien agent de change. Mais la force inattendue de l'opposition fera contrepoids et conduira à la collaboration. » En disant cela, il résumait l'état d'esprit qui régnait rue Vivienne. Beaucoup se déclaraient très satisfaits que les socialistes aient « en quelque sorte les mains liées », mais voudraient bien garder M. Pierre Bérégovoy comme ministre des finances. Ce dernier n'envisage-t-il pas de supprimer l'impôt sur les plus-values acquitté par les particuliers et d'unifier la fiscalité frappant les entreprises en taxant à 33 % les bénéfices industriels et les profits financiers ? Enfin, l'IGF serait repoussé.

Bref, la Bourse avait un petit air de gaieté. Jamais 2 sans 3 ? Après quinze jours de hausse et 8 % de gain, le marché commence en tout cas bien la semaine, d'autant que l'environnement pour l'instant est plutôt bon. Wall Street se porte bien, le Kabuto-cho vole de record en record et le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, s'est employé durant le week-end à calmer les craintes suscitées par l'inflation américaine. Il a apparemment réussi. La fermeté de Tokyo en témoigne. Ici, le marché obligataire s'est sensiblement raffermi.

Les « chartists » sont toujours aussi formels : « Les graphiques sont excellents. » « La Bourse est décidément condamnée à monter », laissa tomber, mi-plaisant mi-inquiet, un spécialiste qui n'osait pas se mettre acheteur.

TOKYO, 7 juin ↓

Baisse

Après deux séances de forte hausse, des prises de bénéfice ont entraîné, mardi, à la Bourse de Tokyo, une baisse de 0,1 % de l'indice Nikkeï qui a terminé la séance à 27 967,32 points (– 28,92 points), contre 27 996,24, le record atteint lundi. Cette correction à la baisse s'est faite dans un marché très actif avec 2,2 milliards de titres échangés contre 1,6 milliard lundi.

Les investisseurs institutionnels et les maisons de courtage ont cherché à réaliser rapidement des gains pour le court terme, constataient les analystes.

Le courant acheteur a été, par ailleurs, nettement moins important qu'au cours des séances précédentes. Les ventes ont été principalement réalisées dans les secteurs de la sidérurgie et des chantiers navals.

VALEURS	Cours du 6 juin	Cours du 7 juin
Akaï	703	707
Bridgestone	1 460	1 480
Canon	1 260	1 240
Fuji Bank	3 200	3 170
Honda Motors	1 730	1 710
Matsushita Electric	2 510	2 560
Mitsubishi Heavy	755	768
Sony Corp.	5 250	5 200
Toyota Motors	2 280	2 260

FAITS ET RÉSULTATS

● **Dubois-Investissements (Castorama) : cotation suspendue.** – La cotation des actions Dubois-Investissements, holding de Castorama, a été suspendue lundi 6 juin sur le second marché de le Bourse de Lille jusqu'au 10 juin inclus. Le capital de Dubois-Investissements est contrôlé à 34 % par la famille fondatrice et par le personnel (6 %), et détient 52,6 % du capital de Castorama, Carrefour en détenant près de 47 %. En 1978, Carrefour avait apporté sa chaîne de bricolage (enseigne Californie) au groupe Dubois-Investissements.

● **Mitsubishi Chemical devient Mitsubishi Kasei.** – Mitsubishi Chemical Industries Ltd., principale firme japonaise de chimie intégrée, a décidé de changer sa raison sociale en Mitsubishi Kasei Corporation. *« Nous nous sommes récemment diversifiés dans des secteurs tels que la biotechnologie, la pharmacie, l'information, l'électronique et les matériaux de haute technologie et notre nouvelle appellation traduit bien cette diversification »*, a expliqué un porte-parole de Mitsubishi. Le bénéfice net consolidé de Mitsubishi Chemical a enregistré une hausse de 60 % à 24,57 milliards de yens (982 millions de francs), au cours de l'exercice 1987 achevé le 31 janvier, par rapport à l'exercice précédent.

● **Les bénéfices de la Banque Louis Dreyfus affectés par l'affaire Chaumet.** – La Banque Louis Dreyfus a accusé en 1987 une légère baisse de son bénéfice net à 30 millions de francs contre 30,7 millions en 1986, qui sera intégralement affecté au renforcement des capitaux propres. La Banque a ainsi *« subi, avec l'affaire Chaumet, une perte de 50 millions de francs environ, qui a été entièrement provisionnée »*, précise un communiqué. La réalisation d'une plus-value de 62 millions sur la cession de sa participation dans la société Accor et celle relative à l'apport du siège social à une société foncière *« ont permis de couvrir cette perte exceptionnelle et de porter le taux des provisions sur risques-pays à plus de 40 % »*.

● **DMC prévoit une hausse de ses bénéfices en 1988.** – Le groupe DMC prévoit de réaliser un résultat net de 225 à 250 millions de francs en 1988 contre 204 millions de francs en 1987. Les investissements industriels devraient être de l'ordre de 450 millions et les financiers de 400 millions. Le groupe va s'implanter en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Extrême-Orient. Des délocalisations sont prévues en Afrique du Nord et en Turquie.

● **Stabilité du bénéfice de la Compagnie bancaire en 1987.** – Le groupe Compagnie bancaire a réalisé, au cours du dernier exercice s'achevant le 31 mars 1988, 709 millions de francs de bénéfice net consolidé (part du groupe) contre 708 millions sur l'ensemble de 1987. Ces résultats correspondent à un bénéfice de 50 F par action Compagnie bancaire. Le bénéfice d'exploitation du groupe s'est élevé à 1,197 milliard de francs, contre 1,236 milliard au cours de l'exercice précédent.

Les opérations nouvelles de crédit ou de crédit-bail ont atteint 65 milliards de francs, dont 57 pour les opérations effectuées en France et 4 pour celles réalisées à l'étranger. *« Ces totaux correspondent respectivement à des progressions de 16 % et 83 % par rapport à la période de douze mois précédente »*, a expliqué la Compagnie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	234	274 d
Arnault & Associés	447	450
Asystel	238	241
B.A.C.	439	440
B. Demachy & Assoc.	390	390
B.I.C.M.	612	611
B.I.P.	455	456
Boiron	337	348
Bolloré Technologies	744	745
Buhoni	1034	1030
Câbles de Lyon	1386	1390
Calberson	650	675
Canal Plus	530	528
Cardif	1150	1198
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	252	254
C.A.T.C.	128	128
C.D.M.E.	810	836
C. Equip. Elect.	280	284
C.E.G.I.D.	610	615
C.E.G.E.P.	160	160
C.E.P.-Communication	1270	1270
C.G.I. Informatique	650	676
Ciments d'Origny	470	479
C.N.I.M.	303	304
Concept	285	286
Conforama	690	697
Creeks	390	374 40 o
Dafsa	142 80	140
Dauphin	4150	4195
Devanlay	1060	1100
Deville	845	846
Dauménil-Leblé	1002	1020
Editions Belfond	129	134 20
Elysées Investiss.	21 50	21 90
Finacor	572	576
Guintoli	530	494 o
Guy Degrenne	900	....
I.C.C.	231	230 50
IDIA	210	211
I.G.F.	130	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IM2	136	139
Int. Metal Service	270 60	281 50 d
Le Commande Electro.	246	248
Le gd livre du mois	259	259
Loca Investissement	245 10	245 10
Locamic	160	165
Marlin Immobilier	295	....
Metallurg. Minière	144 90	144 90
Métrologie Internat.	370	385
Microservice	140	138
M.M.B.M.	490	490
Molex	214 90	210
Navale-Delmas	525	535
Olivetti-Logabax	180	172 80 o
Om. Gest.Fin.	300	296
Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	....
Présence Assurance	382	382
Razel	845	845
St-Gobain Emballage	1339	1285 o
St-Honoré Matignon	168	166
S.C.G.P.M.	252 70	262 80 d
Segin	368	376
Seine-Metro	503	482 80
S.E.P.	1111	1155
S.E.P.R.	1240	1248
S.M.T.Goupil	253	263 10
Sodinforg	780	800
Supra	269	268
TF 1	220	220
Unilog	145	148
Union Financ. de Fr.	428 50	420
Valeurs de France	320	320

Marché des options négociables le 6 juin 1988

Nombre de contrats : 9 432

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	11	26	–	–
CGE	240	3	37	–	4,75
Elf-Aquitaine	280	40	42	1,10	7
Lafarge-Coppée	1 100	170	170	2	17,50
Michelin	160	35	35	0,50	3
Midi	1 400	200	300	27	–
Paribas	360	19,50	37	2,80	10,50
Peugeot	1 000	88	118	7,20	37
Saint-Gobain	440	23	29,50	3,25	16
Thomson-CSF	168	24,10	28	1	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juin 1988
Nombre de contrats : 48 583

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	103,55	102,10	101,20
Précédent	103,25	101,75	100,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	2,51	2,55	0,53	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,78 F ↓

Le plus grand calme a régné mardi 7 juin sur toutes les places financières internationales. Sur les indications de New-York, où les opérateurs avaient retenu la réaffirmation faite par la Bundesbank de la nécessité d'un deutschemark fort, ce dollar a continué de fléchir. La devise américaine s'est ainsi traitée à 5,7850 F (contre 5,8180 F la veille).

FRANCFORT	6 juin	7 juin
Dollar (en DM)	1,7207	1,7110

TOKYO	6 juin	7 juin
Dollar (en yens)	126,07	125,77

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 juin)	6 7/8-7 %
New-York (6 juin)	7 3/8-7 7/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	3 juin	6 juin
Valeurs françaises	120,2	
Valeurs étrangères	112	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 juin	6 juin
Indice général	335,2	338,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 juin	6 juin
Industrielles	2 071,30	2 075,21

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 juin	6 juin
Industrielles	1 444,4	1 452,8
Mines d'or	232,1	234,3
Fonds d'Etat	89,43	89,62

TOKYO

	6 juin	7 juin
Nikkeï Dow Jones	27 996,24	27 967,32
Indice général	2 183,79	2 185,18

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7850	5,7860	– 25	– 10	– 40	– 15	– 115	– 35
$ can.	4,6956	4,7002	– 100	– 69	– 184	– 145	– 516	– 414
Yen (100)	4,6004	4,6030	+ 116	+ 143	+ 233	+ 268	+ 688	+ 784
DM	3,3830	3,3846	+ 102	+ 121	+ 204	+ 228	+ 597	+ 666
Florin	3,0096	3,0117	+ 78	+ 92	+ 154	+ 174	+ 462	+ 518
FB (100)	16,1592	15,1710	+ 122	+ 210	+ 284	+ 411	+ 939	+1 326
FS	4,0611	4,0646	+ 154	+ 174	+ 299	+ 326	+ 987	+ 990
L (1 000)	4,5435	4,5478	– 135	– 88	– 244	– 190	– 696	– 592
£	10,4680	10,4727	– 126	– 82	– 246	– 178	– 843	– 642

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 3 4	7 7/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 3/4	3 7/8
Florin	2 3/4	3 1/2	3 7/8	4	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 1/16	6 3/8
F.S.	2	2 1/2	2 11/16	2 13/16	2 11/16	2 13/16	2 13/16	2 15/16
L (1 000)	9 1/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4	10	10 1/4	10 3/8	10 3/4
£	7 1/2	7 3/4	8 1/2	8 9/16	8 1/2	8 5/8	9 1/16	9 1/8
F. franç.	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 JUIN

Cours relevés à 17 h 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3%	3795 50	3795	3795	+ 0 25
1040	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1080	C.C.F. T.P.	1109	1023	1023 c	+ 0 49
1060	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1240	Renault T.P.	1284	1284	1284	....
1510	Rhone-Poul. T.P.	1600	1600	1600	....
1265	St-Gobain T.P.	1280	1279	1279	− 0 08
1220	Thomson T.P.	1250	1248	1248	− 0 16
410	Accor	442 50	442	446	+ 0 79
490	Air Liquide	543	545	549	+ 1 10
1750	Alcatel ★	2120	2110	2145	+ 1 18
1130	Als. Superm.	1210	1160	1160 c	− 4 13
220	A.L.S.P.I.	307	308	300	− 2 28
270	Alsthom ★	307	310	310	+ 0 98
2000	Arjom. Prioux ★	2060	2050	2080	+ 0 97
505	Aussedat-Rey	542	545	540	− 0 37
790	Aux. Entrepr. ★	869	880	884	+ 1 73
760	Av. Dassault ★	710	722	711	+ 0 14
295	BAFIP ★	326	327	338	+ 3 68
280	Bail-Equipem. ★	305	310	320	+ 4 92
805	Bail Investiss.	806	807	817	+ 1 49
240	B.N.P. C.I.	289 50	285	285 10	− 1 52
405	Cie Bancaire ★	455	455	460	+ 1 10
305	Bazar H.-V.	340	338	337	− 0 88
390	Béghin-Say ★	443	436 50	451	+ 1 81
715	Berger (Ma)	766	769	769	+ 0 39
655	Bic ★	651	660	660	+ 1 38
1080	B.I.S.	1280	1282	1280	....
2040	Bongrain S.A. ★	2250	2220	2245	− 0 22
960	Bouygues ★	957	980	980	+ 2 40
72	B.P. France ★	75	77	76 15	+ 1 53
4190	B.S.N. ★	4445	4450	4491	+ 1 03
1940	Cap Gem. S. ★	2195	2200	2209	+ 0 64
1380	Carnaud	394	391 80	391	− 0 76
2280	Carrefour ★	2370	2350	2370	....
120	Casino	142	140	140 30 c	+ 2 92
102	Casino A.D.P.	114 60	111	111 70 c	+ 2 82
975	C.C.M.C.	955	965	965	+ 1 05
600	Cegelem	675	656	652	− 3 41
430	Cerus ★	465	461 10	468	+ 0 65
1430	C.F.A.O. ★	1459	1460	1450	− 0 62
235	C.G.E.	274 50	276	278	+ 1 28
910	C.G.I.P. ★	1010	1015	1032	+ 2 18
945	Chargeurs S.A. ★	1055	1080	1106	+ 4 83
960	Ciments franç. ★	971	985	972	+ 0 10
400	Club Méditerr. ★	446 90	449	440	− 1 54
155	Codetel ★	158	159	162 10	+ 2 59
275	Cofimeg	281	283	290	+ 3 20
1850	Colas ★	1941	1950	1961	+ 1 03
260	Compt. Entrepr.	249 60	244	240 c	− 1 48
625	Compt. Mod. ★	646	646	650	+ 0 62
825	Créd. Foncier ★	853	839	827 c	+ 0 47
390	Crédit F. Imm. ★	401	402	405	+ 1
107	C.C.F.	121	120 20	122	+ 0 83
435	Créd. Lyon. (CI)	512	507	506	− 1 17

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
765	Crédit Nat. ★	843	846	837	− 0 71
545	CSEE (exSignaux) ★	550	561	562	+ 2 18
255	Crouzet ★	280	281 50	281	+ 0 36
2190	Dassault S.A. ★	2450	2490	2402	− 1 96
....	Darty	406 10	402 50	405	− 0 27
....	Darty (DP)	301	306	300	− 0 33
1590	De Dietrich	1640	1670	1660	+ 1 22
193	Dév. R.d.C. (Li)	198 50	198 50	198 50	....
420	D.M.C.	440	460 10	458	+ 4 09
300	Drouot Assur.	343	343	343	....
1610	Docks France ★	1681	1641	1678	− 0 18
515	Dumez ★	597	597	595	− 0 34
1120	Eaux (Gén.)	1202	1187	1185	− 1 41
1130	Ecco ★	1270	1287	1285	+ 1 18
610	Electrofinanc. ★	700	703	700	....
390	El. S. Dassault	420	418 10	424 90	+ 1 17
275	Elf-Aquitaine	318	318 90	324 50	+ 2 04
240	— (certific.)	270 50	278 10	278	+ 2 77
610	Epeda-B-Faure	669	675	677	+ 1 20
2170	Essilor	2545	2510	2547	+ 0 08
1460	Essilor Int. (DP)	1580	1610	1600	+ 1 27
290	Esso S.A.F. ★	315	320	313	− 0 63
1230	Eurafrance	1370	1379	1389	+ 1 39
1050	Eurocom ★	1100	1087	1060	− 3 64
2280	Euromarché	2460	2480	2470	+ 0 41
490	Europe n° 1 ★	610	611	590	− 3 28
34	Eurotunnel ★	33 50	33 30	33 80	+ 0 90
860	Exor ★	870	889	890	+ 2 30
800	Facom	879	879	874	− 0 57
930	Fichet-Bauche	950	930	930	− 2 11
196	Finextel ★	200	200	205	+ 2 50
112	Fives-Lille ★	120 20	127 10	132	+ 9 82
1080	Fromageries Bel	1278	1240	1250	− 2 19
800	Gal. Lafayette ★	837	840	835	− 0 24
280	Gascogne	299	295	295	− 1 34
1210	Gaz et Eaux	1308	1325	1323	+ 1 15
450	Géophysique ★	490	490	490	....
495	Gerland	545	547	547	+ 0 37
445	GTM-Entrepose	516	515	520	+ 0 78
520	Guyenne-Gasc. ★	554	562	555	+ 0 18
1920	Hachette ★	2208	2200	2210	+ 0 09
525	Havas ★	606	601	613	+ 1 16
395	Hénin (La)	440	445	454	+ 3 18
960	Hutchinson ★	1060	1060	1064	+ 0 38
179	Imétal	200	200 30	201 80	+ 0 90
306	Imm. Plaine-M.	308	308	309	+ 0 32
1000	Ingénico ★	1075	1124	1105	+ 2 79
3140	Inst. Mérieux	3300	3385	3320	+ 0 61
510	Interbail ★	535	540	530	− 0 93
1240	Intertechnique	1269	1260	1240	− 2 29
710	J. Lefebvre	803	820	819	+ 1 99
1080	Lab. Bellon	1305	1286	1328	+ 1 76
1130	Lafarge-Coppée	1270	1275	1290	+ 1 57
1100	Lebon ★	1299	1296	1289	− 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2650	Legrand ★	2675	2700	2720	+ 1 68
1980	Legrand (DP) ★	2110	2110	2110	....
605	Leroy-Somer ★	749	758	795	+ 6 14
1910	Lesieur	1902	1871	1905	+ 0 16
640	Locabail Immob.	660	670	670	+ 1 52
380	Locafrance ★	412	415	435	+ 5 58
730	Locindus	850	849	864	+ 1 65
265	Luchaire	270	276 70	280	+ 3 70
1950	L.V.M.H. ★	2397	2381	2498	+ 4 21
1170	Lyonn. Eaux ★	1331	1338	1329	− 0 15
50	Mais. Phénix	53 30	55 40	55	+ 3 19
345	Majorette (Ly)	215	233	233	+ 8 37
285	Mar. Wendel ★	288	285	288	....
148	Matra ★	167	170	175	+ 4 79
2170	Merlin-Gerin ★	2270	2305	2286	+ 0 70
177	Michelin	194	196 20	196 20	+ 1 13
1470	Midi (Cie)	1570	1590	1580	+ 0 64
181	Midland Bk SA ★	181 90	185	183	+ 0 60
480	Min. Salsig. (Ma)	532	540	540	+ 1 50
47	M.M. Penarroya	66 90	68	67 10	+ 0 30
69	Moulinex	75	76 80	75 40	+ 0 53
980	Navig. Mixtes ★	1079	1080	1071	− 0 74
80	Nord-Est ★	95	96	95 70	+ 0 74
365	Nordon (Ny)	377	385	385	+ 2 12
380	Nouvelles Gal.	418	428	417 10	− 0 22
605	Occid. (Gén.) ★	720	708	740	+ 2 78
885	Omn.F.Paris	1020	1030	1025	+ 0 49
320	Olida-Caby	344	349 90	350	+ 1 74
3050	Oréal (L')	3370	3370	3393	+ 0 68
360	Paribas	378	380	384 50	+ 1 72
315	Paris-Réesc. ★	365	369 80	378	+ 3 56
1010	Pechelbronn ★	1174	1150	1165	− 0 77
275	Penhoet	322	316	333	+ 3 42
830	Pernod-Ricard ★	914	905	925	+ 1 20
1020	Peugeot S.A.	1080	1090	1095	+ 1 39
510	Poliet ★	531	535	530	− 0 19
640	P.M. Labinal	656	658	658	+ 0 30
2340	Presses Cité ★	2445	2371	2479	+ 1 39
1100	Précabail Sic.	1130	1140	1140	+ 0 88
570	Primagaz	599	599	605	+ 1
420	Printemps ★	480	475 10	480 50	+ 0 10
1380	Promodès	1585	1580	1585	....
780	Radiotechn. ★	698	699	898	+ 0 14
68	Raff. Dist. Total	70 30	71	71	+ 1
2400	Redoute (La) ★	2600	2589	2530	− 2 69
315	Robur financière	341	345	345	+ 1 17
800	Roussel-Uclaf	861	880	880	+ 2 21
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	550	558	560	+ 1 82
3070	R. Impériale (Ly)	3260	3290	3290	+ 0 92
161	Sade	171	172	172	+ 0 58
1420	Sagem ★	1590	1590	1590	....
420	Saint-Gobain	461 80	465 50	469	+ 1 56
1000	St-Louis ★	995	1000	996	+ 0 10
1290	Salomon	1256	1299	1299	+ 3 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
700	Salvepar	669	675	675	+ 0 90
660	Sanofi ★	697	700	706	+ 1 29
730	S.A.T. ★	725	724	722	− 0 41
169	Sauln.-Chât. (ff)	173	175	175 10	+ 1 21
1130	Saupiquet (Na)	1195	1240	1240	+ 3 77
330	Schneider ★	314	310 50	317	+ 0 96
47	S.C.O.A.	55 50	56	56 25	+ 1 35
540	S.C.R.E.G.	539	550	550	+ 2 23
740	Seb ★	813	790	818 c	+ 3 41
405	Sefimeg ★	404	404	407	+ 0 74
1750	S.F.I.M.	1629	1585	1618	− 0 81
28	S.G.E.	35 20	34 95	35	− 0 57
680	Silic	706	702	707	+ 0 14
455	Simco-U.P.H. ★	499	500	525	+ 5 21
305	Simnor (Li)	325	328	328	+ 0 92
740	Skis Rossignol	730	740	750	+ 2 74
....	Sligos ★	825	822	829	+ 0 48
605	Simenco	622	625	620	− 0 32
255	Société Générale	332	340	339	+ 2 11
170	Sodecco	159 90	160	160	+ 0 06
151	Sodero (Na)	161	161 50	161 50	+ 0 31
2250	Sodexho ★	2300	2380	2361	+ 2 65
90	Soganal (Ny)	103	105	105	+ 1 94
250	Sogerap	255	260	259	+ 1 57
1840	Somm.-Allib. ★	2169	2175	2245	+ 3 50
705	Source Perrier ★	789	800	858	+ 8 75
680	Sovac ★	715	720	700	− 2 10
385	Spie-Batignol. ★	404	407 90	401 10	− 0 72
435	Strafor ★	434 10	435	447 90	+ 3 18
225	Suez	251	251	250	− 0 40
370	Synthelabo ★	380	382	382	+ 0 53
855	Talcs Luzenac ★	830	840	854	+ 2 89
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	194	194 90	197 50	+ 1 80
340	Total (CFP) ★	369	370	369	....
73	— (certific.)	79 05	80	79	− 0 06
1080	T.R.T. ★	1055	1055	1085	+ 2 84
365	U.F.B.-Locab. ★	372	370	379	+ 1 88
780	U.I.C. ★	865	899	880	+ 1 73
490	U.I.F. ★	490	480	484	− 1 22
790	U.I.S.	800	800	795	− 0 63
168	U.C.B. ★	178	178	179 50	+ 0 84
635	Unibail	648	658	650	+ 0 31
380	Valéo ★	442	440	440	− 0 45
104	Vallourec	122	125	125 50	+ 2 87
315	Via Banque	336	340 10	340 10	+ 1 22
710	Elf-Gabon	800	815	819	+ 2 38
109	Amax Inc.	125	127 70	126 90	+ 1 52
134	Amer. Express	152	153	151 50	− 0 33
151	Amer. Teleph.	155 80	157	157	+ 0 77
101	Anglo Amer. C.	102 80	103 50	103 50	+ 0 68
465	Amgold	496 50	506	506	+ 1 91
815	BASF (Akt)	861	865	864	+ 0 35
875	Bayer	950	968	968	+ 1 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	110	108	107 80	− 2
140	Chase Manh.	159 80	160 20	160 20	+ 0 25
86	De Beers	70 70	72 10	72 80	+ 2 97
1300	Deutsche Bank	1428	1440	1440	+ 0 98
796	Dresdner Bank	817	814	814	− 0 37
64	Driefontein Ctd	68 90	68 50	67 50	− 2 03
470	Du Pont-Nem.	496	504	504	+ 1 61
235	Eastman Kodak	255 90	256 90	255 80	− 0 04
32	East Rand	35 50	36 60	35 90	+ 1 13
245	Electrolux	243 50	241 50	241 50	− 0 82
240	Ericsson	242 50	242 60	242 60	+ 0 04
256	Exxon Corp.	258 60	258 80	258 80	+ 0 12
270	Ford Motors	283 30	285	285	+ 0 60
55	Freegold	61 45	61 50	61 50	+ 0 08
94	Gencor	99 10	99	98 50	− 0 61
230	Gén. Electr.	244 20	247 50	247 50	+ 1 35
755	Gén. Belgique	745	759	759	+ 1 88
435	Gen. Motors	446	447 80	455	+ 2 02
108	Goldfields	112	111 50	111 50	− 0 45
65	GdMetropolitain	54 80	54 10	54 10	− 1 28
42	Harmony	44 10	45 20	45 10	+ 2 27
65	Hitachi	63 50	64 10	64 10	+ 0 94
885	Hoechst Akt.	922	942	942	+ 2 17
102	Imp. Chemical	104 80	106	105 80	+ 0 95
640	IBM	662	662	662	....
280	ITT	279 50	287	287	+ 2 68
210	Ito-Yokado	207 20	207 50	208 70	+ 0 72
120	Matsushita	115 80	115 50	115 60	− 0 17
860	Merck	961	959	960	− 0 10
345	Minnesota M.	364	367 50	367 50	+ 0 96
260	Mobil Corp.	262 50	261 50	261 50	− 0 38
182	Morgan J.P.	207 20	210 60	210 20	+ 1 45
32800	Nestlé	34180	34520	34550	+ 1 08
166	Norsk Hydro	178 50	187 20	187 20	+ 4 87
130	Ofsil	141	144	144	+ 2 13
1790	Petrofina	1925	1950	1929	+ 0 21
475	Philip Morris	494 90	502	502	+ 1 43
83	Philips	86 40	86 90	86 90	+ 0 58
74	Placer Dome	82 80	82 90	82 95	+ 0 18
325	Quilmès	345 50	340	347	+ 0 43
435	Randfontein	510	527	525	+ 2 94
665	Royal Dutch	677	678	678	+ 0 15
41	Rio Tinto Zinc	46 60	46	46 50	− 0 21
52	St Helena Co	59	59 20	59 50	+ 0 85
215	Schlumberger	217	212 20	212 20	− 2 21
110	Shell transp.	110 50	110 90	110 90	+ 0 36
1120	Siemens A.G.	1270	1290	1290	+ 1 57
245	Sony	240	240 20	240 50	+ 0 21
205	T.D.K.	203	202	202	− 0 49
40	Toshiba Corp.	40 60	41 60	41 70	+ 2 71
310	Unilever	321 50	322 90	322 90	+ 0 44
210	Unit. Techn.	223 40	226 20	226 20	+ 1 25
475	Vaal Reefs	545	545	548	+ 0 55
330	Volvo	329	325	325	− 1 22
210	West Deep	227 40	226 80	228	− 0 62
295	Xerox Corp.	307	312	312	+ 1 63
1 40	Zambia Corp.	1 47	1 51	1 51	+ 2 72

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	0 362
9,80 % 78/93	102 30	9 863
10,80 % 79/94	105 10	8 174
13,25 % 80/90	106 60	0 145
13,80 % 81/89	103 55	5 430
16,20 % 82/90	111 90	6 452
16 % juin 82	114 20	15 913
14,60 % fév. 83	114 70	4 268
13,40 % déc. 83	118 80	6 187
12,20 % oct. 84	112 20	8 100
11 % fév. 85	112	3 216
10,26 % mars 86	105 61	2 446
ORT 12,75 % 83	1904	..
OAT 10 % 2000	105 05	0 301
OAT 9,90 % 1997	107 38	4 788
OAT 9,80 % 1996	103 84	3 464
Ch. France 3 %	147	..
CNB Bques janv. 82	102 69	4 354
CNB Paribas	102 66	4 354
CNB Suez	102 65	4 354
CNI janv. 82	102 71	4 354
PTT 11,20% 85	108 90	5 370
CFF 10,30% 86	103 60	3 521
CNE 11,50% 86	108 50	0 113
CNT 9% 86	98 50	1 354
CRH 10,90% déc. 85	107 10	4 289
C.N.C.A. T.P.	1186 60	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	222
Métrologie I. 6% 5/7	78 80	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1830	1840
A.G.F. (St Cent.)	580	580
Applic. Hydraul.	870	890 d
Arbel	368	370
Astorg	224 50	220
Avenir Publicité	625	620
Bain C. Monaco	180	175 30
Banque Hypoth. Eur.	302	301
Béghin-Say (C.I.)	350	360
B.G.L.	949	....
Blanzy-Ouest	606	606
B.N.P. Intercontin.	219 40	220
Bénédictine	6800	....
Bon-Marché	780	795
B.T.P.	119 60	119 50
Calif	575	573
Cambodge	780	803
C.A.M.E.	120	129 80
Campenon Bern.	233	306 d
Carbone-Lorraine	505	500
Case-Poclain	25 70	24 70
C.E.G.Frig.	545	555
Centen. Blanzy	1355	1360
Centrest (Ny)	226	228

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambati	131	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	189	181 50
C.I. Maritime	890	899
Cimen (B)	1000	1000
Clause	680	666
Cofradel (Ly)	1250	....
Cogifi	335 20	332
Comiphos	361 20	365
Cie Industrielle	2592	2550
Comp. Lyon-Alem.	399	428 d
Concorde (La)	770	770
C.M.P.	13 50	14 05 d
Créd. Gén. Ind.	595	589
Cr. Universel (Cie)	586	591
Créditel	144	145 50
Darblay S.A.	490	509 d
Degremont	155	150
Delalande S.A.	1170	1210
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1730	1730
Didot-Bottin	793	850 d
Eaux Bass. Vichy	980	940
Eaux Vittel	2008	2000
E.C.I.A.	880	875
Economats Centre	261	260
Electro-Banque	290	278
Eli-Antargaz	633	640
E.L.M. Leblanc	615	621
Ensil-Bretagne	260	261
Entrepôts Paris	429	425 20
Epargne (B)	2705	2705
Europ. Accumul.	52	52
Europe Soudure Indust.	134	135 10
Eternit	1957	1987
Finalens	189 70	189
FIPP	390	400
Frac	690	700
Foncière (Cie)	444	427
Fonc. Lyonnaise	452	450
Foncina	412	374
Forinter	1080	1080
Fougerolle	284	295 40
France I.A.R.D.	296	296
France (La)	4650	4836
From. Paul Renard	634	687 d
GAN	796	816
Gaumont	418	400
Gévelot	650	675 d
Gr. Fin. Constr.	363	355
Gds Moul. Paris	354	350
Groupe Victoire	506	565
G. Transp. Ind.	430	430
Immindo S.A.	372 50	396 20
Immivest	270	269
Immobail	356	356
Immobanque	650	649
Immob. Marseille	6150	6200
Immofice	435	435
Invest. (Sté Cent.)	795	800
Jaeger	180	180
Lafitte-Bail	436	435
Lambert Frères	240	260
Lille-Bonnières	634	680 d
Loca-Expansion	288 70	283
Locafinancière	341	312 c
Locamil	758	759
Louis Vuitton	3600	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1383	1394
Lucia	1170	1150
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	316
Machines Bull	109 50	109 50
Magasins Uniprix	125	130
Magnant S.A.	101	101
Maritimes Part.	315	320
Métal Déployé	412	411
Mors	68	67
Navig. (Nat. de)	64	66 50
OPB Paribas	248	250
Optorg	312	....
Oréal (L') C.I.	2325	2325
Origny-Desvroise	1048	1007
Palais Nouveauté	526	505
Paluel Marmont	540	541
Parfinance	181	182 50
Paribas-CIP	432 20	393
Paris France	184 50	184
Paris-Orléans	220	215
Partouche	258	265
Patern. Risq. Div.	1050	1050
Pathé-Cinéma	519	540
Pechiney (cert. inv.)	253 80	254 80
Piles Wonder	865	899
Piper-Heidsieck	1480	1420
P.L.M.	141	141
Porcher	375	380
Promodès	1160	1180
Providence S.A.	....	....
Publicis	2850	2860
Rhône-Poul. (c. inv.)	384	365
Ricqlès-Zan	230	....
Rochefortaise S.A.	580	....
Rochette-Cenpa	50 50	50 50
Rosario (Fin.)	501	505
Roudière	183	183
Rougier et Fils	87 60	84 20
Sacer	535	512
SAFAA	282	280
Safic-Alcan	800	800
SAFT	1450	1455
Saga	200	200
St-Gobain C.I.	483	483
Salins du Midi	476	476
Santa-Fé	119 50	122
Setam	89	89
Savoisienne (M)	198	204
SCAC	475	470
Senelle Maubeuge	328 40	338
S.E.P. (M)	160	162
Sidi	191	187 80
Sicotel	300	300
Sinvim	243 50	243 50
Siph (Plant. Hévéas)	344	345
Sté Générale-CIP	270	269
Sofal financière	1740	1710
Soficel	880	890
Sofio	600	800
Soficomi	671	....
S.O.F.I.P. (M)	110 50	110 50
Sofragi	811	820
Soudure Autog.	487	465
Sovabail	554	546
Suez (Fin. de)-CIP	185	185
Stemi	760	760
Taittinger	2560	2566

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aquitas	201	209
Tour Eiffel	361	355
Ufiner S.M.D.	530	513
U.A.P.	295	295
U.T.A.	1293	1250
Vicat	1470	1411
Vinipix	1153	1176
Virax	106	103
Waterman S.A.	690	663
Brass. du Maroc	127	117 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	682	....
Akzo	333	....
Alcan Alum	171 20	180
Algemeine Bank	110 60	112 10
American Brands	260	258
Am. Petrofina	378	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	340	340
Bco Pop Espanol	465	460
Banque Ottomane	2003	2060
B. Régl. Internat.	40600	40600
Br. Lambert	490	500
Canadian-Pacific	105 10	101 10
Chrysler corporation	125	....
CIR	22 80	....
Commerzbank	734	....
Dart. and Kraft	310	310
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	495	494 50
Gén. Belgique	745	759
Gevaert	1090	1090
Glaxo	95	95 10
Goodyear	363	365
Grace and Co	150	151
GTE corporation	213	228
Honeywell Inc.	403	409 80
I.C. Industries	192	199 50
Johannesburg	820	860
Kubota	34	34 90
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 50	43
Mineral-Ressourc.	72 20	72 20
Nixdorf	1710	1780
Noranda	109 30	109 20
Olivetti	25 30	25 10
Pakhoed Holding	245	250
Pfizer Inc.	304	301 10
Procter Gamble	450	469 90
Ricoh Cy Ltd	52 20	....
Rolinco	260 70	259
Robeco	268	274
Rodamco	473 50	472
Saipem	10 15	9 30
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	235	250
Steel Cy of Can.	106	....
Squibb	380	385
Tenneco	274	....
Thorn EMI	67 20	66 40
Toray indust. inc	41 50	41 70
Vieille Montagne	940	1000
Wagons-Lits	780	785
West Rand	10	10 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	270	260
Calciphos	145	148
Cochery	150 10	....
Cogenhor	130	129
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	380	380
Dubois Inv. (Casto.)	680	707 d
Gachot	85 60	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	17 10	16 10
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	175 90	175 90
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	700	705
Ufimex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 6/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	792 77	773 43
Actilion	202 07	196 66
Actions France	415 44	400 42
Actions sélectionnées	520 23	501 43
Aedificandi	555 82	536 73
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1003 63	979 16
A.G.F. 5000	516 60	504
A.G.F. ECU	1056 57	1046 11
A.G.F. Interfonds	414 19	404 09
A.G.F. Invest	102 62	100 12
A.G.F. OBLIG.	1039 17	1034
A.G.F. Sécurité	10351 63	10351 63
Agimo	558 91	543 33
Alefi	207 97	200 36
A.L.T.O.	178 16	171 72
Ameri-Gan	4932 68	4708 98
America-Valor	633 11	617 67
Amplitude	500 33	485 76
Arbitrages court terme	5421 12	5415 70
Argonautes	346 57	335 66
Associc	1142 69	1142 69
Atout Futur	275 42	266 36
Aurecic	1446 88	1404 74
Axa Europe	120 55	115 08
Axa Investissements	109 08	104 11
Bred Associations	2575 46	2567 78
Bred International	80 42	78 94
Capital Plus	1694 47	1694 47
Cardan-Pierre	26 49	25 36
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptoretraite	107 39	104 26
Convertimmo	340 98	327 87
Cortal court terme	1275 20	1275 20
Cortal Intérêt trim.	1064 82	1044 26
Credinter	476 95	463 06
Drouot-France	610 10	582 43
Drouot-Investiss.	925 56	883 59
Drouot-Sécurité	242 68	231 68
Drouot-Sélection	143 28	136 78
Ecucic	1156 78	1139 68
Ecureuil Privatisations	336 02	326 23
Energia	227 99	217 65
Eparcic	2719 20	2719 20
Eparcourt Sicav	4120 76	4110 48
Epargne Associations	24286 44	24260 06
Epargne-Capital	7982 77	7903 73
Epargne-Industr.	69 53	66 38
Epargne J	53118 51	53118 51
Epargne Long-Terme	167 45	162 97
Epargne Monde	1042 76	1014 87
Epargne Première	12638 72	12544 64
Epargne-Oblig.	188 47	183 43
Epargne-Quatre	1104 52	1074 96
Epargne-Unie	1140 85	1089 61
Epargne-Valeur	400 58	389 84
Eparoblig	1272 38	1269 84
Epsilon	1076 42	1065 76
Eurinvest Croissance	1133 06	1081 68
Eurinvest Rendement	1118 65	1067 92
Eurocic	9063 16	8929 22
Eurodyn	1004 07	971 05
Euro-Gan	4715 86	4502 01
Euro-Mail	25 58	25 20
Ficord Placement	59158 41	59158 41
Ficord Valorisation	13432 94	13169 55
Foncicar (div. par 10)	10773 80	10773 80
Foncival	237 53	230 05
France-Gan	5744 65	5484 16
France-Garantie	289 99	289 45
France-Investiss.	376 18	359 12
France-Obligations	438 16	433 82
Francic	364 84	354 21
Francic Pierre	92 31	89 62
Francic Régions	927 11	900 11
Fructi-Associations	28 16	28 16

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 71	26 06
Fructicapi	31 60	31 13
Fructicourt	111291 18	111291 18
Fructidor	243 35	239 75
Fructifrance	700 42	683 34
Fructimmo	245 61	239 62
Fructiver	4197 19	4186 72
Fructi ECU	558 93	551 66
Fructi-Première	11754 35	11580 64
Futuroblig	1110 56	1074 03
Gestilion	61305 82	61152 94 ◆
Gestion Sécuricourt	11188 85	11078 07
Gestion Associations	143 87	140 70
Gestion Mobilière	604 52	577 11
Horizon	1025 52	995 65
Interoblig.	12370 19	11894 41
Intersélect France	412 68	400 64
Invest. net	14702 23	14672 88
Invest. Obligataire	18128 93	18092 74
Japacic	182 03	176 73 ◆
Jeune épargne	242 85	239 26 ◆
Laffitte-Amérique	239 39	228 53
Laffitte Europe	237 86	227 07
Laffitte-Expansion	268 12	246 42
Laffitte-France	285 20	272 27
Laffitte-Immobilier	222 03	211 96
Laffitte-Japon	374 72	357 73
Laffitte-Oblig.	144 23	137 69
Laffitte-Rend.	204 93	195 64
Laffitte-Tokyo	361 19	344 81
Latitude	......	......
Lion-Associations	11370 71	11370 71
Lion court terme	115685 86	115685 86
Lion-Institutionnels	22897 51	22840 41
Lionplus	733 67	726 60
Lion Trésor	......	......
Livret Bourse Investiss.	410 35	398 40
Livret portefeuille	608 48	590 76
Méditerranée	153 11	146 17
Mininter	26218 76	26218 76
Mondiale Investissem.	404 31	385 98
Monacic	5882 37	5882 37
Monedim	54024 05	54024 05
Moné J.	54666 92	54666 92 ◆
Morgan court terme	14045 77	14045 77 ◆
Mutuelle Unie Sél.	143 44	136 94
Natio.-Assoc.	6630 93	6617 59
Natio.-Epargne	13584 84	13450 34
Natio.-Court terme	211095	211095
Natio.-Inter.	1176 04	1144 56
Natio.-Obligations	543 13	528 59
Natio.-Patrimoine	1328 98	1293 41
Natio.-Placements	64558 68	64558 68
Natio.-Revenu	1049 47	1039 08
Natio.-Sécurité	11378 12	11378 12
Natio.-Valeurs	639 61	622 48 ◆
Nippon-Gan	5351 70	5109 02
Nord-Sud Développ.	1177 06	1174 71
Normet IF	12992 87	12738 11
Obl. Association	121 19	119 89
Oblicic Régions	1106 65	1090 30
Obligations Convert.	403 04	394 76
Oblig. toutes catég.	154 21	149 36
Oblifion	1088 36	1077 58
Optimavalor	184 46	179 96
Oraction	1228 70	1188 30
Orsalor	5527	5485 86
Paribas Croissance	564 84	541 81
Paribas Epargne	16612 66	15581 50
Paribas France	86 98	84 45
Paribas Oblimonde	981 69	977 03
Paribas Opportunités	106 04	102 95
Paribas Patrimoine	502 43	481 95
Paribas Revenu	94 69	93 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1077 83	1076 75
Patrimoine-Retraite	1693 53	1660 32
Parvalor	560 72	544 39
Phenix Placements	245 30	244 08
Pierre Investiss.	650 27	620 78
Placement A	855 86	855 35
Placement court-terme	70734 41	70734 41
Placement J	54363 58	54363 58
Placement Premier	52820 53	52820 53
Plénitude	107 85	104 96
Première Obligations	10512 34	10481 36
Prévoyance Ecureuil	107 14	104 27
Priv/Association	22109 77	22109 77
Quartz	112 13	109 37
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 02
Rentacic	182 92	180 51
Revenus Trimestriels	5520 62	5465 86
Revenu Vert	1159 72	1158 56
St-Honoré Assoc.	14041 94	13972 08
St-Honoré Bio-aliment.	738 05	704 58
St-Honoré Pacifique	516 64	493 21
St-Honoré P.M.E.	436 73	416 93
St-Honoré Réel	11941 24	11893 67
St-Honoré Rendement	11405 87	11349 12
St-Honoré Services	474 24	456
St-Honoré Technol.	898 33	866 68
St-Honoré Valor	11921 95	11921 95
Sécuricic	11550 86	11539 32
Sécuri Taux	10518 10	10518 10
Sélection Croissance	483 20	469 13
Scandam (Cardan BP)	723 31	712 62
Sicav-Associations	1399 09	1396 99
S.F.I. fr. et étr.	595 73	578 38
Sicav 5000	322 46	313 83
S.I. Est	1236 67	1180 59
S.I.G.	762 94	728 01
Sivafrance	517 18	503 34
Sivam	387 21	378 85
Sivarente	218 47	216 31
Sivinter	407 33	396 43
S.N.I.	1111 53	1079 16
Sogepargne	360 70	347 66
Sogevar	971 32	927 27
Soginter	1273 89	1216 12
Soleil Investissement	464 37	443 31
Stratégie Actions	1023 64	984 17
Stratégie Rendement	1114 43	1079 35
Technocic	1108 56	1076 27
Techno-Gan	5647 71	5391 61
Trilion	5348 94	5295 98
U.A.P. Investiss.	384 22	370 33
Uni-Associations	112 63	112 63 ◆
Unifrance	433 51	417 94
Unifoncier	1096 77	1057 13
Uni-Garantie	1318 03	1292 16
Uni-Régions	2511 29	2420 52
Unirente	2212 42	2139 67
Univer	183 31	183 31 ◆
Univers-Actions	1039 67	1005 48
Univers-Obligations	1585 83	1533 68
Valorem	481 78	470 03
Valorg	1586 69	1565 12
Valrea	80418 79	80378 60
Vauban	22828 10	22805 17

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 833	5 818	5 620	6 070
ECU	7 015	7 008	....	....
Allemagne (100 DM)	338 340	337 970	328	348
Belgique (100 F)	16 171	16 158	15 600	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 220	300 960	292	312
Danemark (100 krd)	88 810	88 750	85	92
Norvège (100 k)	92 520	92 640	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 490	10 483	10 200	11
Grèce (100 drachmes)	4 236	4 224	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 560	4 546	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 020	404 980	393 500	417 500
Suède (100 krs)	96 800	96 710	94	100
Autriche (100 sch)	48 090	48 065	46 800	49 600
Espagne (100 pes.)	5 121	5 115	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 127	4 127	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 737	4 722	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 640	4 602	4 500	4 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/6
Or fin (kilo en barre)	86100	86000
Or fin (en lingot)	85600	86150
Pièce française (20 fr)	503	507
Pièce française (10 fr)	361	.....
Pièce suisse (20 fr)	529	528
Pièce latine (20 fr)	495	496
Souverain	624	627
Pièce de 20 dollars	3000	3000
Pièce de 10 dollars	1422 50	1400
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3205	3230
Pièce de 10 florins	515	516
Or Londres	484 85	484 10
Or Zurich	486	484 50
Or Hongkong	485 45	483 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le rétablissement de l'IGF ne sera pas examiné par le Parlement avant l'automne

En accord avec le président de la République, le premier ministre ne demandera pas de convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire et les projets gouvernementaux instituant un revenu minimum et rétablissant l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) devraient être examinés à l'automne, a-t-on appris, le lundi 6 juin à Matignon. Selon M. Mitterrand, les projets gouvernementaux de revenu minimum pour les plus défavorisés et de rétablissement de l'IGF peuvent très bien être préparés pendant l'été pour être présentés au Parlement au début de la session d'automne.

Le souci du chef de l'Etat d'éviter une convocation du Parlement en session extraordinaire ne semble pas remettre en cause sa volonté d'instituer le revenu minimal et de rétablir l'IGF pour le financer partiellement. Deux projets sur lesquels M. Mitterrand s'était personnellement engagé pendant la campagne présidentielle.

La difficulté vient de ce que l'IGF, lorsqu'il fut supprimé en 1986 par la droite après sa victoire aux élections législatives, posait de gros problèmes d'application. Des modifications devront être apportées pour éviter notamment que des contribuables disposant d'un capital immobilier important mais de revenus modestes ne soient pas obligés de *« décapitaliser »* pour payer leur impôt annuel.

M. Bérégovoy semblait partisan du rétablissement d'un impôt très proche de celui qui avait fonctionné jusqu'à 1986 (assiette très étroite, excluant notamment l'outil de travail et taux progressifs allant jusqu'à 2 %). M. Rocard ne cachait pas sa préférence pour un impôt à taux beaucoup plus faible (0,5 %) et à assiette plus large. M. Rocard préférait d'ailleurs parler d'un impôt général annuel sur le capital. Ce qui supprimait l'allusion faite aux seules grandes fortunes.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 juin

Encore bien orientée

Amorcé en début de semaine, le mouvement de reprise reprend mardi matin Rue Vivienne et s'accentue. En progrès de 0,38 % à l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,66 % à 11 heures. On répertoriait deux hausses pour une baisse.

Fermeté de Colas, BP, Arjomarie, Electronique S. Dassault, Nord-Est, Matra, Ciments français. Repli de La Hénin, Seb, Penarroya, Bouygues, Skis Rossignol, Alsthom, Compagnie bancaire.

Les élections législatives dans les Bouches-du-Rhône

Retrait réciproque des candidats de droite et d'extrême-droite

MARSEILLE
De notre envoyé spécial

Le taux suspense n'aura duré qu'une quarantaine d'heures. Quarante heures de rumeurs, de trompe-l'œil et d'intoxications diverses pour en arriver à ce qui, dès le début, apparaissait incontournable : un accord en bonne et due forme entre le Front national et les partis de l'ex-majorité parlementaire.

Dès dimanche soir, à peine connus les résultats du premier tour des élections législatives, M. Jean-Claude Gaudin, chef de file de l'UDF marseillaise, répétait ce qu'il n'avait cessé d'annoncer pendant toute la campagne : il ne ferait rien *« pour faire élire des socialistes »*. Les propos orchestrés de la plupart des candidats de l'URC sur le thème *« qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire »* ne laissaient plus aucun doute. Dans la journée de lundi, M. Gaudin s'envolait pour Paris pour faire avaliser par les instances de l'URC les retraits réciproques des candidats de la majorité sortante et du Front national. Cette bénédiction obtenue sous la force de la reconnaissance de « particularité » de Marseille, il ne restait plus à M. Gaudin, rentré dans la nuit, qu'à officialiser cet accord qui ne veut pas dire son nom.

C'était chose faite dès la fin de la matinée de mardi, après l'annonce, par M. Le Pen, du retrait de ses candidats arrivés en seconde position de la droite et en situation de se maintenir. M. Gaudin, au siège du conseil régional, eavaient faire de même l'après-midi.

Cet accord ne connaîtra aucune « bavure » dans le département. Dans toutes les circonscriptions où un candidat lepeniste a précédé le candidat de l'URC, ce dernier se retirera. Ce sera notamment le cas, dans la cinquième circonscription, de M. Maurice Toga, secrétaire départemental du RPR, précédé d'un cheveu par M. Gabriel Domenech, ancien rédacteur en chef du *Méridional* et figure locale. Pour *« éviter une hécatombe de députés de droite »*, et *« puisque la majorité parlementaire ne tiendra qu'à quelques sièges »*, M. Toga a finalement fait taire d'incertains scrupules et de plus certaines réticences de ses amis du RPR.

Soucieux de ne pas paraître à la remorque de l'UDF, face à laquelle le RPR des Bouches-du-Rhône a bien du mal à exister, M. Toga avait lourdement insisté auprès de la presse, dès lundi, pour faire savoir que la décision du RPR était déjà prise indépendamment des gaudinades parisiennes. Parallèlement, un de ces savants jeux de rumeurs dont la Canebière a le secret, laissait entendre durant toute la journée de lundi que M. Toga pourrait bien se maintenir. Mais, dès lundi soir, il était clair, selon le mot d'un élu du Front national, que *« Toga s'était calmé ». L'échec de M. Toga est en tout cas à mettre au compte de M. Hyacinthe Santoni, son ex-rival au RPR, qui, en se présentant en solitaire contre lui – ce qui lui a valu son exclusion du mouvement gaulliste – lui a ravi les quelques points qui l'ont fait chuter.*

M. Jean Roatta, non plus n'aura pas d'état d'âme. Candidat de l'URC dans la troisième circonscription, ce poulain de M. Gaudin laissait volontiers entendre, avant le premier tour, qu'il se refuserait, pour sa part, à tout compromis avec le Front national. Il se retire la mort dans l'âme mais silencieux. On peut pourtant gager que sa campagne en faveur de son rival du Front national ne sera pas des plus actives.

Les candidats « FNURC »

La suite de l'histoire appartient désormais aux électeurs. De la qualité des reports de voix vers les candidats du FN dépend la future présence à l'Assemblée d'un ou plusieurs députés lepenistes. Le mieux placé est assurément M. Jean Roussel, candidat dans la troisième circonscription, avocat, que son profil « modéré » – c'est un transfuge de l'UDF qui se présente volontiers comme l'*« ennemi de tous les extrémismes »* – peut aider à rallier les suffrages de la droite traditionnelle. Mais, avec ou sans retrait, tous les autres candidats lepenistes sont dans des positions plus ou moins délicates.

Ces retraits réciproques sont si peu une surprise que la presse locale de mardi matin les a largement anticipésds soit pour les condamner – *« Gaudin ouvre à Le Pen »* titre *Le Provinçal* – soit pour justifier comme *Le Méridional* qui fustige les « scrupules » de la droite modérée. De longue date *Le Méridional* est un artisan de l'union sacrée des droites, en publiant par exemple chaque jour, côte à côte, les agendas des candidats de l'URC et du Front national. Dans son édition de mardi, ne subsistaient d'ailleurs plus que les candidats restés en lice après l'accord.

Depuis plusieurs années, cette union s'inscrit au conseil régional où M. Gaudin, qui est le président, a concédé au Front national quatre présidences de commissions sur treize, qui a permis au mouvement de M. Le Pen, dont les représentants sont particulièrement dynamiques, de commencer à se constituer des réseaux et des clientèles. L'apparition pour la première fois lors d'élections législatives de candidats « FNURC » selon le mot sarcastique d'un proche de M. Le Pen, n'est qu'un pas supplémentaire dans la dérive vers l'extrême droite de la droite marseillaise.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Sur le vif

Connais pas...

J'espère que vous allez tous sortir de vos terriers dimanche prochain. Allez, fini de bouder, de se rencogner dans son coin en se bouchant le nez, en relevant le bas de ses jupes et de ses pantalons pour pas se faire éclabousser par le fricot malodorant de la cuisine électorale. Vous pouvez y aller. Ça embaume, ça fleure bon la violette dans le souk aux sièges de député. C'est pas comme avant, les deux camps bien tranchés, bien retranchés, gauche, droite, qui se battent, chiens couchants, chiens méchants, pour garder ou reprendre un fauteuil bien rembourré à l'Assemblée. Rien à voir.

Vous sentez pas souffler l'air pur d'une formidable ouverture ? Moi, quand je sors la tête de mon trou à rat, ça me donne le tournis, ces assauts de politesse, de générosité : passez, cher ami ! Je n'en ferai rien, passez vous-même, je vous en prie !

D'accord, au départ, c'est une idée de mon Mimi. Une idée en l'air. Il a dit ça, comme ça, par courtoisie. De peur qu'on soit un peu incommodé par l'odeur de renfermé du vieux tiroir d'où il a sorti son nouveau gouvernement. Et c'est qui, qui a pris la balle au bond, merci Jojo, oui, c'est lui, c'est Marchais. Regardez un peu ce qu'il fait, il fait des risettes à Brice Lalonde *et* à Bambuck, il accepte de les côtoyer au Palais-Bourbon. Kouchner et Tapie, ça non, on va pas se pousser pour laisser la place à des mecs qui ne pensent qu'à se faire mousser. Entre nous, il a bien raison, on fait pas le trottoir dans les allées du pouvoir.

Hein, Toubon ! Mais non, c'est pas pour toi que je dis ça ! Toi, t'es propre, t'es délicat, une vraie jeune fille. Tu te bouches le nez, tu te voiles la face, tu veux pas le savoir, ce qu'il magouille dans les Bouches-du-Rhône et le Var, avec les potes à Jean-Marie, ce type-là, comment il s'appelle déjà... Gau... Gautruc, Gaumachin... Ah bon, Gaudin ? Connais pas.

CLAUDE SARRAUTE.

Le contentieux anglo-iranien

Londres et Téhéran mènent des discussions subtiles

LONDRES
de notre correspondant

Une négociation subtile devait commencer le mardi 7 juin au Foreign Office entre diplomates britanniques et iraniens. A la vive surprise de Londres, Téhéran a en effet accepté, il y a un mois, l'offre britannique, vieille d'un an, de régler le contentieux qui oppose les deux pays à propos de la remise en état des locaux de leurs représentations diplomatiques respectives (*le Monde* du 7 juin).

Il s'agit d'un dossier purement technique, explique-t-on ici ; il n'est pas question que la délégation britannique aborde un autre sujet. Le sort des trois otages britanniques du Liban, MM. Terry Waite, John McCarthy et Brian Keenan, ne saurait être discuté à cette occasion, affirme-t-on. L'idée d'un compromis *« à la française »*, comparable à celui qui a permis la libération de MM. Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, soulève même carrément l'indignation de nos interlocuteurs...

Ceux-ci insistent sur le caractère limité de ces négociations. Du côté britannique, la délégation est conduite seulement par un premier secrétaire ; les Iraniens se situent à un niveau plus élevé puisqu'ils ont envoyé à Londres le chef du contentieux de leur ministère des affaires étrangères et le principal spécialiste de la Grande-Bretagne dans ce même organisme.

Les relations diplomatiques ont été suspendues entre les deux pays le 18 juin 1987. Tout avait commencé par l'arrestation, cinq semaines auparavant, du consul d'Iran à Manchester pris en flagrant délit de vol à l'étalage. Celui-ci n'avait curieusement pas de statut diplomatique. Il ne bénéficiait donc pas de l'immunité et pouvait être inculpé. En représailles, M. Edward Chaplin, chargé d'affaires britannique à Téhéran, était arrêté, battu, puis relâché.

L'ambassade britannique à Téhéran a été mise à sac et entièrement détruite par des *« éléments incontrôlés »*. L'ambassade iranienne à Londres a subi des dégâts importants en 1980 lorsque la police y a pénétré à la demande des diplomates qui se trouvaient à l'intérieur et qui étaient pris en otages par des opposants au régime de l'imam Khomeiny.

La tradition veut que le pays hôte paie dans ces circonstances les frais de réfection des locaux. L'accord est acquis, indique-t-on ici. Londres va verser 1 million de livres (environ 11 millions de francs) à Téhéran, ce qui constitue la différence entre les coûts respectifs des réparations des bâtiments dans les deux capitales.

L'Iran est demandeur, affirme-t-on ici. Il s'agit pour Téhéran de sortir de son isolement et de renouer avec les pays occidentaux fournisseurs d'armes. Londres a, en effet, fermé à l'automne 1987 le bureau iranien d'achats d'armes qui fonctionnait avec une rare efficacité depuis des années.

Téhéran a, de son côté, une monnaie d'échange avec les trois otages du Liban, même si Londres refuse pudiquement d'envisager le dossier sous cet angle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Selon la presse britannique

Les pays occidentaux négocient avec l'Iran pour obtenir la libération de leurs otages détenus au Liban

Le *Times* de Londres affirme, dans ses éditions de mardi 7 juin, que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne, ont entamé des négociations directes avec l'Iran pour obtenir la libération de leurs otages détenus au Liban.

Sous la signature de son correspondant à Beyrouth, qui cite des sources *« proches des milieux sunnites et chiites et de plusieurs groupes de pression libanais impliqués dans ces négociations »*, le quotidien britannqiue précise que tous ces contacts *« séparés »* avec Téhéran sont noués en Europe. Selon le *Times*, l'administration américaine a engagé des pourparlers avec des représentants iraniens il y a deux mois. Leur objectif est d'obtenir la libération de neuf otages américains par des moyens *« légaux »*.

Cette expression sous-entendait le paiement par Washington de compensations au gouvernement iranien, pour le non-respect de contrats de fourniture d'armes conclus entre l'Iran et les Etats-Unis avant la chute du Shah en 1979. Washington pourrait aussi accepter, en échange de la libération des otages, un *« dégel »* des avoirs iraniens saisis aux Etats-Unis après la révolution islamique.

Quinze otages occidentaux sont encore détenus au Liban, dont neuf Américains et trois Britanniques. Le *Times* apporte d'autres détails sur l'affaire des otages. Selon le journal, Terry Waite, l'émissaire de l'archevêque de Canterbury, fut enlevé par les parents de Mohamed Ali Hamadi, un Libanais pro-iranien arrêté et jugé en Allemagne pour avoir participé au détournement d'un Boeing de la TWA en 1985.

En outre, ajoute le *Times*, le colonel américain William Higgins, enlevé au Liban du Sud en février, l'a été sur ordre de l'ambassade d'Iran à Beyrouth.

La semaine dernière, au autre journal britannique, *The Guardian*, avait fait état de l'ouverture de négociations américano-iraniennes, précisant que celles-ci se tenaient à Genève. Des contacts, ajoutait le journal, ont également lieu à Beyrouth entre deux émissaires de Washington et des responsables chiites du Hezbollah.

Les forces saoudiennes de sécurité intérieure commandent des hélicoptères et des vedettes rapides à la France

La France et l'Arabie saoudite ont mis un point final, la semaine dernière, à leurs discussions, qui duraient depuis plusieurs mois (*le Monde* du 4 décembre 1986), sur la livraison d'équipements français aux forces saoudiennes de sécurité et de garde-côtes. A ses forces, qui dépendent du ministère saoudien de l'intérieur, la France fournira des hélicoptères et des vedettes de surveillance maritime pour un montant évalué à environ 2,5 milliards de francs.

Trois constructeurs français sont impliqués dans ce contrat qui relève, en Arabie saoudite, de la compétence du prince Nayef, ministre de l'intérieur : la société Aérospatiale (pour les hélicoptères et des missiles air-surface Exocet), les chantiers Simonneau Marine de Fontenay-le-Comte en Vendée (pour les vedettes rapides) et le Groupement industriel de l'armement terrestre (pour des canons de 20 mm).

La commande porte, d'abord, sur douze hélicoptères Super-Puma en versions de transport de troupes (armées d'un canon de 20 mm) et en versions anti-surface (équipées de missiles AM-39 Exocet). Elle concerne, ensuite, l'achat de dix vedettes rapides (d'une douzaine de mètres de long et capables d'atteindre une vitesse de 50 nœuds, soit de l'ordre de 90 kilomètres à l'heure) qui seront armées d'un canon de 20 mm. Ces différents matériels seront en dotation dans les forces saoudiennes de sécurité intérieure, qui comprennent les forces de frontières, les garde-côtes et la police.

En octobre 1986, le prince Nayef avait été reçu à Paris et, en mars 1987, le ministre français de l'intérieur, M. Charles Pasqua, s'était rendu à Ryad pour mettre au point des accords de formation et d'équipement, par la France, des unités para-militaires saoudiennes. Ces accords sont indépendants de précédents marchés déjà conclus entre la France et le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan.

C'est ainsi que, dans un passé récent, l'Arabie saoudite a confié l'équipement de ses forces armées en blindés, hélicoptères antichars, missiles antiaériens et frégates porte-hélicoptères anti-sous-marins à des firmes françaises.

Un contrat important demeure en négociations entre les deux pays : il s'agit de la fourniture à la marine saoudienne de sous-marins d'attaque à propulsion classique. En réalité, la conclusion d'un tel accord semble s'éloigner pour des raisons qui tiennent autant à la capacité de financement (et, donc, d'octroi de crédits par la France et de contreparties en pétrole) de l'Arabie saoudite qu'à l'aptitude de la marine soudienne à intégrer dans ses forces de tels bâtiments de guerre, avec l'environnement logistique nécessaire.

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1988 a été tiré à 954 780 exemplaires

A B C D F G H